



HAL
open science

De la ferme antique à la nécropole de l'Antiquité tardive (milieu du IIe s. apr. J.-C.-fin du Ve s. apr. J.-C.) : étude archéologique du site de Saint-Marcel “ le Bourg ” (Morbihan)

Françoise Le Boulanger, Laure Simon, Stéphane Jean, Hervé Paitier, Barry Ager, Paul-André Besombes, Stéphane Blanchet, Gaétan Le Cloirec, Patrick Naas

► To cite this version:

Françoise Le Boulanger, Laure Simon, Stéphane Jean, Hervé Paitier, Barry Ager, et al.. De la ferme antique à la nécropole de l'Antiquité tardive (milieu du IIe s. apr. J.-C.-fin du Ve s. apr. J.-C.) : étude archéologique du site de Saint-Marcel “ le Bourg ” (Morbihan). Gallia - Archéologie de la France antique, 2012, Nécropoles et sociétés : cinq ensembles funéraires des provinces de Gaule (Ier-Ve siècle apr. J.-C.), 69 (1), pp.167-307. hal-01929661

HAL Id: hal-01929661

<https://hal.science/hal-01929661>

Submitted on 14 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

De la ferme antique à la nécropole de l'Antiquité tardive (milieu du II^e s.-fin du V^e s. apr. J.-C.)

*Étude archéologique du site de Saint-Marcel « le Bourg »
(Morbihan)*

par Françoise LE BOULANGER¹ et Laure SIMON²
avec la collaboration de Stéphane JEAN³ et Hervé PAITIER⁴
et les contributions de Barry AGER⁵, Paul-André BESOMBES⁶,
Stéphane BLANCHET⁷, Gaétan LE CLOIREC⁸ et Patrick NAAS⁹

1. Responsable d'opération, Inrap Grand-Ouest, Centre de recherches archéologiques de Cesson-Sévigné, 37 rue du Bignon, CS 67737, F-35577 Cesson-Sévigné. Courriel : francoise.le-boulanger@inrap.fr

2. Chargée d'étude des mobiliers, Inrap Grand-Ouest, Centre de recherches archéologiques de Cesson-Sévigné, 37 rue du Bignon, CS 67737, F-35577 Cesson-Sévigné. Courriel : laure.simon@inrap.fr

3. Dessinateur, Inrap Grand-Ouest, Centre de recherches archéologiques de Cesson-Sévigné, 37 rue du Bignon, CS 67737, F-35577 Cesson-Sévigné. Courriel : stephane.jean@inrap.fr

4. Photographe, Inrap Grand-Ouest, Centre de recherches archéologiques de Cesson-Sévigné, 37 rue du Bignon, CS 67737, F-35577 Cesson-Sévigné. Courriel : herve-pierre.paitier@inrap.fr

5. Curator, British Museum, Department of Prehistory and Europe, Londres. Courriel : bager@thebritishmuseum.ac.uk

6. Conservateur, Service régional de l'archéologie, Avenue Charles-Foulon, Campus universitaire de Beaulieu, F-35700 Rennes. Courriel : paul-andre.besombes@culture.gouv.fr

7. Responsable d'opération, Inrap Grand-Ouest, Centre de recherches archéologiques de Cesson-Sévigné, 37 rue du Bignon, CS 67737, F-35577 Cesson-Sévigné. Courriel : stephane.blanchet@inrap.fr

8. Responsable d'opération, Inrap Grand-Ouest, Centre de recherches archéologiques de Cesson-Sévigné, 37 rue du Bignon, CS 67737, F-35577 Cesson-Sévigné. Courriel : gaetan.le-cloirec@inrap.fr

9. Responsable de prospection-inventaire, chargé de cours à l'université de Bretagne Sud, 1 place Mathurin-Martin, F-56150 Baud. Courriel : aleguennaas@wanadoo.fr

Mots-clés. Bretagne continentale, époque romaine, établissement rural, enclos, bâtiments sur poteaux et sur sablières enterrées, Antiquité tardive, nécropole, inhumations, tombes habillées, dépôt funéraire, Quoit Brooch Style.

Résumé. La fouille préventive du site de Saint-Marcel « le Bourg » (Morbihan) a permis de mettre en valeur deux occupations de nature et de chronologie différentes. La première correspond à une exploitation rurale desservie par deux chemins. Des bâtiments sur poteaux et/ou sur sablières enterrées, aux murs et aux toitures en matériaux périssables, sont disposés dans des espaces délimités par des fossés. La majorité de ces constructions sert vraisemblablement à la protection des biens agricoles (grange, étable, greniers). Cet établissement de statut modeste est en fonction du milieu du I^{er} s. apr. J.-C. au moins jusqu'à la fin du III^e s. La deuxième phase d'occupation est caractérisée par une nécropole totalisant 44 sépultures à inhumation. Les objets découverts dans moins de la moitié des fosses permettent de proposer une utilisation de l'espace funéraire entre la deuxième seconde moitié du IV^e s. à la fin du V^e s., voire le début du siècle suivant. Il est installé en haut d'un versant exposé au sud-ouest, dans l'angle d'une parcelle créée le long d'un chemin au cours de la phase précédente. Les tombes sont arasées et elles ne conservent pas d'ossements. Leur architecture et les pratiques funéraires qui ont accompagné leur mise en place présentent des caractéristiques communes à d'autres nécropoles contemporaines du monde romain. La base d'un probable petit édifice quadrangulaire est le premier élément original, et son implantation est essentielle dans l'organisation et le développement de l'espace funéraire. La fonction, incertaine, de cette construction est évidemment liée à l'usage de l'espace dans lequel il prend place. Des pièces de mobilier mises au jour dans cinq sépultures de personnes parmi les mieux dotées matériellement constituent certainement la découverte majeure. Leur nombre et leur cohérence stylistique avec le Quoit Brooch Style témoignent d'un véritable sentiment communautaire, et les particularités liées au style de ces objets permettent d'établir

un lien entre ces cinq individus et des populations de Bretagne insulaire du V^e s.

Keywords. Brittany, Roman period, rural settlement, enclosure, timber and wattle-and-daub buildings, late Antiquity, cemetery, inhumations, dressed burials, funerary deposit, Quoit Brooch Style.

Abstract. A rescue excavation at the site of Saint-Marcel "le Bourg" (Morbihan) has evidenced two phases of occupation, different in nature and chronology. The first one corresponds to a rural exploitation with two paths leading to it. Timber framed wattle-and-daub buildings with or without stone footings, are laid in spaces delimited by a ditch. Most of these structures presumably were involved in the protection of agricultural goods (barns, stables, granaries). This modest establishment was occupied from the middle of the 2nd c. AD until at least the end of the 3rd c. The second stage is characterized by a cemetery totalizing 44 inhumation burials. Finds recovered in less than a half of the pits allow to propose that the funerary area was in use between the second half of the 4th c. and the end of the 5th c. or even the beginning of the following century. It is installed at the top of a southwest facing slope, in the corner of a parcel created along a pathway during the previous phase. Tombs are levelled and no bones are left. Architecture and funerary practices associated to their lay-out show features common to other contemporary cemeteries in the Roman world. The foundation of a probably small quadrangular building is the first original element, and its settling is essential within the organization and development of the funerary area. Its function, uncertain, is no doubt related to the utilization of the space in which it is built. Finds uncovered in five burials of individuals among the better equipped certainly constitute the major discovery. Their number and stylistic consistency with the Quoit Brooch Style show a real community feeling and their distinctive features allow to establish a link between these five individuals and populations from Britannia in the 5th c.

Translation: Isabelle FAUDUET

Les résultats de la fouille préventive qui a eu lieu de mai à fin août 2006, à la limite orientale du village actuel de Saint-Marcel (fig. 1), sont très novateurs au plan régional. À proximité d'un établissement rural occupé entre le II^e s. et la fin du III^e s. apr. J.-C., une nécropole utilisée entre la seconde moitié du IV^e s. et la fin du V^e s. (voire le début du siècle suivant) a pu être étudiée dans sa totalité.

Le site a été découvert en 2001 grâce au prospecteur aérien Patrick Naas qui y a repéré un enclos (fig. 2). Les occupations anciennes étudiées sur les 20 125 m² décapés se sont implantées sur le versant sud-est d'une petite éminence qui culmine à 80 m NGF. Elles sont recouvertes d'une épaisseur de terre végétale peu importante, comprise entre 0,20 m (haut de pente) et 0,40 m (bas de pente). En raison de ce faible recouvrement, les vestiges conservés, exclusivement fossoyés, ont subi une forte érosion liée à la pente et aux labours. Ils ont été creusés dans un sous-sol de nature variée. Un important filon de grès orienté sud-ouest/nord-est, avec des blocs de dimensions parfois importantes, occupe la plus

grande part du quart nord-ouest de l'emprise ; le fossé septentrional de l'enclos en souligne partiellement l'apparition. Dans le quart nord-est de l'emprise, les tombes et autres structures archéologiques prennent place dans un substrat plutôt argileux résultant de l'altération des schistes. Enfin, dans la moitié sud de l'emprise, les fossés, fosses et trous de poteau sont installés dans un encaissant de plaquettes de schiste plus ou moins altéré.

Au plan chronologique, les traces les plus anciennes de la présence humaine appartiennent à l'âge du Bronze ancien. Regroupées à l'ouest, en limite d'emprise, elles correspondent à deux tombes parallèles et de construction semblable (sépultures 267 et 273, p. 247-248). C'est cependant à partir du II^e s. apr. J.-C. que l'occupation se développe. À partir de la fin du V^e s. ou du premier quart du VI^e s., le secteur étudié n'a plus qu'une utilisation strictement agricole (fig. 3).

Situé près de l'Oust qui marque la frontière entre les Vénètes et les Coriosolites (fig. 4), le territoire de la commune de Saint-Marcel n'a produit, jusqu'à une date récente, que

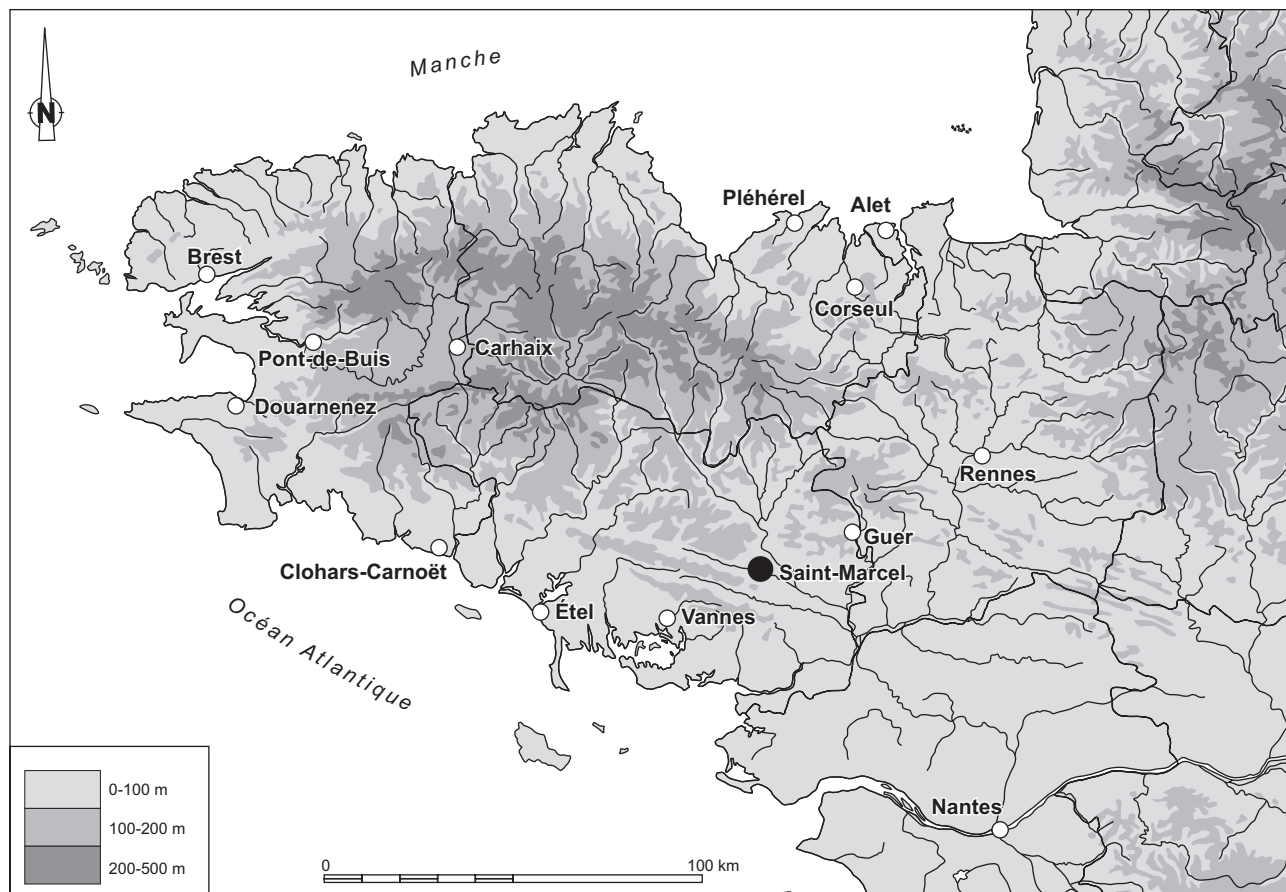


Fig. 1 – Localisation de Saint-Marcel, Morbihan (DAO: S. Jean, Inrap).

très peu d'informations sur le plan archéologique¹⁰. Aucun site d'habitat ou monument funéraire n'y est signalé pour la Protohistoire et l'Antiquité; les deux tombes de l'âge du Bronze commencent à renseigner les périodes très anciennes. Jusqu'ici, seule la voie romaine Angers-Carhaix, qui traverse la pointe nord de la commune entre la Née et Bellion, a retenu l'attention des archéologues et des érudits (Marsille, 1972). Cependant, les opérations de recherche systématiques dans le cadre de prospections aériennes ont révélé, à partir des années 1990, plusieurs sites à enclos entre les vallées de l'Oust et de la Claie (Naas, 2004). Bien que les éléments de datation manquent, plusieurs sites évoquent, sur le plan typologique, des habitats des âges du Fer: enclos à chemin d'accès en entonnoir découvert à Trélan, grand enclos quadrangulaire à fossés concentriques au Haut-Brouais, près de la Claie, petit enclos à double fossé à la Métairie des Nées... Un grand enclos rectangulaire, photographié en 1995 au lieu-dit le Verger, pourrait, quant à lui, être contemporain du site gallo-romain de Saint-Marcel. Alors que la géologie et le couvert forestier qui caractérisent cette commune à l'extrémité orientale des Landes de Lanvaux ne facilitent pas la détection aérienne, ces quelques découvertes démontrent *a contrario* que la zone n'est pas un désert archéologique.

Les données disponibles ne permettent pas actuellement de modéliser l'occupation du sol sur la rive droite de l'Oust. Il est toutefois possible de s'en faire une idée par comparaison

10. Ce paragraphe ainsi que le suivant ont été rédigés par Patrick Naas.

avec les zones limitrophes qui ont montré des concentrations de sites tout à fait exceptionnelles, à l'ouest, autour de Sérent, déjà mentionné et dont une étude d'ensemble reste à faire, et surtout à l'est, à Caro-Missiriac, sur la rive coriosolite de l'Oust. En effet, le franchissement de l'Oust par la voie Angers-Carhaix¹¹, attesté par deux milliaires datés de la fin du III^e s. apr. J.-C. (*CIL*, XIII, 8996; André, 1978), a donné lieu à une occupation particulièrement dense autour de Bermagouët (Missiriac) qui se prolonge au nord-ouest, le long de l'Oust, sur les communes de Caro (Belle Alouette, Gajal, la Bourzaie) et de Saint-Abraham (Pérué, Rochefort, Cado).

11. Missiriac était peut-être desservi par un second itinéraire sud-nord dont la jonction au sud avec la voie Nantes-Vannes pourrait correspondre (mais non attesté) au lieu de la découverte récente au Guernic en Marzan (Morbihan) d'une borne leugaire comportant une épigraphe dédiée à l'empereur Postume: *Imp (eratori) C (aesar) M. Cas/siano L (ati) niano / Postumo / P (io) F (elici) Aug (usto) / A Mi (?) L (eugae) xv. (AE, 1074)*, «À l'empereur César Marcus Cassianus Latinus Postumus, Pieux, Heureux, Auguste, à xv lieues de Mi (?)». J.-Y. Eveillard a proposé de restituer à la 5^e ligne: *A Mi (ciraco)* (ou *A Missiriaco*) *Leugae xv*, c'est-à-dire une distance de 15 lieues gauloises (?) de Missiriac, petite agglomération (coriosolite ?) desservie par cet itinéraire dont le tracé reste incertain (milliaire: voir Lecornec, 1998, p. 51-58; *AE*, 1999, 350-351) (un cas énigmatique pour une borne également distante de 15 lieues du chef-lieu des Vénètes, Vannes, et en l'absence, semble-t-il, de mentions d'agglomérations secondaires dans le corpus épigraphique des bornes en Gaule).



Fig. 2 – L'enclos fossoyé découvert en 2001 en prospection aérienne (cliché: P. Naas).

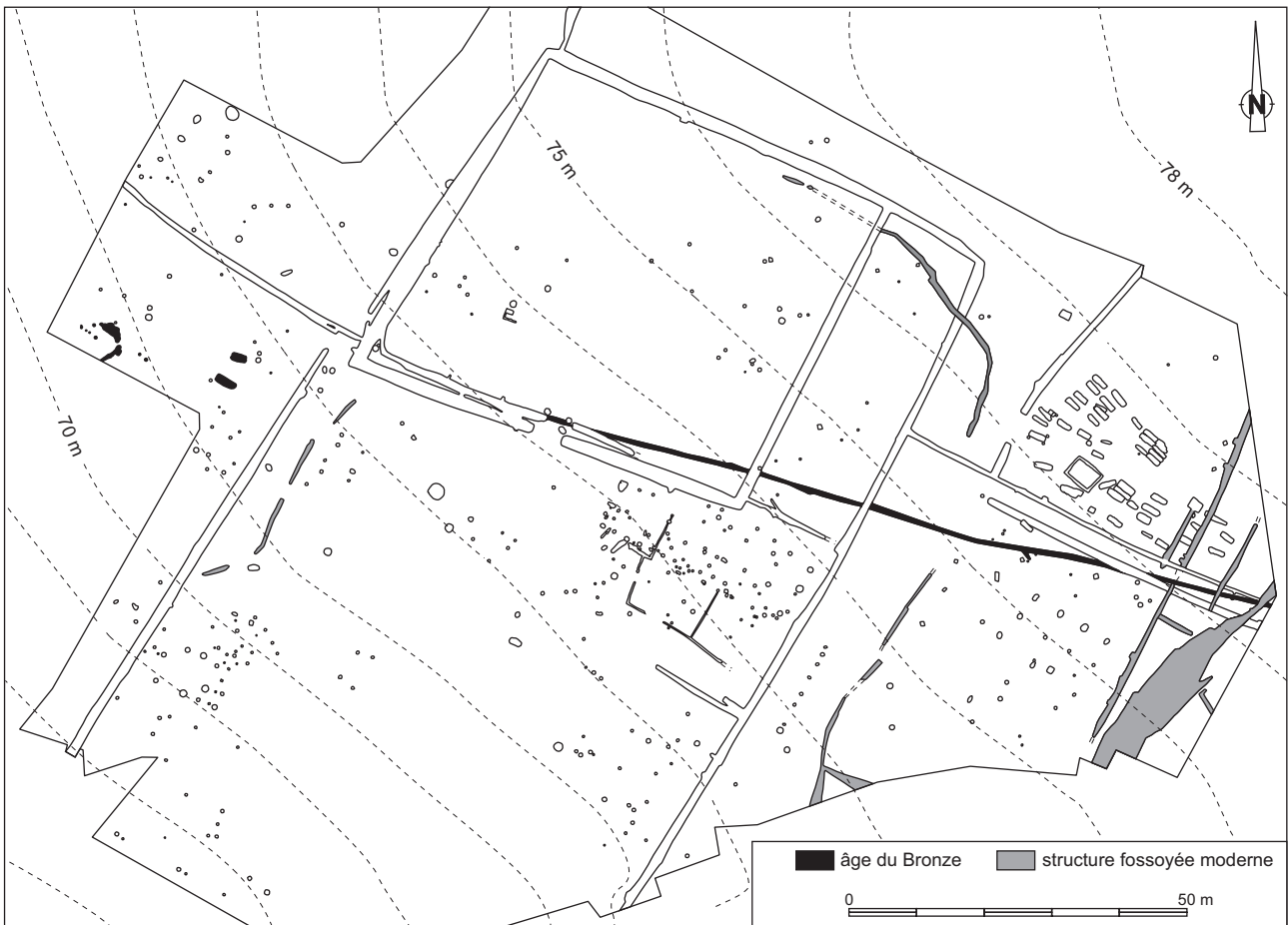


Fig. 3 – Plan général du site, toutes périodes confondues (DAO: S. Jean, Inrap).

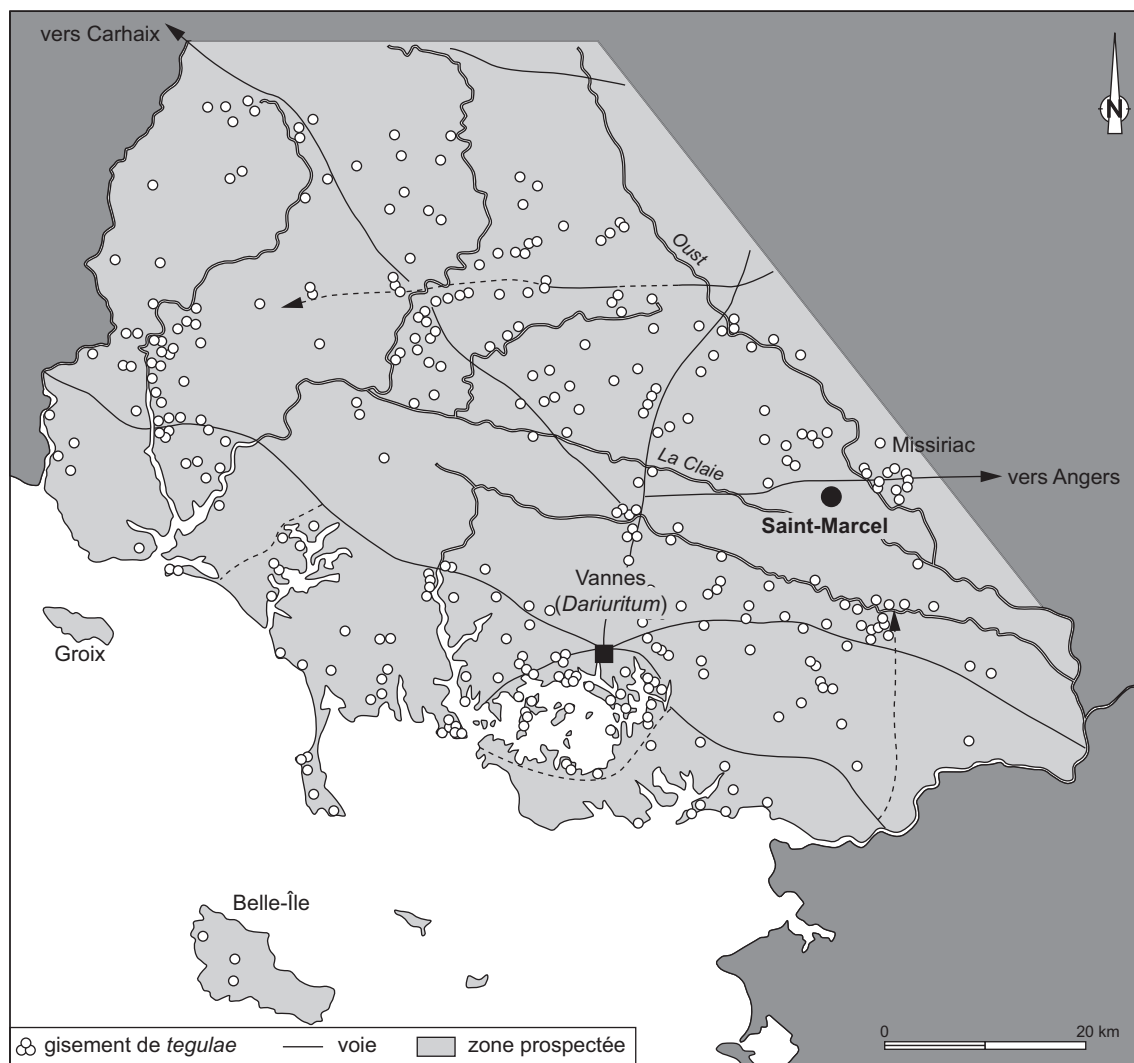


Fig. 4 – Bilan de la prospection archéologique autour de Saint-Marcel (fond de carte: P. Naas; DAO: S. Jean, Inrap).

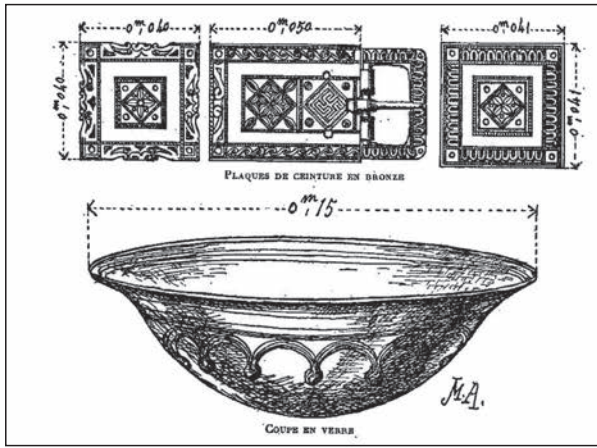
La densité des vestiges observés entre Missiriac et Caro, qui échappe au schéma de l'habitat dispersé classique, doit être replacée dans le contexte d'une probable agglomération secondaire, implantée sur la rive gauche de l'Oust, sans doute sans trame urbaine comme c'est souvent le cas en Armorique (Naas, 1999, p. 190 et 195). Son épicycle pourrait se situer à Bermagouët (Missiriac) où ont été identifiées, au sein d'un vaste réseau atypique de fossés parallèles évoquant des délimitations domaniales, deux *villae* distantes de 400 m ainsi qu'un trésor de 12088 antoniniens de la fin du III^e s. apr. J.-C. La concentration, parfois spectaculaire, de vestiges (enclos et ensembles complexes, extensions parcellaires, diverticules et chemins) sur près de 4 km, le long des terrasses alluviales de l'Oust entre Missiriac et Saint-Abraham, marquerait ainsi la polarisation et la densification de l'occupation aux abords de l'agglomération, selon un schéma polynucléaire classique (cf. *Sulim*, lieu noté sur la Table de Peutinger et aujourd'hui localisé à Bieuzy-Castennec, Morbihan)¹². De ce point de vue, bien que située sur la rive opposée, en territoire vénète, le site du Bourg à Saint-Marcel se trouve dans la zone d'attraction

12. Comme à *Sulim*/Bieuzy-Castennec, on peut noter l'importance du substrat gaulois, à en juger par la présence de nombreux habitats rattachables sur le plan typologique au second âge du Fer.

de l'agglomération coriosolite dont elle n'est distante que de 4 km. Il est difficile de penser que l'évolution du site n'est pas, au moins en partie, liée à celle de l'agglomération coriosolite voisine¹³.

Quant à la période de transition entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge, elle aussi est très mal connue. En fait, l'ensemble du territoire de la Bretagne actuelle a livré très peu d'occupations de cette période. Il s'agit essentiellement de sites funéraires (fig. 1), parmi lesquels le plus grand nombre a été fouillé anciennement; les résultats sont imprécis ou incertains, comme par exemple à Crozon (Finistère) en 1843 (Guigon, 1994, p. 43), ou à Corseul (Côtes-d'Armor), capitale de cité des Coriosolites (*ibid.*, p. 37). Dans ces deux cas, plusieurs dizaines de tombes ont été découvertes. Ailleurs, comme à Clohars-Carnoët (Finistère) en 1843 ou Douarnenez (Finistère) en 1884, une seule sépulture a été retrouvée; son mobilier, attribué à une femme, permet de la rattacher à l'Antiquité tardive (Galliou, 1974). Dans ce contexte, la découverte de la nécropole à Saint-Marcel est de première importance. La présence d'objets

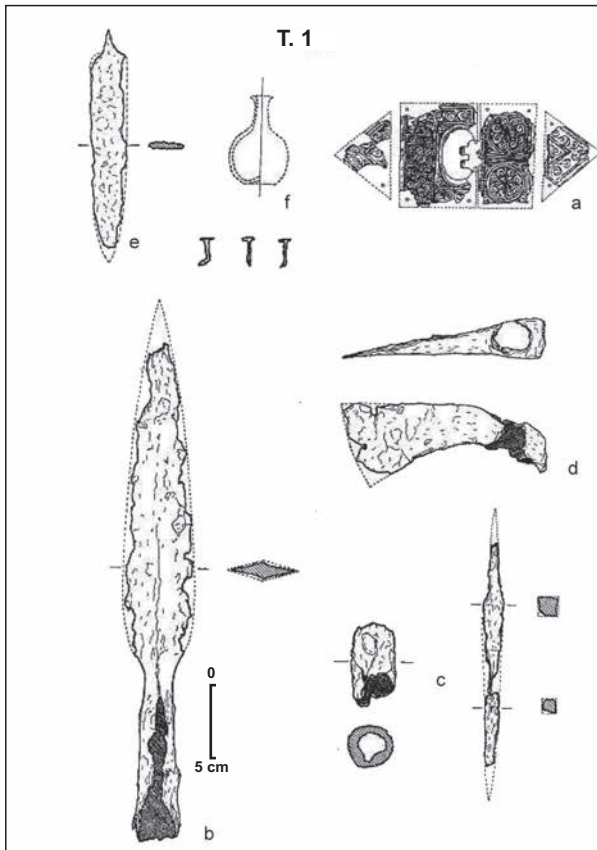
13. Une étude d'ensemble sur Missiriac est en cours dans le cadre d'un PCR sur les « agglomérations secondaires antiques dans le nord-ouest de la Gaule ».



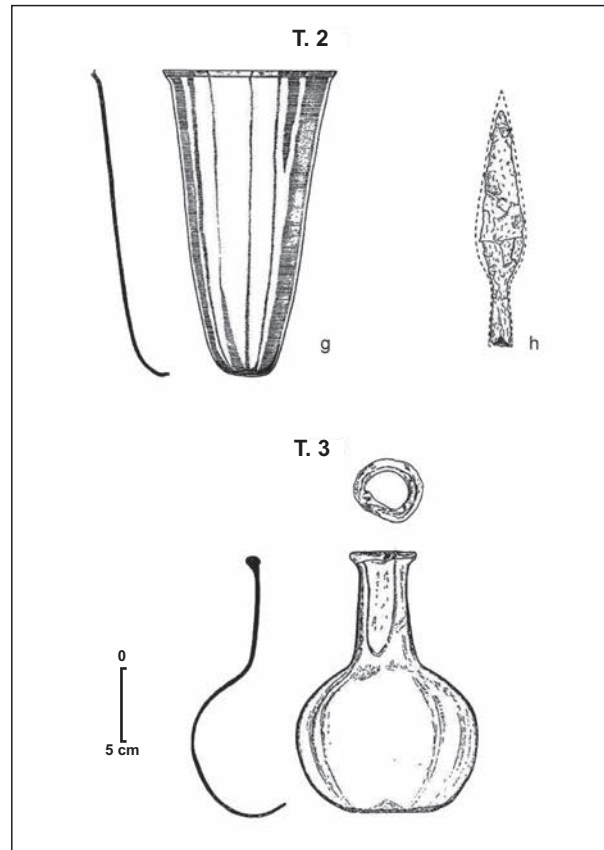
1



2



3



4

Fig. 5 – Les objets découverts dans les sépultures de Pont-de-Buis-lès-Quimerch, Finistère (1) et de Guer, Morbihan (2 à 4) (cliché: musée de Bretagne).

de type saxon/germanique dans certaines tombes accroît encore l'intérêt du site. Jusqu'en 2006, seules quelques sépultures à inhumation renfermant du mobilier de type germanique étaient connues; là aussi, il s'agit de découvertes fortuites et majoritairement anciennes, souvent considérées «isolées» en raison de l'ignorance du contexte environnant.

La découverte de Pont-de-Buis-lès-Quimerch (Finistère) correspond à une sépulture orientée, avec la tête à l'ouest; elle a été aménagée dans un ancien four à chaux (Abgrall, 1911). Une coupe en verre avait été déposée au niveau du pied gauche; un anneau en bronze, très altéré et impossible à prélever, entourait la cheville gauche. Une plaque-boucle était conservée au niveau

de la ceinture. La coupe en verre et la plaque en bronze (fig. 5, n° 1) présentent des points communs avec des objets mis au jour à Saint-Marcel.

Dans les dunes d'Étel (Morbihan) en 1942 (Galliou, 1989, p. 133), une sépulture a livré un couteau en fer et une boucle de ceinturon ornée de dessins géométriques qui «rappellent ceux des soldats de Rhénanie à la fin du IV^e siècle» (Pape, 1995, p. 78). Une céramique leur est associée¹⁴.

14. Aucun relevé n'a été fait au moment de la découverte. Aujourd'hui le mobilier est présenté dans le musée de Carnac.

À Pléhérel (commune de Fréhel, Côtes-d'Armor), trois hommes entre 20 et 30 ans et un adolescent ont été découverts dans la dune en 1973 ; installés la tête à l'ouest, ils se trouvaient dans une même sépulture sous une couverture de galets, eux-mêmes masqués par des terres et des débris provenant d'une *villa* abandonnée à la fin du III^e s., repérée à une centaine de mètres. La datation proposée pour cette inhumation collective se base sur une fibule penannulaire¹⁵ datée du IV^e s. apr. J.-C. ; elle est associée à un fragment de poterie commune, une monnaie de Gallien émise en 266 et posée entre les jambes d'un des individus ; des épingle en bronze sont attribuées à des linceuls. La couverture de galets a été interprétée comme le vestige d'un tertre funéraire tel qu'il en existe dans le monde anglo-saxon ou germanique (Bardel, 1977 ; Guigon, 1994, p. 39 ; Giot *et al.*, 2003, p. 49).

En 1968, à une trentaine de kilomètres au nord-est du site de Saint-Marcel, trois sépultures ont été repérées au lieu-dit l'Hérupée à Guer dans le Morbihan (Petit, 1970 et 1978). Le mobilier qu'elles contenaient a des caractéristiques communes avec celui des tombes de Pont-de-Buis-lès-Quimerch et d'Étel. Une seule inhumation (T. 1), dont les contours sont nets, est certifiée : dans une fosse en pleine terre, le défunt a été installé la tête au sud-ouest, où quelques dents sont conservées ; en raison de la nature du mobilier qui accompagne le défunt, l'auteur envisage un militaire inhumé vers la fin du IV^e s. (fig. 5, n^{os} 2 et 3). La sépulture 2, qui a révélé une pointe de javeline, est interprétée de la même manière mais sous toute réserve, en raison des limites et de l'orientation indéterminées de la fosse (fig. 5, n^o4).

À Saint-Marcel, l'étude d'une nécropole complète dont quelques tombes ont livré des objets de type germanique s'inscrit dans le cœur du débat, très sensible au demeurant, sur la nature des contacts existant entre les zones littorales allant de la mer du Nord à la côte Atlantique avec les peuples saxons ou anglo-saxons entre la fin du IV^e s. et le VI^e s. Cette problématique a largement été renouvelée depuis les années 1970, grâce à la découverte de nécropoles en Normandie, en Picardie et dans le Pas-de-Calais. Elle permet d'aborder sous un nouveau jour des découvertes plus anciennes (Soulat, 2009, p. 28-29). Ce vaste espace côtier appartient, en effet, au *Litus Saxonicum* « mis en place pour défendre les rivages britannique et gaulois de la Manche et de la mer du Nord contre les raids maritimes de pirates germaniques » (Seillier, 2006, p. 166), complété du *Tractus Armoricanus* qui s'étend de la Seine à la Gironde, et dans lequel s'inscrit le littoral breton actuel (Le Bohec, 2006, p. 154). Dans ce contexte très perturbé, la structure administrative romaine se maintient au moins jusqu'au V^e s., et Rome recrute, pour ses armées, un nombre croissant d'auxiliaires militaires issus de tribus barbares pour contrer ces multiples attaques. Pour la Bretagne actuelle, les historiens ont proposé des scénarios sans pouvoir avoir de certitude en raison de l'extrême rareté de la documentation écrite, de son imprécision et de la surinterprétation qui peut en découler (Giot *et al.*, 2003, p. 44 et 49). Au vu de ces données incertaines « pleines d'une pénombre irritante » (*ibid.*, p. 49), le site de Saint-Marcel alimente richement le débat.

Dans un premier temps, nous nous attacherons à la présentation exhaustive des caractéristiques de l'établissement rural créé à Saint-Marcel à partir du milieu du II^e s., puis nous analyserons toutes les composantes de la petite nécropole qui lui succède. Installée à proximité, elle s'insère dans un paysage bien structuré. Enfin, nous avons catalogué l'ensemble des sépultures mises au jour.

UN PAYSAGE ORGANISÉ AUTOUR D'UN ÉTABLISSEMENT AGRICOLE (II^e-III^e S. APR. J.-C.)

Le paysage se structure au cours du II^e s., les vestiges mobiliers ne permettant pas une datation plus haute. Il est aménagé à partir d'un enclos fossoyé installé en haut du versant bien exposé au sud-ouest (fig. 3 et 6) : un réseau de fossés et un chemin sont mis en place suivant les orientations des fossés de l'enclos. L'espace interne de l'enclos conserve peu de vestiges archéologiques ; l'essentiel des bâtiments, ainsi qu'un puits et des fosses, se trouvent immédiatement au sud de l'enclos. Cette répartition soulève une question sur le statut de cet établissement ; ce questionnement est renforcé par les fonctions supposées des constructions et par la nature des mobiliers mis au jour.

LA MISE EN PLACE D'UN ENCLOS FOSSOYÉ

L'enclos fossoyé représente un élément remarquable du paysage. De plan quadrangulaire, dessiné par des fossés orientés nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-ouest, il est installé en sommet de pente sur un versant exposé au sud-ouest. C'est vraiment à partir de sa mise en place que les environs immédiats sont organisés.

Un seul fossé est antérieur à la création de l'enclos (fig. 3). Très mal conservé, il est entièrement effacé par le travail de l'érosion vers l'ouest. De direction est-sud-est/ouest-nord-ouest, il n'a pas influencé la structuration du paysage. Son remplissage homogène ne permet pas de lui attribuer une fonction autre que celle de limite parcellaire. Sa période de fonctionnement est inconnue : les quatre tessons de céramique recueillis, issus d'un pot modelé, n'ont pu être datés précisément (période proto-historique ou gallo-romaine).

L'enclos possède deux états, le second correspondant à l'agrandissement du premier état vers l'est. La limite nord ne varie pas au cours de l'utilisation de l'enclos. En effet, le fossé qui la dessine matérialise un changement dans la composition du sous-sol : au-delà, les blocs de grès, de plus en plus nombreux dans le substrat, ne favorisent pas la mise en place de structures anthropiques. Cette limite a d'ailleurs été entretenue jusqu'à l'époque contemporaine ; un fossé moderne, visible sur le cadastre de 1824, reprend en grande partie le tracé du fossé antique. C'est aussi la géologie qui explique la faible profondeur des structures fossoyées de ce secteur (fig. 7).

15. Cette fibule a été identifiée comme appartenant au type Fowler C.



Fig. 6 – Vue aérienne du site à la fin du décapage (cliché: H. Paitier, Inrap).

LE PREMIER ÉTAT DE L'ENCLOS

Dans son premier état, l'enclos a un plan presque carré de 3068 m² de superficie (longueur: 59 m; largeur: 52 m). Une entrée est visible sur sa façade méridionale.

Étude des fossés

Du nord vers le sud, les fossés ont une profondeur croissante, accentuant ainsi le drainage assuré par la pente naturelle vers le sud-ouest¹⁶ et par la nature schisteuse du substrat (fig. 8 et 9). Les fossés méridionaux sont les plus profonds, avec une profondeur conservée maximale qui égale ou avoisine 1 m de part et d'autre de l'entrée. Ils sont aussi les plus larges: 2 m en moyenne. Les autres fossés ont une largeur comprise entre 1,60 m (façade sud-est) et 1,80 m (façade nord-ouest). L'eau de pluie s'écoulait du nord vers le sud, s'accumulant au niveau des fossés de l'entrée. Nous pouvons supposer que le trop-plein se déversait dans des rigoles de direction nord-sud qui démarraient au niveau des fossés délimitant l'accès à l'enclos; peu profondes, elles n'ont pas laissé de traces dans le substrat.

Les fossés ne présentent aucune trace d'aménagement (palissade). La dynamique de leur comblement est assez simple. Au fond de leur creusement, le niveau relativement épais de plaquettes de schiste atteste d'un fonctionnement ouvert, entraînant du coup une érosion des parois. Le profil en «S» de la paroi interne résulte des curages successifs opérés à partir de ce côté

16. Les fossés est et ouest ont, respectivement, une profondeur conservée minimale de 0,50 m et 0,76 m.

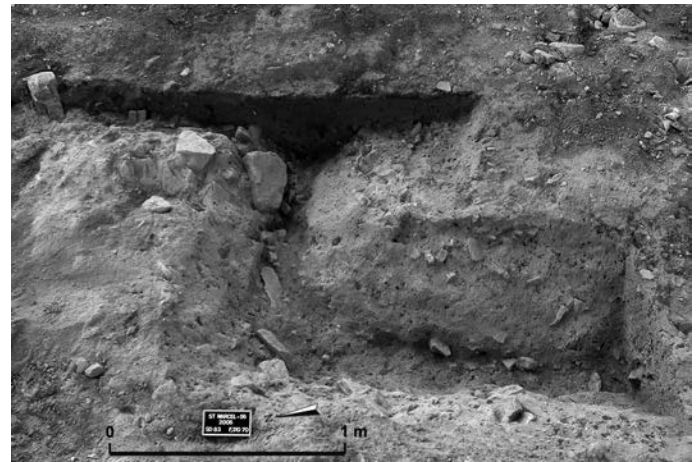


Fig. 7 – Vue du sondage à l'angle nord-est de l'enclos (sd. 83): la nature du substrat explique ici la faible importance des creusements (cliché: J.-M. Richard, Inrap).

pour les maintenir en état (fig. 10). Vers la fin de leur utilisation, les fossés n'ont été que partiellement nettoyés, leur creusement est alors plus large et moins profond (de 0,25 m à 0,30 m en moyenne), puis leur comblement final est rapide. L'étude de la nature et le pendage des sédiments du remplissage ne permettent pas de certifier l'existence de talus le long des fossés. Cependant, ce postulat a été retenu pour cette implantation en haut de pente et exposée au sud-ouest. Les talus se situeraient le long du bord interne des fossés, où les structures archéologiques sont absentes; au niveau de l'entrée de l'enclos, les poteaux du portail seraient installés contre les talus (voir *infra*, p. 176).

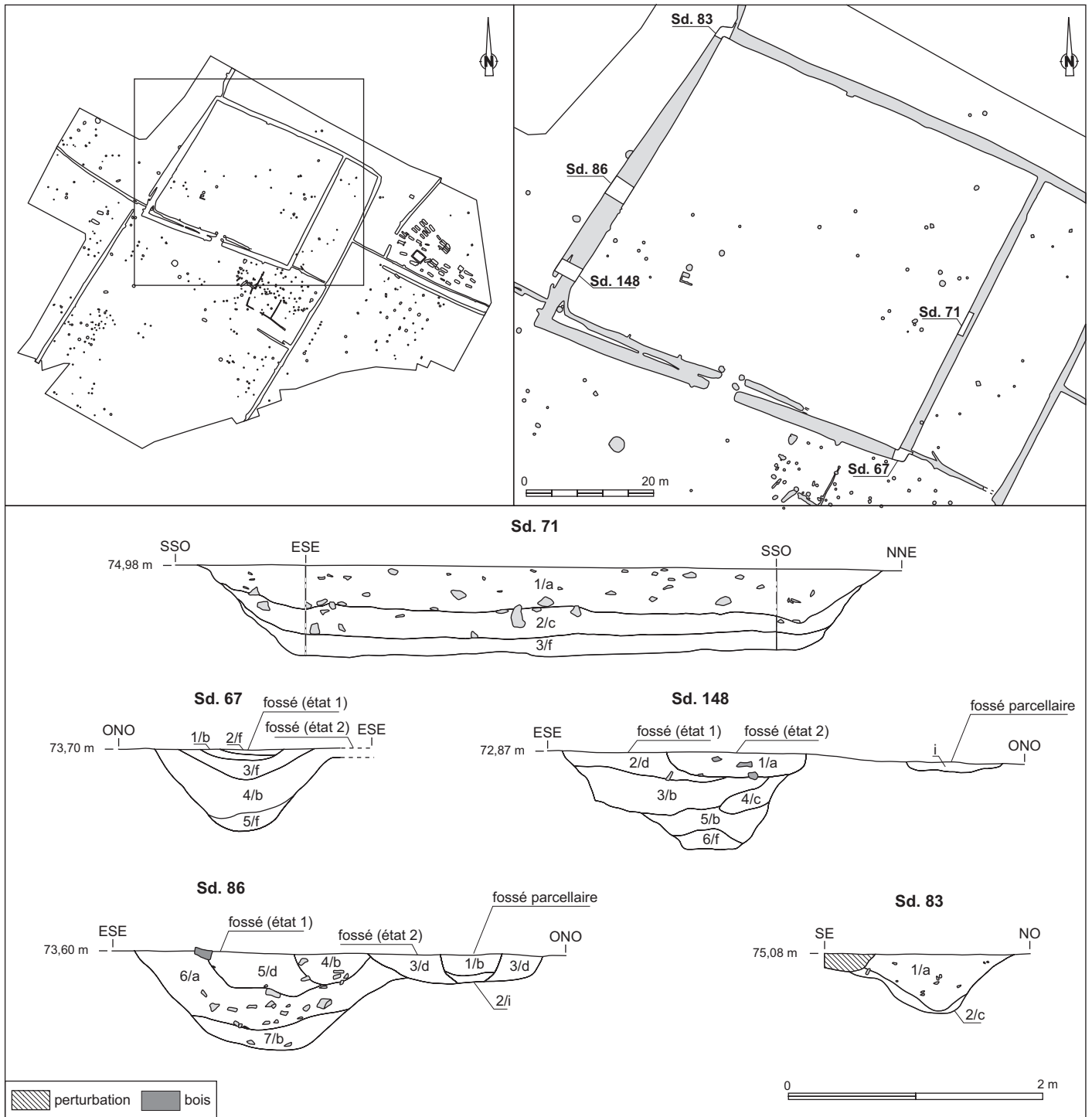


Fig. 8 – Coupes des fossés ouest et est de l'enclos dans son état 1: a, blocs de grès et limon; b, limon et plaquettes de schiste; c, limon et argile; d, limon; f, plaquettes de schiste; i, limon charbonneux (DAO: S. Jean, Inrap).

Le mobilier découvert dans les fossés

Le mobilier découvert dans le remplissage des fossés liés au premier état de l'enclos se compose, pour l'essentiel, de tessons de céramique, relativement fragmentés et en faible nombre.

Les différents sondages entrepris dans le fossé oriental n'ont permis de recueillir que 14 tessons de céramique commune claire, dont le bord d'une cruche apparentée aux formes à lèvres en amande Santrot 429/433, en usage durant le 1^{er} s. et (au moins) la première moitié du 2^e s. apr. J.-C.

Le fossé occidental a livré un mobilier à peine plus conséquent: 21 fragments, soit 9 individus (fig. 42). L'élément qui peut être daté le plus précisément est un tesson informe de sigillée grésée du centre de la Gaule, attribuable, par ses caractéristiques techniques, aux productions de la seconde moitié du 2^e s. et du début du 3^e s. Il est associé à trois vases en «*terra nigra* tardive» et à quelques tessons de céramique commune claire et commune sombre.

Au sud, dans le fossé qui limite l'entrée côté oriental, seuls deux sondages ont livré quelques indices céramiques

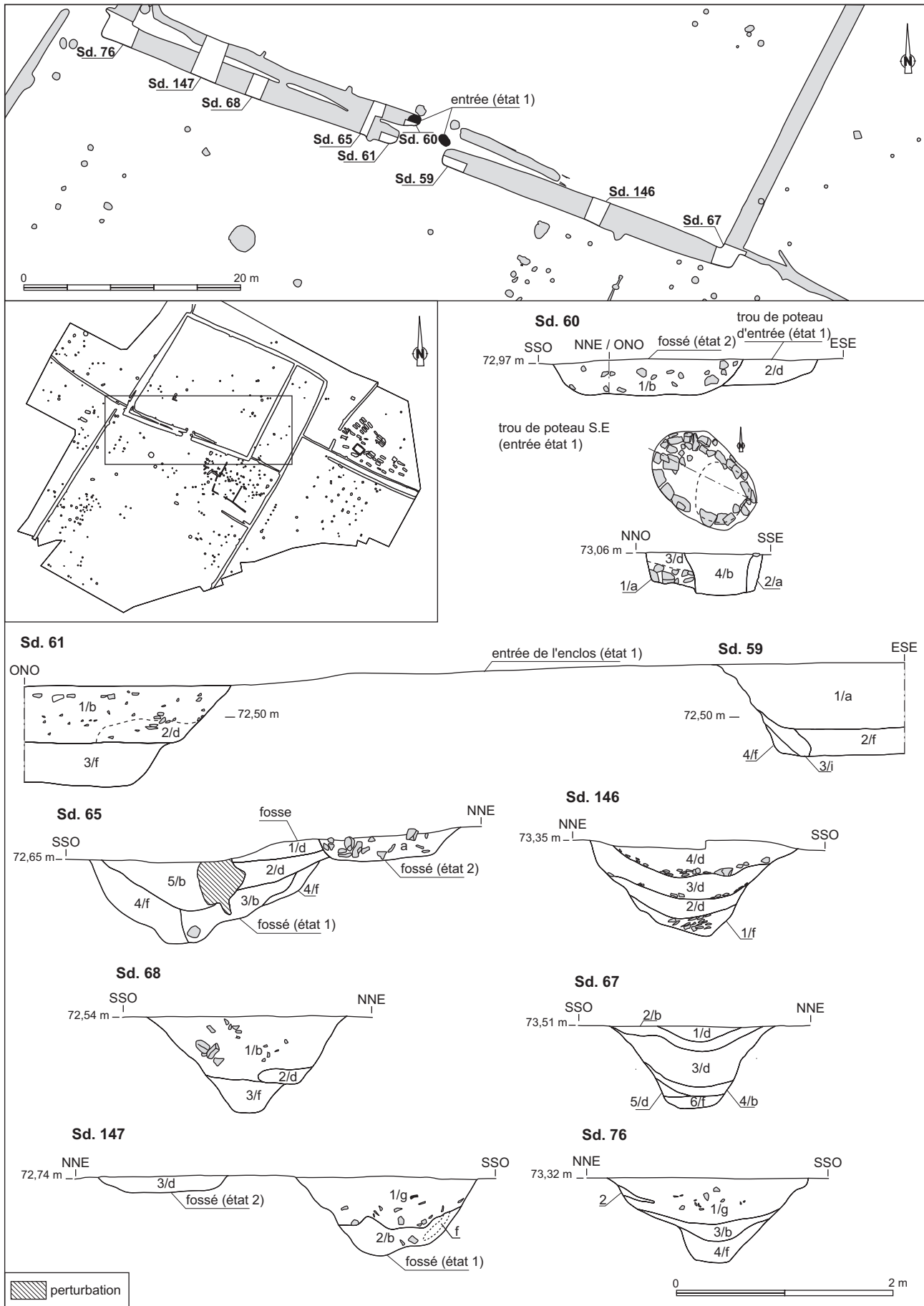


Fig. 9 – Coupes des fossés méridionaux de l'enclos dans son état 1: a, blocs de grès et limon; b, limon et plaquettes de schiste; d, limon; f, plaquettes de schiste; g, limon, blocs de grès, tessons de céramique, fragments de tuiles et de briques, nombreux charbons de bois; i, limon charbonneux (DAO: S. Jean, Inrap).

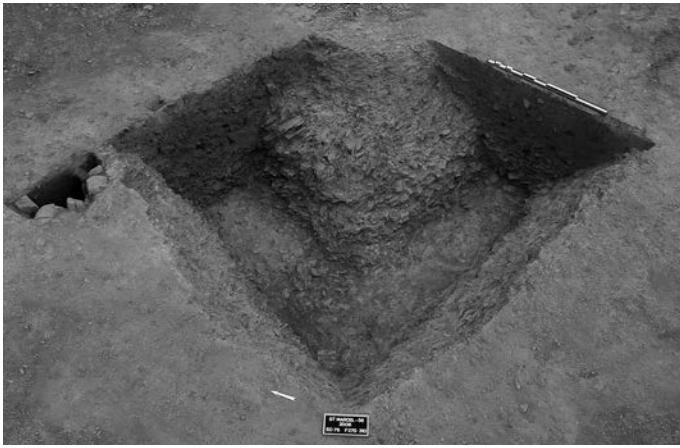


Fig. 10 – Vue du sondage réalisé au niveau de l'angle sud-ouest de l'enclos dans son état 1 (sd. 76) : l'irrégularité du creusement côté interne est probablement liée aux multiples curages d'entretien (cliché: X. Hénaff, Inrap).

(8 tessons). Dans le sondage 59 (US 1) ont été recueillis les individus les plus parlants, qui rappellent ce que l'on trouve dans des structures mieux documentées de cet établissement gallo-romain, datées des II^e-III^e s. (fig. 38) : une coupe carénée en «*terra nigra tardive*», un grand conteneur en céramique commune sombre et le bord d'une petite amphore.

Enfin, dans le fossé à l'ouest de l'entrée, 38 tessons ont été prélevés dans différents sondages. Ils correspondent également à des productions contemporaines de ce qui a été observé par ailleurs (fig. 38) : un fragment de coupe en «*terra nigra tardive*», une coupe à collerette à engobe rouge orangé, deux cruches en céramique commune claire, ainsi qu'un petit ensemble de pots en céramique commune sombre.

L'entrée de l'enclos dans son état 1

Situé au milieu de la façade sud de l'enclos, l'accès à l'enclos est matérialisé par deux trous de poteau (fig. 9). Éloignés de 2,50 m, ils sont peut-être installés à l'extrémité des talus internes qui longent les fossés.

Dans le cas de la structure est, l'emplacement du poteau est visible en plan et en coupe grâce aux blocs de calage en place. Le poteau n'a donc pas été arraché, et le bois a pourri sur place. Installé dans un avant-trou de grande taille, il a une section ovale de dimensions plutôt importantes¹⁷.

À l'ouest, l'avant-trou est fortement perturbé par le creusement d'un fossé lié à l'état 2 de l'enclos (sondage 60). Ses dimensions exactes sont donc inconnues, cependant sa profondeur conservée est inférieure à la structure précédente¹⁸. L'absence de pierres de calage empêche l'estimation de la taille du poteau.

La disposition de ces trous de poteau indique qu'ils ont eu une utilisation contemporaine. Servant au fonctionnement d'un portail, ils ont alors des caractéristiques différentes. Leur remplissage n'a livré aucun élément de datation.

17. Avant-trou: longueur: 1,06 m; largeur: 0,70 m; profondeur conservée: 0,37 m. Section du poteau: longueur: 0,50 m; largeur: 0,40 m.

18. L'avant-trou est seulement préservé sur sa longueur (0,84 m) et sa profondeur (0,24 m).

LE DEUXIÈME ÉTAT DE L'ENCLOS

Le deuxième état de l'enclos correspond à un agrandissement vers l'est du premier état. Il occupe une superficie de 3 750 m² (longueur: 75 m; largeur moyenne: 50 m). Sa largeur est irrégulière, allant de 52 m à 45 m de l'ouest vers l'est.

Étude des fossés

Au cours des états 1 et 2, la limite nord de l'enclos ne varie pas, probablement en raison de la nature très contraignante du sous-sol (voir *supra*, p. 173) (fig. 11). Cette dernière est aussi la cause principale du profil irrégulier et de la profondeur moyenne de ce fossé large de 1,50 m¹⁹. Au moment de la mise en place de l'état 2, le fossé est prolongé vers l'est. Les remplissages semblables de l'extension avec le tronçon lié au premier état de l'enclos prouvent leur fonctionnement contemporain (sondage 80). L'agrandissement a pour conséquence l'abandon du fossé oriental de l'enclos dans son état 1 (sondage 25).

Le fossé oriental de l'état 2 de l'enclos s'interrompt au niveau de l'angle sud-est du premier état de l'enclos (fig. 12). Son creusement est nettement moins important que celui des fossés de l'état 1, surtout pour le tronçon situé au milieu de son tracé²⁰.

Pour ces deux fossés matérialisant les côtés nord et est de l'état 2 de l'enclos, seuls 2 fragments de tuiles (sondages 141 et 32) et 9 tessons de céramique commune sombre ont été recueillis. Parmi ces derniers, ont été identifiés un grand conteneur à lèvre massive (sondage 32) et le fond d'un vase de petite taille (sondage 143) (fig. 37), en adéquation avec les données du mobilier des autres contextes de ce site. Dans les sondages 141 et 143, ils sont associés à un rejet cendré de foyer participant à la dernière étape du comblement du fossé.

La façade sud de l'enclos possède également un passage, installé au même endroit que celui du premier état (fig. 12 et 14). Le fossé qui délimite cet accès à l'est a un creusement peu important. Là où il est le plus profond, au niveau de son démarrage, il n'est large que de 1 m pour une profondeur conservée de 0,30 m (sondage 69). Sa conservation, très médiocre, ne permet de le suivre que sur de petits tronçons²¹. Quant à son remplissage, il n'a révélé aucun élément de datation, en dehors de 3 fragments de tuiles (sondage 69). À l'ouest de l'accès, le fossé est un peu mieux conservé (fig. 9)²². Son tracé, parallèle au premier fossé de l'enclos, entame le trou de poteau participant à la première entrée (sondage 60), fournissant ainsi un indice de chronologie relative. Dans son remplissage, les indices mobiliers, exclusivement céramiques, sont, une fois de plus, rares et peu utilisables en

19. Profondeur conservée: 0,45 m en moyenne (voir sondage 86, fig. 8).

20. Largeur variable: de 1,15 m à 1,25 m; profondeur conservée de 0,32 m à 0,38 m. Tronçon au milieu de son tracé: largeur moyenne: 1 m; profondeur conservée: 0,17 m.

21. Il disparaît au niveau de l'intersection avec le fossé qui délimite le premier état de l'enclos. Repéré à cet endroit dans une tranchée de diagnostic, le deuxième décapage lié à la fouille lui a été fatal.

22. Il a une largeur moyenne de 1,20 m pour une profondeur conservée qui diminue de l'est vers l'ouest, passant de 0,32 m (sondage 60) à 0,14 m (sondage 147).

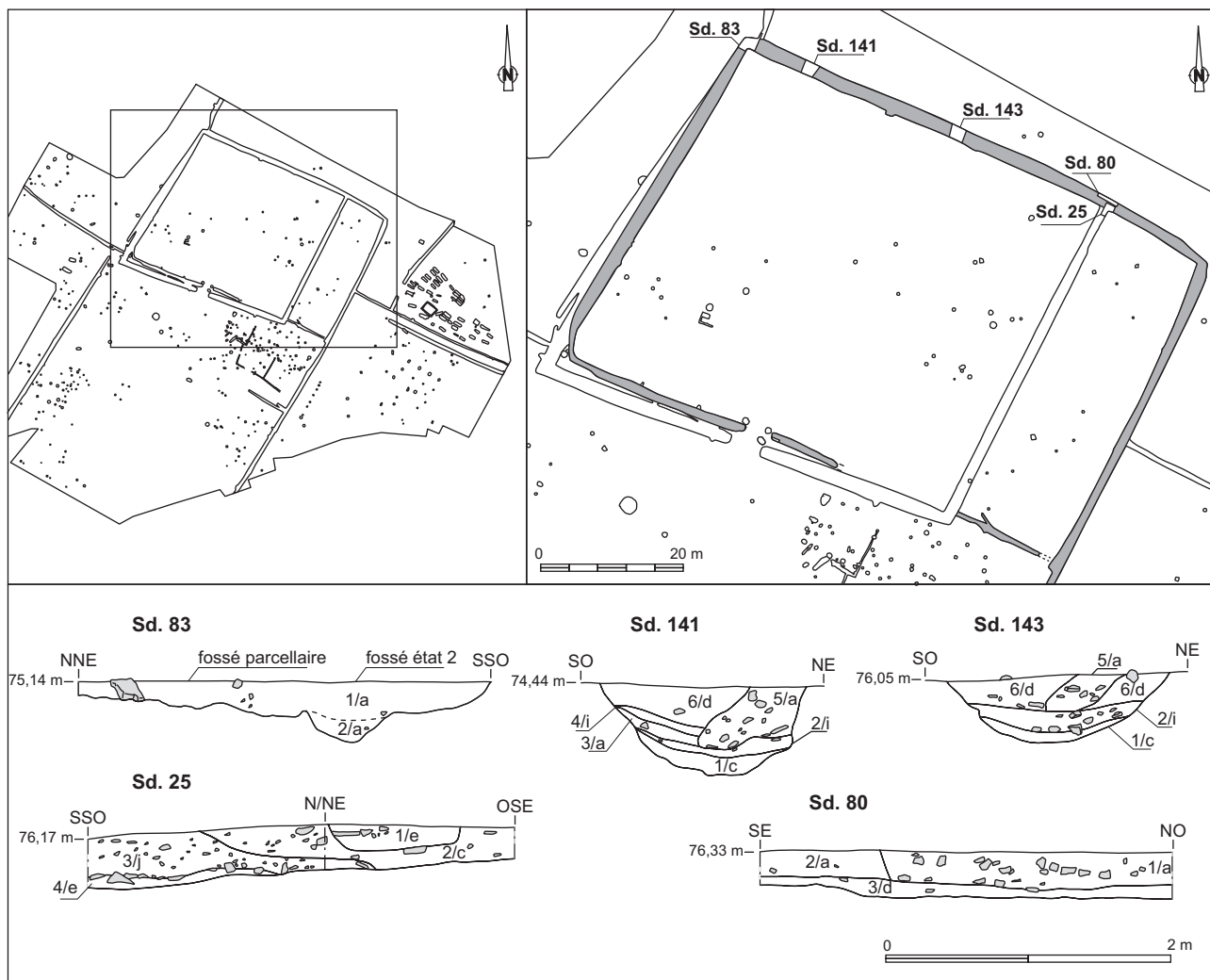


Fig. 11 – Coupes du fossé septentrional de l'enclos, état 2: a, blocs de grès et limon; c, limon et argile; d, limon; e, sédiment argileux, quelques cailloux; i, limon charbonneux; j, limon et argile mêlés, nombreux charbons de bois (DAO: S. Jean, Inrap).

matière de chronologie (6 tessons de céramique commune claire et commune sombre).

Quant au fossé dessinant la façade occidentale de l'enclos (fig. 8), il est d'abord installé dans le comblement sommital de son homologue lié au premier état jusqu'au niveau du sondage 86 au moins²³. Puis ces deux creusements se confondent totalement, toujours en raison de la nature particulièrement ingrate du substrat à cet endroit. Le comblement du fossé ouest de l'enclos dans son dernier état diffère peu de celui des autres fossés contemporains de l'enclos. Cependant, des rejets cendreux sont parfois notés (fig. 13).

Les occupants du lieu se sont adaptés aux contraintes du sol naturel, conservant les fossés initiaux au nord et en partie à l'ouest. Au sud et partiellement à l'ouest, ils ont installé les fossés dans le comblement supérieur des fossés de l'état 1, ou à l'emplacement de leurs talus alors détruits. En revanche, vers l'est, ils ont créé de nouveaux fossés pour agrandir l'enclos. Ces différents éléments montrent que des points de repère étaient encore visibles pour mettre en place le second état

de l'enclos, dont les fossés ont des creusements nettement moins importants que ceux de l'état précédent.

L'entrée de l'enclos dans son état 2

L'aménagement de l'entrée ressemble à ce qui a été observé pour celle du premier état, avec deux trous de poteau distants de 2,50 m (fig. 12 et 14).

Le poteau ouest, de section rectangulaire (0,35 m x 0,30 m; profondeur conservée: 0,26 m), est visible dans son avant-trou grâce aux blocs de calage en place, parmi lesquels sont notés deux fragments récupérés de meule à grains en grès roussard.

Côté est, le poteau, de section circulaire comme l'indique la disposition des pierres de calage en place, est plus grand et plus profond (0,40 m de diamètre; 0,50 m de profondeur conservée). Contrairement aux autres cas, les traces de rubéfaction observées sur une partie des parois et du fond de l'avant-trou, ainsi que la présence de niveaux de charbons de bois, indiquent la combustion du poteau. La datation radiocarbone²⁴,

23. Son creusement est moins important: largeur moyenne: 1,20 m; profondeur conservée moyenne: 0,20 m.

24. 1780 ± 15 BP, soit après calibrations, 2 S à 95 %: 224-259 cal. AD; 298-321 cal. AD; et 1 S à 68 %: 235-255 cal. AD; 307-311 cal. AD (Centrum voor IsotopenOnderzoek, échantillon GrN-31817).

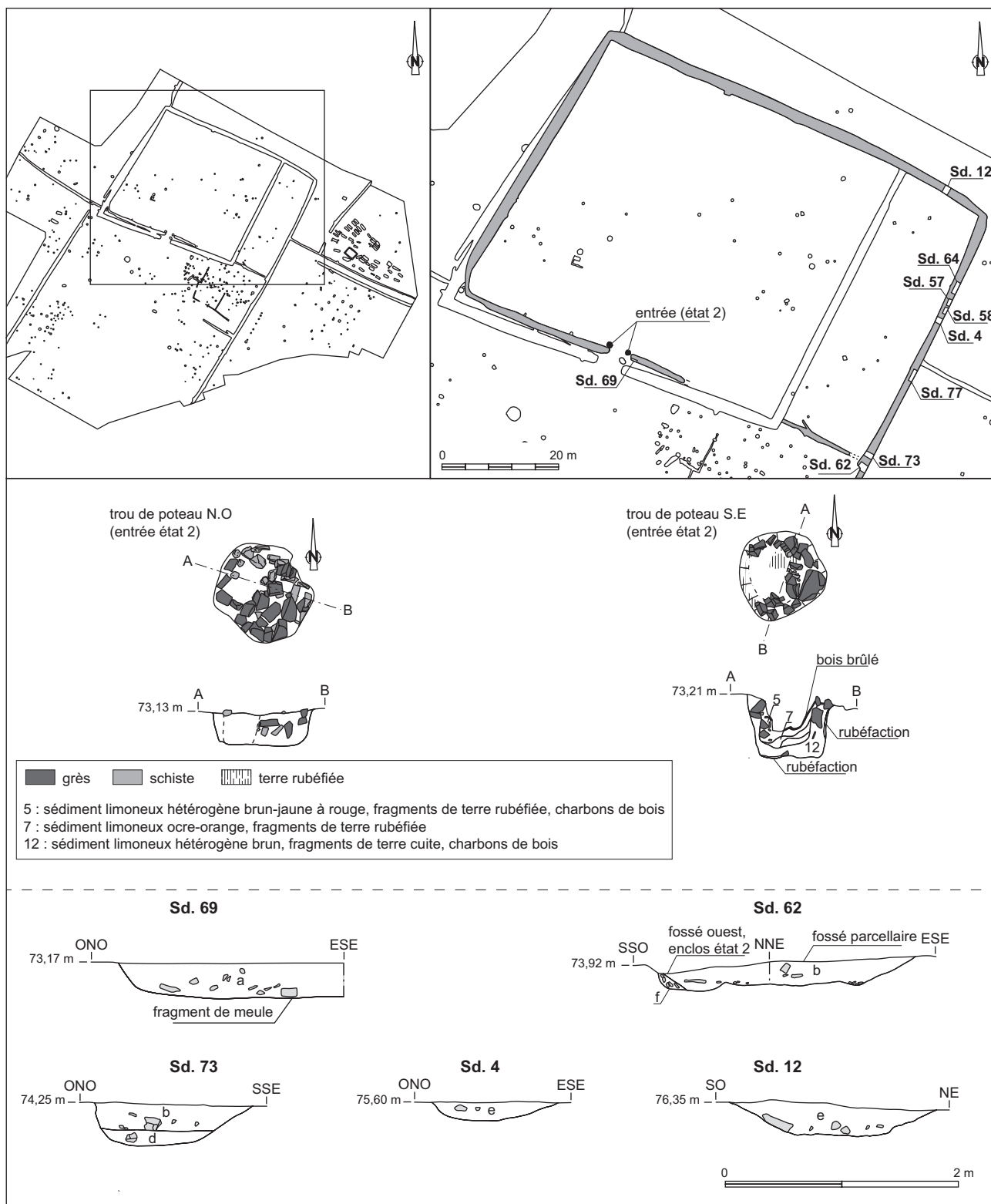


Fig. 12 – Coupes du fossé oriental et des trous de poteau de l'entrée de l'enclos, état 2 : a, blocs de grès et limon ; b, limon et plaquettes de schiste ; d, limon ; e, sédiment argileux, quelques cailloux ; f, plaquettes de schiste (DAO : S. Jean, Inrap).

réalisée sur des charbons de bois prélevés dans l'US 3, rattache cette structure au III^e s. apr. J.-C., plutôt au cours de la seconde moitié de ce siècle, voire au tout début du suivant.

Les différences observées dans la mise en place de ces structures rappellent celles des poteaux liés à l'entrée du

premier état de l'enclos. L'accès est donc clos par un portail. Il faut préciser que la disposition de ces quatre trous de poteau et la chronologie relative ne permettent pas d'envisager une participation commune à l'édification d'une structure bâtie, comme celle d'un porche.



Fig. 13 – Des rejets cendreux apparaissent dans le remplissage d'une section du fossé nord-ouest de l'enclos (sondage 150); ils ont été déposés au cours de l'utilisation de l'enclos dans son dernier état; à noter à nouveau la nature très particulière du substrat dans cette partie du site (cliché: F. Le Boulanger, Inrap).

DES FOSSÉS CONTEMPORAINS DE L'UTILISATION DE L'ENCLOS

Une dizaine de fossés sont contemporains de l'utilisation de l'enclos. Ils sont creusés dans le prolongement des fossés des deux états de l'enclos, ou ils en adoptent les mêmes orientations. Leurs creusements ne dépassent jamais 1,20 m de largeur et 0,50 m de profondeur conservée. Les caractéristiques de leur remplissage ne livrent aucun indice d'aménagements particuliers. Ce sont des fossés ouverts, qui ont pu être accompagnés d'un talus.

CINQ FOSSÉS DE DIRECTION NORD-EST/SUD-OUEST

Le premier fossé se raccorde directement à l'angle nord-ouest de l'enclos. Son fonctionnement est contemporain de celui du fossé qui limite l'enclos au nord-ouest. Leurs remplissages semblables indiquent un abandon simultané (sondage 83, fig. 11).

Immédiatement au sud-ouest de l'enclos, deux fossés au tracé parallèle délimitent l'espace et encadrent un espace bâti.

Le premier démarre presque au niveau de l'angle sud-ouest de l'enclos (fig. 15). Son comblement naturel change à proximité d'une zone construite (voir *infra*, p. 193). Ici, du sondage 110 au sondage 113 inclus, de nombreux tessons de céramique, quelques fragments de verre, d'objets en fer, de tuiles, ont été jetés dans le fossé. Des rejets de foyer y sont associés.

Parmi les 50 individus céramiques dénombrés (306 fragments), les productions régionales dominent largement, le mobilier d'importation se résumant à 2 tessons de sigillée. Ce petit corpus est tout à fait caractéristique des récipients en usage en contexte domestique entre le milieu du II^e s. au moins et le III^e s. apr. J.-C. (fig. 39 à 41).

Les 18 tessons de verre récoltés sont attribuables à 5 individus au plus. Leur état fragmentaire ne permet pas d'identifier les

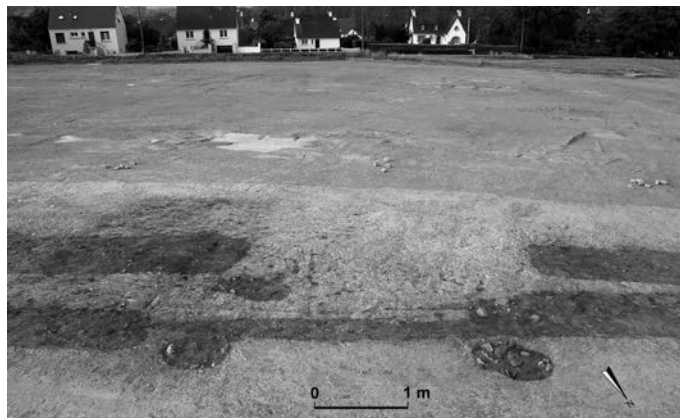


Fig. 14 – L'entrée de l'enclos dans tous ses états, vue de l'intérieur; le fossé qui traverse le passage est antérieur à l'occupation de l'enclos (cliché: V. Chaigne, Inrap).

formes d'origine; cependant leurs caractéristiques techniques autorisent une attribution au Haut-Empire.

Le mobilier en fer comprend notamment les restes d'un couteau, un fragment de lame (?), ainsi qu'une patte-fiche (fig. 15). Mentionnons encore des fragments de tiges en fer, dont certaines doivent correspondre à des portions de clous.

À l'est de ce fossé, est installé le deuxième fossé qui débute au niveau de l'angle sud-est de l'enclos (fig. 16). En fait, le fossé oriental de l'état 2 de l'enclos a vraisemblablement été creusé dans le prolongement de ce dernier, puis ils ont eu un fonctionnement contemporain (sondage 62, fig. 12). Le fossé qui nous intéresse ici, s'élargit et s'approfondit doucement du nord vers le sud. Tout comme le fossé précédent, son remplissage contient de la céramique mêlée à des rejets de foyer, à proximité d'une concentration de trous de poteau (au niveau des sondages 135 et 136). Outre des fragments de tuiles, il a livré quelques tessons de céramique ainsi qu'un fragment de verre, dont l'étude confirme les informations extraites du mobilier recueilli dans le comblement du fossé présenté précédemment (fig. 37).

Enfin, à l'est de l'enclos, deux fossés disposés en vis-à-vis, délimitant ainsi un passage de 5 m environ, participent à la clôture d'une parcelle (fig. 17). Ils n'ont livré aucun indice de datation, et il est ardu de déterminer à quel moment de la vie du site ils ont été mis en place. Ils ont un fonctionnement simultané avec le fossé servant de limite méridionale à cette parcelle (sondage 24), fossé qui sert également à encadrer un probable chemin.

LES FOSSÉS DE DIRECTION NORD-OUEST/SUD-EST

Au nombre de cinq, ils complètent la structuration du paysage (fig. 18).

Dans l'axe de la limite méridionale de l'enclos, à partir de l'extérieur de l'angle sud-ouest, ont été creusés deux fossés successifs dont les tracés se superposent (sondage 120). Le plus ancien débute à 3,50 m du fossé d'enclos (état 1), dont il est probablement contemporain. Son successeur, dont l'amorce entame le sommet du comblement de ce même fossé d'enclos, a pu être installé au moment de l'utilisation du dernier état. Leur

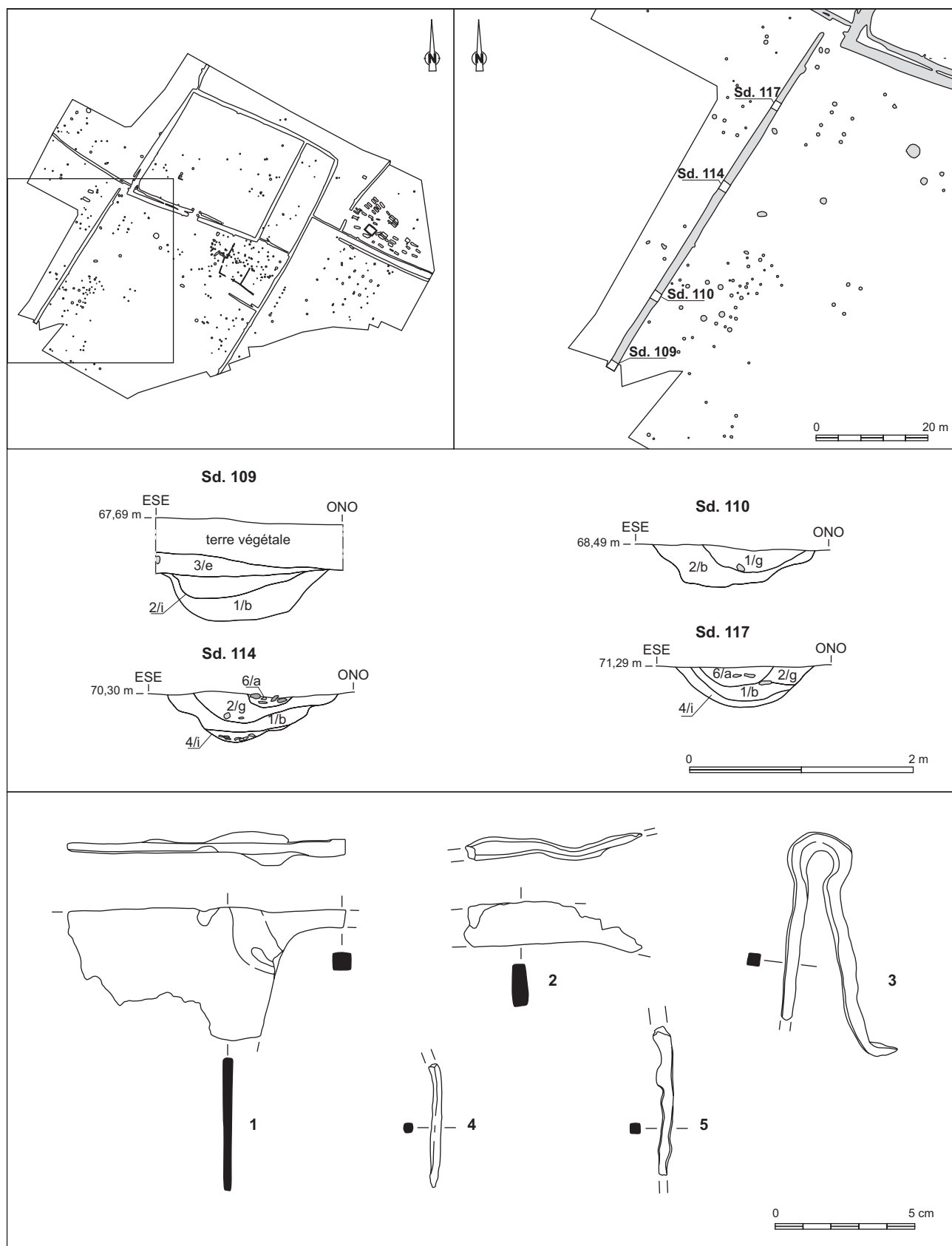


Fig. 15 – Au sud-ouest de l’enclos, un fossé de direction nord-est/sud-ouest participant à l’aménagement du paysage. Mobilier métallique mis au jour dans son remplissage : a, blocs de grès et limon ; b, limon et plaquettes de schiste ; e, sédiment argileux, quelques cailloux ; g, limon, blocs de grès, tessons de céramique, fragments de tuiles et de briques, nombreux charbons de bois ; i, limon charbonneux (DAO : S. Jean, Inrap).



Fig. 16 – Au sud-est de l'enclos, un fossé de direction nord-est/sud-ouest participant à l'aménagement du paysage : a, blocs de grès et limon ; b, limon et plaquettes de schiste ; d, limon ; g, limon, blocs de grès, tessons de céramique, fragments de tuiles et de briques, nombreux charbons de bois (DAO : S. Jean, Inrap).

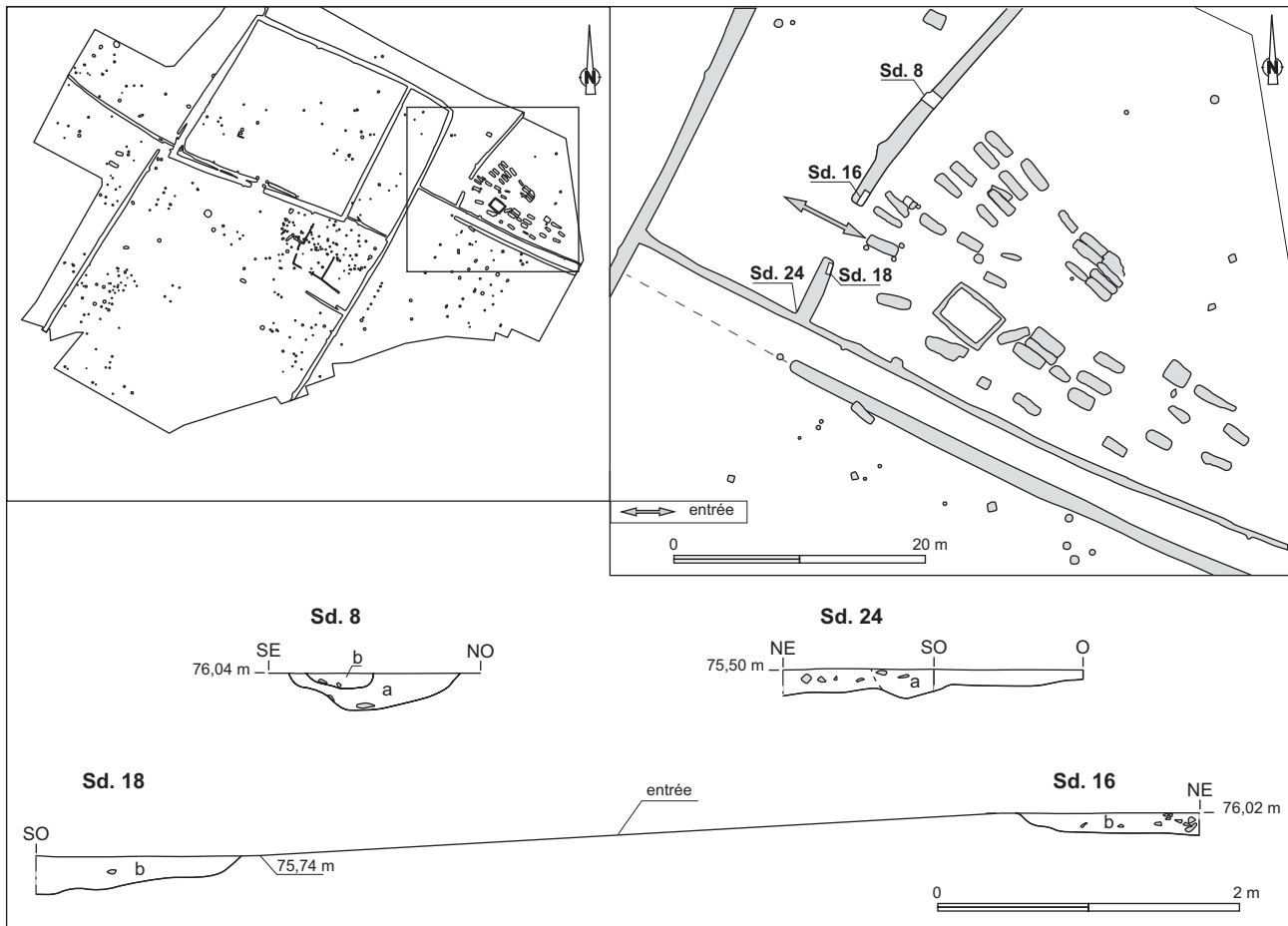


Fig. 17 – Deux fossés de direction nord-est/sud-ouest participant à une parcelle : a, blocs de grès et limon ; b, limon et plaquettes de schiste (DAO : S. Jean, Inrap).

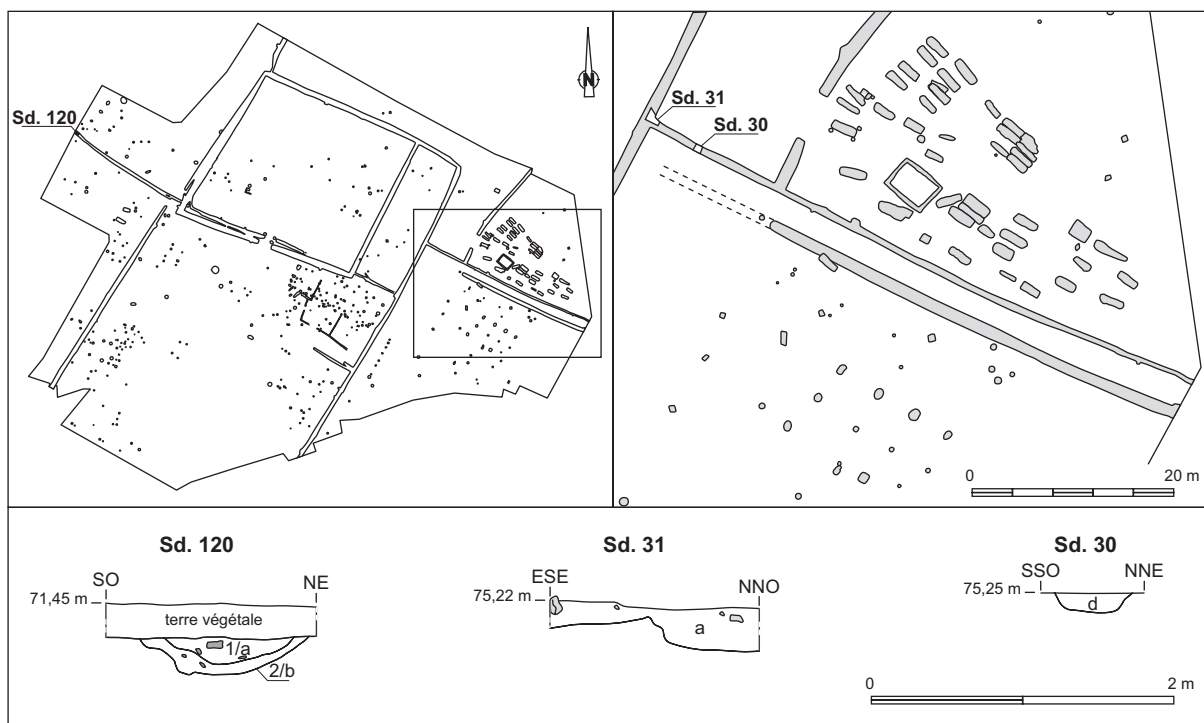


Fig. 18 – Les fossés parcelaires de direction nord-ouest/sud-est : a, blocs de grès et limon ; b, limon et plaquettes de schiste ; d, limon (DAO : S. Jean, Inrap).

creusement et leur remplissage, très ressemblants, confirment leur rôle de simple limite parcellaire.

Au sud de l'enclos, un fossé très mal conservé sépare les deux espaces occupés par des constructions et des aménagements contemporains de l'enclos (fig. 16). Il rejoint le fossé de direction nord-est/sud-ouest qui sert de limite orientale à ce secteur occupé.

À l'est de l'enclos, deux fossés parallèles distants de 2,50 m ont pu avoir un fonctionnement simultané et servir à encadrer un chemin (fig. 18). Leur remplissage n'a livré aucun élément de datation. L'état de conservation de leurs creusements est très médiocre, avec un arasement croissant vers le nord-ouest. Le fossé nord, le plus préservé, démarre au niveau du fossé qui limite l'enclos dans son dernier état (sondage 31). Ils ont probablement eu une utilisation contemporaine. L'accès à l'enclos a pu se faire grâce à un aménagement en bois (petite passerelle). À cet endroit, le fossé de l'enclos dans son état 2 est en effet le moins large et le moins profond (voir *supra*, p. 177 et fig. 12). Ce chemin peut aussi être déjà en place quand le premier état de l'enclos est utilisé ; il permet ainsi de rejoindre, par le nord-est, le secteur bâti à l'extérieur de l'enclos.

LES STRUCTURES ASSOCIÉES AU FONCTIONNEMENT DE L'ENCLOS

C'est essentiellement immédiatement au sud de l'enclos, qu'ont été repérés un puits, des fosses et des constructions. Ces structures se répartissent en deux concentrations, de part et d'autre d'un espace vide qui mène à l'entrée de l'enclos ; elles sont aussi limitées à l'ouest et à l'est par des fossés. L'espace interne de l'enclos a, quant à lui, conservé peu de vestiges.

À L'INTÉRIEUR DE L'ENCLOS

Situés dans le quart sud-ouest de l'enclos, les seuls vestiges liés à du bâti repérés dans l'enclos sont très partiellement conservés (ensemble 1). Ils correspondent à deux sections perpendiculaires de tranchées de sablière enterrée, très arasées et disposées suivant les orientations des fossés de l'enclos²⁵ (fig. 19). Elles sont complétées de deux trous de poteau. Le premier, Tp. 1, se trouve à l'angle de ces deux tranchées, et le second, Tp. 2, est dans la tranchée nord-ouest/sud-est. De plan ovale, leurs creusements ont des dimensions proches²⁶. Il est difficile d'en dire plus sur cet aménagement, si ce n'est que ce mode de construction en bois, également présent à l'extérieur de l'enclos, immédiatement au sud-est, est connu pour l'époque gallo-romaine. « Qu'elles soient posées à plat ou enterrées, ce sont des pièces de bois placées horizontalement qui soutiennent l'élévation sans autre support que le terrain sur lequel elles sont placées. Elles peuvent être associées à des poteaux [...] dans un même bâtiment. » (Halbout, Le Maho dir., 1984, p. 17).

Immédiatement au nord-ouest de cet aménagement est conservée l'ultime trace d'un foyer, simple cercle de plaquettes de schiste de 0,70 m de diamètre, rougi par le feu.

Les rares éléments de datation proviennent du remplissage de la petite fosse qui prend appui sur le bord oriental de la tranchée nord-est/sud-ouest. Pour marquer et stabiliser la séparation avec la sablière, un niveau d'argile compacte (US 3) a été

25. La section nord-ouest/sud-est a une longueur conservée de 2 m, et sa perpendiculaire de 1,60 m ; leur largeur est de 0,18 m. Quant à leur profondeur conservée, elle est au maximum de 0,10 m.

26. Tp. 1 : 0,42 m x 0,30 m ; profondeur conservée : 0,20 m ; Tp. 2 : 0,46 m x 0,24 m ; profondeur conservée : 0,16 m.

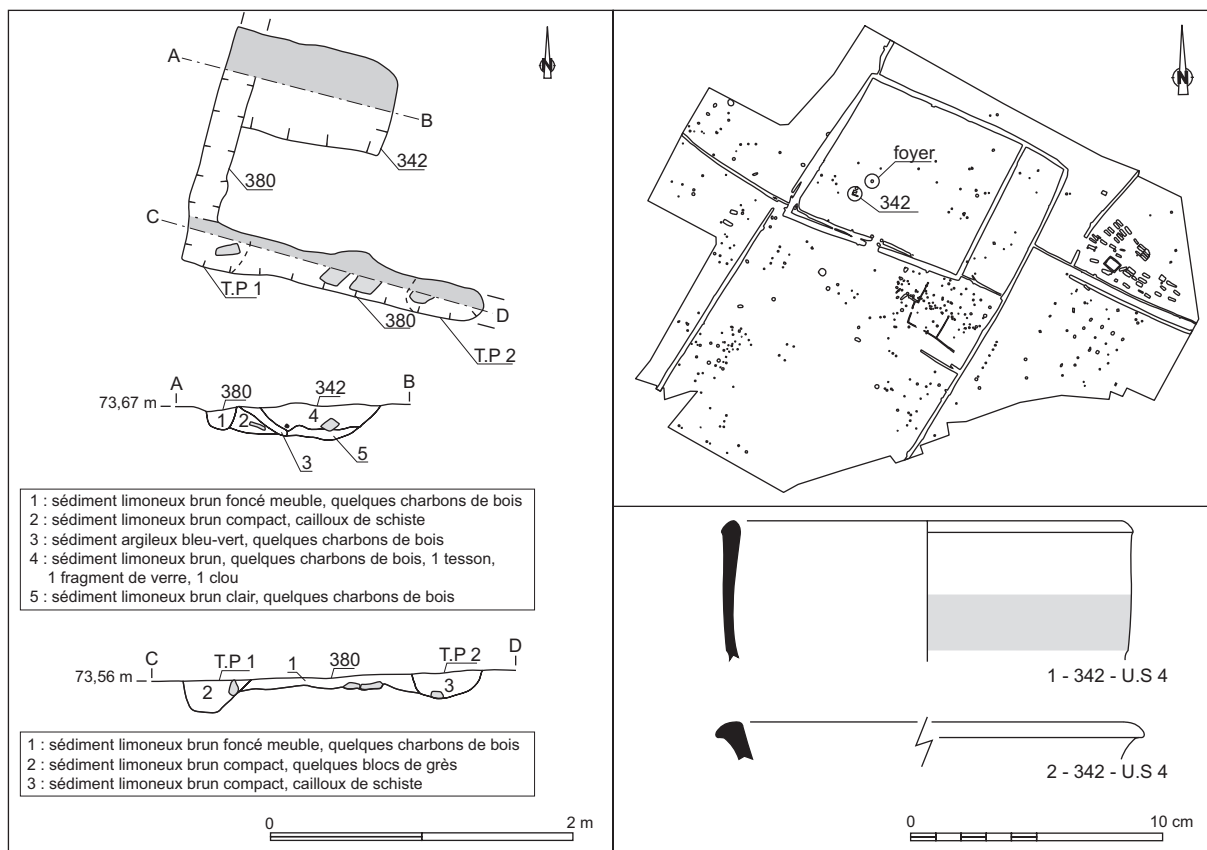


Fig. 19 – À l'intérieur de l'enclos: ensemble 1, foyer, fosse (DAO: S. Jean, Inrap).

installé dans la fosse. Ce petit dépotoir livre du mobilier lié à la vie quotidienne (US 4): fragments de poteries (20), de verre (1) et de fer (1). Une fois de plus, la céramique est composée de productions régionales, dont les quelques éléments déterminants s'accordent avec les données chronologiques obtenues par ailleurs pour cet établissement: II^e-III^e s. (fosse 342, fig. 44).

Dans le reste de l'enclos, les autres structures archéologiques dénombrées correspondent à une vingtaine de trous de poteau, dont la répartition ne permet pas de reconstituer le plan des bâtiments. Ils ont été essentiellement repérés auprès de l'ensemble présenté ci-dessus et à proximité du fossé oriental de l'enclos dans son état le plus ancien.

Le petit nombre de vestiges soulève des questions. Il peut s'expliquer par l'érosion mais pas seulement. À l'extérieur de l'enclos, vers l'est, les structures archéologiques sont en effet nombreuses. Dans l'enclos, l'existence d'autres bâtiments sur sablières légèrement ancrées dans le sol peut être envisagée, même si elle demeure hypothétique. La combinaison de l'action érosive avec ce mode de construction aurait pu alors en effacer toute trace. Par conséquent, l'impression d'une occupation peu dense de l'espace enclos peut être fautive.

À L'EXTÉRIEUR DE L'ENCLOS

Le puits

À proximité de l'entrée de l'enclos, au sud-ouest, se trouve le seul puits présent sur le site (fig. 20). Son creusement circulaire (2 m de diamètre), aux parois verticales non parementées, est

profond de 3,30 m sous le niveau de décapage²⁷. Seuls des fragments de *tegulae* reposaient sur le fond. Il est possible que l'effondrement des parois schisteuses, notamment du côté ouest, ait provoqué son abandon. Les nombreux blocs de grès, notés dans son comblement supérieur, proviennent peut-être de la margelle détruite (fig. 21). Quelques fragments de céramique y étaient mêlés. Ils sont peu déterminants, mais ils ne se démarquent pas du mobilier recueilli en d'autres endroits du site antique (10 tessons de céramique commune claire et commune sombre).

Des bâtiments et les structures associées

Quatre espaces ont livré des trous de poteau ou des tranchées, dont certaines ont pu accueillir des sablières enterrées.

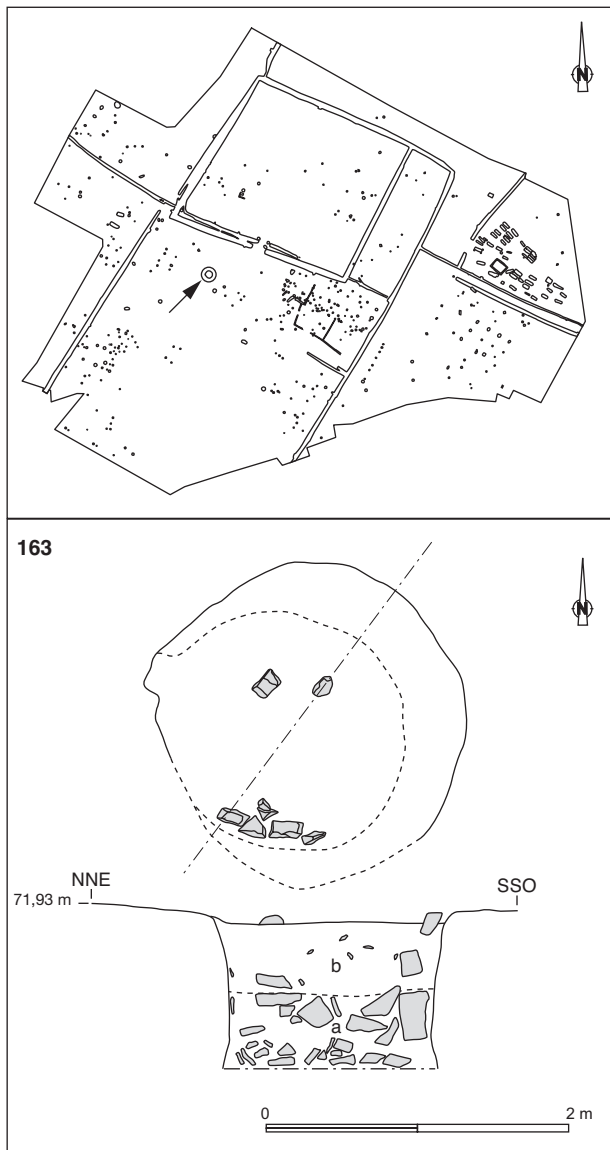
Les ensembles 2, 3, 4 et 5

Juste au sud-est de l'accès à l'enclos, apparaît une concentration de trous de poteau et de tranchées, encadrée par des fossés au nord, à l'est et au sud (fig. 22).

Les dimensions de la plupart des poteaux sont connues grâce aux calages toujours en place et disposés dans un avant-trou de plan carré ou rectangulaire ou encore rond (fig. 23).

Les tranchées sont arasées, parfois jusqu'à ne laisser qu'une légère empreinte dans le sol naturel schisteux. Quand elles sont un peu mieux conservées (0,14 m au maximum de profondeur conservée), des blocs de grès posés de chant sur un bord pour

27. Au moment de son sondage, en plein été, l'eau est apparue à cette profondeur.



1



2

Fig. 20 – 1, plan et coupe du puits; 2, photo du sondage mécanique du puits (l'eau est à -3,30 m): a, blocs de grès et limon; b, limon et plaquettes de schiste (DAO: S. Jean, Inrap; cliché: F. Le Boulanger, Inrap).



Fig. 21 – Sondage en cours du puits: le niveau de pierre provient peut-être d'un aménagement du pourtour du sommet du creusement (cliché: X. Hénaff, Inrap).

servir de calage ont pu rester en place (sondage 124, fig. 24). Des trous de poteau y sont parfois aussi visibles. La largeur des tranchées dépend de leur état de conservation (elle varie de 0,20 m à 0,30 m). Le cas le plus large (0,55 m) se trouve au niveau de la paroi sud-est de l'ensemble 2 (fig. 25).

Les tranchées ont pu accueillir des poutres pour servir de bases de murs ou de simples clôtures. Cette deuxième hypothèse a été confortée par la réflexion menée au cours du travail sur les évocations des occupations du site en 3D. Nous y reviendrons plus loin.

Le plan de l'ensemble 2 (E2) est dessiné par des trous de poteau et par deux tranchées de sablière enterrée perpendiculaires et seulement préservées de part et d'autre de l'angle sud-est (fig. 25). L'érosion et les profondeurs diverses des structures expliquent leur répartition irrégulière et, parfois, leur effacement. L'angle nord-est de l'édifice a ainsi totalement disparu.

Cette construction a un plan carré de 8,40 m de côté, soit une superficie de 70,56 m². Les deux trous de poteau conservés sur la ligne médiane orientée nord-ouest/sud-est la divisent en deux nefs et matérialisent l'axe porteur. Ce dernier débiterait au

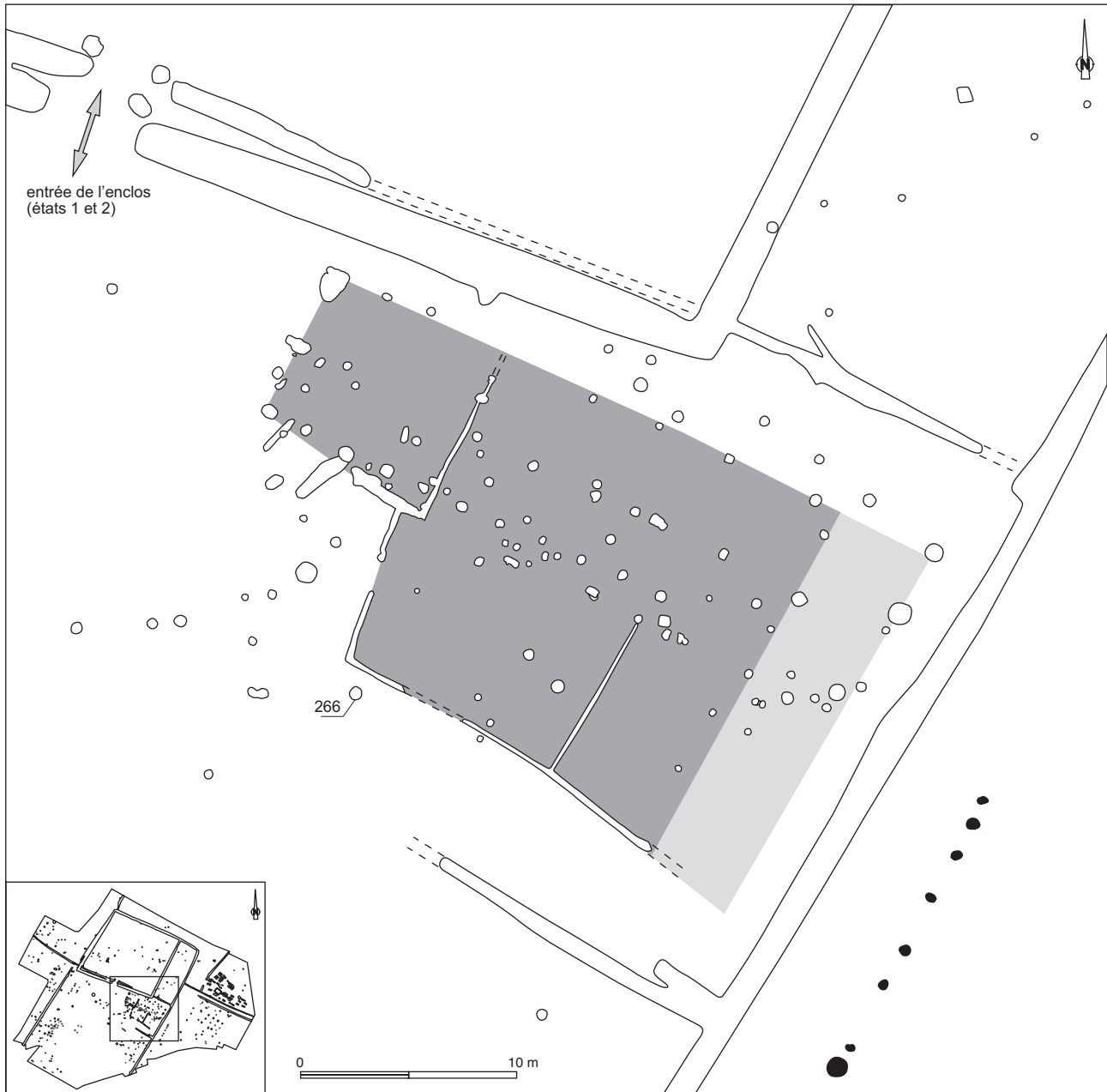


Fig. 22 – Au sud-est de l'enclos, à l'extérieur, situation des bâtiments et des aménagements. La trame gris foncé recouvre les plans des ensembles E2 à E5 (voir fig. 25 à 28); la trame gris clair est l'extension possible des ensembles E3 et E5 (voir fig. 29)
(DAO: S. Jean, Inrap).

niveau d'un poteau de 0,35 m de section. Les poteaux disposés le long des tranchées de sablière peuvent avoir été installés pour répondre aux besoins de réfection du bâtiment au cours de son utilisation.

L'ensemble 3 (E3) est mitoyen avec E2 à l'est (fig. 26). Le plan présenté ici est bien sûr une proposition, d'autant plus, qu'à cet endroit, le nombre important de trous de poteau trouble la lisibilité; ainsi des alignements de quatre poteaux y ont été ponctuellement notés. Il s'agit donc de l'hypothèse la plus cohérente élaborée à partir de ce nuage, et le plan s'insère parfaitement dans la trame des ensembles accolés 2, 4 et 5.

Hormis la cloison commune avec E2, le reste de l'ensemble 3 est dessiné par trois lignes parallèles de trous de poteau, disposées suivant l'orientation nord-ouest/sud-est. Le

mur oriental correspond à quatre creusements de poteau relativement profonds²⁸, de section rectangulaire, carrée ou ronde. Le mur nord est matérialisé par quatre trous de poteau, de 0,25 m de diamètre en moyenne, et dont la profondeur conservée diminue beaucoup de l'est vers l'ouest²⁹. La limite méridionale correspond à une dizaine de trous de poteau plus ou moins alignés. Leurs dimensions sont proches de ceux des trous de poteau de la façade nord. Les ensembles 4 et 5 viennent prendre appui sur cette cloison.

28. Leur profondeur conservée est comprise entre 0,25 m et 0,38 m (sauf pour 236, Pc: 0,14 m).

29. Elle passe en effet de 0,35 m à 0,06 m de l'est vers l'ouest.



Fig. 23 – Exemple d'un avant-trou circulaire et du calage en place (poteau 266). Les tessons mis au jour dans le remplissage sont datés du milieu du II^e s.-courant III^e s. (cliché: S. Hurtin, Inrap).

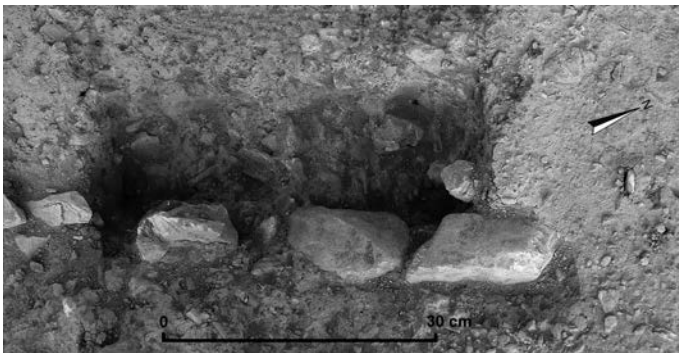


Fig. 24 – Pierres de calage en place dans une tranchée, ensemble 4 (cliché: F. Le Boulanger, Inrap).

L'ensemble 3 possède aussi deux nefs. Sa superficie, un tiers plus grande que celle de E2, atteint 89,60 m², avec une longueur de 13,50 m et une largeur de 6,30 m.

L'axe central, installé dans le prolongement de l'axe médian de l'ensemble 2, est matérialisé par six trous de poteau régulièrement répartis, tous les 2,50 m. À part un cas (187), ils ont des pierres de calage en place, ce qui permet d'envisager des poteaux dont les sections vont de 0,25 m à 0,30 m. Cet axe faitier est bien ancré dans le sol³⁰. Les deux trous de poteau supplémentaires qui apparaissent sur cette ligne peuvent témoigner d'une réfection de la construction.

L'ensemble 4 (E4) est accolé à l'ensemble 2 au sud (fig. 27). Sur trois côtés sont conservées des tranchées. Au nord-ouest apparaissent seulement des trous de poteau. Les dimensions et les profondeurs conservées de ces structures sont variables, mais toujours peu importantes. Certains trous de poteau semblent doubles³¹. L'ensemble 4 occupe une superficie de

30. Les creusements, en «U» à fond plat, ont une profondeur conservée comprise entre 0,25 m et 0,40 m.

31. Ce pourrait être le cas des structures 205 – même si elle est très arasée – et 232. Cette dernière correspond, en effet, à une fosse d'installation de 0,19 m de profondeur, dans laquelle apparaissent un fond

93,48 m² (11,40 m x 8,20 m). Côté ouest, un passage large de 1,50 m au plus permet de rejoindre le cheminement qui mène à l'accès de l'enclos ; l'axe du vantail est installé dans le trou de poteau installé à l'extrémité de la tranchée côté nord-est.

Cet ensemble a été interprété comme un bâtiment dans un premier temps (Le Boulanger, Simon, 2009). Or le travail mené sur l'évocation des vestiges en 3D a modifié ce point de vue (voir annexe, *infra*, p. 299-300). Il est, en effet, peu probable que des édifices aient pu s'appuyer sur la façade méridionale de la vaste construction formée par les ensembles 2 et 3 ; le toit à double pan envisagé pour cette dernière empêche d'y accoler un bâtiment aux mêmes caractéristiques, en raison des problèmes d'évacuation des eaux pluviales qui en découleraient (fig. 30). Par conséquent, l'ensemble 4, comme d'ailleurs l'ensemble 5 installé dans son prolongement, peut correspondre à un petit parc, ou encore un espace de travail et de stockage, aménagé le long de la grande construction dessinée par les ensembles 2 et 3. Cet enclos technique est délimité par des clôtures en matériaux périssables (bois, végétal), dont la base, installée dans une tranchée, empêche la sortie des animaux de la ferme (poules, lapins...), ainsi que l'entrée de leurs prédateurs. Les trous de poteau épars notés dans les espaces ainsi enclos peuvent correspondre aux ultimes traces d'aménagements légers utiles à ces lieux fonctionnels (piquets pour le bétail par exemple).

L'ensemble 5 (E5) se situe dans le prolongement du précédent (fig. 28). Cependant, la tranchée sud-ouest est légèrement décalée par rapport à celle de l'ensemble 4. Cette constatation conforte l'hypothèse de simples espaces enclos pour les ensembles 4 et 5, et non de constructions.

L'ensemble 5 n'est que partiellement conservé, son extrémité orientale ayant été érodée. Il prend appui sur la cloison nord-est de l'ensemble 3. Le plan de l'ensemble 5, incomplet, occupe une superficie minimale de 42,50 m² (longueur : 8,50 m ; largeur : 5 m). Il est probable qu'il se terminait au sud-est au même niveau que l'ensemble 3.

Le plan des constructions et aménagements présentés ci-dessus était lisible dès la phase de terrain. Un certain nombre de trous de poteau, surtout dans la moitié nord de ce nuage de structures, n'est pas intégré à ces propositions.

Dans le cas des quatre trous de poteau disposés sur une ligne de direction ouest-nord-ouest/est-sud-est au-delà de l'angle nord-est de l'ensemble 3, s'ils ont participé à une construction, le reste du plan n'a pu être restitué (fig. 29). De même, il est impossible de savoir à quel moment de l'évolution de cette partie du site ils ont pu être creusés.

Une ligne de dix trous de poteau sans calage, éloignés les uns des autres de 1,50 m en moyenne, apparaît immédiatement au nord des cloisons méridionales des ensembles 2 et 3, à moins de 1 m de distance (fig. 29). Cet alignement peut représenter un état des ensembles 2 et 3, sans pouvoir préciser sa période de mise en place : il n'y a aucun élément de chronologie relative.

En outre, au-delà du fossé nord-est/sud-ouest qui limite cette zone bâtie, est conservé un alignement de sept trous de poteau non équidistants et parallèle au fossé (fig. 22). Le troisième poteau à partir du sud-ouest est le mieux conservé

de poteau de 0,35 m de section, et un poteau de 0,10 m de section avec ses pierres de calage en place (trou de 0,25 m de côté).

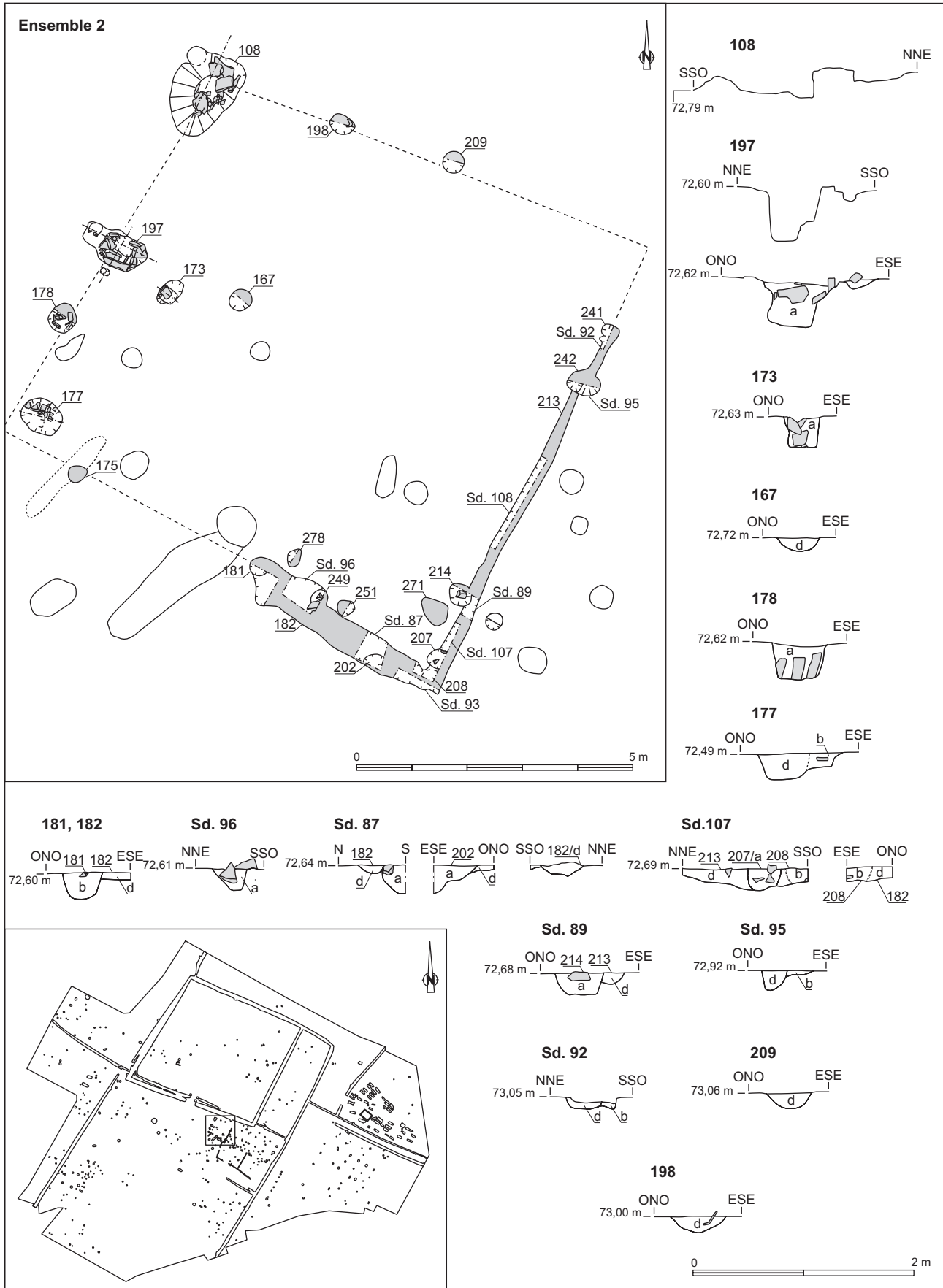


Fig. 25 – Plan de détail et coupes des structures pouvant composer l'ensemble 2: a, blocs de grès et limon; b, limon et plaquettes de schiste; d, limon (DAO: S. Jean, Inrap).

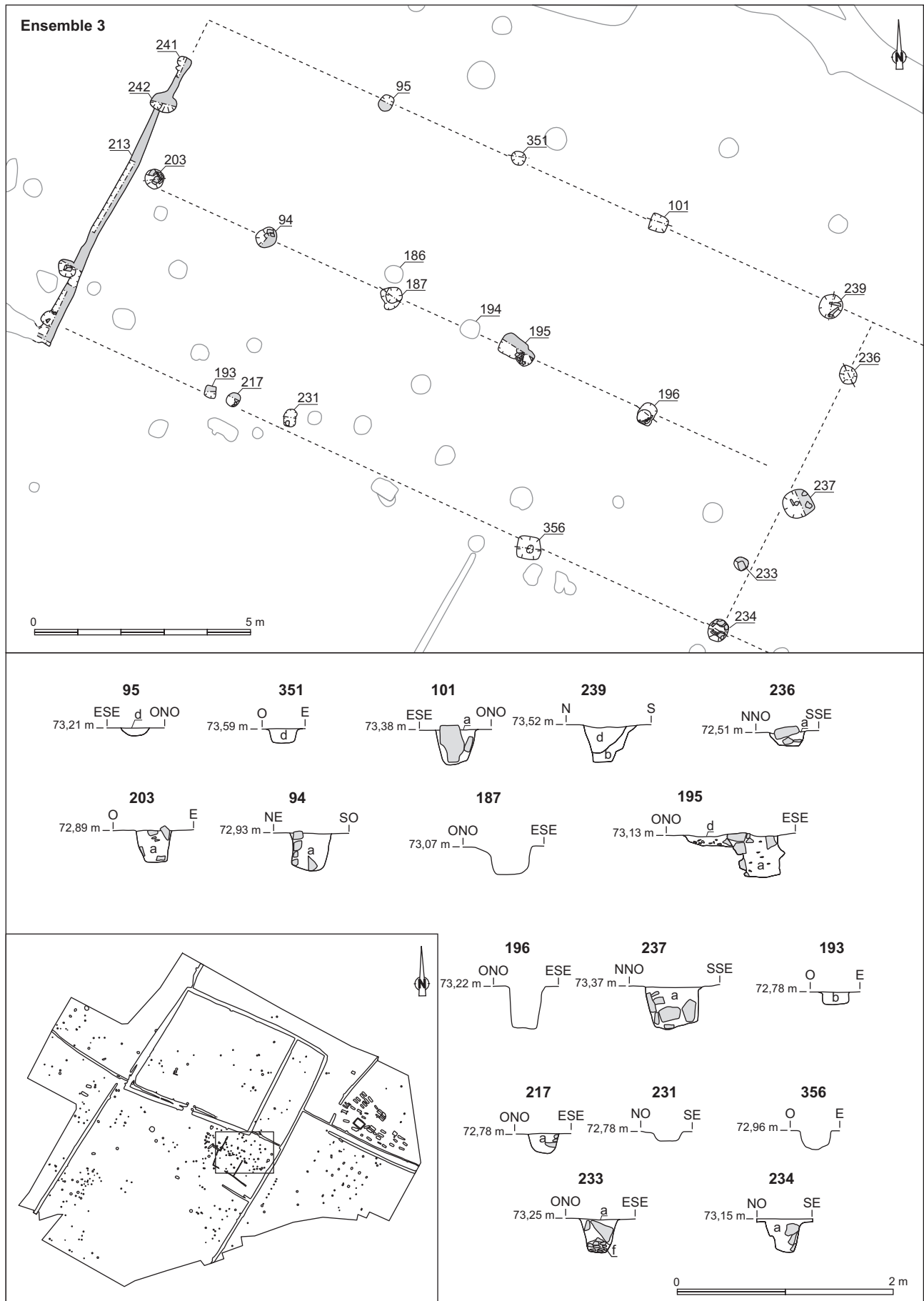


Fig. 26 – Plan de détail et coupes des structures pouvant composer l'ensemble 3 : a, blocs de grès et limon ; b, limon et plaquettes de schiste ; d, limon ; f, plaquettes de schiste (DAO: S. Jean, Inrap).

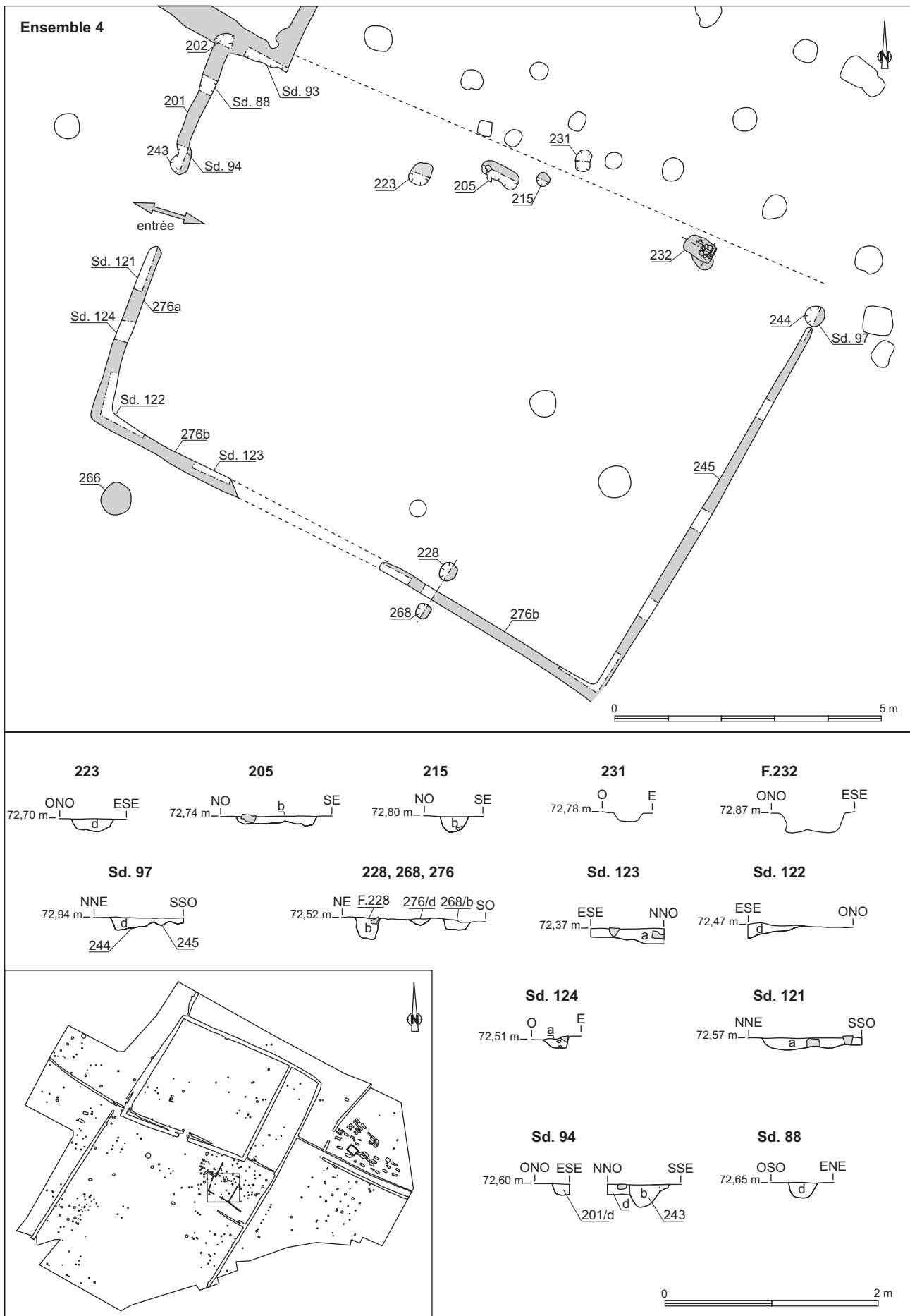


Fig. 27 – Plan de détail et coupes des structures pouvant composer l'ensemble 4: a, blocs de grès et limon; b, limon et plaquettes de schiste; d, limon (DAO: S. Jean, Inrap).

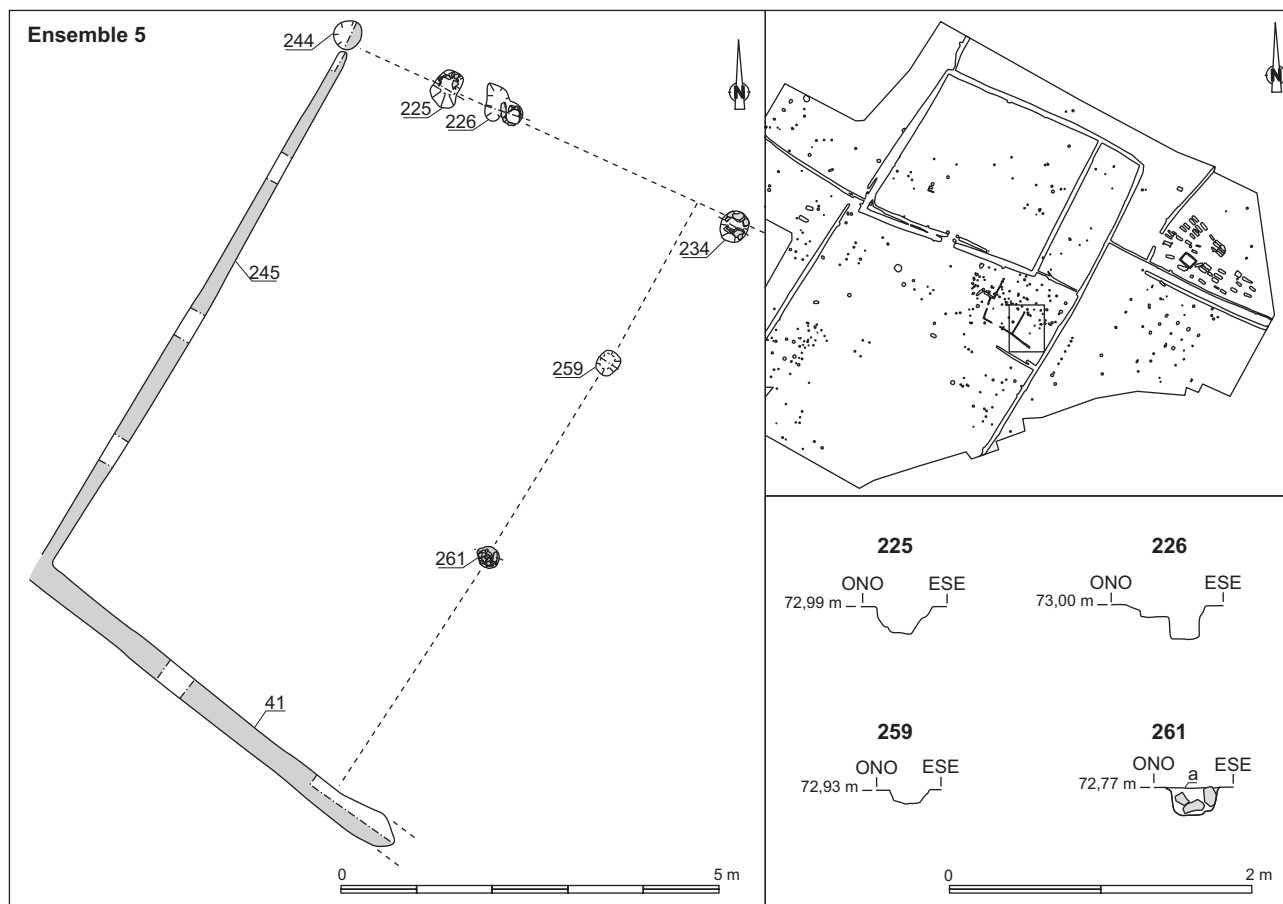


Fig. 28 – Plan de détail et coupes des structures pouvant composer l'ensemble 5 : a, blocs de grès et limon (DAO: S. Jean, Inrap).

(0,30 m); les autres sont arasés. De plan ovale ou rond, ils ont des dimensions comprises entre 0,45 m et 0,55 m, et leur creusement ne présente pas de pierres de calage en place. Suivie sur 13 m, cette ligne, *a priori* isolée, peut correspondre aux vestiges d'une clôture.

Bilan

Les ensembles 2, 3, 4 et 5 ont une orientation nord-est/sud-ouest et sont parallèles aux fossés de l'enclos. Leur superficie est importante (fig. 30). Même s'ils ont été édifiés successivement, ils ont certainement fonctionné en même temps. Aucune structure de combustion, ni fosse, ne sont présentes tant à l'intérieur que dans la périphérie immédiate de ces constructions et aménagements. En outre, les rejets domestiques sont quasiment absents dans les sections de fossés qui les cernent. Tous ces éléments inciteraient à interpréter E2 et E3 comme des bâtiments domestiques du type grange, en relation avec une exploitation rurale. Parmi les plans de grange répertoriés par A. Ferdière en Gaule Lyonnaise, certains évoquent la disposition interne des bâtiments que nous avons découverts ici (Ferdrière, 1988, vol. 2, p. 73). Le choix de fondations sur sablières enterrées est aussi connu (*ibid.*, p. 76).

Il s'agit de bâtiments aux murs édifiés en matériaux périssables aujourd'hui totalement disparus. Même si quelques fragments de *tegulae* et d'*imbrices* ont été notés dans les remplissages de structures proches, la couverture de la toiture était probablement végétale. Le poids de tuiles est en effet incompatible avec le mode de construction et la taille des édifices. Bois, terre et végétaux sont utilisés traditionnellement dans la construction, et ils apparaissent dans l'ensemble du

monde antique (Lasfargues dir., 1985; Chazelles-Gazal, 1997). Le maintien en place des pierres de calage indique que ces constructions et aménagements se sont effondrés naturellement après leur abandon.

Quelques éléments de datation, essentiellement céramiques, ont été retrouvés dans le remplissage des trous de poteau. La plupart appartiennent à des céramiques communes claires et sombres, issues de productions régionales. Le remplissage d'un trou de poteau participant à l'axe faitier de l'ensemble 3 a livré un fond de vase fermé en céramique commune claire, pouvant résulter du bris d'une cruche (structure 196, US 1). Un bord très altéré de cruche a aussi été mis au jour dans le comblement de la tranchée méridionale de l'ensemble 4 (structure 276b, sondage 123). Le fragment d'un autre vase fermé a été noté dans le comblement des tranchées de sablière de l'ensemble 2 (structure 182, sondage 93). Le poteau d'angle nord-ouest de cette construction a, quant à lui, livré un fragment d'amphore de type Gauloise 12 (structure 108) (fig. 43).

Ce sont les tessons de céramique prélevés dans le comblement d'un trou de poteau creusé au sud de l'ensemble 3 qui, bien qu'en nombre réduit (7 fragments), fournissent les informations les plus déterminantes (structure 266) (fig. 43). La céramique se compose notamment d'une coupe hémisphérique et d'une coupe carénée à décor guilloché en «*terra nigra* tardive», mais aussi d'un fragment d'amphore de type Gauloise 12. Cet ensemble est, une fois de plus, conforme aux productions trouvées en d'autres points du site, datées des II^e-III^e s. Rappelons, en effet, qu'au sud de ce secteur aménagé, dans

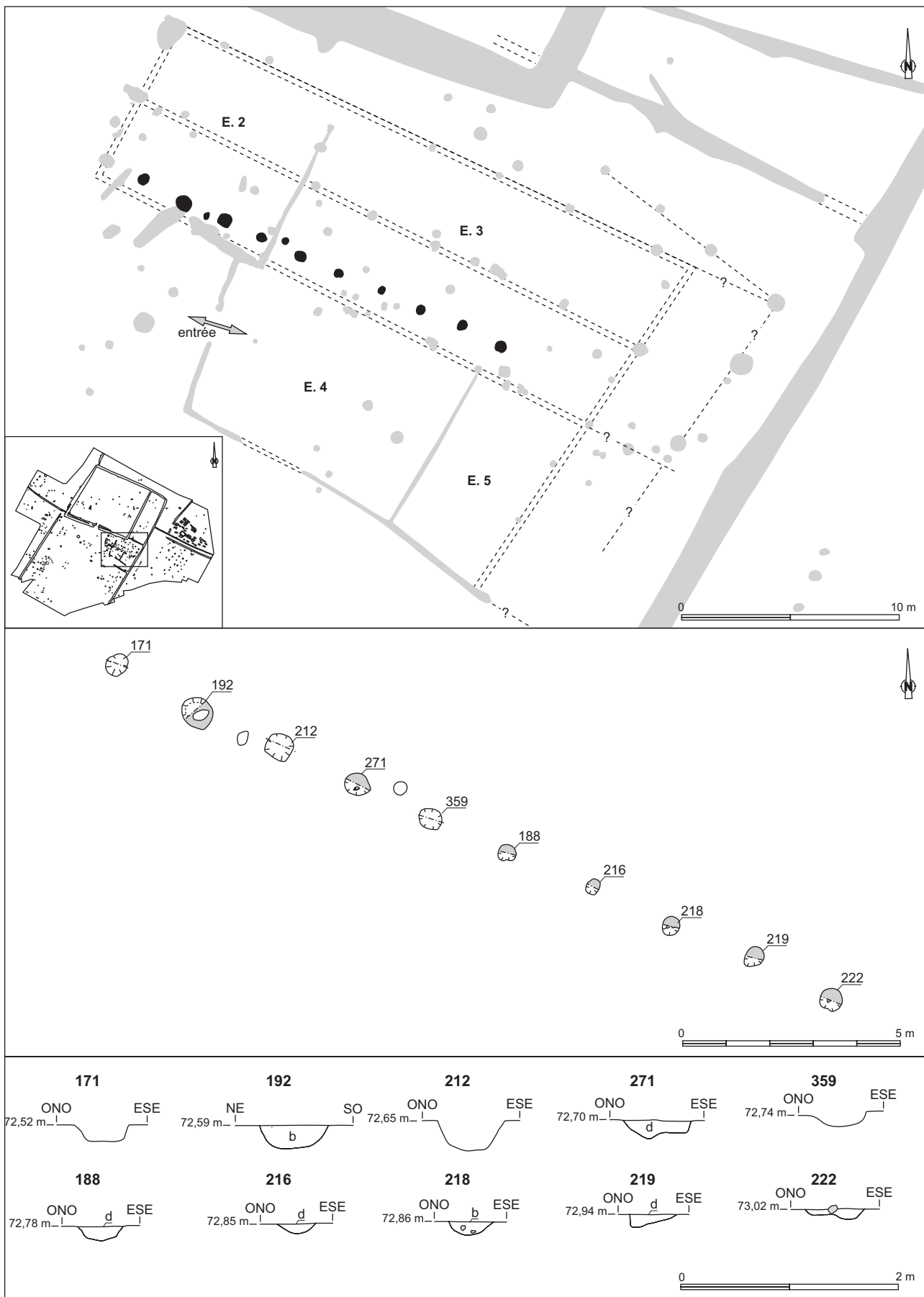
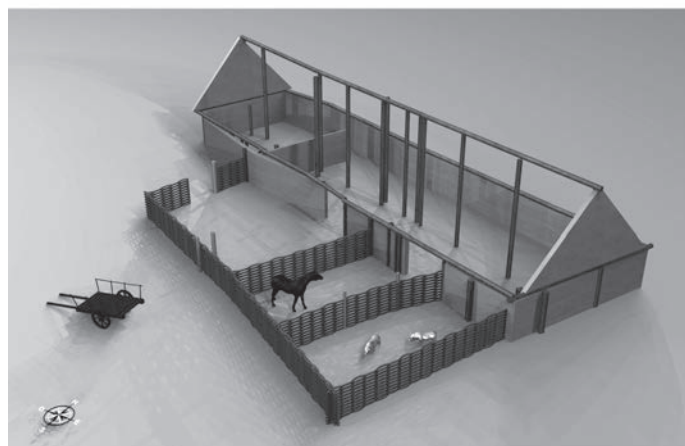
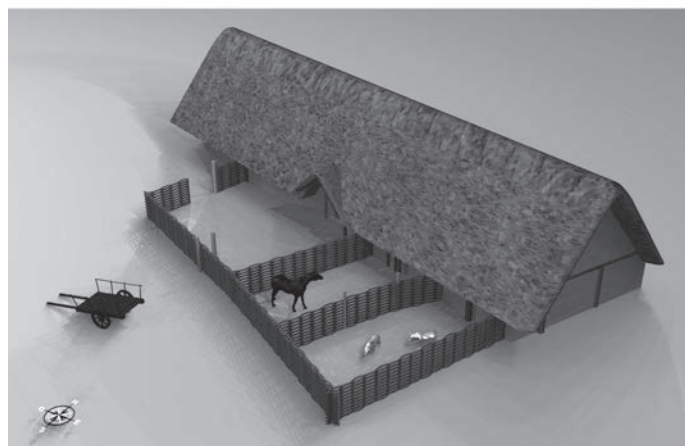


Fig. 29 – Proposition de plan pour les ensembles 2 à 5 installés au sud-est de l'enclos, à l'extérieur: b, limon et plaquettes de schiste; d, limon (DAO: S. Jean, Inrap).



a



b

Fig. 30 – Évocations en 3D des ensembles 2, 3, 4 et 5 (réalisation 3D: G. Le Cloirec, Inrap).

le tronçon du fossé nord-est/sud-ouest allant du sondage 135 au sondage 138, a été recueilli un petit lot de céramiques contemporain de celui qui est présenté ici (voir *supra*, p. 180). À proximité, apparaît un nuage de trous de poteau sans organisation cohérente, mais qui atteste de la présence de bâtiments à cet endroit. Signalons encore que, dans le même comblement de ce trou de poteau, figurait un as émis à Lyon en 10-14 apr. J.-C.; à cette exception, rien n'y est antérieur au milieu du II^e s. apr. J.-C.

Ces aménagements s'insèrent parfaitement dans le paysage organisé à partir des fossés de l'enclos. Ils sont délimités au nord, à l'est et au sud par des fossés servant de limites et/ou de drains, peut-être aussi par des clôtures. En revanche, à l'ouest, ils s'ouvrent sur le cheminement qui permet de rejoindre l'entrée de l'enclos.

Des constructions sur poteaux au sud-ouest de l'enclos : ensembles 6, 7 et 8

De l'autre côté de ce cheminement, le long du fossé nord-est/sud-ouest qui rejoint l'angle sud-ouest de l'enclos, trois petites concentrations de trous de poteau apparaissent.

À l'est du fossé en question, au niveau du tronçon qui a livré un petit ensemble de céramiques (sondages 110 à 113 inclus), apparaît une première concentration de trous de poteau (fig. 15). De cet ensemble (fig. 31) se dégage une ligne de sept



Fig. 31 – Vue prise du nord-est du nuage de trous de poteau : au centre, la ligne de trous de poteau de section carrée ; au 1^{er} plan, l'ensemble 6 (cliché: E. Nicolas, Inrap).

trous de poteau, disposée parallèlement au fossé (fig. 32), mais il n'a pas été possible de déterminer si elle appartient à une construction. Un écart régulier de 1,70 m est noté pour quatre d'entre eux. Leur creusement, au plan carré ou rectangulaire, a des dimensions variables. Dans les remplissages, ont été recueillis de rares fragments appartenant à des productions régionales de céramique commune sombre (structure 323) et claire (structures 323 et 324). Cela est aussi le cas de poteaux dans leur proximité immédiate (structures 333 et 335).

L'ensemble 6 (E6) s'insère entre ces poteaux (fig. 31 et 32). Orientée nord-est/sud-ouest, cette construction a un plan rectangulaire dessiné par 4 poteaux (ou 6). Elle occuperait alors une surface nettement plus restreinte que les ensembles installés au sud-est de l'enclos : 19 m² (5 m x 3,80 m).

Une autre construction est peut-être présente au nord de la précédente (fig. 33). L'ensemble 7 (E7), édifice rectangulaire également orienté du nord-est vers le sud-ouest, est partiellement dessiné par six poteaux ; des informations ont disparu côté nord-est. Il occupe une surface de 24 m² au moins (longueur : 6 m ; largeur : 4 m). Seuls les avant-trous sont conservés³². Dans un cas, les pierres de calage, encore en place, permettent de déterminer un poteau de 0,16 m de section (structure 289).

L'ensemble 8 (E8), quant à lui, se situe à l'est de la construction 6 (fig. 33). Matérialisé par quatre fonds de trous de poteau, il a un plan quadrangulaire de 12,50 m² de superficie (longueur : 5 m environ ; largeur : 2,50 m). Son plan et ses dimensions l'apparentent à un grenier.

Concernant le mode de construction de ces bâtiments, les remarques et les propositions sont similaires à celles présentées pour les constructions précédentes. La période d'utilisation de cet espace va de la seconde moitié du II^e s. au courant du III^e s. apr. J.-C., d'après le mobilier rejeté dans le fossé ou dans les puits. Cette datation est cohérente avec ce qui a été noté en d'autres endroits du site pour l'époque romaine. Il semble ici que les constructions 7 et 8 ont une fonction de stockage, si l'on se réfère à leur plan et leurs dimensions, ainsi qu'à l'absence de rejets domestiques à proximité. En revanche, le bâtiment 6,

32. Leur profondeur conservée est comprise entre 0,15 m et 0,20 m.

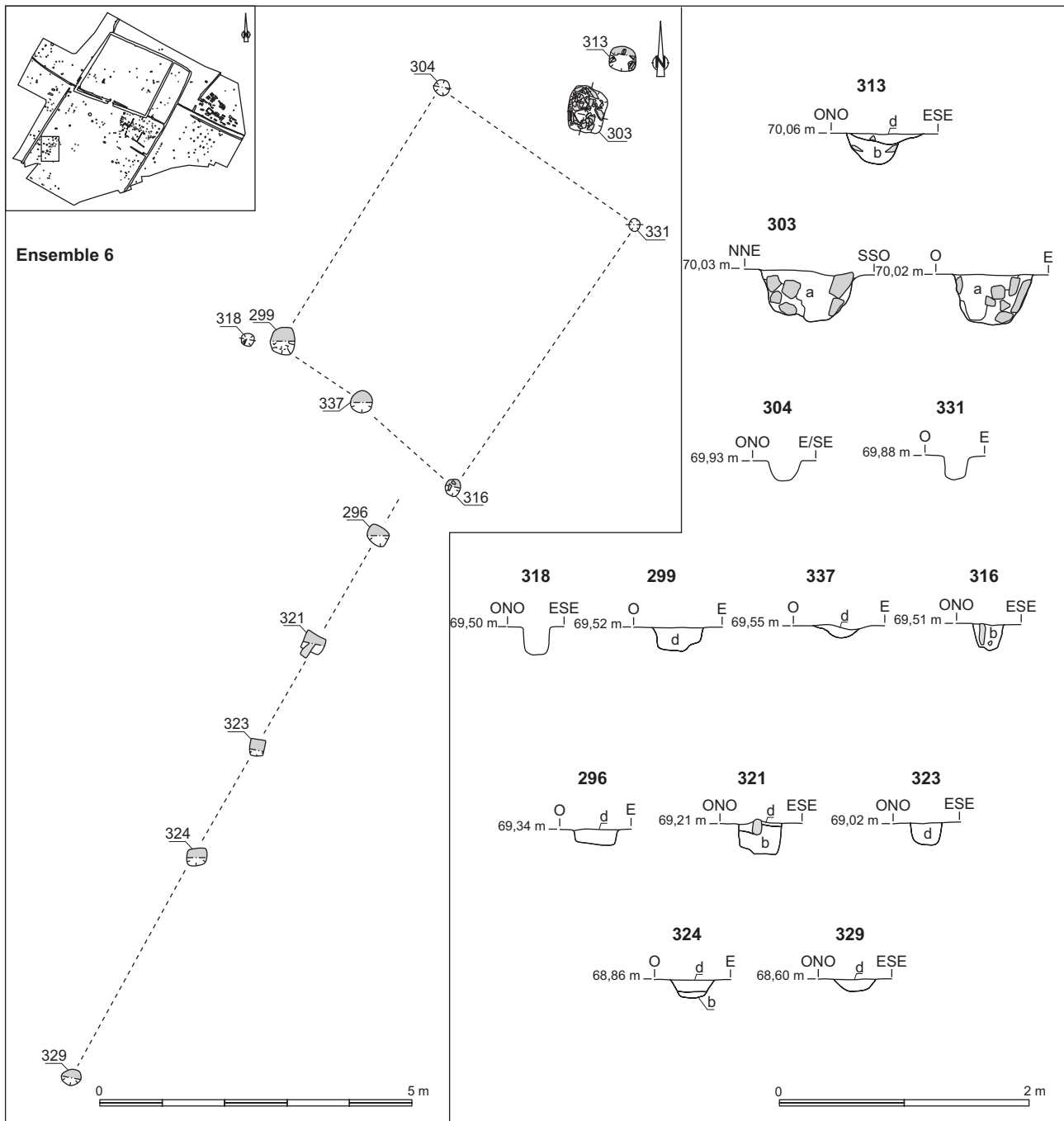


Fig. 32 – Plan de détail et coupes des structures pouvant composer l'ensemble 6: a, blocs de grès et limon; b, limon et plaquettes de schiste; d, limon (DAO: S. Jean, Inrap).

à proximité duquel a été recueilli un plus grand nombre de tessons et des objets en métal liés à la vie quotidienne, a eu une fonction différente (habitation ?).

L'ensemble 9, contemporain du fonctionnement de l'enclos ?

Au sud du chemin installé à l'est de l'enclos apparaissent quelques fosses et des trous de poteau. Dans cette concentration, le plan d'un édifice se distingue nettement (fig. 34).

L'ensemble 9 correspond à une construction à deux nefs dessinée par douze trous de poteau. Orienté nord-ouest/sud-est, il a une longueur de 13 m pour une largeur de 8 m; sa super-

ficie est de 104 m². À part cinq trous de poteau avérés d'après leur taille³³, les autres ont des dimensions nettement plus importantes³⁴, qui les apparentent plutôt à des fosses; mais leur disposition est cohérente avec celle d'un plan de bâtiment. La profondeur conservée de ces trous de poteau est variable. Très faible pour la moitié d'entre eux, elle est comprise entre 0,20 m et 0,30 m pour les autres. Leur remplissage homogène n'a livré aucun indice de datation. L'orientation de cette construction,

33. Leurs sections sont comprises entre 0,35 m et 0,50 m: structures 5, 2, 3, 45 et 15.

34. En moyenne, leur plan ovale a une longueur de 1 m pour une largeur de 0,75 m.

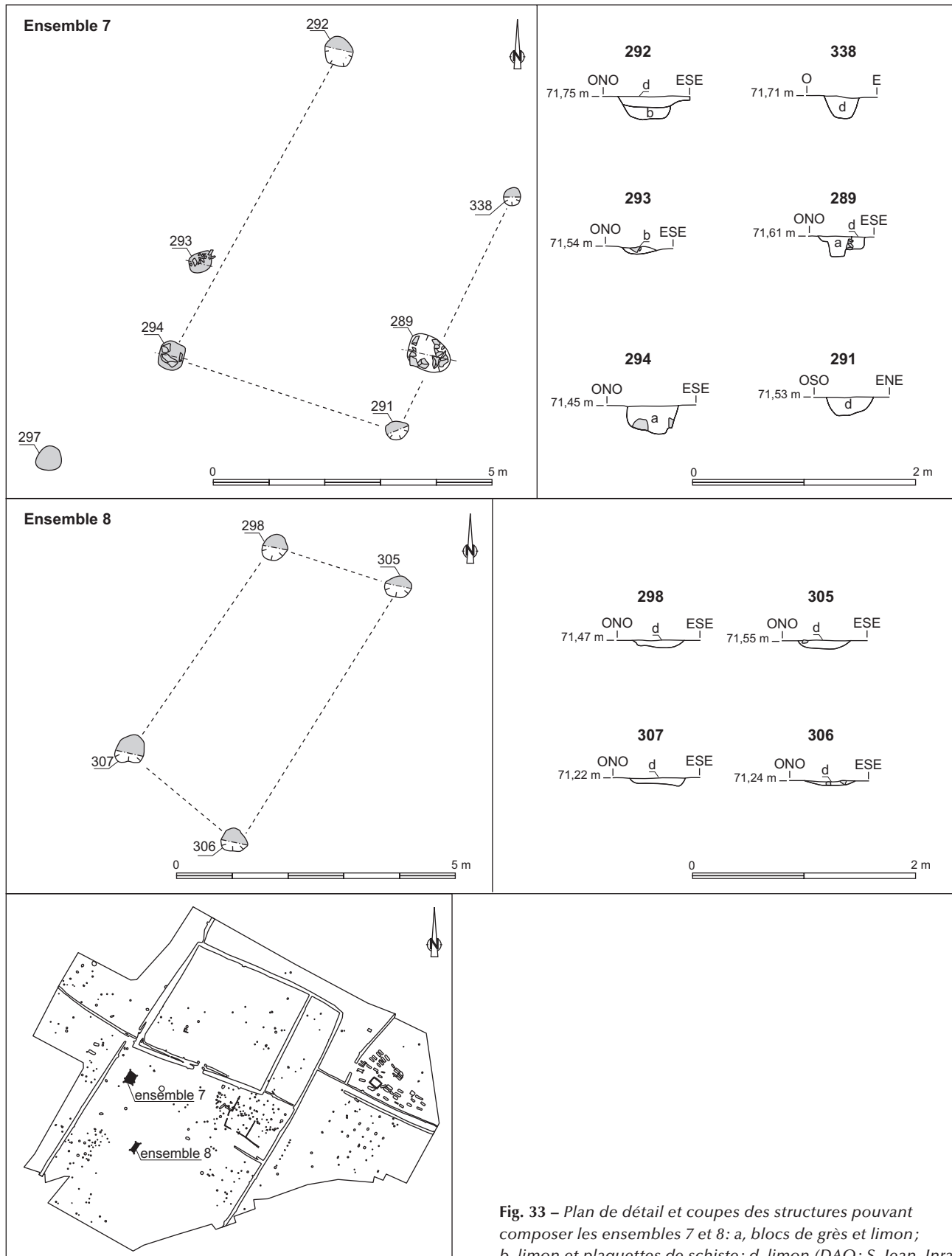


Fig. 33 – Plan de détail et coupes des structures pouvant composer les ensembles 7 et 8: a, blocs de grès et limon; b, limon et plaquettes de schiste; d, limon (DAO: S. Jean, Inrap).

tout comme celle de E2 et E3, est semblable à celle de l'enclos dans ses deux états. Elle a pu être utilisée au cours de la phase romaine de mise en valeur du terroir. Sa situation, ses grandes dimensions et l'absence de mobiliers et de structures dans

sa proximité immédiate incitent à lui attribuer une fonction utilitaire, comme le stockage. Il s'agit, ici aussi, d'un édifice à ossature en bois, avec des murs et un toit en matériaux périssables, dont aucun vestige n'a été conservé.

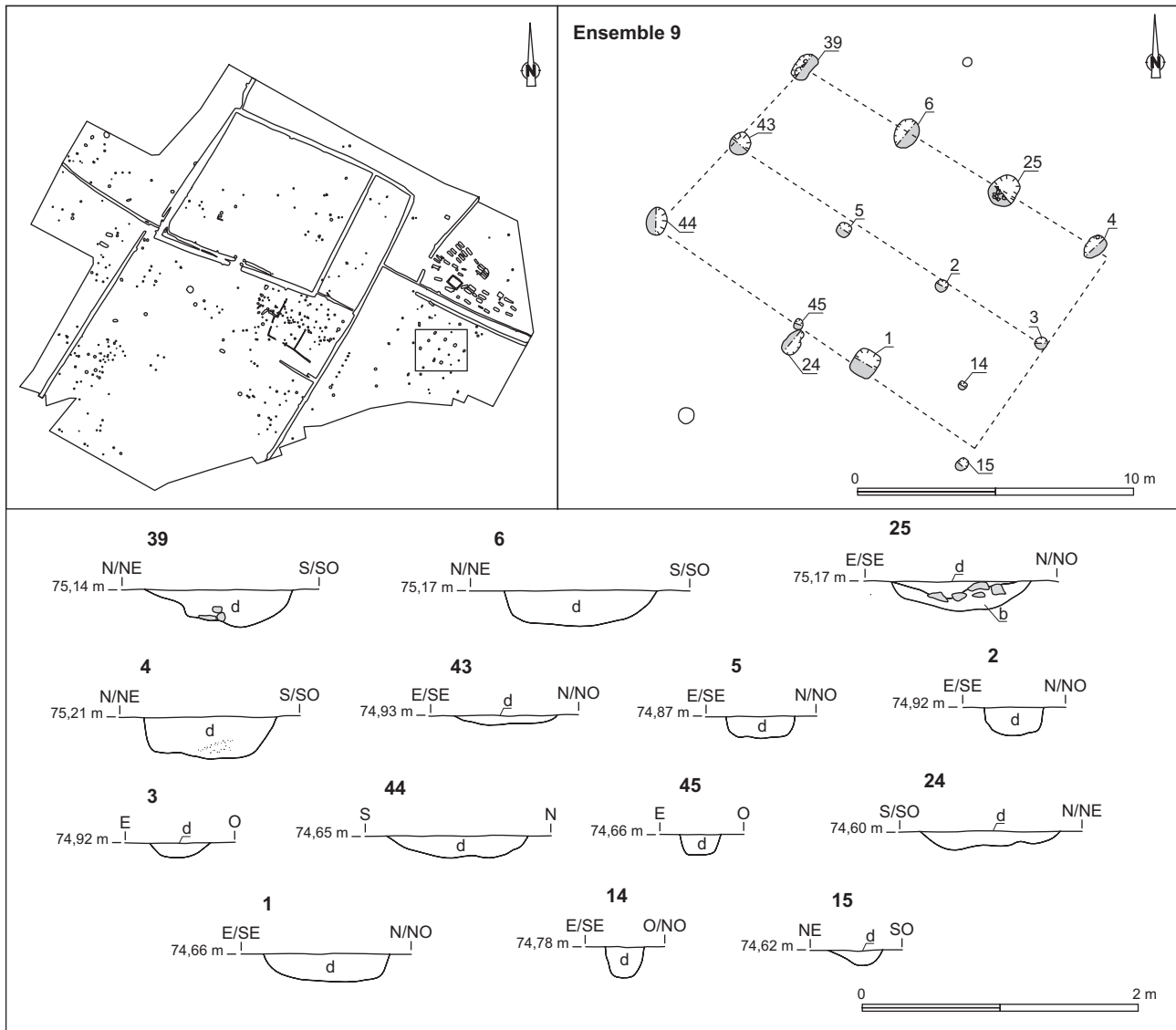


Fig. 34 – Plan de détail et coupes des structures pouvant composer l'ensemble 9: b, limon et plaquettes de schiste; d, limon (DAO: S. Jean, Inrap).

PROPOSITIONS SUR L'ÉVOLUTION SPATIALE ET LE STATUT DE L'ÉTABLISSEMENT RURAL

Les éléments de datation, peu abondants et essentiellement céramiques, ne permettent pas de proposer une chronologie fine de cette phase d'occupation du site, du fait de la rareté des marqueurs habituels susceptibles d'offrir des indications précises (tout particulièrement le mobilier d'importation). Néanmoins, il est possible d'établir que la première grande phase de l'occupation antique ne semble pas antérieure au milieu du I^{er} s. apr. J.-C. et qu'elle se termine, au plus tard, à la fin du siècle suivant.

Au cours de ce laps de temps, l'enclos et l'espace environnant dont il influence l'organisation connaissent des modifications. Cela est probablement aussi le cas pour les constructions sur poteaux et sur sablières enterrées. Mais, pour elles, les indices sont trop ténus; c'est pourquoi elles apparaissent à tous les stades de l'évolution de la mise en valeur de ce secteur au cours des II^e-III^e s. apr. J.-C.

ÉPISODE A

Le premier état de l'enclos occupe une superficie de 3068 m². Les fossés qui le délimitent sont peut-être longés par un talus interne (fig. 35 et 36a). Ils n'ont pas de fonction défensive et servent uniquement de clôture, de limites spatiales. L'approfondissement et l'élargissement des fossés à proximité de l'entrée peuvent s'expliquer par la volonté d'ostentation des occupants et le souci d'évacuer les eaux pluviales. Peu nombreux et mal conservés, tranchée de sablière enterrée, foyer, fosses, et autres trous de poteau indiquent que l'intérieur de l'enclos est occupé. Au cours de cet épisode, peuvent être implantés les fossés de directions nord-est/sud-ouest ou nord-ouest/sud-est: leur orientation reprend celles des fossés de l'enclos, structurant ainsi les environs immédiats.

Le cheminement conduisant à l'entrée de l'enclos est visible et quasiment vierge de structures archéologiques. L'accès est probablement fermé par un portail matérialisé par deux poteaux.

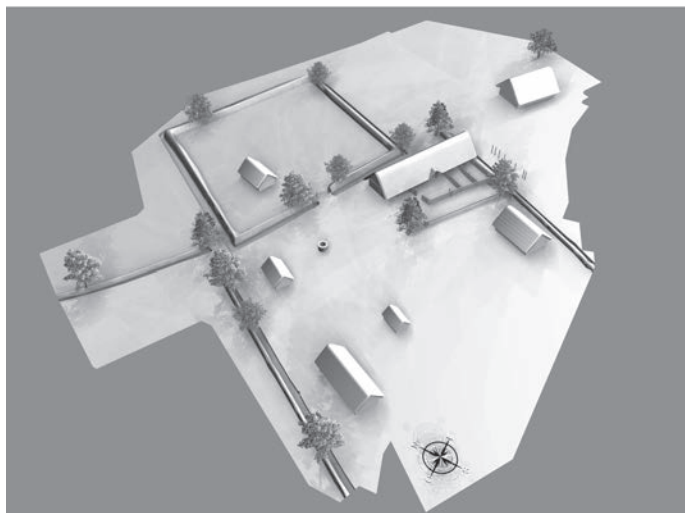


Fig. 35 – Proposition d'évolution spatiale du site entre le milieu du II^e s. et la fin du III^e s. (DAO: S. Jean, Inrap).

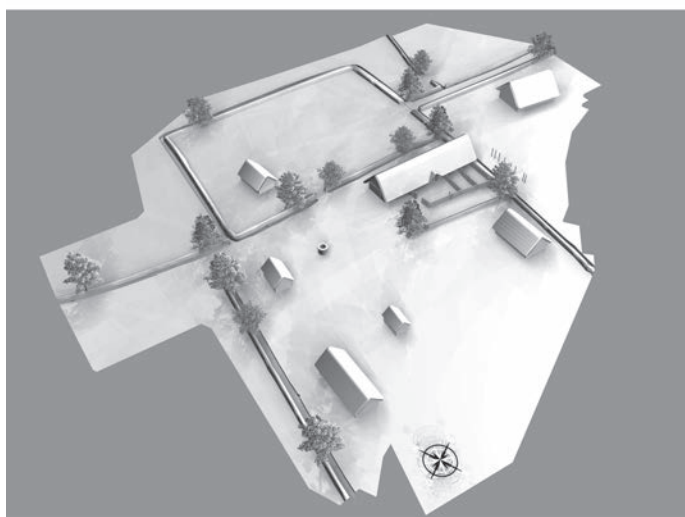
Vers l'ouest et le nord, les fossés périphériques de l'enclos peuvent délimiter des parcelles consacrées aux cultures ou à la pâture. En revanche, au sud, ils participent à l'encadrement d'un espace bâti: de part et d'autre du cheminement central, sont construits des bâtiments sur poteaux et/ou sur sablières enterrées servant au stockage des récoltes et peut-être d'étable;

seul l'un d'entre eux peut être une habitation. De petits courtils sont installés immédiatement au sud des vastes constructions édifiées à l'est du chemin. Le puits est aussi présent.

Un autre chemin large de 3 m à 4 m, rejoignant le secteur de stockage installé immédiatement au sud-est de l'enclos, peut entrer en fonction au cours de cet épisode.



a



b

Fig. 36 – Évocation de l'enclos et de ses environs : a, état 1 ; b, état 2 (réalisation 3D : G. Le Cloirec, Inrap).

ÉPISODE B

L'enclos est agrandi dans un deuxième temps et sa superficie atteint 3 750 m². De plan quadrangulaire, il est délimité par des fossés dont les creusements sont vraiment moins importants que ceux des fossés du premier état (fig. 35 et 36b). Ces derniers sont bien comblés, car des fossés caractérisant l'enclos dans son état 2 sont installés dans leur comblement sommital. La limite septentrionale de l'enclos est à part : le fossé la matérialisant ne change pas d'emplacement en raison de la nature très contraignante du sous-sol. Il est simplement agrandi vers le sud-est au cours de cet épisode.

Dans l'ensemble, les fossés environnants restent presque les mêmes. Le cheminement menant à l'enclos au sud est aussi maintenu. Les constructions en matériaux périssables, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'enclos, ainsi que le puits, sont associés à cet épisode ; cela donne plus loin matière à réflexion.

Le chemin envisagé au sud-est de l'enclos au cours de l'épisode précédent peut entrer en fonction à ce moment-là. Il rejoint en effet le fossé qui limite l'enclos dans son état 2 et ils

ont vraisemblablement eu un fonctionnement contemporain. À cet endroit, a pu être installée une petite passerelle en bois au-dessus du fossé-limite de l'enclos, très peu profond ici. Une nouvelle parcelle a aussi pu être mise en place immédiatement au nord de ce chemin qui sert alors de limite méridionale. À l'ouest, elle possède un accès large de 5 m, dessiné par deux fossés disposés en vis-à-vis.

RÉFLEXIONS

Sur le plan typologique³⁵, au vu des comparaisons micro-régionales, le site du Bourg à Saint-Marcel ne diffère pas de la plupart des habitats antiques repérés dans cette zone, fréquemment conçus à partir d'un enclos quadrangulaire à fossés rectilignes, comme celui qui marquait la première occupation de la villa voisine de la Démardais à Porcaro (Morbihan), fouillée en 1994 sur le tracé de la RN 24 (Blin, 1994). Les prospections pédestres ont montré que ces enclos sont fréquemment associés à des gisements de *tegulae* et parfois à des substructions, données ponctuellement confirmées par les clichés aériens comme à Sérent, à l'ouest de Saint-Marcel, dans une zone riche en sites de l'âge du Fer et d'époque romaine, où plusieurs enclos abritant une organisation de bâtiments en dur ont été repérés par avion. Les premières constatations montrent que si ces limites de clôture correspondent fréquemment à de simples fermes ou à une phase précoce de l'occupation antique, des ensembles fossoyés plus sophistiqués comme celui photographié à Kersablon (Caro), au bord de l'Oust, matérialisent sans aucun doute l'emprise d'une villa (Naas, 1999, p. 161-172). Enfin, on observe la présence fréquente d'aménagements parcellaires, parfois complexes, aux abords des habitats : fossés parcellaires, espaces de circulation. Ainsi à la Lande du Chêne Tort (à Caro), près d'un vaste gisement gallo-romain (15 ha ?), un parcellaire très géométrique et isocline en connexion avec un enclos a été reconnu sur près de 1 km.

À Saint-Marcel, le plan général et la durée d'occupation évoquent aussi ce qui a été observé sur des sites fouillés à l'extérieur de la région, comme celui de la Dugerie à La Gaubretière, en Vendée (Guillier, 2002). Dans notre cas cependant, l'enclos n'est pas vide. Le jeu de l'érosion associé à l'existence hypothétique d'autres édifices sur sablières peu ancrées dans le sol – voire posées dessus – empêchent d'estimer la densité de l'occupation interne de l'enclos. Les structures archéologiques se répartissent en deux secteurs, de part et d'autre de l'entrée et à proximité des fossés de clôture nord-est/sud-ouest ; elles existent au moment de l'utilisation du premier état de l'enclos, et peut-être est-ce aussi le cas pour l'état 2. À l'extérieur de l'enclos, les vestiges conservés sont plus nombreux. Des études régionales récentes, comme celle concernant 787 établissements ruraux sur le territoire de la cité des Bituriges, considèrent que les bâtiments tels qu'ils apparaissent sur le site de Saint-Marcel sont « secondaires » : construits avec des matériaux d'origine locale, ils correspondent à des bâtiments d'exploitation, destinés au stockage et à la conservation des récoltes, peut-être à l'élevage ; certains ont aussi pu servir de logements, sans confort particulier, pour accueillir les ouvriers (Gandini, 2008, p. 176 et p. 252). Ce type

35. Ce paragraphe a été rédigé par Patrick Naas.

d'établissement se rencontre sur l'ensemble du territoire de la cité ; la nature plus ou moins favorable des terres ne semble pas avoir un rôle discriminant, et la durée de vie de l'établissement est très variable (de un à quatre siècles) (*ibid.*, p. 366-368). À Saint-Marcel, l'établissement rural est modeste, comme l'atteste aussi le mobilier peu abondant, composé pour l'essentiel de céramiques produites régionalement, qui répondent cependant à toutes les nécessités d'un habitat domestique.

Mais nos connaissances sur ce site et sur son environnement archéologique proche ne permettent pas de déterminer son statut social. S'agit-il d'une ferme modeste, reprenant le plan de la *villa* classique, avec un espace résidentiel et une *pars rustica*, tous les deux bien délimités dans l'espace ; ou sommes-nous en présence d'un établissement géré par des fermiers ou des métayers, rattachés à une *villa* plus vaste, dont la localisation et l'étendue seraient alors à définir. Installé dans la zone d'influence de la probable agglomération secondaire centrée à Missiriac, non loin de la voie antique reliant Angers à Corseul, l'habitat à fossés de Saint-Marcel se développe au cours d'une période où la *villa* devient le système d'exploitation rurale dominant, mais pas unique (Naas, 2008). De nombreux autres établissements ruraux, de taille et de statut divers, coexistent (Ouzoulias, 2007, p. 23).

La mise en place de l'état 2 de l'enclos suscite des questions. Pourquoi creuser de nouveaux fossés alors qu'il suffirait de continuer à entretenir les fossés liés au premier état ? Les creusements des fossés rattachés à l'état 2 sont en outre moins importants que ceux des fossés liés à l'état 1. Faut-il y voir un changement de fonction de l'enclos ? Y aurait-il eu, entre les deux états, une période au cours de laquelle l'enclos aurait été délaissé ? Le doute est entretenu aussi par la quasi-absence de mobilier dans les fossés caractérisant l'état 2. L'occupation de l'enclos se termine-t-elle vraiment avec le III^e s. ? C'est du moins ce qu'indique la datation radiocarbone effectuée sur des fragments du poteau brûlé participant au portail associé au fonctionnement de l'enclos dans son dernier état.

Les vestiges liés à la vie quotidienne sont peu abondants et peu diversifiés. Ils appartiennent toujours à la même fourchette de datation : de la moitié du II^e s. au courant du III^e s. apr. J.-C. L'habitat serait alors abandonné à la même période que de nombreux autres habitats ruraux dans le reste de l'Armorique (Pape, 1995, p. 244). L'évolution n'est pas différente de ce qui est noté dans d'autres régions du nord de la Gaule : de nombreuses occupations rurales sont abandonnées entre le III^e s. et le IV^e s. ; parfois, les sites de plateaux sont d'abord concernés avant les sites de fonds de vallée (Kasprzyk, 2003, p. 183-184), mais il ne faut pas généraliser. Ces abandons semblent souvent décidés et non subis (suite à un incendie, etc.) (Barat, 2003, p. 11). Pour les expliquer, plusieurs raisons peuvent être envisagées sans pouvoir trancher pour l'une en particulier : restructuration, nouveau mode d'exploitation avec regroupement de terres en de vastes domaines fonciers (Ferdrière, 2005, p. 348 ; Gandini, 2008, p. 309) ?, croissance de productivité de terroirs plus riches ?, etc. (Barat, 2003, p. 10-11 ; Giot *et al.*, 2003, p. 45). La qualité des terres n'est donc pas l'unique cause, les facteurs sociaux et économiques sont aussi à considérer (Gandini, 2008, p. 369). Et la fin d'une occupation ne signifie pas obligatoirement le retour des terres à la friche. Des diagrammes palynologiques élaborés à partir de prélèvements sur le littoral comme dans les terres de la Bretagne continentale, notamment

dans le Morbihan intérieur, indiquent que les activités agricoles régressent aux IV^e s. et V^e s. (Marguerie, Langouët, 1993, p. 109). Dans notre cas, cela n'est peut-être pas si sûr : la nécropole tardo-antique s'insère dans un environnement encore bien structuré par les fossés/talus hérités de la première phase de mise en valeur du site. « L'économie rurale d'une région au Bas-Empire ne dépend pas uniquement de sa densité d'occupation. Elle repose sur un système agraire complexe qu'il n'est pas possible d'aborder si l'on n'étudie pas la nature et la fonction des différents éléments qui la composent » (Ouzoulias, 1997, p. 18). À Saint-Marcel et ses environs, les informations sont trop lacunaires pour aller plus loin.

LE MOBILIER DU SECTEUR D'HABITAT

DONNÉES GÉNÉRALES

Quelles que soient les catégories d'objets recueillis, soulignons, d'une part, que les contextes de découverte sont limités en nombre et, d'autre part, que les lots sont numériquement faibles. Ceux-ci proviennent exclusivement de structures excavées : fossés, fosses, trous de poteau.

C'est tout particulièrement le cas de la céramique, avec 547 fragments³⁶.

Le fossé 300 s'est révélé le plus riche (301 fragments), en raison d'une plus forte densité de tessons au niveau des sondages 110 à 112 (US 2).

Les fossés 60, 270 et 310 sont plus faiblement documentés (respectivement 48, 38 et 21 fragments).

Les autres structures ont livré, chacune, moins d'une quinzaine de tessons, excepté la fosse 342 (20 fragments).

On notera, également, que le milieu d'enfouissement n'a pas été favorable à une bonne conservation des artefacts, causant, notamment, une forte altération des surfaces, voire des tessons dans leur ensemble.

Soulignons encore la rareté des éléments qui peuvent être datés précisément, en particulier la vaisselle d'importation (sigillée, métallescente, etc.), ce qui ne facilite guère la caractérisation chronologique fine des structures archéologiques. La rareté des amphores importées est une autre donnée marquante du mobilier de ce site³⁷.

L'essentiel du corpus se compose donc de productions régionales, céramiques fines sombres dites « *terra nigra* tardives », céramiques communes claires et communes sombres, avec des types dont on connaît des équivalents, par exemple, en d'autres lieux du département du Morbihan : notamment sur différents sites de la capitale de cité Vannes/*Darioritum*, ainsi que, pour n'en citer que quelques-uns, les établissements de Mané-Véchen à Plouhinec et Keran à Arradon, mais aussi l'atelier de potiers de Liscorno à Surzur. Le répertoire formel de ces productions se renouvelant moins rapidement que celui de la vaisselle de table

36. Le diagnostic réalisé sur ce secteur du site à l'automne 2005 avait déjà livré 182 fragments de céramique, relevant pour l'essentiel des catégories de communes sombres, mais aussi communes claires, datables des II^e s. et III^e s. (Simon, 2005b).

37. Seul le diagnostic a révélé deux fragments d'amphores à huile de Bétique Dressel 20, parallèlement à quelques fragments d'amphores régionales.

importée, les indications chronologiques qu'ils peuvent nous fournir se rapportent inévitablement à des fourchettes larges.

Le mobilier non céramique est, quant à lui, d'une représentation encore plus discrète : une seule monnaie, quelques éléments lithiques, des objets ou fragments d'objets en fer, en verre et en terre cuite.

En définitive, il semble que la période de fréquentation du site d'habitat soit à situer à partir de la seconde moitié du II^e s. jusque, au moins, la première moitié du III^e s., sans pour autant devoir dépasser la fin de ce siècle. L'absence de formes propres au Bas-Empire, telles que celles, par exemple, qui ont été découvertes dans les dernières phases de la *villa* de la pointe de la Garenne au Hézo (Daré, 2008)³⁸, tout comme celles liées au dernier niveau d'occupation du *fanum* de Bilaire à Vannes (Simon, 2005a)³⁹, conforte notre analyse.

Le fait que cette occupation n'ait pas généré un nombre important de rejets, tout particulièrement de céramiques, peut être l'indice d'une occupation limitée dans le temps et/ou être de statut modeste. La faible part des importations, qu'elles aient été utilisées pour elles-mêmes (vaisselle) ou pour les denrées véhiculées (amphores), pourrait aller dans le sens de la seconde solution, sans pour autant exclure la première.

LE MOBILIER CÉRAMIQUE

Le mobilier céramique des fossés

Fossé 60

12 sondages archéologiques ont été réalisés dans le comblement de ce fossé (fig. 37). Les sondages 84, 134, 135, 136, 137, 139 et 140 ont livré du mobilier, avec une plus forte concentration dans le secteur des sondages 135 à 136. Ils totalisent 46 fragments. Ils appartiennent majoritairement à des productions de céramique commune.

Parmi les vases à pâte claire (6 fragments), on note l'attestation d'une coupe à collerette (fig. 37, n° 4) et d'un fond de mortier (fig. 37, n° 5).

Les vases à pâte sombre (25 fragments) sont essentiellement des pots (fig. 37, n°s 8-11), dont un exemplaire avec anse large appliquée sur la lèvre du récipient. On compte également des coupes ou jattes, de modules divers (fig. 37, n°s 6-7), notamment un exemplaire orné d'un décor géométrique incisé (lignes ondulées, obliques).

Quatre fragments de «*terra nigra tardive*» sont attestés, dont des éléments de paroi guillochée (de coupe ?) (fig. 37, n° 3).

Notons également la présence ponctuelle de céramique grise mi-fine (2 fragments), avec un grand vase fermé (fig. 37, n° 1) et le fond mouluré d'un petit gobelet (fig. 37, n° 2).

Un vase à cuire en céramique modelée est à mentionner (pâte brun clair à spicules⁴⁰, traces de passage au feu et restes de suie, non illustré).

38. Contextes contenant du mobilier daté du dernier tiers du IV^e s. au début du V^e s., notamment des monnaies.

39. Mobilier daté de la fin du III^e s.-premier quart du IV^e s., avec sigillée d'Argonne et monnaies.

40. Les spicules sont des éléments constituant le squelette d'organismes de la famille des spongiaires, présents dans certains bancs

Au final, les éléments morphologiques et décoratifs en présence, bien que fragmentés, s'accordent avec le reste du mobilier céramique découvert dans le secteur d'habitat de ce site. C'est pourquoi, il convient de proposer une fourchette chronologique similaire : de la seconde moitié du II^e s. au courant du siècle suivant. À ces récipients en céramique, ajoutons la présence d'un fragment de barillet en verre, de type Isings 89-128/AR 161, dont les qualités techniques permettent de le dater aux alentours du II^e s. (fig. 37, n° 12).

Fossé 70

Un très petit lot de mobilier céramique provient des sondages 32, 141 et 143 : 3 fragments de céramique commune sombre, dont le bord d'un grand vase à lèvre massive (fig. 37, n° 13) et le fond d'un autre, de petite taille (fig. 37, n° 14).

Fossé 260

Les sondages 59 et 146 de ce fossé (8 fragments) ont livré des éléments dont on trouve des équivalents dans d'autres contextes mieux documentés de ce site. Signalons, notamment, une coupe carénée à décor guilloché en «*terra nigra tardive*» (fig. 38, n° 1), des fragments de coupes et pots en céramique commune sombre réalisés dans une argile régionale à spicules, dont un individu de grand diamètre (fig. 38, n° 2), ainsi que le bord d'une petite amphore (régionale ?) (fig. 38, n° 3). L'ensemble peut être daté à partir de la seconde moitié du II^e s. au courant du siècle suivant.

Fossé 270

Le comblement de ce fossé a fait l'objet de 5 sondages archéologiques (61, 65, 68, 76 et 147), qui ont livré un total de 38 fragments de céramique, d'ailleurs majoritairement localisés au sein du sondage 68 (21 tessons). Ainsi, excepté cette (relative) concentration, les artefacts piégés dans les niveaux archéologiques sont dispersés.

La «*terra nigra tardive*», tout comme la céramique revêtue d'un engobe rouge orangé, ne possèdent qu'un seul représentant, sous la forme de coupes à collerette (respectivement fig. 38, n°s 4 et 5).

Les autres fragments appartiennent aux catégories de céramiques communes claires (13 fragments, dont au moins 2 cruches) et communes sombres (23 fragments, fig. 38, n°s 6-11, surtout des pots, dont un avec anse large prenant appui directement sur la lèvre).

La morphologie de ces quelques éléments plaide pour une fourchette chronologique large, allant de la seconde moitié du II^e s. au courant du siècle suivant.

Fossé 300

Le secteur des sondages 110 à 112 a révélé une concentration de mobilier (301 fragments de céramique), essentiellement au sein de l'US 2, tandis que quelques artefacts ont encore été recueillis à l'emplacement des sondages 115 et 117 (5 fragments) (tabl. I).

d'argile régionaux d'origine marine. Ils sont visibles à l'œil nu dans les argiles cuites, sous la forme de tous petits bâtonnets blancs. Ils constituent de fait un bon indice révélateur de productions régionales, sans toutefois permettre de localiser précisément les gisements en question (Giot, Querré, 1986).

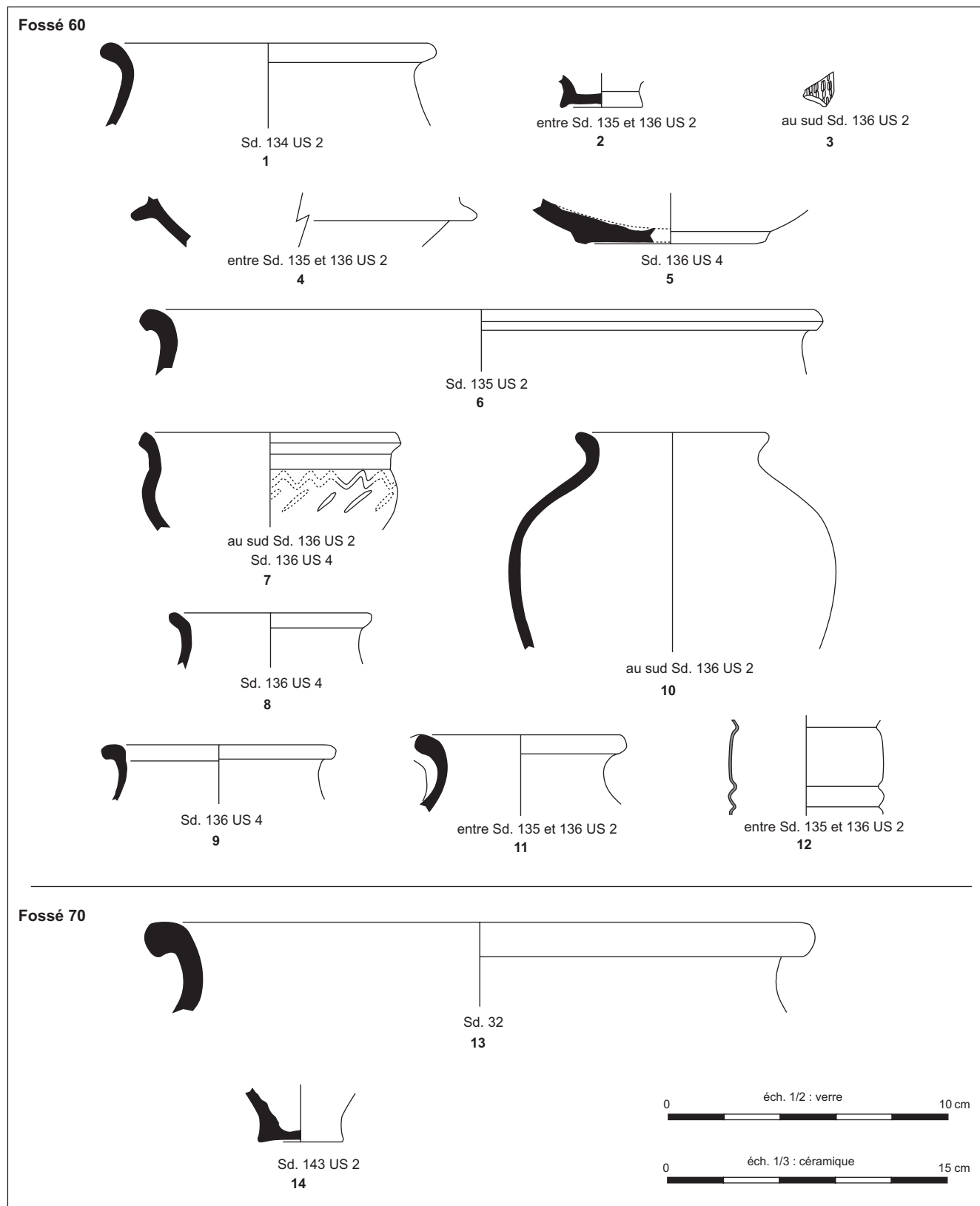


Fig. 37 – Mobilier céramique et en verre des fossés 60 et 70 (DAO: L. Simon, Inrap).

Si deux individus de sigillée sont attestés, un seul fournit des informations utilisables: il s'agit d'un mortier Curle 21, présentant les caractéristiques techniques de la seconde moitié du II^e s. des productions du centre de la Gaule (fig. 39, n° 1). Il côtoie quelques formes de taille moyenne en «*terra nigra tardive*»,

coupes et jattes (fig. 39, n°s 2-5), ainsi qu'un petit tesson décoré de séries de lignes guillochées.

Un seul fragment de panse atteste l'existence de la catégorie des céramiques à engobe rouge orangé, dans une pâte caractérisée par de larges paillettes de mica.

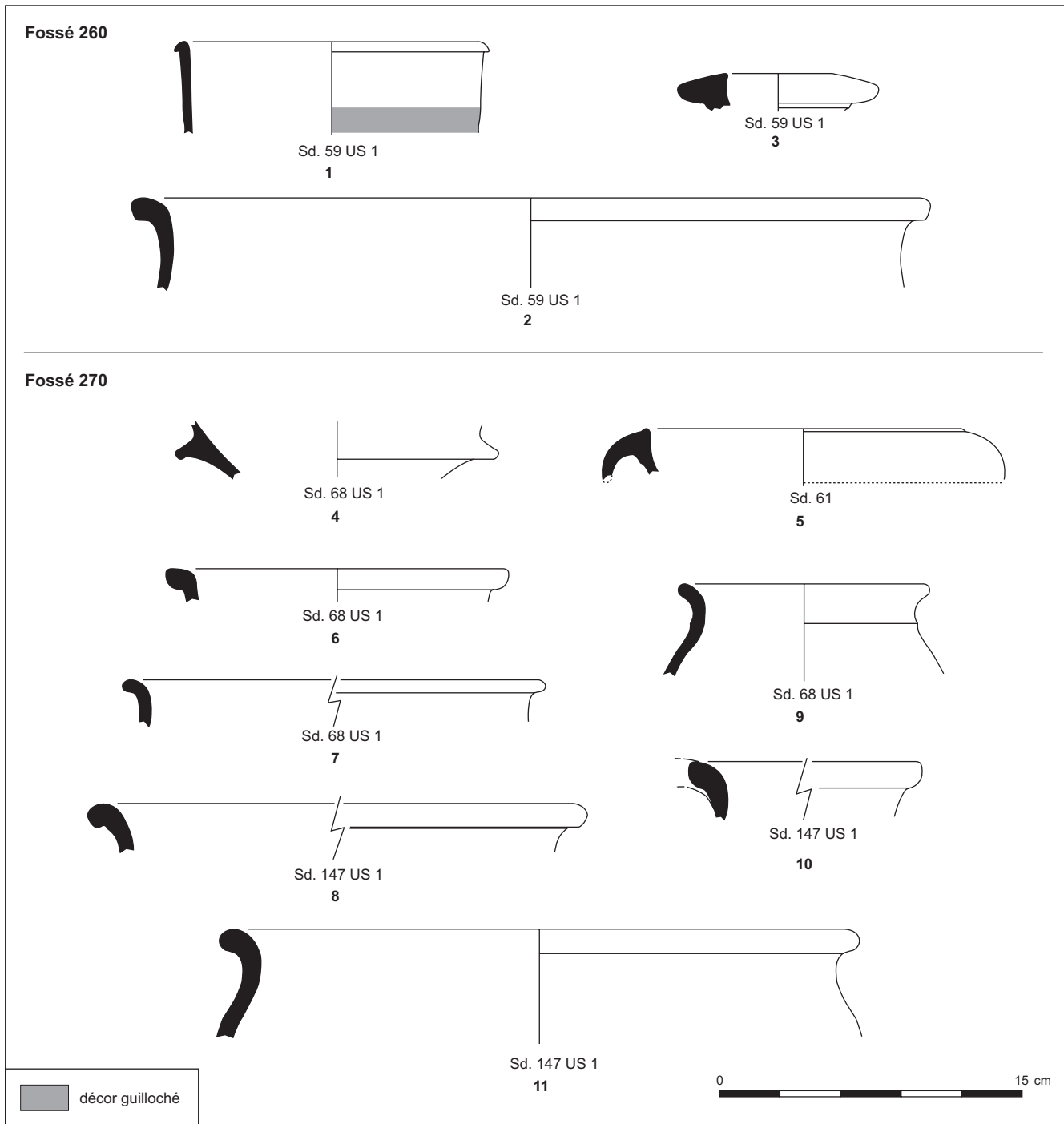


Fig. 38 – Mobilier céramique des fossés 260 et 270 (DAO: L. Simon, Inrap).

Comme dans la plupart des lots de ce site, celui du fossé 300 est largement dominé par les céramiques communes, de production régionale.

La céramique commune claire, avec 14 individus, comprend un répertoire de formes de taille moyenne et des formes hautes.

Les premières sont constituées par des coupes et jattes (fig. 39, n^{os} 6, 8, 10) très différentes les unes des autres, ainsi qu'un mortier (fig. 39, n^o 9).

Les formes fermées sont des cruches de module moyen (fig. 39, n^{os} 11-13) ou de grande taille (fig. 40, n^{os} 1, 2, 5), ainsi que deux possibles pots (fig. 40, n^{os} 6, 7).

Une forme correspond à une amphore régionale, à bord festonné (fig. 40, n^o 8), tandis que l'on observe des fragments de panse à décor ondé (fig. 40, n^{os} 3, 4), qui peuvent appartenir tant à des cruches qu'à des amphores, notamment de la série Gauloise 12.

La catégorie commune sombre totalise plus de la moitié des artefacts céramiques de cet ensemble (27 individus).

Elle comprend notamment des pichets et pots à décor géométrique (lignes ondéées, obliques) réalisé au brunissoir (fig. 40, n^{os} 9-12). Il se pourrait que des fragments de panse présents dans ce lot aient été décorés de la sorte, mais le mauvais état

Tabl. I – Caractérisation des céramiques du fossé 300.

F300	Nombre de fragments	% Nombre de fragments	Nombre minimum d'individus	% Nombre minimum d'individus
Sigillée	2	0,70	2	4,00
« Terra nigra tardive »	14	4,60	4	8,00
Engobe orangé/rouge	1	0,30	1	2,00
Céramique commune claire	110	35,90	14	28,00
Céramique commune sombre	176	57,50	27	54,00
Céramique non tournée	1	0,30	1	2,00
Amphore	2	0,70	1	2,00
Total	306	100	50	100

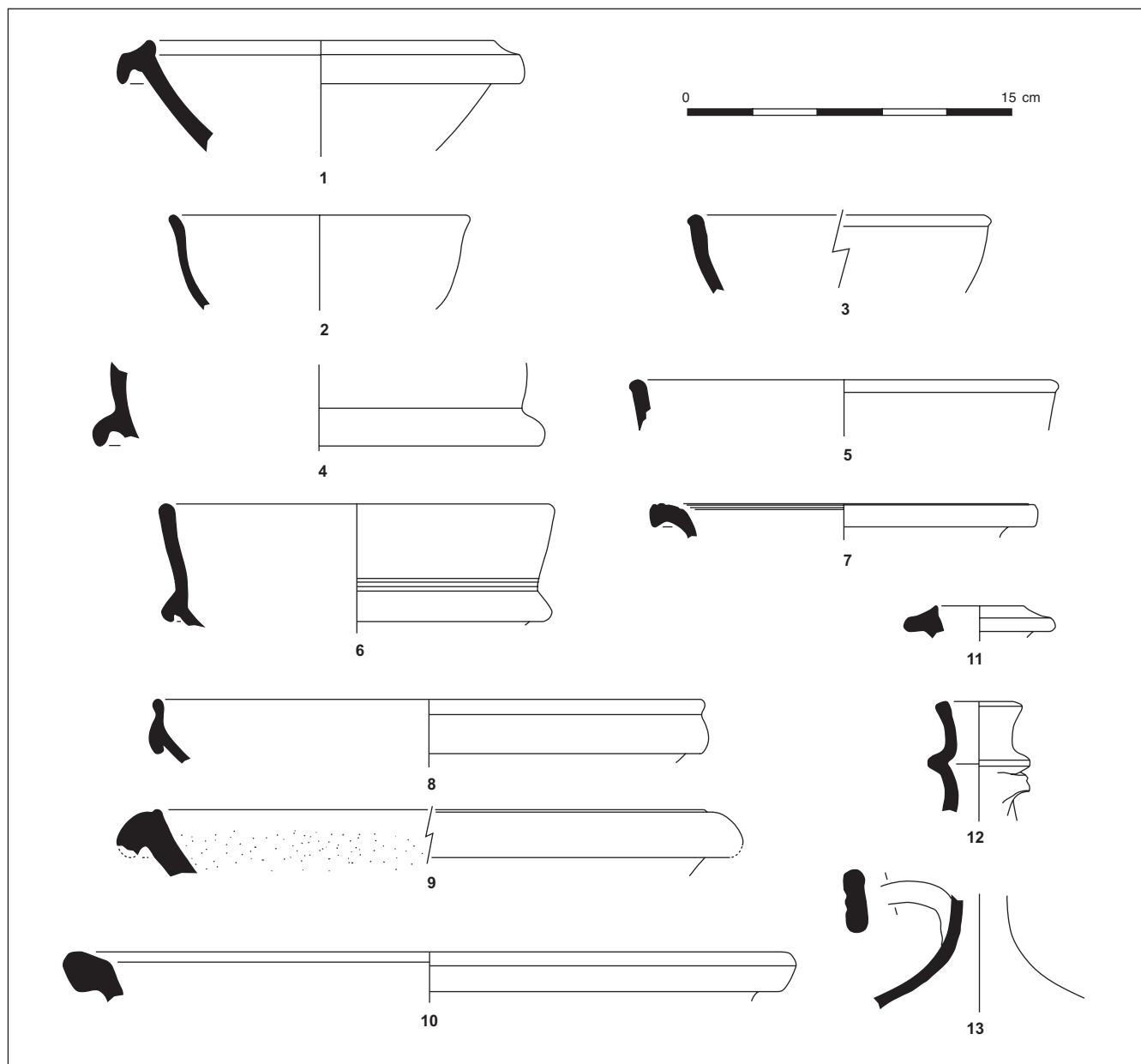


Fig. 39 – Mobilier céramique du fossé 300, sondages 110-112, US 2 (DAO: L. Simon, Inrap).

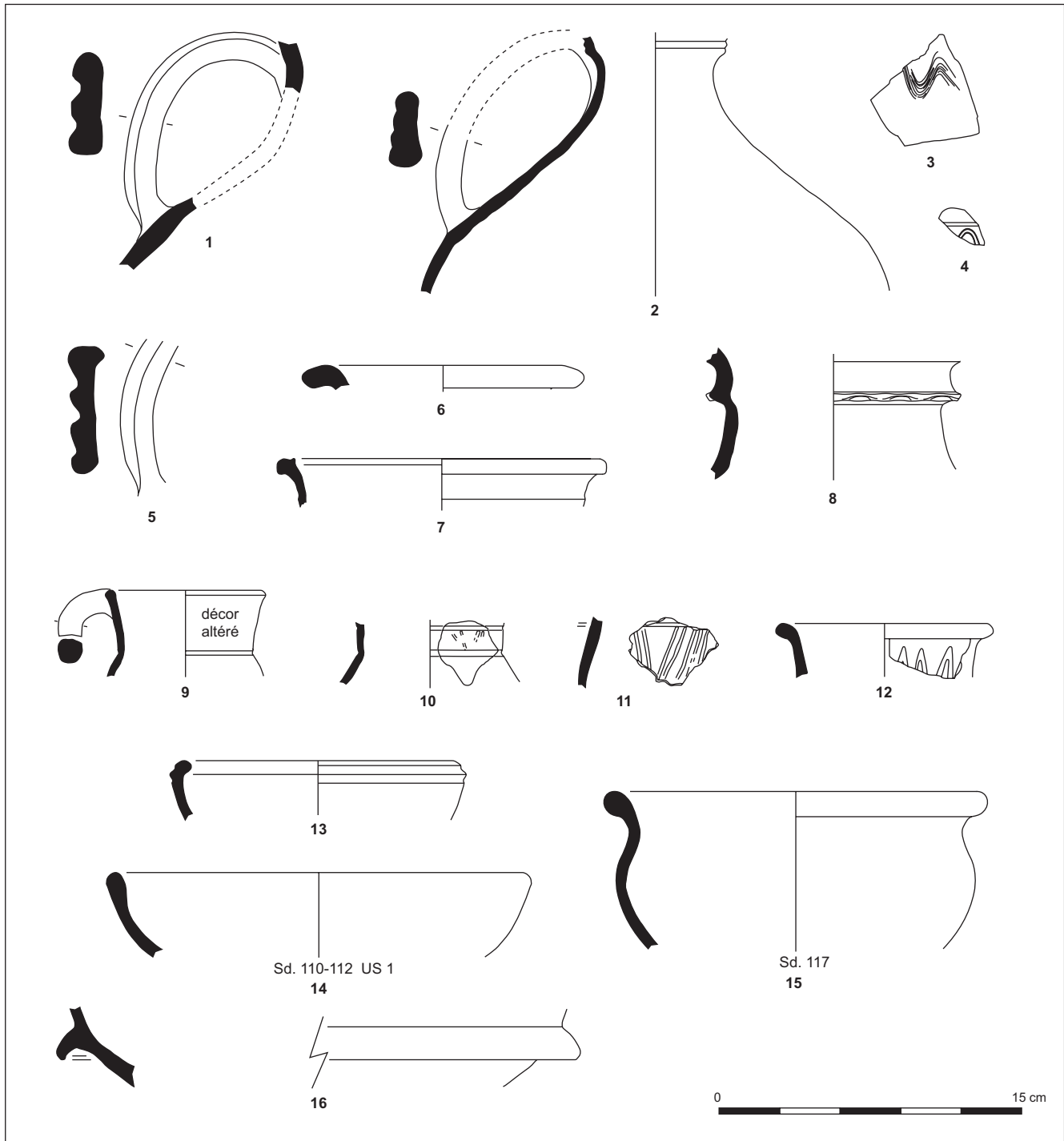


Fig. 40 – Mobilier céramique du fossé 300, sondages 110-112, US 2, sauf mention (DAO: L. Simon, Inrap).

de conservation des surfaces n'a pas permis de le déterminer clairement.

Quelques coupes ou jattes composent les formes de taille moyenne (fig. 40, n^{os} 13, 14, 16), tandis que l'essentiel de la céramique commune sombre est constitué par des pots, à lèvre ronde parfois épaissie (fig. 41, n^{os} 1, 3, 5, 7, 9) ou massive (fig. 41, n^{os} 2, 4), mais aussi de profil équarri (fig. 41, n^{os} 6, 8, 10, 11, 13). Un récipient est doté d'une anse plate avec attache supérieure fixée sur la lèvre (fig. 41, n^o 12).

Un vase fermé en céramique modelée témoigne de l'usage, certes restreint, mais régulier, de ces vases non tournés, dans

la péninsule armoricaine, au cours des II^e-III^e s. (fig. 41, n^o 14). Rappelons que d'autres fragments de telles productions ont été recueillis dans le comblement du fossé 60.

En définitive, le lot du fossé 300, malgré sa faiblesse numérique, atteste d'une variété typologique particulièrement intéressante, qui nous semble caractéristique du corpus en usage à partir, au moins, du milieu du II^e s. jusqu'au courant du siècle suivant. Des parallèles mieux conservés ont été relevés, par exemple, dans les études consacrées aux sites de Mané-Véchen à Plouhinec: «villa», occupée de la fin du II^e s. au troisième quart/fin du III^e s., avec «squat» jusqu'au début du IV^e s. (André,

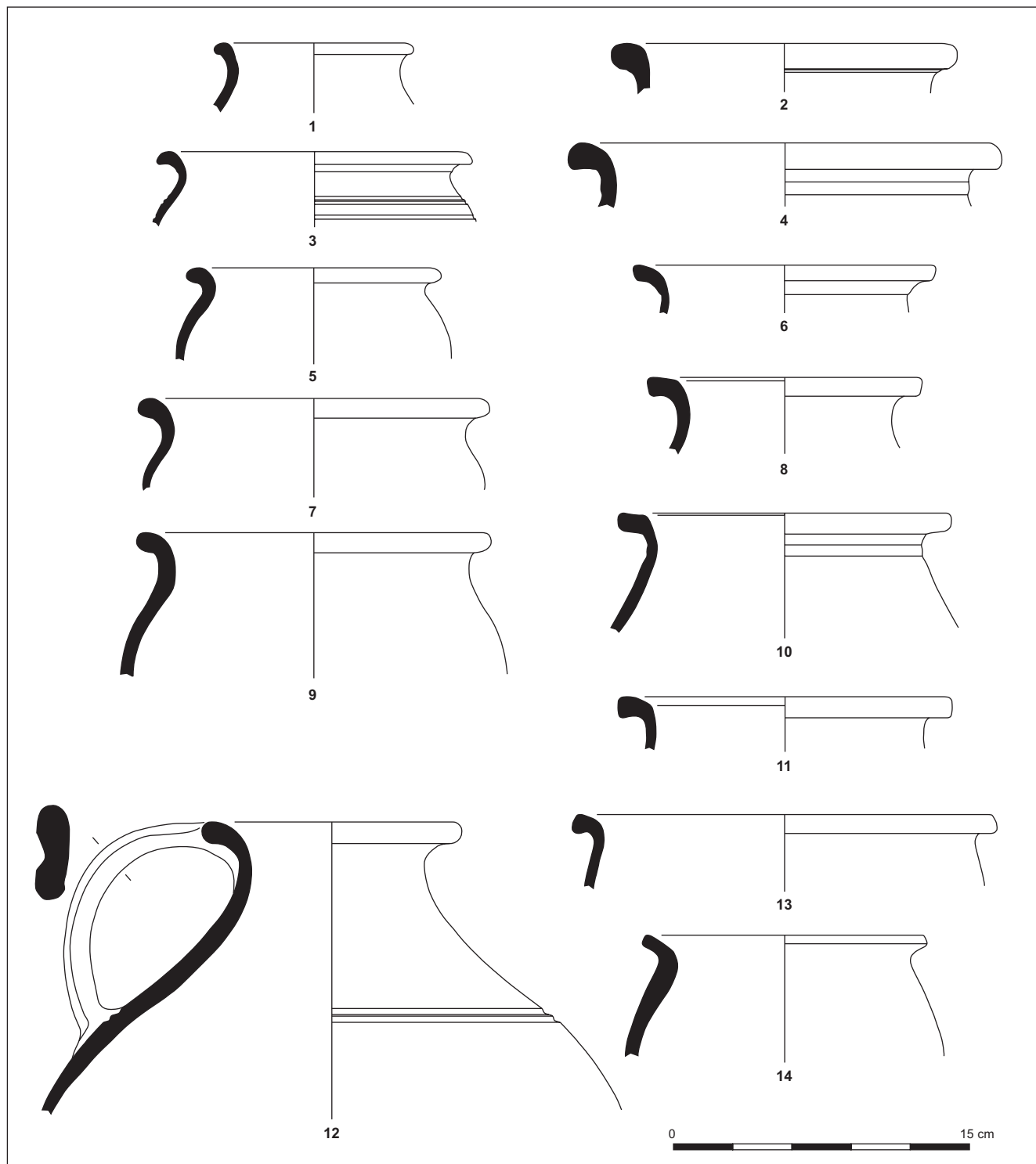


Fig. 41 – Mobilier céramique du fossé 300 (DAO: L. Simon, Inrap).

2003; Provost, 2003)⁴¹ et Liscorno à Surzur: atelier de potier, en activité au moins au début du III^e s., vraisemblablement

41. Les découvertes mentionnées par P. André concernent 4 lots monétaires dont la fin de thésaurisation est fixée au cours du règne de Probus (années 280-282), avec une majorité de pièces correspondant aux années 268-270. Trois grands pots ansés en céramique commune sombre, identiques à notre n° 12 fig. 41, ont été utilisés comme réceptacles à ce trésor (lots 2 et 4).

dès le dernier tiers du II^e s., jusqu'au début/première moitié du IV^e s. (Triste, Daré, 2008). Il est très vraisemblable, du reste, que cet atelier soit à l'origine d'une bonne part des céramiques découvertes à Saint-Marcel, sans être exclusive cependant.

Fossé 310

Ce fossé a fait l'objet de sept sondages archéologiques. Les sondages 76, 86, 148 et 150 ont livré quelques artefacts céramiques, qui s'élèvent à 21 fragments.

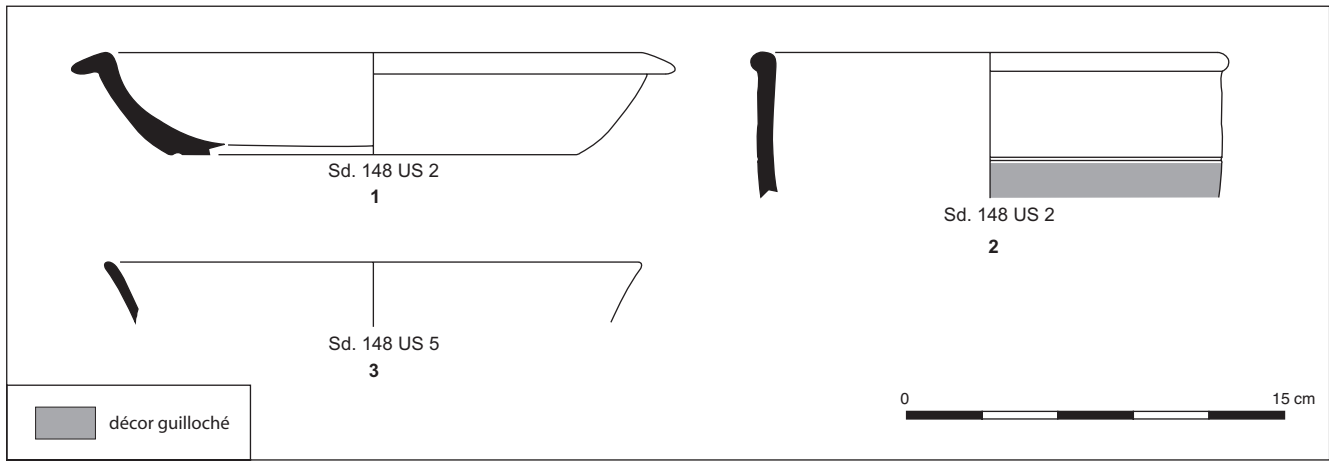


Fig. 42 – Mobilier céramique du fossé 310 (DAO: L. Simon, Inrap).

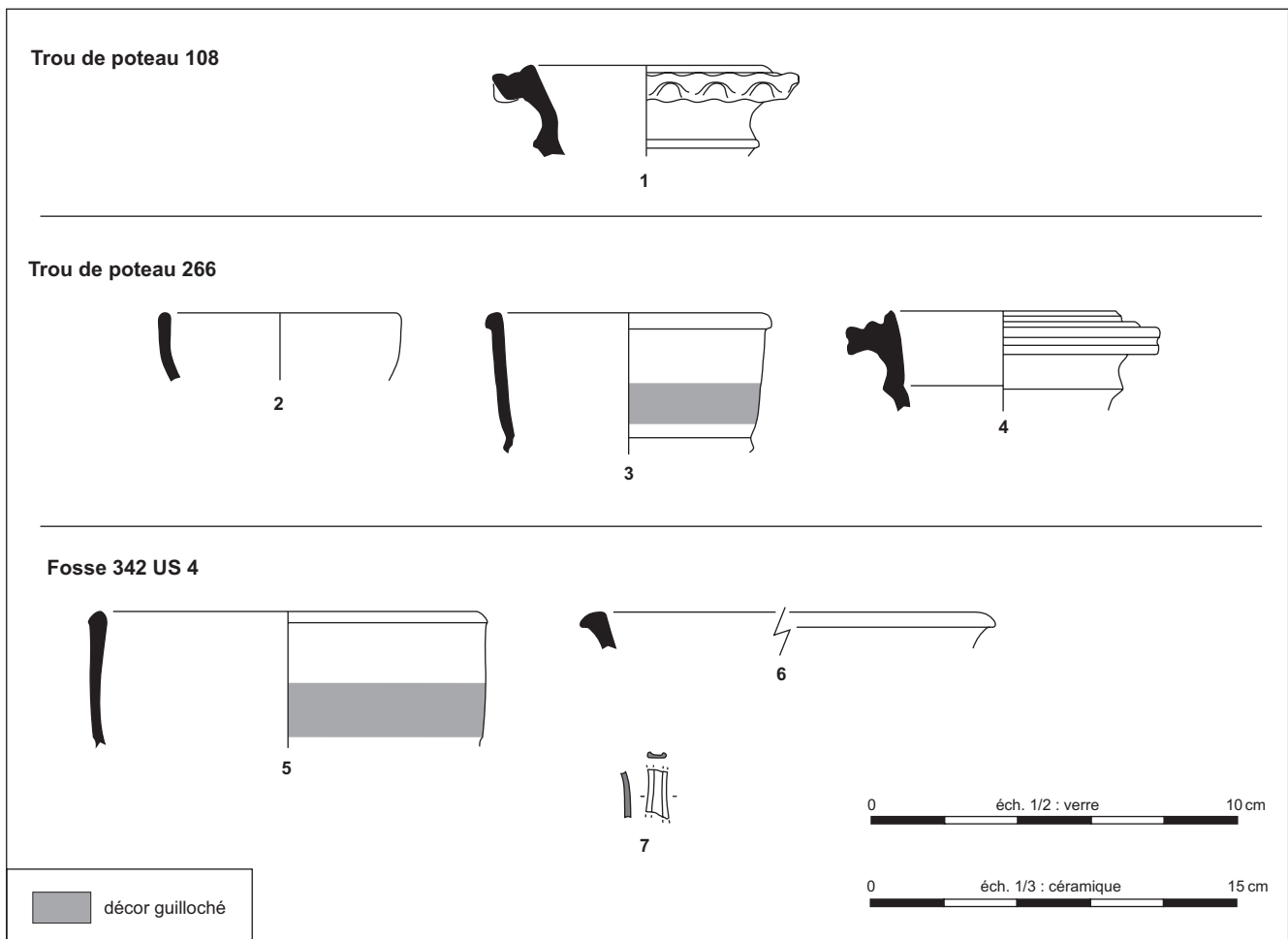


Fig. 43 – Mobilier céramique et en verre des structures 108, 266 et 342 (DAO: L. Simon, Inrap).

Le seul élément qui soit susceptible d'offrir des indications chronologiques précises relève des productions de sigillée grésée du centre de la Gaule (sd. 86). Si son identification typologique ne peut être établie, il présente des caractéristiques techniques de pâte et d'engobe qui permettent de le considérer comme un vase de la seconde moitié du II^e s.-début du III^e s.

Il est associé à 3 individus en «*terra nigra* tardive», une assiette apode à méplat horizontal, une coupe à bord simple et une coupe carénée à décor guilloché (fig. 42, n^{os} 1-3).

Les catégories de céramique commune claire (sd. 76, 148) et commune sombre (sd. 86, 150) sont attestées en des proportions similaires. Ces vases, très fragmentés, sont peu déterminants : retenons, pour la céramique à pâte claire (4 fragments), des tessons d'une cruche à petite anse plate et deux sillons, avec un pied annulaire ; pour la céramique commune sombre (3 fragments), le fond d'un grand vase apode (pâte à spicules).

Au final, les quelques artefacts céramiques véritablement exploitables du comblement de ce fossé fournissent des indices

chronologiques à placer à partir de la seconde moitié du II^e s.-première moitié du III^e s.

La céramique des fosses et des trous de poteau

Trou de poteau 108

Le comblement a révélé un fragment d'amphore Gauloise 12 à bord festonné (fig. 43, n° 1), caractéristique des productions régionales comme, par exemple, l'atelier de Surzur en a produites.

Trou de poteau 266

Cette structure a livré un nombre réduit d'artefacts céramiques (7 fragments), qui, cependant, affichent une bonne cohérence chronologique, en accord avec les données obtenues à partir de contextes plus conséquents, tel que le fossé 300. La «*terra nigra tardive*» est représentée par une coupe hémisphérique (fig. 43, n° 2), ainsi qu'une coupe carénée à décor guilloché (fig. 43, n° 3). Est également attestée une variante de l'amphore Gauloise 12, de fabrication régionale (présence de spicules, fig. 43, n° 4). Une datation allant de la seconde moitié du II^e s. au courant du siècle suivant peut, ainsi, être proposée.

Fosse 342 US 4

Parmi un petit lot de 20 fragments de céramique, signalons une coupe carénée à décor guilloché en «*terra nigra tardive*» (fig. 43, n° 5), un bord de pot en céramique commune sombre (argile à spicules, fig. 43, n° 6), ainsi que le fond d'une cruche en céramique commune claire. La fosse 342 a également livré un fragment de récipient en verre, sous la forme d'une anse de cruche de teinte «bleu-vert naturelle», dont l'identification typologique ne peut être précisée (fig. 43, n° 7).

Le mobilier non céramique

Le mobilier non céramique de cet établissement rural semble corroborer les résultats de l'étude céramique, en particulier en ce qui concerne son caractère modeste.

Une monnaie en bronze provient du trou de poteau 212 (détermination P.-A. Besombes, SRA Bretagne): Auguste (27 av. J.-C.-14 apr. J.-C.): as; tête laurée à droite (de Tibère César ?); l'autel de Lyon ?; 7,69 g.; -; 25,5-25,9 mm; U 5 (fruste); C 3 (corrodé); *RIC*, I², 233 ou 245: Lyon, 10-14 apr. J.-C. (Sutherland, 1984).

Le lithique est restreint à trois éléments:

- au sein du fossé 10 a été découverte une hache polie en dolérite, intacte, dont la fabrication remonte à la période Néolithique;
- un petit fragment de granite provient du fossé 60. Étant donné son aspect lacunaire, l'objet d'origine ne peut être déterminé. On mentionnera cependant qu'il présente une face aplanie, relativement lisse;
- un fragment d'objet en grès est issu du comblement du fossé 300 (sd. 115, US 2). Il est de forme parallélépipédique, fragmentaire et a manifestement été soumis au feu. Par ailleurs, une face présente de légères traces d'abrasion. Sa fonction reste indéterminée.

Les objets en fer consistent, pour l'essentiel, en fragments de clous ou petits éléments fragmentaires non identifiés (fig. 15). Signalons plus particulièrement la présence d'une fiche ou piton

à double pointe et tête en anneau (anneau aujourd'hui ouvert), se terminant par des extrémités en crochet (une seule conservée) dans le remplissage du fossé 300 (sd. 110, US 2). On rencontre de nombreux parallèles à ce type d'élément de fixation tout au long de la période romaine, parfois encore attachés à un maillon (voire plusieurs): Eneau, 2002, p. 13-14, pl. 3, n°s 56-59 (1 ex. augustéen, 1 ex. seconde moitié du I^{er} s., 2 ex. milieu du IV^e s.); Halbout *et al.*, 1986, n° 222 (milieu du II^e s., piton attaché à un chaînon en forme de huit suivi d'un chaînon ovale), n° 227 (milieu du II^e s., piton attaché à deux anneaux ovales enchaînés), n° 232 (fin du II^e-début du III^e s., piton attaché à un anneau rond); Manning, 1985, p. 130, pl. 61, R34-47 (milieu du I^{er} s., 14 ex. dont 5 sont attachés à un anneau circulaire).

Un fragment de couteau avec lame large, dos droit et soie de section quadrangulaire (type Manning 12a) provient du même secteur du site, à proximité des bâtiments de la zone sud-ouest (fossé 300, entre sd. 111 et 112, US 2). Ce type, très courant, trouve par exemple un équivalent très proche à Rouen, daté du milieu du II^e s. (Halbout *et al.*, 1986, n° 133).

La verrerie se limite à 20 fragments, dont 18 proviennent du comblement du fossé 300, entre les sondages 110 et 111, par conséquent à proximité des bâtiments de la zone sud-ouest. Ils correspondent au total à guère plus de 5 individus.

Ils sont tous de «couleur naturelle» bleu-vert, à l'exception de l'un d'eux, incolore. Ces teintes sont caractéristiques de la verrerie d'usage courant du Haut-Empire (essentiellement à partir de la fin du I^{er} s. pour les productions incolores).

On relèvera la présence d'un barillet (fossé 60), représenté par un fragment de panse, dont les qualités techniques autorisent une attribution aux productions les plus anciennes du type, relevant essentiellement du II^e s. (voire de la fin du I^{er} s.).

Le type des autres tessons est plus délicat à déterminer, du fait de leur aspect particulièrement fragmentaire. On notera, néanmoins, l'attestation d'un fond de récipient soufflé dans un moule dans le fossé 300, localement très épais, avec une possible marque (?) à peine discernable (portion d'une ligne courbe).

Le même tronçon de fossé a livré un autre vase ayant pu être soufflé dans un moule, représenté par au moins 14 fragments de petite taille. Sa forme et son relief très «mou», conservé sur une faible portion, ne peuvent être identifiés.

Enfin, dans la fosse 342 a été découverte une petite anse, d'un récipient d'attribution incertaine (cruche).

Un objet en terre cuite altéré et très friable, recueilli dans le comblement du fossé 380, pourrait correspondre à un fragment de plaque de foyer.

Les éléments de terre cuite architecturale: 37 fragments de tuile (*tegula* et *imbrex*) peuvent être mentionnés. Il s'agit d'éléments de taille moyenne à petite.

Ils se répartissent entre les structures 60, 70, 120, 158, 163, 174, 187, 209, 250, 257, 270, 300, ainsi qu'à l'intersection des fossés 190/200. La plus forte concentration se trouve au fond du puits 163, avec 8 fragments prélevés à 3 m de profondeur.

De manière anecdotique, on mentionnera un fragment de *tegula* découvert dans le f 60 (sd. 135), manifestement découpé afin de former un bouchon plus ou moins circulaire (8,8 cm x 7,4 cm).

Bleu égyptien ?

Le trou de poteau 264 a livré deux minuscules fragments de teinte bleu turquoise (poids inf. à 1 g), dont l'identification reste indéterminée («bleu égyptien» ?) (Cavassa, 2008).

DONNÉES GÉNÉRALES ET LIMITES DE L'ÉTUDE

À la fin du III^e s. au plus tard, l'habitat rural qui se développe dans l'enclos et à sa périphérie immédiate est abandonné. En revanche, des fossés-talus continuent à être visibles et à structurer le paysage. C'est dans cet environnement qu'une petite nécropole est créée, immédiatement à l'est de l'ancien enclos. Une construction sur poteaux (ensemble 9), installée au sud, peut avoir eu une utilisation contemporaine.

L'espace funéraire, reconnu dans sa totalité, occupe une superficie de 900 m². Il se compose de 44 fosses et d'une structure fossoyée de plan rectangulaire, que nous dénommerons Unité 1. Il a vraisemblablement été utilisé entre la seconde moitié du IV^e s. et la fin du V^e s., voire le début du siècle suivant. Cette découverte est majeure au niveau régional pour deux raisons : c'est la première fois qu'une telle occupation de cette période est intégralement étudiée ; la présence, dans quelques sépultures, d'objets de type germanique, ainsi que d'autres qui trouvent leurs meilleurs parallèles outre-Manche, questionne sur l'identité des défunts, dans un contexte historique trouble et mal documenté.

En préalable à la présentation de la nécropole, il est indispensable de préciser les limites imposées à son étude.

La disparition totale, provoquée par l'acidité du substrat, de tous les restes d'origine organique non cuits en constitue la première. Dans le cadre de l'analyse d'un espace sépulcral, elle représente une grave perte d'informations. Ainsi il est impossible de vérifier la présence ou l'absence de dépôts végétaux dans des contenants en matériaux périssables⁴². Les aménagements en bois sont nettement plus difficiles à discerner. Mais la dissolution totale des squelettes – même les dents – dans la tombe en est le résultat le plus fâcheux. Elle interdit tout un panel d'études qui, ailleurs, renseignent sur la manière dont les défunts ont été inhumés, sur le recrutement de la nécropole grâce à la détermination de l'âge au décès et du sexe, ou encore sur les pathologies.

En outre, dans le cas de sites où les squelettes sont conservés, les éventuelles perturbations postérieures aux funérailles permettent de déterminer si la tombe a été pillée et, par conséquent, de contribuer au débat sur le niveau de richesse de la sépulture en question. Cela n'est pas envisageable ici, d'autant plus que les structures archéologiques sont fortement érodées, entraînant une nouvelle perte d'informations, voire même la disparition d'objets. Enfin, ces derniers ne sont présents que dans 21 sépultures (parmi lesquelles 4 ont livré uniquement des clous) et, du reste, ils n'offrent pas toujours des associations déterminantes pour l'établissement d'une chronologie fiable. L'absence de mobilier dans plus de la moitié des fosses (24 cas) modère les conclusions émanant de l'analyse des tombes qui, au contraire, en ont livré. Se posent en effet les questions de l'interprétation et de la datation de ces fosses « vides » au moment de l'étude archéologique.

42. La bibliographie consultée indique que parfois des offrandes alimentaires sont déposées dans des contenants en osier, bois, etc., qui n'ont pas traversé le temps (Piton *et al.*, 2006, p. 11).

LES CARACTÉRISTIQUES DE LA NÉCROPOLE DE SAINT-MARCEL⁴³

Différents aspects propres à cette nécropole rurale témoignent à la fois de fortes similitudes avec les nécropoles contemporaines du monde romain, notamment en Gaule du Nord, mais également de certaines particularités qui suscitent différentes interrogations, notamment sur la population inhumée en ce lieu.

LES LIMITES SPATIALES DE L'ESPACE FUNÉRAIRE

La petite nécropole a un plan organisé et resserré dans l'espace. La répartition des sépultures et les résultats du diagnostic archéologique qui a permis la découverte de ce site, attestent que l'ensemble de la nécropole a été étudié (Mare, 2005).

Elle se développe sur le haut du versant sud-ouest et elle s'insère dans un terroir toujours structuré par des fossés mis en place au moment de l'utilisation de l'établissement rural présent immédiatement au nord-ouest ; les sépultures les plus proches ne sont d'ailleurs éloignées que d'une quinzaine de mètres du fossé oriental de l'enclos dans son dernier état.

Au sud, la nécropole est limitée par le chemin de direction nord-ouest/sud-est, installé durant le fonctionnement de l'enclos. Il se pourrait, cependant, qu'au cours de l'utilisation de l'espace funéraire, le fossé méridional de ce chemin soit abandonné : son remplissage est perturbé par le creusement d'une sépulture (sondage 52) (fig. 44).

Au nord-ouest, l'espace funéraire ne se développe pas au-delà des deux fossés dont la disposition en vis-à-vis laisse un passage large de 5 m environ. Ces derniers, dont le fonctionnement est aussi contemporain du chemin, ont également été créés au cours de l'utilisation de l'enclos.

Le fossé qui délimite le passage au nord-ouest a un tracé rectiligne sur 145 m (jusqu'à l'extrémité de la surface diagnostiquée), *a priori* sans aucun retour (Mare, 2005, p. 6). Le diagnostic prouve aussi l'absence d'occupation vers le nord-est et, dans l'emprise fouillée, l'espace funéraire ne présente pas de limites visibles d'un point de vue archéologique (pas même de chablis).

Côté sud-ouest et nord-ouest, la nécropole est installée dans un environnement déjà mis en valeur, où certains fossés et talus sont utilisés à nouveau. En revanche, elle ne possède aucune contrainte spatiale vers le nord-est et le sud-est. L'existence de limites partielles d'un espace funéraire est connue ailleurs (par exemple, Pons, 1997-1998, p. 246-247 ; L'Hostis, 2001, vol. 1, p. 75). La mauvaise qualité des terres a pu aussi intervenir dans le choix de l'implantation (Jacques, Hilarion, 2006, p. 109-110).

Les résultats de la fouille ne permettent pas d'associer la nécropole à des structures bâties se rapportant aux vivants. Les constructions et les aménagements repérés au sud de l'enclos sont bien liés au fonctionnement de ce dernier, du moins dans son état 1. Quant à l'ensemble 9 (E9) (fig. 34), l'absence totale d'éléments de datation ne permet pas de le rattacher à une phase particulière de développement du site. Rien n'empêche d'envisager une utilisation contemporaine de celle de l'espace funéraire,

43. Les renvois au catalogue des sépultures sont indiqués sous la forme « cat. ».

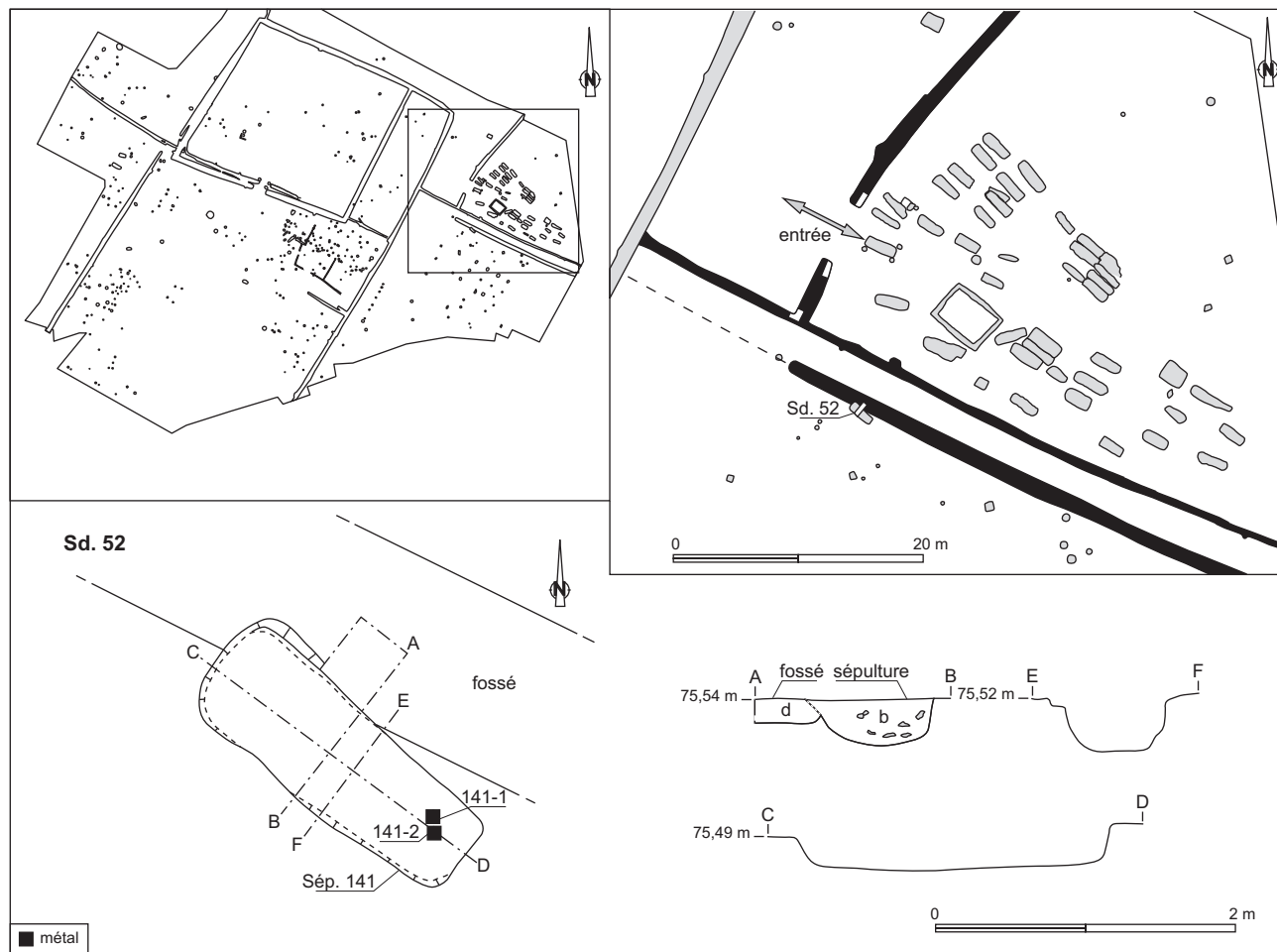


Fig. 44 – Plan général de la nécropole dans son environnement. Plan et coupes de la sépulture 141: b, limon et plaquettes de schiste; d, limon (DAO: S. Jean, Inrap).

situé immédiatement au nord, au-delà du chemin. Mais rien ne l'assure non plus. Dans l'hypothèse de contemporanéité, la construction ne présente pas de caractéristiques permettant de l'attribuer à un groupe culturel particulier ou lui conférant un statut à part, comme cela a pu être observé ailleurs (Gonzalez *et al.*, 1999). La seule singularité est sa superficie qui l'apparente à une grange.

UN ESPACE D'INHUMATIONS VISIBLEMENT GÉRÉ

Les 44 sépultures en fosse correspondent à des inhumations, organisées en rangées séparées par des allées de circulation (fig. 45) : dix alignements peuvent être dénombrés, certains plus évidents que d'autres (par exemple nos 2 et 3). L'unité 1 s'y insère parfaitement. L'organisation en rangées apparaît en Gaule au III^e s. et devient la règle à partir du IV^e s. (Guillier *et al.*, 2005, p. 23). À Saint-Marcel, ces rangées ne sont pas strictement définies dans l'espace, elles ne sont pas équidistantes mais sous-entendent l'existence d'une gestion de la nécropole.

D'autres indices renseignent sur la gestion de l'espace funéraire. Il n'y a aucune superposition et très peu de recouvrements entre les sépultures ont été observés. Trois cas seulement ont été notés, dans les rangées 4 (deux fosses), 6 (trois fosses) et 8-9 (deux fosses) (fig. 46). Dans le premier exemple, les fosses sont très arasées et installées dans un substrat perturbé ;

par conséquent leurs contours sont indéfinis. Quant aux deux autres, les intersections ne touchent que les bords longitudinaux des fosses et n'entament en général que très partiellement la tombe installée en premier.

Ces recouvrements localisés témoignent aussi de regroupements de sépultures alors, qu'*a priori*, aucune contrainte spatiale ne les génère. Cette constatation concerne également le groupe de sept sépultures à l'extrémité nord-est des rangées 5 et 6 (fig. 47 et 48). Leur arasement a supprimé les informations liées à la chronologie relative de leur mise en place.

Un autre cas parlant. Dans la rangée 5, une sépulture semble avoir été insérée entre l'unité 1 et le groupe des trois sépultures évoquées ci-dessus (sép. 69, fig. 46) ; et ce, alors que la place existe pour une installation à côté de ces dernières. Son orientation différente indique que les structures entre lesquelles elle prend place étaient encore visibles.

Tous ces éléments incitent à réfléchir sur les motivations de tels regroupements topographiques. Elles peuvent traduire le souhait de réunir les membres d'un même groupe ayant des liens familiaux ou sociaux ; les indices manquent pour trancher. Le cas de la sépulture 69 peut, en outre, souligner la volonté d'être au plus près de l'unité 1.

Des marqueurs visuels pouvaient aider à signaler une tombe ou un groupe de sépultures. Il s'agit de témoins fragiles, que le temps a pu faire disparaître et auxquels le fouilleur, dans le cas des études anciennes, ne prêtait pas toujours attention.

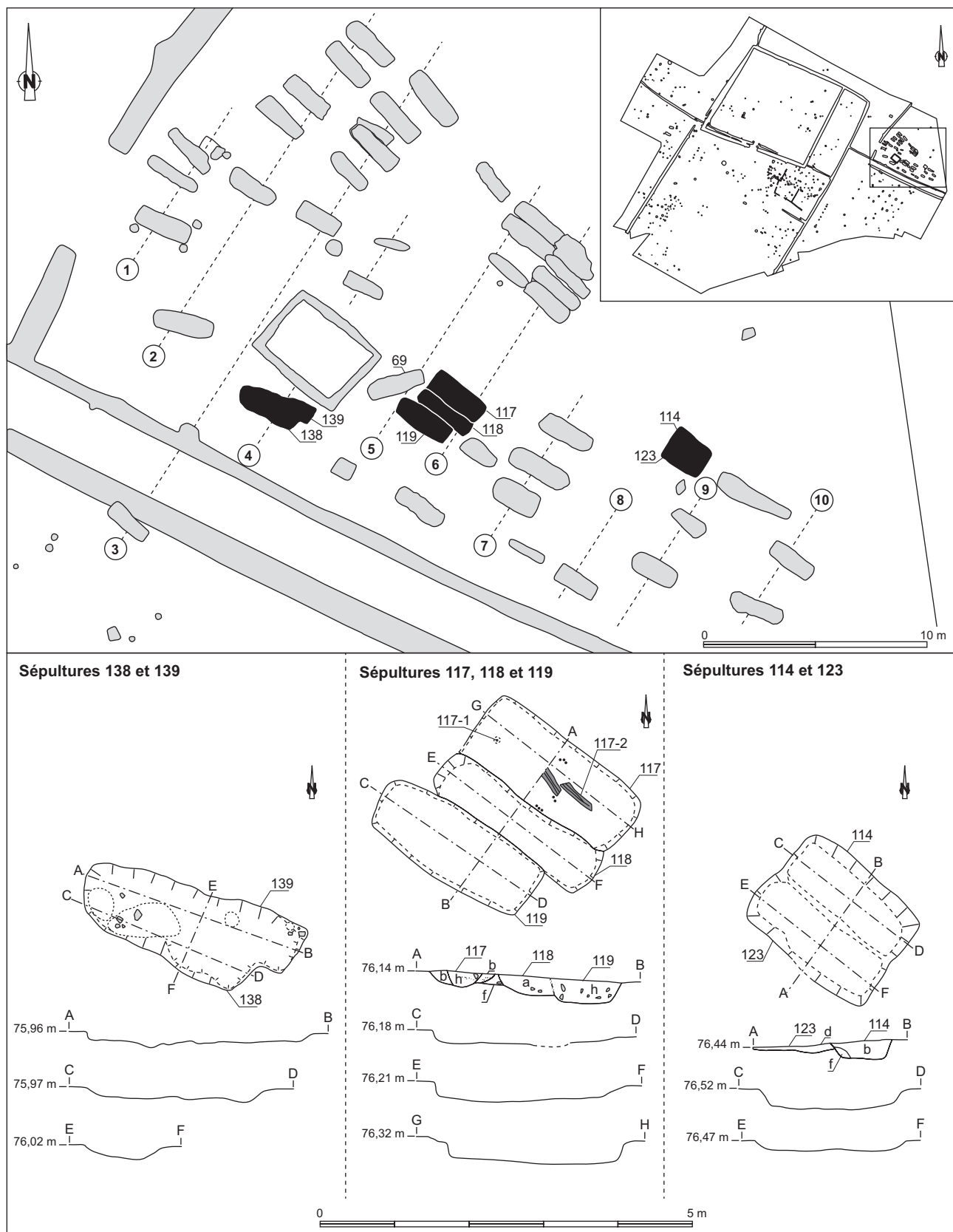


Fig. 46 – Trois cas de recouvrements partiels entre sépultures: a, blocs de grès et limon; b, limon et plaquettes de schiste; d, limon; f, plaquettes de schiste; h, limon meuble, blocs de grès, nombreux charbons de bois (DAO: S. Jean, Inrap).

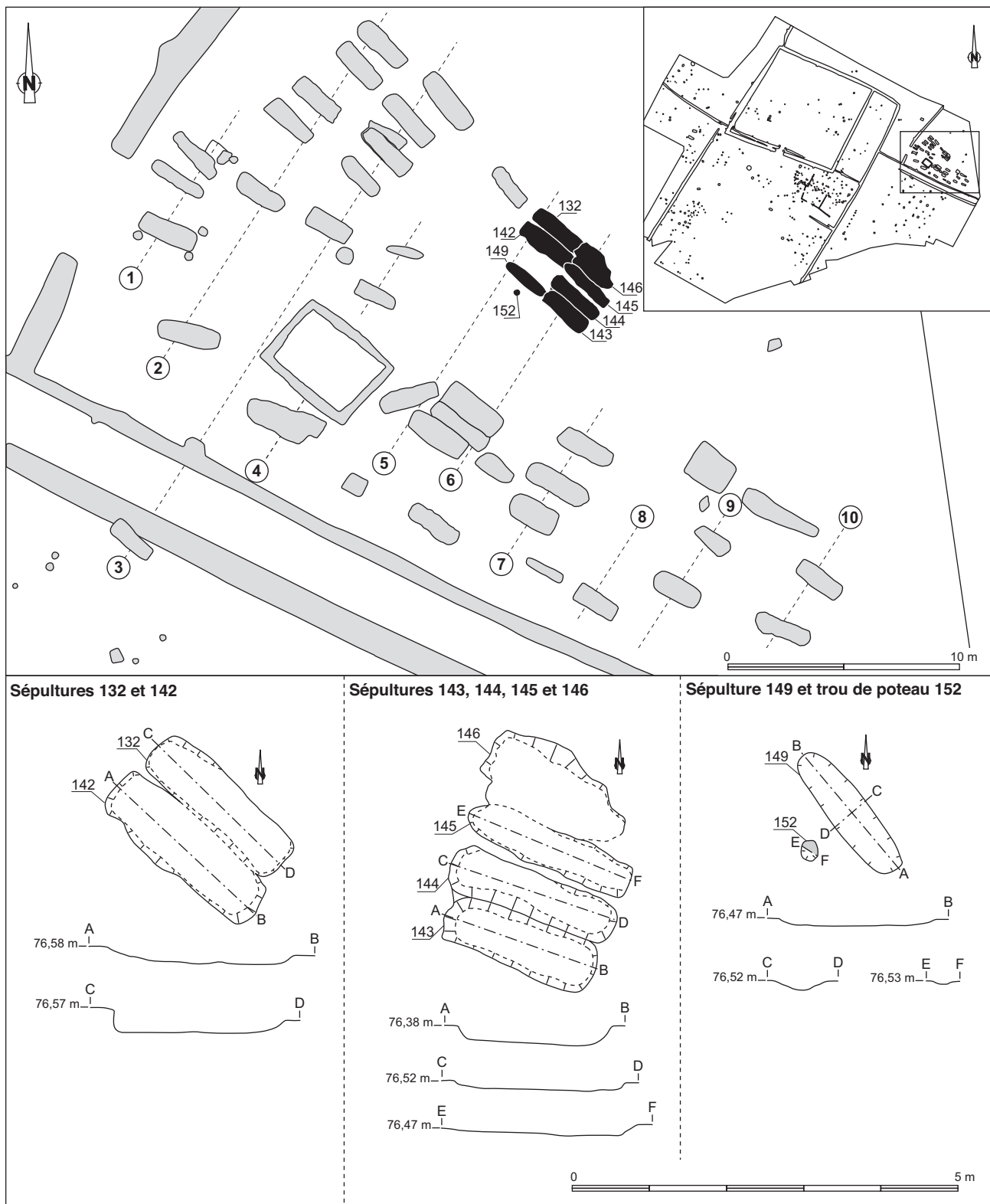


Fig. 47 – Groupe de sept sépultures (DAO: S. Jean, Inrap).

LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES TOMBES

Les sépultures correspondent exclusivement à 44 inhumations en fosse orientées nord-ouest/sud-est, sauf dans un cas (est-nord-est/ouest-sud-ouest: sép. 69, rangée 5)⁴⁵. Ce mode funéraire correspond à ce qui est connu dans les nécropoles

45. Deux sépultures sont douteuses en raison de leur arasement important: 112 et 126 (rangées 7-8 et 4).

contemporaines appartenant à la culture romaine. À partir du IV^e s. au moins, lorsqu'il est présent, le rite de l'incinération est révélateur de pratiques du monde barbare.

Le creusement des fosses est quadrangulaire aux angles arrondis, avec un fond plat et des parois légèrement obliques, parfois verticales. Leur largeur moyenne est comprise entre 0,70 m et 0,90 m; la moitié des tombes a un creusement dont la longueur dépasse 2,20 m (tabl. II).

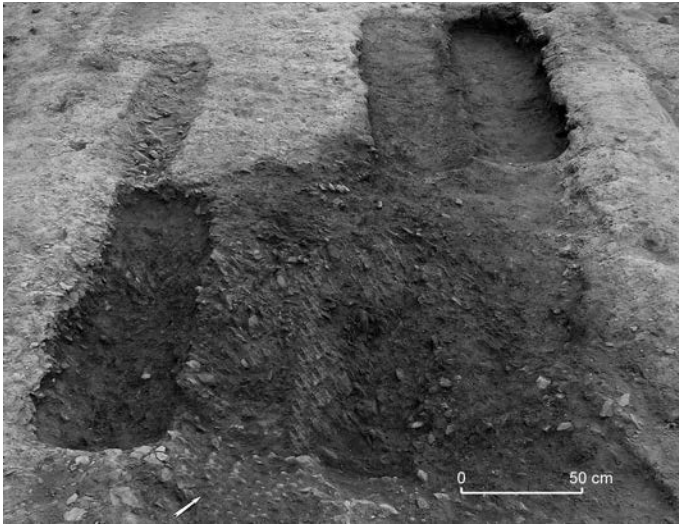


Fig. 48 – Vue, prise du sud-est, de sept sépultures en fin de fouille; réparties en deux rangées (nos 5 et 6), elles sont regroupées dans l'espace (cliché: V. Chaigne, Inrap).

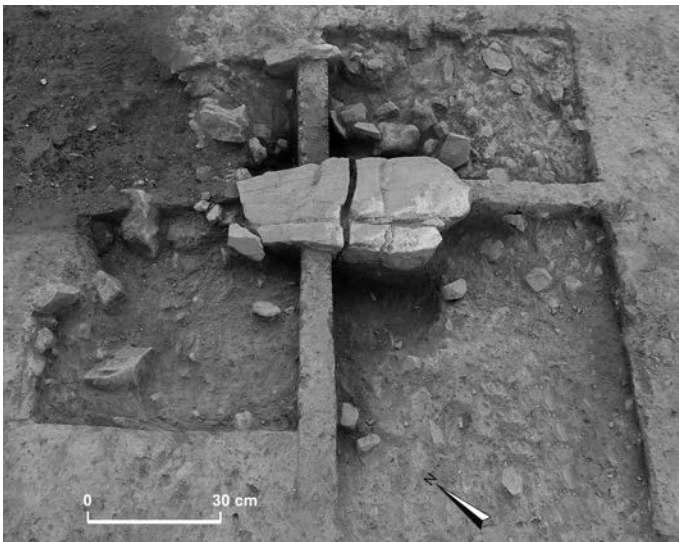


Fig. 49 – Vue du bloc de grès (stèle ?) découvert à l'extrémité sud-est de la sépulture 133 en haut à gauche de la photo (cliché: E. Gaumé, Inrap).

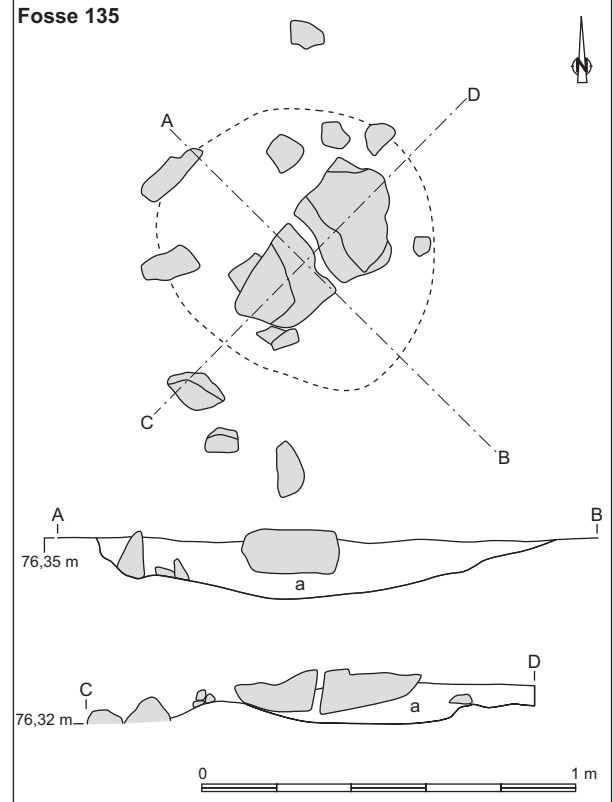
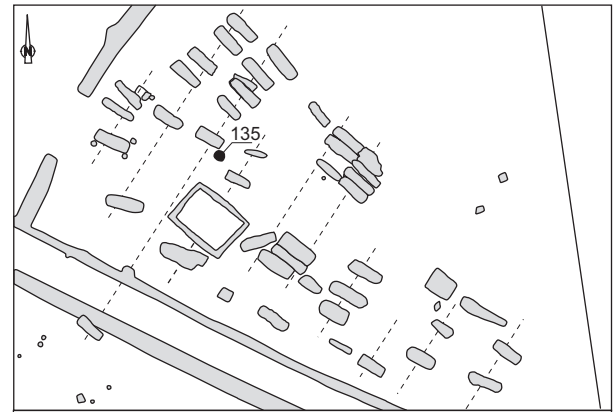


Fig. 50 – La fosse 135, base d'installation d'une stèle en pierre ? : a, blocs de grès, limon (DAO: S. Jean, Inrap).

Deux sont particulièrement grandes : leur longueur atteint 2,60 m (sép. 76 et 115, rangées 3 et 7, fig. 44).

Ces dimensions, nettement plus importantes que la taille d'un adulte, permettent de réserver un espace libre à chacune des extrémités de la fosse pour le dépôt des offrandes.

Leur profondeur conservée est variable, mais elle ne dépasse jamais 0,35 m (tabl. III). Dans l'ensemble, elles ont fortement subi les effets de l'érosion.

Il n'a pas été répertorié de fosses aux dimensions de sujets immatures ou de périnataux. Il est impossible de vérifier si cet état de fait est la conséquence de l'érosion, qui aurait totalement effacé les tombes d'enfants, souvent moins profondément creusées dans le sol que celles des adultes.

Quant au remplissage des sépultures, il se compose d'un sédiment limoneux mêlé de plaquettes de schiste. Aucune trace ligneuse n'était conservée.

Tabl. II – Répartition des fosses sépulcrales en fonction de leur longueur.

Moins de 1,90 m	1,90 m à 2,20 m	2,21 m à 2,30 m	Plus de 2,30 m	Total
7 sépultures	15 sépultures	11 sépultures	11 sépultures	44
15,91 %	34,09 %	25 %	25 %	100 %

Tabl. III – Répartition des fosses sépulcrales en fonction de leur profondeur conservée.

Inférieure ou égale à 0,15 m	Entre 0,16 m et 0,30 m	Entre 0,31 m et 0,35 m	Total
21 sépultures	19 sépultures	4 sépultures	44
47,73 %	43,18 %	9,09 %	100 %

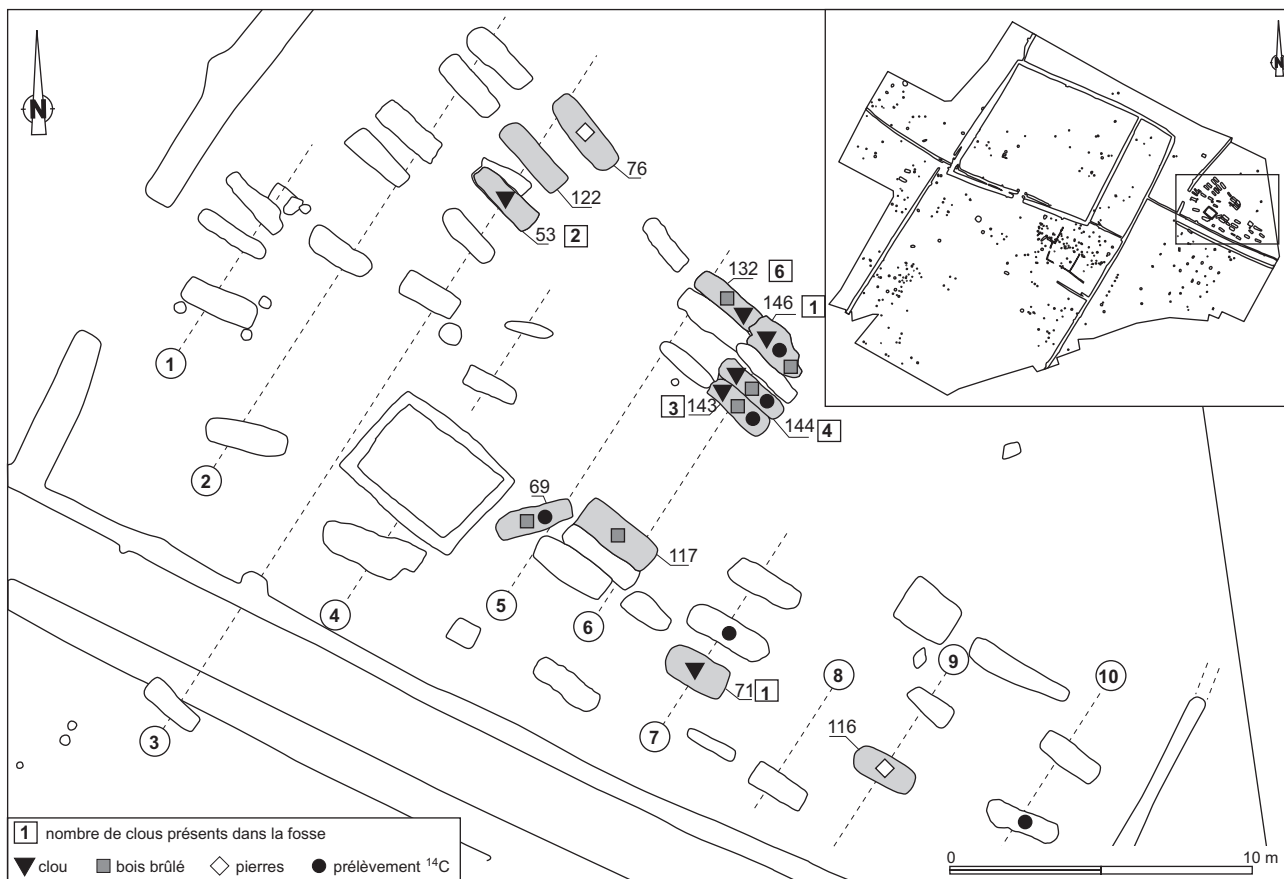


Fig. 51 – Localisation des sépultures renfermant des indices en relation avec la présence de bois dans la fosse
(DAO: S. Jean, Inrap).

La position du défunt dans la tombe

L'absence de squelette empêche la détermination directe de la position des personnes inhumées. Dans un seul cas, il est possible d'établir que le défunt a été enterré la tête au nord-ouest : un os du pied, au sud-est, est en effet exceptionnellement conservé (sép. 122, rangée 3). La position des objets portés par le défunt peut être une source d'information. En revanche, l'emplacement des dépôts funéraires, indifféremment installés au-delà des pieds ou de la tête, n'est pas un indice déterminant. Au vu des études de nécropoles contemporaines, il apparaît en effet qu'il n'y a pas de règle dominante. Les individus sont allongés sur le dos, la tête vers l'Occident de préférence, mais aussi vers l'Orient, par exemple comme dans les nécropoles du Boullay-Thierry en Eure-et-Loir (Sellès *et al.*, 2005, p. 317) ou de Saint-Laurens à Castres dans le Tarn (Pons, 1997-1998, p. 251). Les orientations différentes sont communes dans ces nécropoles et sont utilisées en même temps (Pilet, 1980, livre I, p. 154).

Des indices de bois dans la fosse⁴⁶

Malgré l'arasement des structures et le lessivage des sédiments, il a été possible d'observer un ensemble d'indices en

relation avec des aménagements en bois dans la fosse sépulcrale (fig. 51).

Cinq sépultures ont révélé, au décapage, des fragments plus ou moins bien conservés de planches de chêne brûlé posées à plat ; dans quatre cas, ils masquent des objets de parure. Le bois se situe au milieu de la largeur du creusement. Il a subi une combustion, probablement lors d'une pratique funéraire (voir *infra*, p. 216). Le fragment le mieux conservé se trouve dans la sépulture 132 rangée 5, cat. 132-4⁴⁷ (longueur conservée : 1 m) (fig. 52). Dans quatre cas, le bois est associé à des clous ; le nombre retrouvé est variable, compris entre un et six exemplaires. Ils se localisent aux extrémités du creusement, et/ou au niveau du bois brûlé.

Que peut-on envisager comme aménagement ? La prudence est de mise : « deux clous ne font pas le cercueil, ni la planche le coffrage de bois » (Henrion, Hunot, 2009, p. 12). La sépulture 132 est peut-être la seule pour laquelle un assemblage de pièces en bois peut être sérieusement envisagé (fig. 53). Le nombre de clous (6), leurs dimensions et leur disposition dans la fosse, associés à la planche posée au-dessus du défunt, font penser à un couvercle en bois, fixé par des clous à des planches disposées verticalement, suggérant ainsi un cercueil. La grande majorité de ces clous en fer est à tête plate rectangulaire, avec une tige

47. L'étude dendrochronologique n'a pas permis de préciser la date d'abattage, car il n'était pas possible de situer précisément le fragment étudié dans le tronc. Pour les cernes les plus récents, datation proposée : 117 apr. J.-C. (*terminus post quem*). Étude réalisée par Dendrotech, Rennes.

46. Ce paragraphe actualise et nuance ce que nous avons écrit à ce propos dans un article préliminaire présentant les principaux résultats de l'étude de la nécropole (Le Boulanger, Simon, 2009).

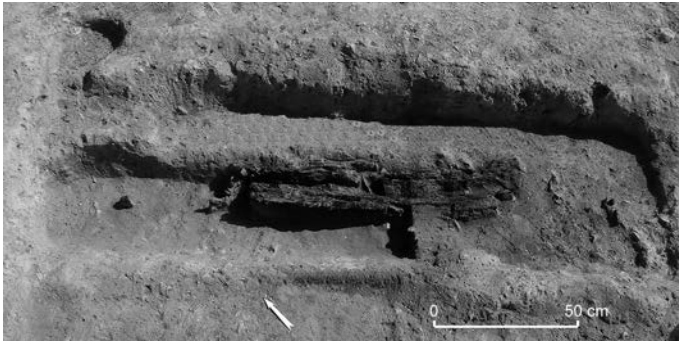


Fig. 52 – Sépulture 132 en cours de fouille. Un fragment de planche brûlée est apparu au niveau du décapage de la fosse (cliché: F. Briand, Inrap).

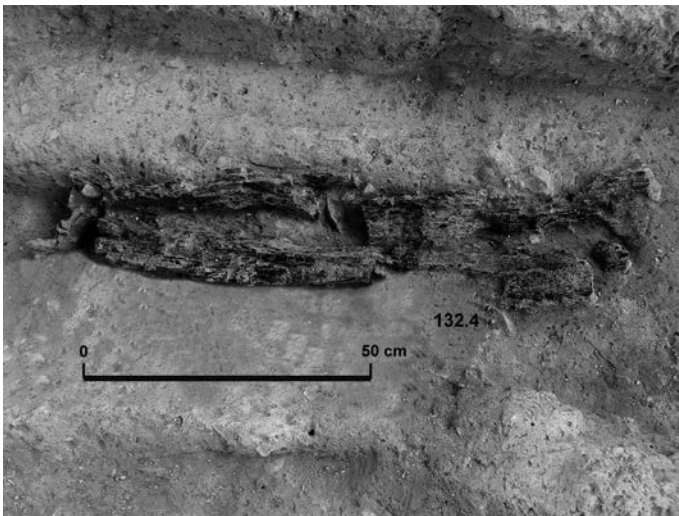


Fig. 53 – Sépulture 132: détail de la planche brûlée (cat. 132-4) et de deux clous associés. Ces derniers sont de taille différente (cliché: F. Le Boulanger, Inrap).

de section quadrangulaire. Leur longueur est variable; les mieux conservés dépassent 7 cm. Dans des nécropoles contemporaines, des cercueils ont été évoqués d'après la répartition et la taille de clous présents dans la fosse. Sur le site de Pontôme à Saint-Jean-d'Assé (Sarthe), de gros clous longs de 8 cm ont été retrouvés à chaque angle des fosses, près du fond (Guillier *et al.*, 2005, p. 24). Pour la nécropole de Bruère-Allichamps (Cher), les clous disposés aux angles mesurent 10 cm à 12 cm; le couvercle était fixé par une multitude de petits clous alignés et présents en surface (Baillieu, Cabezuelo, 1989, p. 24).

À Saint-Marcel, cette hypothèse est incertaine pour les autres cas. Trois fosses situées immédiatement au sud-est de la précédente associent bois et clous (sép. 143, 144 et 146, rangée 6). La présence d'un couvercle est probable, mais le nombre de clous mis au jour et leur position dans la fosse ne permettent pas de certifier l'existence d'un cercueil. Quant aux deux derniers cas, l'absence de clous ne permet d'envisager, là aussi, un couvercle (sép. 69 et 117, rangées 5 et 6). S'il y a eu d'autres pièces de bois dans ces fosses, il n'en reste aucun indice. Leur arasement et le lessivage des sédiments ne sont pas des facteurs favorisant la conservation.

En conséquence, la présence d'un seul clou à l'une des extrémités de deux sépultures, sans trace de bois et sans creusement



Fig. 54 – Sépulture 76, rangée 2: bloc de grès posé à plat en fond de fosse (cliché: F. Le Boulanger, Inrap).

particulier, ne suffit pas pour les inclure dans ce groupe (sép. 53 et 71, rangées 3 et 7).

Des pierres ont été aperçues sur le fond de deux fosses. La sépulture 76 (rangée 2) conserve un bloc de grès posé à plat dans l'angle sud-est du creusement (fig. 54), et la sépulture 116 (rangée 9) trois blocs alignés côté nord-ouest, en milieu de fosse. Ces éléments ont été volontairement déposés et ils ont pu servir comme calage de pièce de bois, comme cela a été mentionné dans de nombreuses autres nécropoles du Bas-Empire: par exemple, Bruère-Allichamps (Cher) (Baillieu, Cabezuelo, 1989, p. 24), Saint-Jean-d'Assé (Sarthe) (Guillier *et al.*, 2005, p. 26-27), Noyant-de-Touraine (Indre-et-Loire) (Blanchard, Gombau, 1996, p. 758), Marenla (Pas-de-Calais) (Piton *et al.*, 2006, p. 11). Cependant, dans le cas de Saint-Marcel, le doute subsiste en raison de leur unicité ou de leur position.

La position d'un objet dans une des sépultures soulève une interrogation (sép. 78, rangée 2). À l'extrémité sud-est de la fosse, à côté d'une coupe en verre soigneusement posée sur le fond (cat. 78-3), une casserole en bronze (cat. 78-2) est posée à l'envers et légèrement en biais (fig. 55). Un métatarse est conservé dans son remplissage. La position de cet objet et l'indice osseux indiqueraient que la casserole est tombée sur les pieds de la personne inhumée. Cela a pu se passer au moment de la décomposition d'un élément en bois disposé au-dessus du cadavre. Un couvercle pourrait donc être envisagé ici.

Enfin, une sépulture possède probablement un aménagement en bois à son extrémité sud-est (sép. 122, rangée 3). À ce

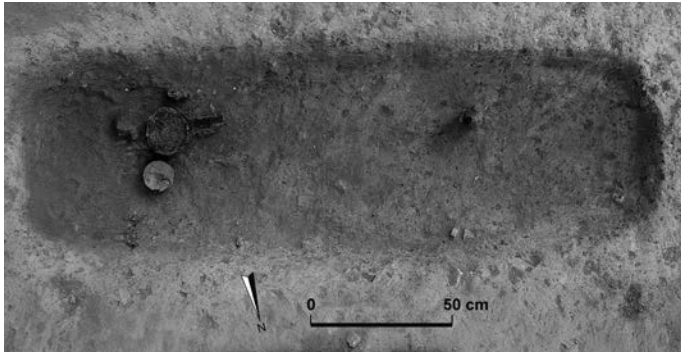


Fig. 55 – Sépulture 78, rangée 2: la position de la casserole au moment de sa découverte peut être liée à sa chute après la décomposition d'un couvercle en bois (cliché: H. Paitier, Inrap).

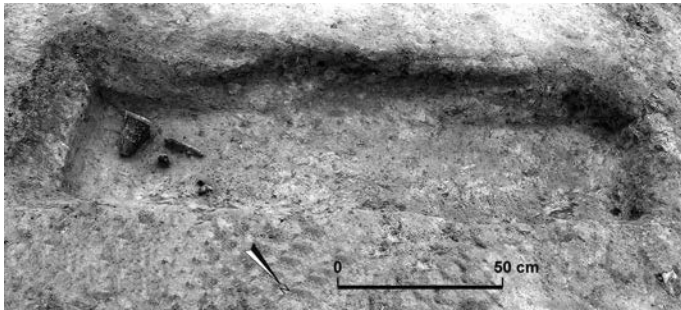


Fig. 56 – Sépulture 122, rangée 3: le creusement particulier de l'extrémité sud-est de la fosse, où sont disposés les objets, est en rapport avec un aménagement en bois (cliché: F. Le Boulanger, Inrap).

niveau, les parois de la fosse sont verticales, les angles droits, le fond plat et plusieurs objets y ont été retrouvés (fig. 56). Tous ces éléments témoignent très probablement de la présence d'une structure en bois installée dans cette partie de la tombe pour protéger les objets du dépôt funéraire. L'absence d'éléments de fixation en fer indique qu'il s'agissait de petites planches de bois simplement disposées dans ce but, ou encore que l'installation était totalement chevillée avec des pièces en bois (petit coffre ?).

En définitive, les indices fiables attestant d'aménagements en bois dans la tombe ne concernent que 8 sépultures sur 44. Un seul cas de cercueil est envisagé, 6 autres fosses peuvent avoir été fermées par un couvercle. Quant à la dernière tombe concernée, son extrémité sud-est a pu accueillir un coffre pour y disposer le dépôt funéraire.

UNE PRATIQUE FUNÉRAIRE PEU RÉPANDUE : LE « FEU DANS LA TOMBE »

Six tombes ont conservé, plutôt en milieu de fosse, des fragments plus ou moins importants de chêne brûlé (fig. 51). Repérés en sommet de creusement, ils masquaient des objets: récipient en verre, bague, bracelet. Il s'agit de sépultures localisées dans les rangées 5 et 6: sép. 69, 117 (fig. 46), 132, 143, 144 et 146. De légères traces de chauffe ont été notées sur le substrat (teinte rougeâtre), au niveau des parois des fosses 117 et 132. Nous avons vu plus haut que les personnes inhumées dans les fosses 132, 143 et 144 appartiennent peut-être à un

même groupe (familial ?). La même hypothèse a été proposée pour les sépultures 69 et 117. Il semblerait que des foyers aient été allumés sur les couvercles en bois de ces sépultures, ce qui a d'ailleurs permis leur conservation partielle.

Cette pratique du « feu dans la tombe » est observée dans d'autres nécropoles couvrant les périodes du Bas-Empire et du haut Moyen Âge. Les gestes peuvent être différents de ceux notés sur le site de Saint-Marcel.

Tout d'abord, à Guer (Morbihan), l'angle inférieur est de la tombe 1 présente un foyer allumé directement dans la fosse, au vu des fortes traces de combustion sur le sol (Petit, 1970 et 1978). Parmi les nombreux charbons de bois, des ossements carbonisés ont été prélevés, ainsi que trois petits clous en fer et un petit bronze à l'effigie de Valens (364-378).

À Frénoville (Calvados), six cas seulement ont été répertoriés sur 650, entre le IV^e s. et la fin du VII^e s. (Pilet, 1980, livre I, p. 167). Les corps reposent sur les cendres et ils ont été déposés quand les braises étaient froides.

Ailleurs, des cendres, des charbons de bois et des pierres rougies entourent le corps. Dans la nécropole de Patis 1 à Montboucher-sur-Jabron (Drôme), deux sépultures datées de la seconde moitié du IV^e s. correspondent à une grande fosse dans laquelle prend place un coffre de bois en partie installé sur un foyer (Blaizot, 2002, p. 746-748). Trois cas de pierres et/ou de substrat rougis en fond de fosse ont été répertoriés dans la nécropole d'Hérouvillette (Calvados) dont la fouille totalise 60 tombes du VI^e s. (Decaens *et al.*, 1971, p. 11 et p. 57). Sur les 155 sépultures étudiées sur le site de Saine-Fontaine à Bulles (Oise), 56,7 % présentent des traces de bois calcinés. Ils ont été repérés au fond de la fosse, autour et au-dessus des corps (Legoux, Legoux, 1974, p. 130).

Il ne s'agit donc pas d'une pratique exceptionnelle, mais elle n'est pas non plus commune ou banale. En outre, la présence d'un foyer ou de braises encore bien chaudes déposées au-dessus de la personne inhumée semble rarement avoir été observée. Ainsi, dans le cas de Montboucher-sur-Jabron, un petit foyer circulaire entouré de galets était installé à la surface de la fosse remblayée. À Bulles, très peu de foyers ont été décomptés et l'auteur y voit le témoignage d'une veillée funèbre avant la fermeture de la fosse. À Réville (Manche), cette pratique est observée dans 35 % des tombes, datées du VI^e s., ou encore dans quelques sépultures de deux cimetières datés du VII^e s. dans l'Yonne: 6 tombes sur 30 à Pierre-Perthuis et 3 sur 61 à Champigny (Young, 1977, p. 31-32).

L'explication d'une telle pratique est incertaine. Il s'avère que, sur les sites fouillés dans les quarante dernières années, les archéologues l'observent ponctuellement sans pouvoir lui attribuer une origine culturelle particulière⁴⁸, ni une période chronologique précise. Dans notre cas, la localisation de ces fragments de bois brûlés dans des fosses sépulcrales appartenant à deux groupes peut-être familiaux peut fournir un début de réponse.

48. Par exemple, plusieurs cas de sépultures contenant des traces de feu ont été recensés dans le monde burgonde. La tombe d'un enfant recouverte d'une planche calcinée a aussi été notée: site de Roissard en Isère (Ajet, 1985, p. 36). À la fin des années 1970, C. Pilet évoquait un rattachement possible avec des coutumes germaniques, sans aucune certitude, alors que B. Young, quant à lui, envisageait plutôt une tradition indigène.

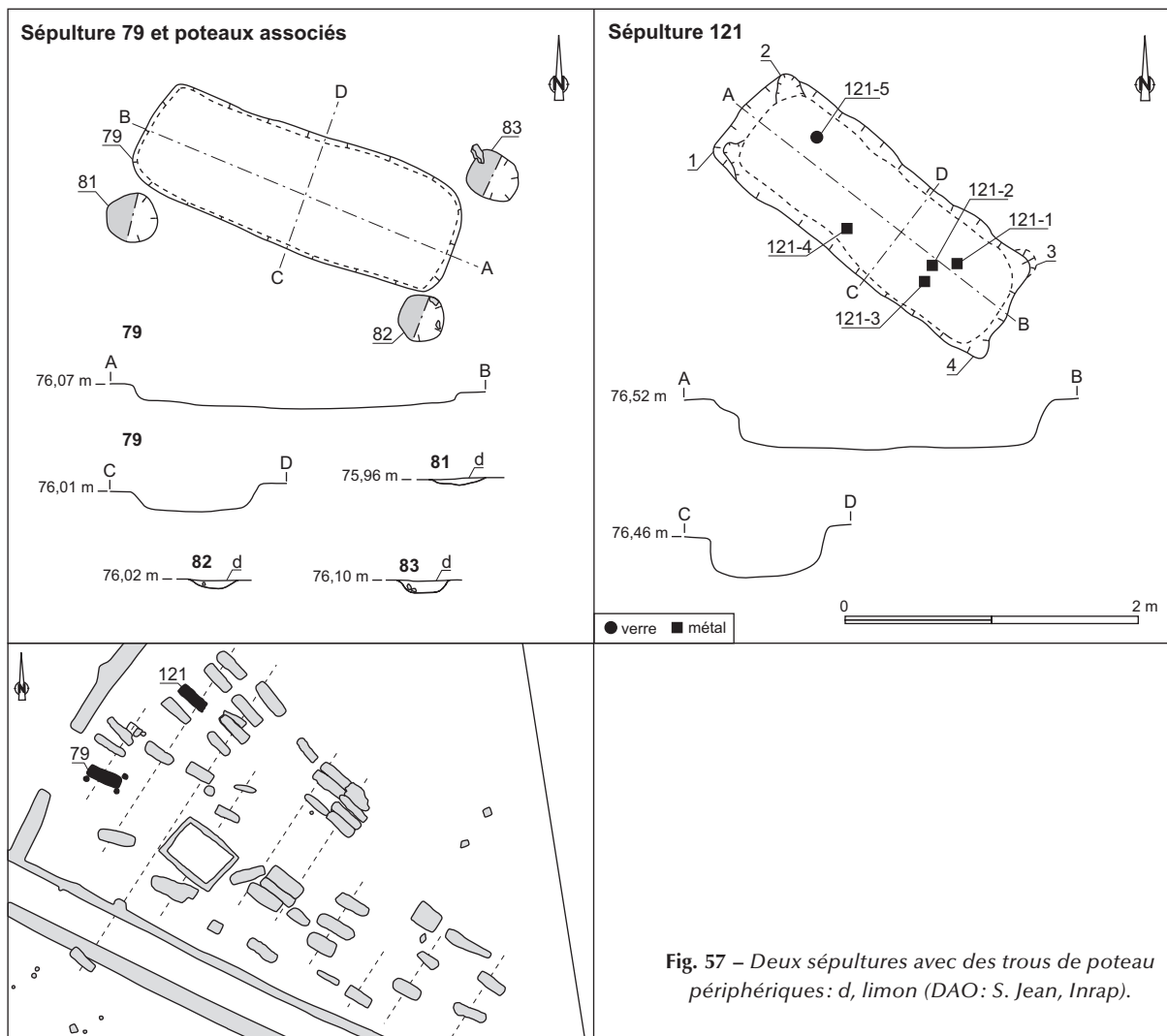


Fig. 57 – Deux sépultures avec des trous de poteau périphériques: d, limon (DAO: S. Jean, Inrap).

DES PETITES CONSTRUCTIONS DANS LA NÉCROPOLE ?

Deux fosses présentent des aménagements périphériques, toutes deux situées dans la rangée 1 (sép. 79 et 121)⁴⁹.

La sépulture 79 possède un trou de poteau à proximité immédiate de trois de ses angles (fig. 57 et 58). L'arasement de leur creusement circulaire (0,30 m de diamètre) peut expliquer l'absence d'un trou de poteau à l'angle nord-ouest.

La tombe 121, quant à elle, présente à chaque angle un creusement irrégulier⁵⁰, ultime trace de l'emplacement d'un poteau (fig. 57 et 59). Un aménagement identique a été noté pour la tombe 12 du site de Marenla: quatre trous de poteau sont partiellement visibles le long des parois latérales sud et nord (Piton *et al.*, 2006, p. 10).

Ces poteaux aident à signaler et à conserver en mémoire la sépulture auprès des vivants et, de fait, un tel aménagement participe aussi à la gestion de l'espace funéraire. Des exemples semblables ont été relevés dans des nécropoles contemporaines. Ils sont là aussi peu nombreux et ne sont pas représentatifs

49. Si la première n'a pas livré de mobilier, ce n'est pas le cas de la seconde: couteau, hypothétique fer de talon de lance, coupe en verre, silex.

50. Il s'agit des structures 1, 2, 3 et 4.

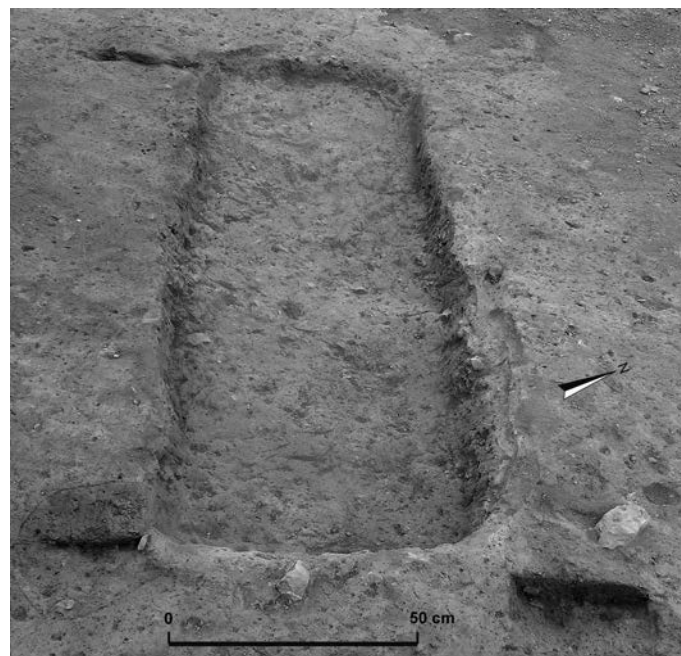
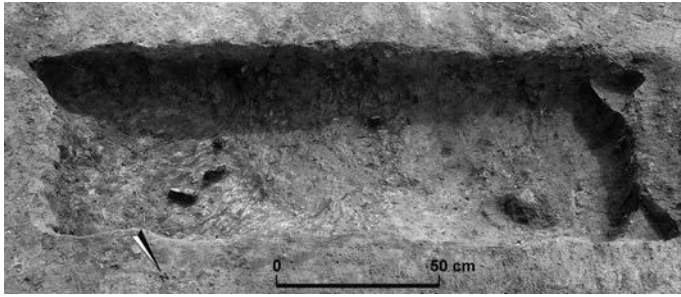


Fig. 58 – Vue prise de l'est de la sépulture 79 en fin de fouille. Les trous de poteau 83, 82 et 81, respectivement aux angles nord-est, sud-est et sud-ouest, sont sondés par moitié (cliché: F. Le Boulanger, Inrap).



◀ Fig. 59 – Vue prise du nord-est de la sépulture 121 (avec les objets en place dans la fosse). Les quatre trous de poteau disposés aux angles sont partiellement vidés (cliché: F. Le Boulanger, Inrap).

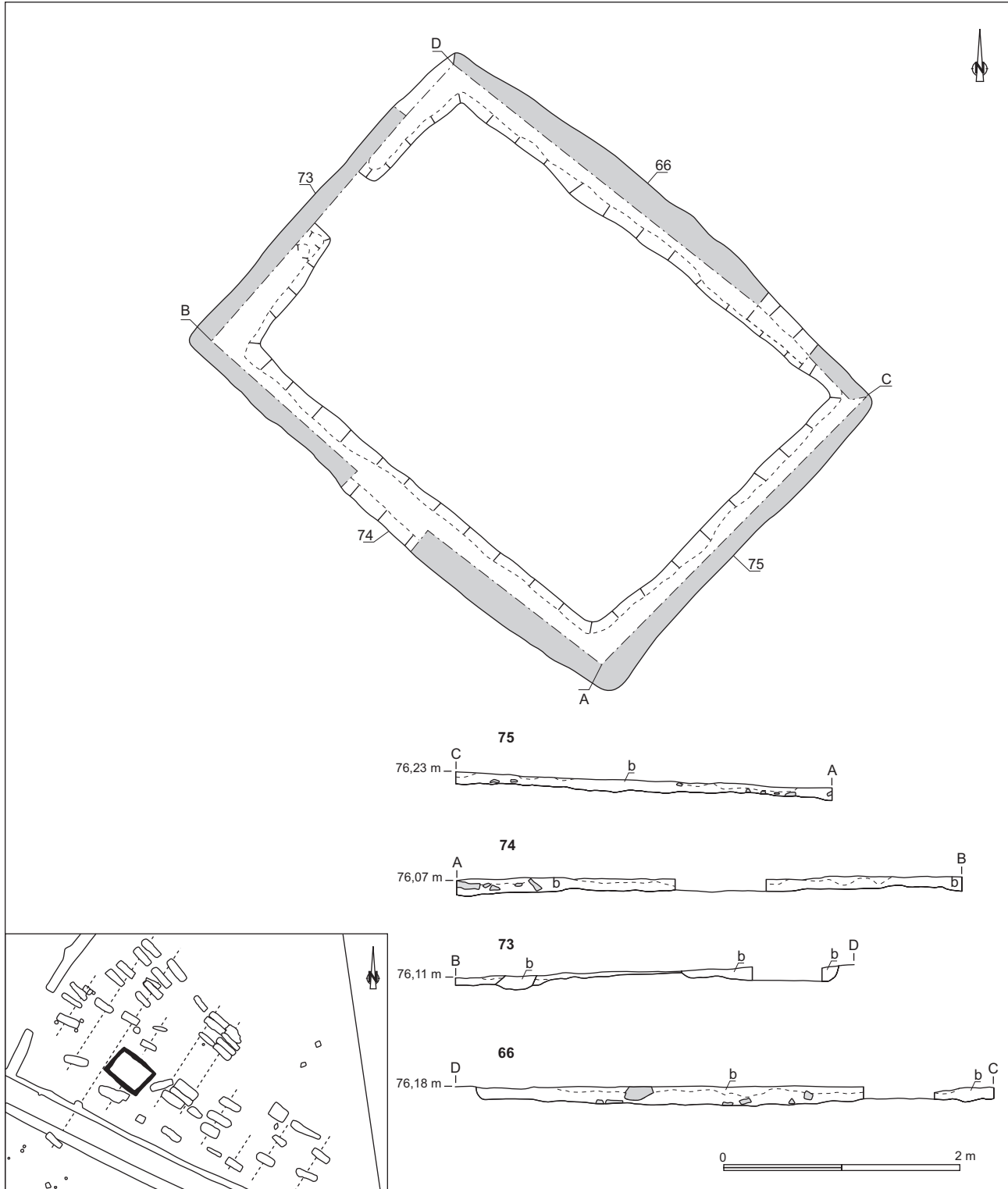


Fig. 60 – Plan et coupes de l'unité 1: b, limon et plaquettes de schiste (DAO: S. Jean, Inrap).

d'un groupe culturel particulier. Par exemple, 3 cas sur 436 sont notés dans la nécropole de Bossut-Gottechain (Belgique) (Vanmechelen, Vrielynck, 2009, p. 29), 4 cas sur 394 dans la nécropole du Martray à Giberville (Calvados), ou encore 1 cas parmi les 710 tombes étudiées de la nécropole de Sézegnin (Suisse) (Papin, 2008, § 34 et 35). D'autres exemples ont été répertoriés à Haudricourt (Seine-Maritime) (Welch, 2006, p. 107-109), ou encore sur des sites contemporains du sud de l'Angleterre, des Pays-Bas et de l'Allemagne à l'est du Rhin (Welch, 1992, p. 66). Les propositions de restitution sont variables et dépendent bien sûr des interprétations. Il peut s'agir de simples poteaux disposés à chaque angle de la fosse. Néanmoins, leur nombre et leur position permettent aussi d'envisager la présence de clôtures formant un petit enclos quadrangulaire autour de la fosse (fig. 86), voire d'une construction à deux pans, toute en bois, édifiée au-dessus de la tombe. Toutes ces interprétations ont déjà été proposées (Pilet *et al.*, 1990, p. 20-23). L'hypothèse d'un petit édifice ne concerne cependant que les cas de tombes à incinération, en relation avec ce qui a été observé dans le monde anglo-saxon, comme sur les sites d'Apple Down (West Sussex) ou d'Alton (Hantsire) à la fin du v^e s. apr. J.-C. Or, tout comme sur le site d'Haudricourt, ces aménagements ne sont aucunement liés avec des pratiques de crémation dans la nécropole de Saint-Marcel. Faut-il pour autant oublier la possibilité de telles «maisons des morts» ? (Lorans, 2007, p. 197).

La structure appelée unité 1 est un autre cas particulier de notre site (rangée 4, fig. 60). Installée dans l'axe de circulation de l'accès délimité par les fossés limitant l'espace funéraire au nord-ouest, elle a un plan rectangulaire de 17,15 m² de superficie (longueur: 4,70 m; largeur: 3,55 m). Sa surface interne est de 10,58 m² (longueur: 3,85 m; largeur: 2,75 m). Elle est orientée nord-ouest/sud-est, comme la très grande majorité des fosses. Elle est dessinée par un creusement en «U» à fond plat, large en moyenne de 0,80 m et relativement arasé; sa profondeur conservée n'excède pas 0,15 m. Il n'y a été observé aucun calage, ni traces de trous de poteau (fig. 61). Le milieu de la tranchée nord-ouest présente une légère remontée sur une largeur de 0,55 m: elle correspond probablement à l'emplace-

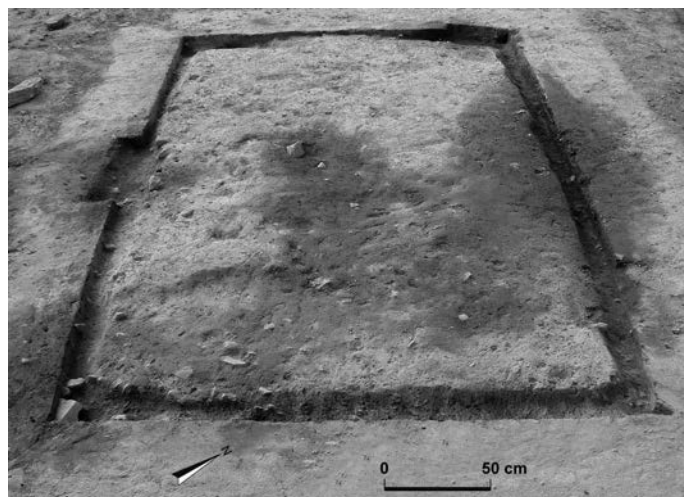


Fig. 61 – Vue de l'unité 1 prise du nord-est. Les creusements ont été vidés longitudinalement; les taches plus sombres correspondent aux différences d'humidité du substrat (cliché: X. Hénaff, Inrap).

ment d'une entrée, installée dans l'axe du passage permettant de rejoindre cette parcelle côté nord-ouest. L'espace interne est vierge de structures et aucun niveau de sol ou de circulation n'a été conservé.

Les sépultures en fosse sont installées autour de cet aménagement, qu'elles ne coupent jamais. L'une d'elles (sépulture 69, rangée 5) a même été insérée entre l'unité 1 et un groupe de trois tombes (sépultures 117-118-119, rangée 6), nécessitant alors une modification de son orientation par rapport à celles des autres tombes. Est-ce juste le regroupement qui a prévalu ici ?

La bibliographie n'offre pas beaucoup d'exemples semblables ou apparentés. Ce sont surtout des petits enclos de plan circulaire qui sont répertoriés. Ces aménagements sont, en outre, toujours en petit nombre dans ces nécropoles.

L'exemple le plus ressemblant se trouve dans la nécropole Saint-Barthélemy à Chartres (Eure-et-Loir) (Sellès *et al.*, 2005, p. 305). Parmi les 121 sépultures à inhumation, 6 sont regroupées autour d'un enclos funéraire quadrangulaire (3,80 m x 3,60 m) renfermant 4 tombes. Ces dernières ont livré un mobilier hétérogène, couvrant une période assez longue. L'auteur émet l'hypothèse selon laquelle ce groupe a pu avoir une évolution différente du reste de la nécropole, en raison de l'existence même du monument funéraire (*ibid.*, p. 316).

Les découvertes très récentes de deux espaces funéraires utilisés au cours du iv^e s. apr. J.-C. dans le Finistère apportent de nouveaux éléments de réflexion.

La nécropole de Ty Korn à Gouesnac'h se caractérise par neuf enclos quadrangulaires associés à une douzaine de fosses d'inhumation de direction sud-ouest/nord-est (Hinguant, 2008, p. 59-89). Elle se prolonge au-delà de l'emprise de la fouille préventive. Tombes et enclos, dont la répartition ne présente aucun chevauchement, ont une utilisation synchrone et une disposition en rangées. En outre, les enclos, dont l'état de conservation est variable, ont pu s'appuyer les uns sur les autres. Les côtés, de 4 m à 6,50 m de longueur, ne possèdent aucun indice de passage. Les creusements de quatre d'entre eux ont révélé les traces de poteaux jointifs, en relation avec une palissade. Enfin, aucun vestige ni aucun élément de datation n'ont été conservés dans les espaces circonscrits ou les remplissages des creusements. Les enclos ont vraisemblablement une fonction funéraire. Le fouilleur envisage différentes hypothèses sans pouvoir trancher en faveur de l'une d'entre elles: monuments à la mémoire des défunts, construction centrale totalement érodée, tertre ? En l'absence de preuves archéologiques, il écarte également toute relation avec un espace réservé à la crémation, comme cela a pu être observé ailleurs.

La petite nécropole de Kroas Lesneven à Châteauneuf-du-Faou (Finistère), étudiée dans sa totalité, regroupe cinq sépultures à inhumation parfaitement orientées, sans aucun recoupement (Roy, 2010, p. 24-78). Parmi elles, trois prennent respectivement place dans un enclos quadrangulaire, également orienté. Ces trois structures fossoyées ont une superficie interne variable (10,50 m²; 12 m²; 20 m²), et leurs creusements, relativement bien conservés, gardent les vestiges de deux états, voire trois dans un des cas. Les observations de terrain permettent à l'auteur d'y envisager d'abord la base d'une palissade, puis l'emplacement de sablières basses enterrées. Parmi les interprétations proposées, il préfère la clôture périphérique avec un portail (voire un bâtiment), à la barrière servant à maintenir une petite levée de terre. Il relève également de nombreuses

similitudes entre la nécropole de Kroas Lesneven et les plans et aménagements de nécropoles découvertes en Écosse, au pays de Galles et à l'ouest de l'Angleterre, utilisées entre le v^e s. et le vii^e s. (*Ibid.*, p. 75-76).

Certains enclos quadrangulaires appartenant à ces deux sites ont des points communs avec l'unité 1. Cependant, la position et la superficie de cette dernière dans la nécropole de Saint-Marcel la différencient aussi des enclos des sites finistériens. Dans notre cas, ne faut-il pas voir dans la situation et l'unicité de l'unité 1 dans la nécropole, le souhait de la mettre en valeur dans le paysage, la traduction d'un emplacement privilégié ? L'absence de structures au sein du petit enclos soulève aussi certaines questions. L'érosion a pu jouer un rôle. Dans le cas de sites du très haut Moyen Âge qui présentent des tertres funéraires, il est noté que « la profondeur des fosses sépulcrales, plus restreinte que celle des tombes voisines, est [...] inversement proportionnelle aux dimensions des enclos : comme si ces tertres avaient dispensé ces tombes de creusements profonds » (Vanmechelen, Vrielynck, 2009, p. 51). Cela aboutit, dans le cas des tertres les plus larges, à la disparition totale de la tombe centrale. L'unité 1 ne correspond vraisemblablement pas à un tertre, mais est-il possible que ce qui est observé dans le cas de certains tertres ait aussi agi ici ? L'unité 1 correspondrait-elle à une sépulture privilégiée, dont le temps aurait presque tout effacé ? Les creusements ont pu accueillir les fondations d'une construction sur sablière enterrée et en matériaux périssables (bois, terre, toiture végétale), avec l'existence très probable d'un passage au nord-ouest (fig. 86). Dans cette dernière hypothèse, plusieurs fonctions peuvent aussi être avancées, sans pouvoir certifier l'une d'entre elles : tombe particulière ?, construction dédiée aux défunts ?, lieu de culte ? Quoi qu'il en soit, l'unité 1 est un cas particulier dans le groupe restreint des structures similaires observées dans d'autres nécropoles. Et elle est un point important dans l'organisation et la gestion de l'espace funéraire du site de Saint-Marcel. La possible lanterne, évoquée plus haut (en avant de la rangée 5), se trouve au niveau de l'angle externe sud-est de l'unité 1, position qui peut avoir contribué à la mise en valeur de cette dernière dans le paysage.

LES DÉPÔTS FUNÉRAIRES

Le dépôt d'objets dans la tombe est une pratique répandue qui fait partie des traditions funéraires gallo-romaines, notamment en Gaule du Nord. Si les tombes contenaient parfois des offrandes alimentaires, cela n'a pas pu être attesté dans le cas de la petite nécropole morbihannaise, les analyses pratiquées s'étant révélées infructueuses⁵¹.

51. Les sédiments prélevés dans quelques récipients n'ont pas livré de fragments cuits d'os, d'arêtes ou encore de graines. La recherche de corps gras dans les sédiments contenus dans le pot en céramique de la tombe 68 (cat. 68-2), la casserole en bronze de la sépulture 78 (cat. 78-2), la fiole en verre de la sépulture 115 (cat. 115-1) et le gobelet en verre de la sépulture 122 (cat. 122-1) s'est révélée infructueuse (analyses réalisées au LETIAM, IUT d'Orsay). L'acidité du substrat a pu jouer un rôle, tout comme la période d'utilisation de la nécropole. Il a, en effet, été observé que les offrandes de denrées diminuent grandement après le iv^e s., tout comme les dépôts de récipients, fait procédant de l'acculturation entre populations gallo-romaines et celles de culture

À Saint-Marcel, ces dépôts symboliques ne concernent que quelques inhumations qui, en outre, ne révèlent pas de répartition particulière au sein de la nécropole (fig. 62) (sép. 53/54, 68, 72, 78, 106, 115 ?, 117, 119 ?, 121, 122). Notons également que dans chacune de ces tombes, les associations sont limitées à deux, voire trois objets.

Ils constituent ainsi un faible corpus, principalement composé de récipients (tabl. IV) : deux céramiques, huit à dix verreries, un ensemble de perles en verre, un accessoire vestimentaire (« plaque-agraves ») réalisé dans un alliage indéterminé, un ustensile en alliage cuivreux (casserole), une monnaie, ainsi que deux silex (dont un seul peut être formellement identifié comme silex de briquet).

Les céramiques

Il est intéressant de constater que les offrandes en céramique sont en nombre particulièrement réduit, avec seulement deux individus (cat. 68-2 et 72-2 ; sép. 68 et 72, rangées 2 et 6, fig. 63 à 65). On soulignera, en outre, le fait que l'un et l'autre présentent des traces d'utilisation : usure pour le gobelet en sigillée de type Chenet 333b et dépôt de suie sur le bord ébréché du pot à cuire en céramique commune sombre. À l'évidence, les défunts n'ont pas bénéficié d'offrandes céramiques présentant de valeur ostentatoire⁵².

Ces vases ont été déposés en offrande dans des sépultures qui pourraient avoir été contemporaines, à dater du courant de la seconde moitié du iv^e s. au début du v^e s. (voire plus tard, éventuellement, pour la tombe 68, rangée 2).

Les verreries

S'il est manifeste que les vases en verre dominent ce petit corpus avec un minimum de huit individus⁵³, ils ne constituent pas un ensemble homogène sur le plan chronologique. Cet indice, seul, ne suffit pas pour prouver l'usage de l'espace funéraire par plusieurs générations de personnes. Malgré leur fragilité, les objets en verre font partie des biens familiaux conservés et transmis (fig. 63).

Les formes ouvertes prédominent : ce sont des gobelets (deux individus), des coupes (quatre individus), tandis que l'on recense seulement deux formes fermées.

Les gobelets répondent au type Isings 106, datable essentiellement du iv^e s., mais encore attesté durant les premières décennies du v^e s. L'un est fragmentaire (cat. 72-1 ; sép. 72, rangée 6, fig. 64), tandis que l'autre se distingue tant par son bon état de conservation que par son décor (cat. 122-1 ;

germanique (Pirling, 1978, p. 59 ; Piton, 1985, p. 287 ; Seillier, 1995, p. 76 ; Ferdière, 2005, p. 351).

52. Des remplois de vases ont, par exemple, été observés dans la nécropole tardo-antique de Vron (Somme), à fort contingent de personnes d'origine germanique. Certains de ces vases sont supposés même provenir d'une nécropole voisine utilisée au Haut-Empire (Seillier, 1989, p. 611, p. 614 et p. 620).

53. Une fiole figurant dans le tiers ouest de la sépulture 115 peut être considérée soit comme un dépôt, soit comme accompagnant le défunt (placée dans ses mains ?), d'après les observations issues de la fouille (cat. 115-1). Par ailleurs, un petit fragment de bord bleu-vert recueilli lors du décapage de la sépulture 119 n'a probablement pas de lien avec son contexte de découverte (cat. 119-1).

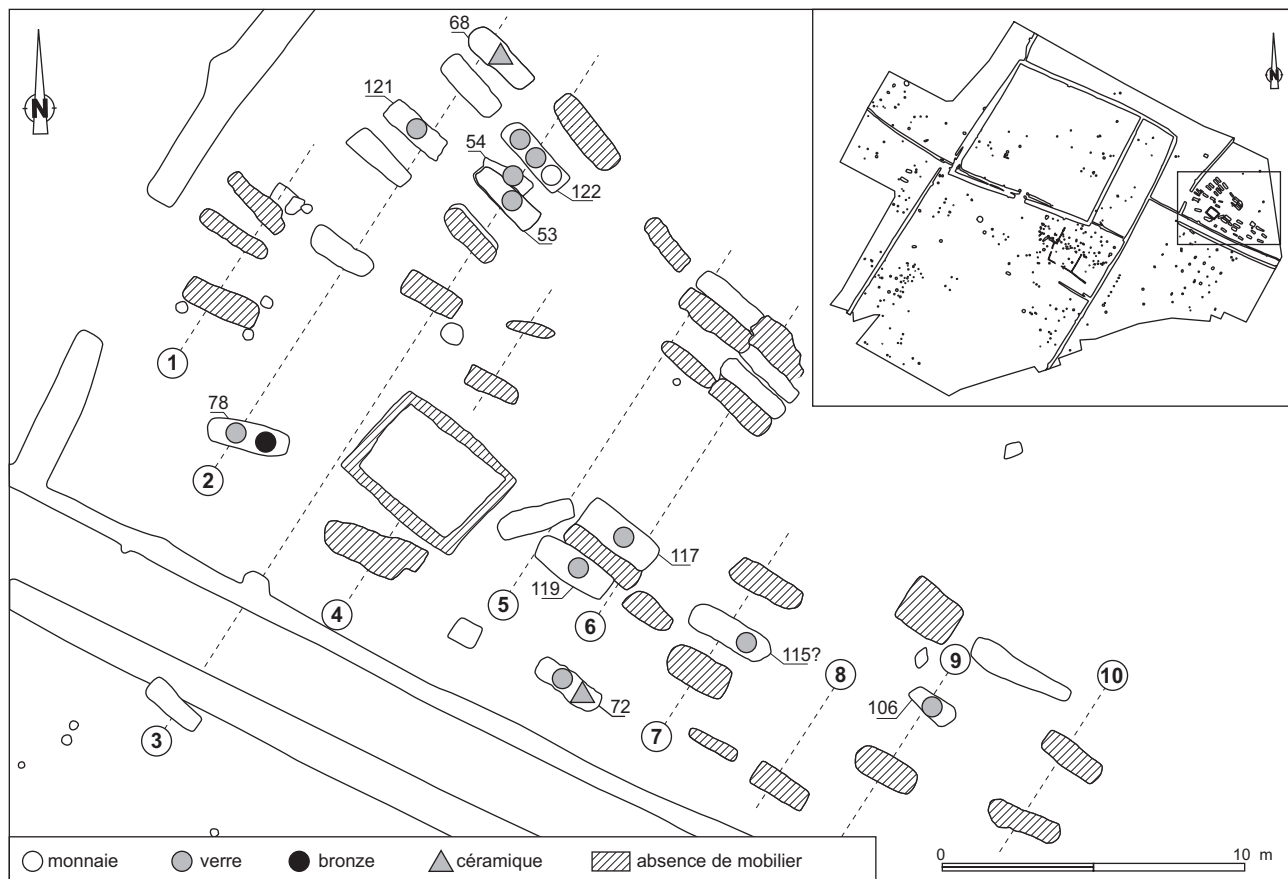


Fig. 62 – Répartition des sépultures avec dépôt funéraire (DAO: S. Jean, Inrap).

sép. 122, rangée 3, fig. 66). Sa paroi est ornée de filets appliqués en plusieurs registres : dans la partie supérieure, un zigzag délimité par des filets horizontaux et, au milieu de la panse, une double série de grands zigzags, également encadrés par des filets.

Les coupes répondent à deux types différents. Un individu est de forme Isings 116/117/AR 59.1, daté du deuxième tiers du IV^e s. au V^e s., mais encore en usage dans les premières décennies du VI^e s. (cat. 78-3 ; sép. 78, rangée 2, fig. 67). Par ailleurs, trois individus appartiennent à un même type à bord rebrûlé Feyeux T81.lacp/Foy 21a, daté du milieu/troisième tiers du V^e s. au premier tiers-première moitié du VI^e s., avec une plus forte fréquence à la fin du V^e s.-premier tiers du VI^e s. (cat. 53-1, 106-1, 121-5 ; sép. 53, 106 [fig. 68] et 121, respectivement rangées 3, 9 et 2). Le décor consiste en séries de filets blancs opaques, disposés à l'horizontale, associés à des festons piqués, selon des schémas décoratifs à chaque fois différents.

Parmi les formes fermées, on recense une fiole à panse globulaire Isings 101/Feyeux T20.0/AR 146.1, datée largement de la seconde moitié du III^e s. au premier tiers du VI^e s., mais encore en usage jusqu'au milieu du VI^e s. (cat. 115-1 ; sép. 115, rangée 7, fig. 69).

Par ailleurs, l'identification d'un récipient à panse globulaire est incertaine, étant donné son aspect fragmentaire : flacon, cruche, bouteille ? (cat. 117-1 ; sép. 117, rangée 6).

Enfin, un petit fragment de bord à lèvre arrondie et épaissie, de teinte bleu-vert, découvert dans le remplissage du gobelet décoré Isings 106, est probablement un tesson du Haut-Empire (cat. 122-1bis ; sép. 122, rangée 3).

Parmi ces verreries, on retiendra notamment la présence, au sein de trois sépultures différentes, d'une forme produite à la transition entre Bas-Empire et période mérovingienne, attestée dans une variante décorative particulière (type Feyeux T81.lacp, à festons piqués). Cette spécificité est intéressante, tout particulièrement si l'on considère que ces coupes trouvent un unique équivalent dans l'ouest, avec le site de Pont-de-Buis (Finistère) sur lequel on reviendra, du fait de la présence conjointe d'une garniture de ceinturon militaire, décorée dans un style identique à plusieurs pièces métalliques de la nécropole de Saint-Marcel (fig. 5). Remarquons, par ailleurs, que cette forme de coupe, dans sa variante à festons piqués, a également été observée à plusieurs reprises en dépôt dans des tombes avec armes, en particulier des épées : à Charleville-Mézières (Ardennes), à Saint-Dizier (Haute-Marne), mais encore à Douvres (Kent, Grande-Bretagne). Dans chacun de ces cas, une origine germanique, saxonne ou franque, est attribuée aux défunts. Cependant, des occurrences en contexte civil (habitat) sont également répertoriées.

Autres dépôts

Les trois coupes Feyeux T81 sont, à chaque fois, associées à d'autres dépôts.

L'un est particulier car, cas unique dans cette nécropole, il figurait au sein d'une fosse aux contours irréguliers et accolée à la fosse sépulcrale, et il aurait pu, d'après les données de la fouille, avoir été déposé après l'inhumation du défunt (fosse 54, rangée 3, fig. 45).

Tabl. IV – Nature et datation des dépôts funéraires : 1/3 ^{VI} s. = 1^{er} tiers du ^{VI} s. ; 1/2 ^{VI} s. = 1^{re} moitié du ^{VI} s. ; 1/3 (2/3) ^{VI} s. = 1^{er} tiers (voire 2^e tiers) du ^{VI} s. ; 1/3-1/2 ^{VI} s. = 1^{er} tiers-1^{re} moitié du ^{VI} s. ; m ^{VI} s = milieu du ^{VI} s ; m 3/3 ^{VI} s. = milieu-dernier tiers du ^{VI} s. ; 2/2 ^{IV} s. = 2^e moitié du ^{IV} s. ; 2/3 ^{IV} s. = 2^e tiers du ^{IV} s. ; 2/2 ^{III} s. = 2^e moitié du ^{III} s.

Réf. Cat.	Monnaie	Datation	Céramique	Datation	Réceptacle verre	Datation	Obj. base Cu	Datation
A-1								
A-2A								
A-2B								
A-3A								
A-3B								
A-4							plaque-boucle	V ^e s.
A-5							plaque-boucle	V ^e s.
A-6 à 9							barettes	BE
A-10							œillets	V ^e s.
A-11							plaque ind.	n.d.
A-12							plaque de ceinture	V ^e s.
A-13							plaque-boucle (de baudrier ?)	Bas-Empire
A-14							plaques (ferret ?)	Bas-Empire
A-15								
A-16							œillet ?	n.d.
A-18							ferret	V ^e s.
53-1					coupe T81.1acp	m-3/3 V ^e s. au 1/3-1/2 VI ^e s.		
54-1								
67-1								
67-2								
68-1								
68-2			céramique sombre, pot	2/2 IV ^e s.-déb. V ^e s. (voire +)				
69-1							bracelet («tête de serpent»)	IV ^e s. (2/2)
72-1					gobelet Isings 106	IV ^e -1/2 V ^e s.		
72-2			TS, gobelet Chenet 333b	2/2 IV ^e s.-déb. V ^e s.				
72-3								
78-1								
78-2							cass. Eggers 161	II ^e -III ^e s.
78-3					coupe Isings 116/117	2/3 IV ^e s.-V ^e s./début VI ^e s.		
78-4							boucle	4/4 IV ^e s.-fin V ^e s. (voire +)
104-1								
104-2								
104-3								
106-1					coupe T81.1acp	m-3/3 V ^e s. au 1/3-1/2 VI ^e s.		
106-2								
106-3							bracelet (jonc plat orné)	V ^e s.
106-4								
115-1					fiolle Isings 101	2/2 III ^e s.-1/3 VI ^e s. (voire +)		
117-1					forme fermée indéterminée	IV ^e s. (voire V ^e s.)		
119-1 ?					forme indéterminée	Haut-Empire		
121-1								
121-2								
121-5					coupe T81.1acp	m-3/3 V ^e s. au 1/3-1/2 VI ^e s.		
121-6								
122-1					gobelet Isings 106	IV ^e s.-début V ^e s.		
122-1bis					gobelet Isings 36b ?	Haut-Empire		
122-1 ter								
122-2								
122-3								
122-4								
122-5								
122-6	Nummus	321-323						
122-7								
129-1								
129-2							bracelet (jonc plat orné)	V ^e s.
141-1								
141-2								
144-6								
145-1								
TOTAL	1 monnaie		2 céramiques		8-10 récip. verre		19 objets base Cu	

Métal autre alliage	Datation	Obj. Fer	Datation	Obj. verre	Datation	Lithique	Datation	Datation
		hache	IV ^e -3/3 V ^e s.					
		couteau	Romain					
		talon de lance	IV ^e -V ^e s.					
		fermoir d'aumônière	2/2 IV ^e -1/4 VI ^e s.					
		anneau	n.d.					V ^e s.
								V ^e s.
								Bas-Empire
								V ^e s.
								n.d.
								V ^e s.
								Bas-Empire
								Bas-Empire
		fibule	1/2-2/4 V ^e s.					n.d.
								V ^e s.
				perles (type I)	m V ^e au 1/3 (2/3) VI ^e s.			
plaque-agrafes	V ^e s.							
		ind. (tige à double pointe)	n.d.					
		poignard Manning 18a	IV ^e -V ^e s.					
								IV ^e s. (2/2)
				perles de collier	2/2 IV ^e -déb. V ^e s.			
anneau (inscrit)	n.d.							II ^e -III ^e s.
								4/4 IV ^e s.-fin V ^e s. (voire +)
		couteau Manning 15	Romain					
		plaque-boucle S1 FC TB v1	IV ^e s.					
		plaque-boucle S1 FC TB v1	IV ^e s.					
plaque-agrafes	V ^e s.							
								V ^e s.
plaque-agrafes	V ^e s.							
		couteau	Romain					
		ind. (talon de lance ?)	n.d.					
						silex de briquet	IV ^e -V ^e s. et +	
						silex + fer	n.d.	
		boucle	n.d.					
		couteau (Manning 15 ?)	Romain					
		ardillon de boucle ?	n.d.					
		fer+verre	n.d.					
		fer+verre	n.d.					
				tête d'épingle ?	n.d.			
								V ^e s.
		plaque ind.	n.d.					
		couteau	Romain					
bague	Romain							
plaque-agrafes	V ^e s.							
6 obj. autre alliage		20 obj. fer		3 ens. obj. verre		2 silex		

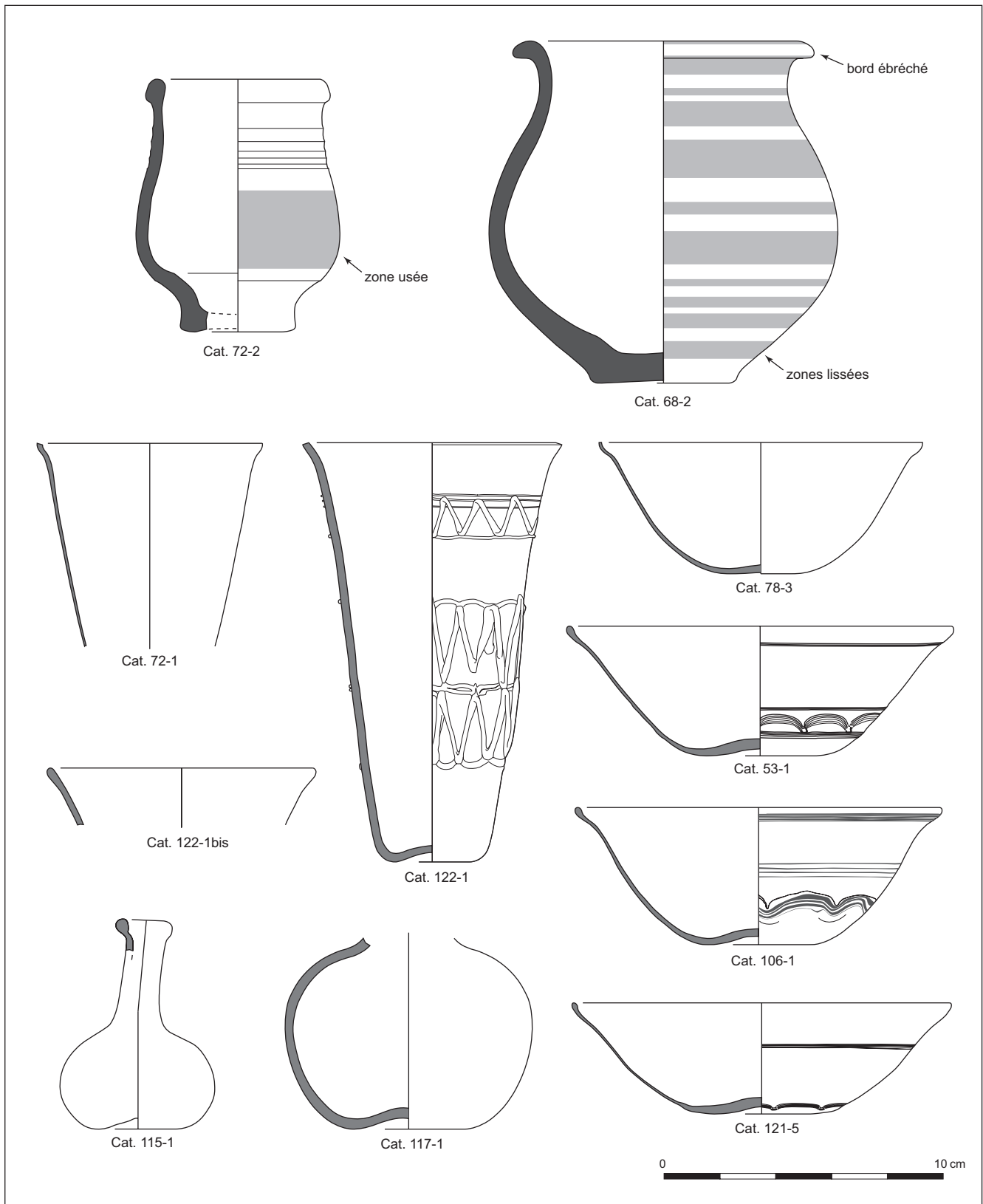


Fig. 63 – Dépôts funéraires: les vases en céramique et en verre (DAO: S. Jean et L. Simon, Inrap).



Fig. 64 – Mobilier de la sépulture 72, rangée 6 (cliché: H. Paitier, Inrap).



Fig. 65 – Mobilier de la sépulture 68, rangée 2 (cliché: H. Paitier, Inrap).



Fig. 66 – Mobilier de la sépulture 122, rangée 3 (cliché: H. Paitier, Inrap).

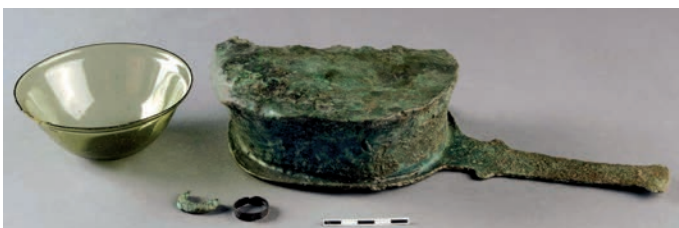


Fig. 67 – Mobilier de la sépulture 78, rangée 2 (cliché: H. Paitier, Inrap).



Fig. 68 – Mobilier de la sépulture 106, rangée 9. Sans échelle (cliché: H. Paitier, Inrap).



Fig. 69 – Panel des récipients en verre mis au jour dans les tombes. Sans échelle (cliché: H. Paitier, Inrap).

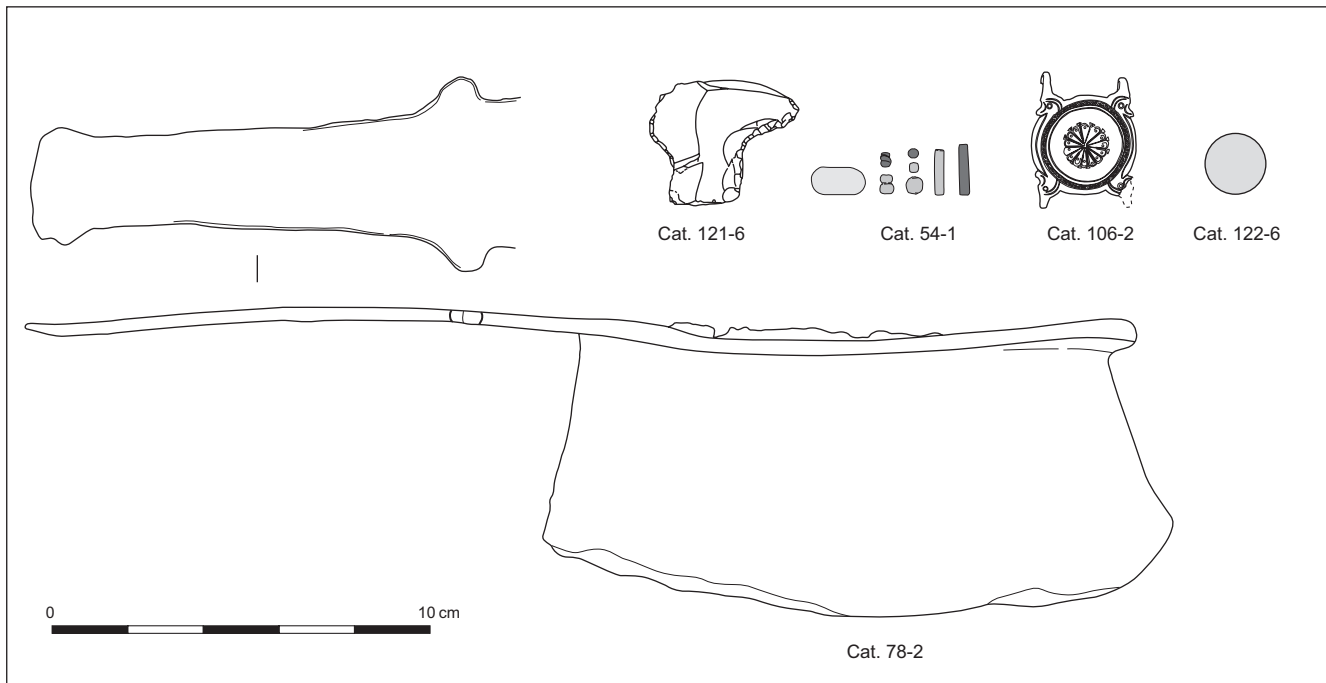


Fig. 70 – Dépôts funéraires: casserole, silex, perles, plaque avec agrafes, monnaie
(DAO: S. Blanchet, S. Jean et L. Simon, Inrap).

Un geste similaire a été observé dans la nécropole Saint-Barthélémy à Chartres (Eure-et-Loir). Des contenants avec des restes alimentaires ont été déposés dans de petites niches creusées sur les côtés de quelques tombes (Sellès *et al.*, 2005, p. 305). À Saint-Marcel, le dépôt consiste en un ensemble de 41 perles de formes diverses (anneau, cylindre, sphère, bulbe), de petite taille (microperles) à une seule exception, qui pouvaient composer un collier ou, éventuellement, orner un tissu (vêtement) (cat. 54-1; fosse 54, rangée 3, fig. 70). Elles sont caractéristiques des assemblages funéraires allant du milieu du v^e s. au premier (voire deuxième) tiers du vi^e s., c'est-à-dire parfaitement contemporaines des coupes Feyeux T81.

Le deuxième dépôt associé à une coupe de ce type figurait dans la motte de prélèvement de la coupe en verre mise au jour dans la sépulture 121 (rangée 2). Il s'agit d'un silex de briquet (cat. 121-6, fig. 70), dont les stigmates sont sans équivoque quant à son utilisation⁵⁴. Il devait être utilisé en association avec une pièce en fer, la percussion de l'un sur l'autre déclenchant des étincelles. Un autre silex, recueilli au sein du gobelet en verre de la sépulture 122, ne comporte, quant à lui, pas de traces permettant une telle identification (cat. 122-1ter; rangée 3).

La troisième coupe en verre de type Feyeux T81 était placée en extrémité de fosse, à côté d'un élément considéré comme un accessoire vestimentaire tout autant que comme bijou. Il s'agit d'une plaque métallique ronde, dotée de quatre excroissances pointues et recourbées au dos, qui servent d'agrafes (cat. 106-2; sép. 106, rangée 9, fig. 75). Elle présente un décor dont la technique et le style permettent de l'assimiler aux productions du *Quoit Brooch Style*, d'après une terminologie élaborée par nos collègues britanniques, et exposée plus en détail *infra*, p. 239-240.

Un dépôt de tout autre nature est représenté par une casserole en bronze de type Eggers 161, liée au service du vin, qui est à attribuer aux II^e-III^e s. (cat. 78-2; sép. 78, rangée 2, fig. 67). Elle constitue ainsi un élément « ancien » dans son contexte (associée à une coupe en verre Isings 116/117, non antérieure au deuxième tiers du iv^e s., et une boucle de ceinture d'un type connu du dernier quart du iv^e s. à la fin du v^e s.). Elle présente d'ailleurs des traces de réparation. Nombreuses sont les découvertes de casseroles similaires, relatives au III^e s., tant au sein de l'espace romain qu'en contrées « barbares » (notamment dans certaines régions d'Allemagne, en Pologne, au sein de riches sépultures ou comme pièces de « trésors »). Il s'agit donc là d'un récipient propre à la culture romaine, mais bien connu au-delà, du moins par certaines parties de la population. Il est donc délicat, en l'état, d'établir si sa présence est liée à une acquisition sur place ou s'il peut s'agir d'une pièce du packaging de ce groupe humain d'origine exogène installé à Saint-Marcel.

Pour en finir avec les dépôts, on soulignera le fait qu'une seule monnaie est attestée (cat. 122-6; sép. 122, rangée 3). Il s'agit d'un *nummus* de Constantin, correspondant à une frappe des années 321-323⁵⁵. P.-A. Besombes, qui en a assuré l'identification, note une usure particulièrement faible. Elle était déposée dans un gobelet en verre de type Isings 106 (cat. 122-1), caractéristique du iv^e s. et des premières décennies du v^e s. D'après B. Young, le dépôt de monnaie(s) dans un contenant (récipient, bourse) avec d'autres objets de la vie quotidienne est sans rapport avec le rite romain de l'obole à Charon. Il s'agirait plutôt d'une déformation germanique de ce rite (Young, 1977, p. 51).

55. Constantin I^{er} (307-337). *Nummus*. D: tête laurée de Constantin I^{er} à droite. R: [BEATA TRANQVILLITAS] autel sur la face antérieure duquel on lit VO/TIS/XX, surmonté d'un globe, avec au-dessus trois étoiles (0,54 g.; 6 h.; 8,4/14,3). U1 (non à peu usé); C4 (fortement corrodé). Période 321-323.

54. D'après l'étude menée par S. Blanchet, voir *infra*, p. 279-280.

DES TOMBES HABILÉES : LES OBJETS PERSONNELS ET DE PARURE DES PERSONNES INHUMÉES

Certaines de ces tombes sont situées dans la partie nord-ouest, tandis que d'autres sont disséminées dans l'espace de la nécropole (sép. A, 67, 68, 69, 72, 78, 104, 106, 115 ?, 121, 122, 129, 141, 144, 145, rangées 2, 3, 5, 6, 7, 9 et 9/10). Plusieurs d'entre elles sont également concernées par la pratique des dépôts funéraires (sép. 68, 72, 78, 106, 121, 122, rangées 2, 3, 6 et 9).

Ces tombes se caractérisent par la présence d'objets qui sont considérés comme des composantes de la tenue vestimentaire, au sens large, du défunt. Sont concernés autant des bijoux (ou assimilés) que des pièces d'armement ou encore des éléments plus « neutres », les uns et les autres concourant à la « mise en scène » du défunt en costume au sein de sa sépulture, et organisée par ses proches (fig. 71).

La nature de ces objets est variée, les éléments métalliques dominant (fig. 72 et tabl. V) : dix-huit individus en alliage cuivreux, cinq objets réalisés dans un autre alliage (dont la nature n'est pas déterminée, mais où l'argent pourrait être une composante), ainsi que vingt objets en fer. On recense également deux ensembles d'objets en matière vitreuse et, éventuellement, un récipient en verre (voir le cas de la fiole de la sépulture 115, *supra*, n. 53, p. 220).

Une fibule

Le mobilier de la nécropole comprend une seule fibule, découverte dans la sépulture A (cat. A-15, rangée 2, fig. 73). Il s'agit d'un exemplaire du type des fibules simples en arbalète. Elles tirent leur origine des contrées germaniques situées à l'est du Rhin au début du IV^e s., connaissent leur apogée durant la seconde moitié du IV^e s.-début du V^e s., pour disparaître aux alentours du milieu du V^e s. Les spécificités typologiques de la fibule de Saint-Marcel, à savoir sa grande taille associée à un ressort court, permettent de la considérer comme un exemplaire parmi les plus récents, à dater de la première moitié ou plus précisément du deuxième quart du V^e s. Alors que les fibules simples en arbalète ont majoritairement été fabriquées en alliage cuivreux, celle-ci est en fer, matière plus particulièrement observée pour une petite série d'individus datés du V^e s.

Ce type de fibules germaniques a généralement été mis au jour dans des sépultures féminines (quand la détermination du sexe et/ou les associations de mobiliers se sont montrées déterminantes) ; elles étaient portées individuellement ou par paire.

À partir de la fin du IV^e s., il a été constaté, sur le territoire de la Gaule, quelques cas de sépultures de militaires d'origine germanique, inhumés avec une seule fibule, destinée à la fermeture du manteau imitant le costume militaire romain. Certaines sont de type cruciforme (insigne des fonctionnaires impériaux)⁵⁶ ou répondent à d'autres types, considérés comme

56. Voir par exemple Kazanski, 1997, p. 45-46 ; Philippe, 1997, p. 8 et p. 11. Quelques fibules cruciformes ont été signalées en Bretagne : à Saint-Jean-Trolimon (Finistère), Rennes (Ille-et-Vilaine) (Cotten, 1985, p. 152, pl. 38, n^{os} 358-359 ; type « précoce » Feugère 31a, Keller 1) et à Ploulec'h (Côtes-d'Armor) (Cunliffe, Galliou, 2007, p. 33-35, fig. 20, 21, n^o 1.40 ; type Feugère 31d, Keller/Prôtel 3/4C, v. 330-410, dans une tranchée comblée au haut Moyen Âge), voire encore dans la région de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) (Galliou,

se substituant à ces dernières, dont des modèles germaniques (Böhme, 1985, p. 79). C'est probablement sous cet angle qu'il faut considérer ici la présence de cet accessoire vestimentaire féminin dans la tombe de l'homme également inhumé avec des armes (voir *infra*, p. 237). Ainsi, si la sépulture A ne fait pas partie de ces sépultures remarquables de guerriers de la fin de l'époque romaine, avec épée, bouclier et riche matériel associé, tout au moins peut-on considérer qu'il devait être d'un certain rang.

Des accessoires vestimentaires d'un type particulier

Trois sépultures ont livré des éléments qui peuvent être interprétés comme des accessoires servant au maintien en place des vêtements (fig. 72 et 74). Ils se présentent sous la forme de plaques dotées de pointes effilées recourbées, supposées avoir été employées comme des agrafes (deux ou quatre pointes selon les exemplaires). Leur face visible comporte une ornementation entièrement couvrante, réalisée dans un style observé sur des accessoires vestimentaires majoritairement découverts dans le sud et le sud-est de l'Angleterre, où ils sont datés du V^e s. : *Quoit Brooch Style* (fig. 75 à 78).

Ces « plaques-agrales » sont au nombre de trois parmi les sépultures habillées (cat. 67-1, 106-4, 145-1 ; sép. 67, 106, 145, respectivement rangées 2, 9, 6), tandis qu'un exemplaire de même type a été observé en position de dépôt au sein de la sépulture 106 (cat. 106-2). Elles ont été réalisées dans un alliage non déterminé – en l'absence d'analyse –, incluant de manière vraisemblable une proportion d'argent. Le mobilier associé dans la sépulture 106 (coupe en verre Feyeux T81) offre une proposition chronologique allant du milieu/troisième tiers du V^e s. au premier tiers du VI^e s. (fig. 68).

Des bracelets

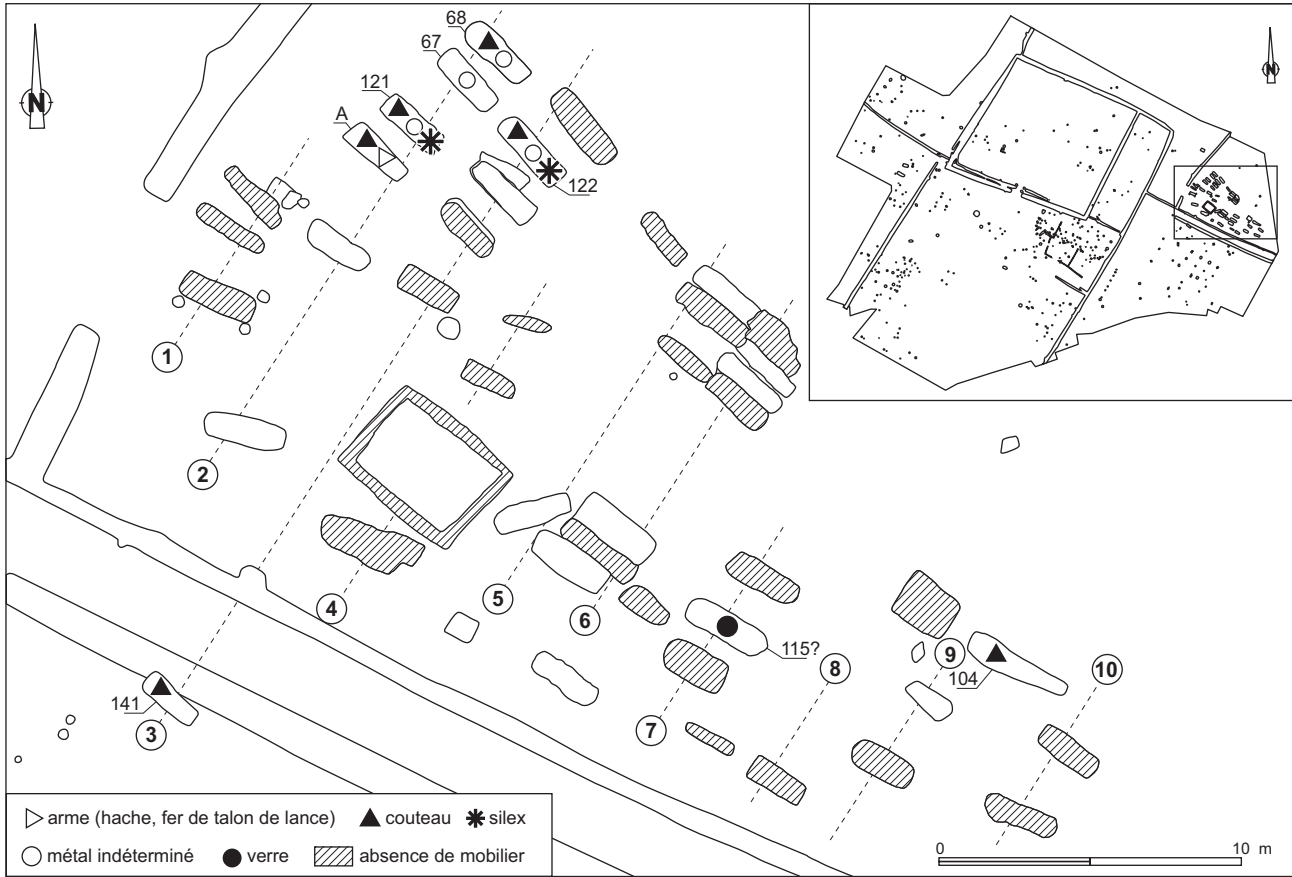
La nécropole de Saint-Marcel a livré trois bracelets, tous en alliage à base cuivreuse (fig. 72).

Deux d'entre eux correspondent à un même type, composé d'un jonc plat, dont les extrémités se rejoignent par un système d'emboîtement en « U », le tout devant être fixé par l'intermédiaire d'une petite tige placée verticalement (cat. 106-3, 129-2 ; sép. 106, 129, rangées 9 et 2). Leur face visible est ornée d'un décor, réalisé dans le même style que les « plaques-agrales » présentées ci-dessus (*Quoit Brooch Style*) (fig. 79). Le bracelet le mieux conservé figurait, d'ailleurs, au sein d'une sépulture où deux « plaques-agrales » ont été découvertes (sép. 106, fig. 68).

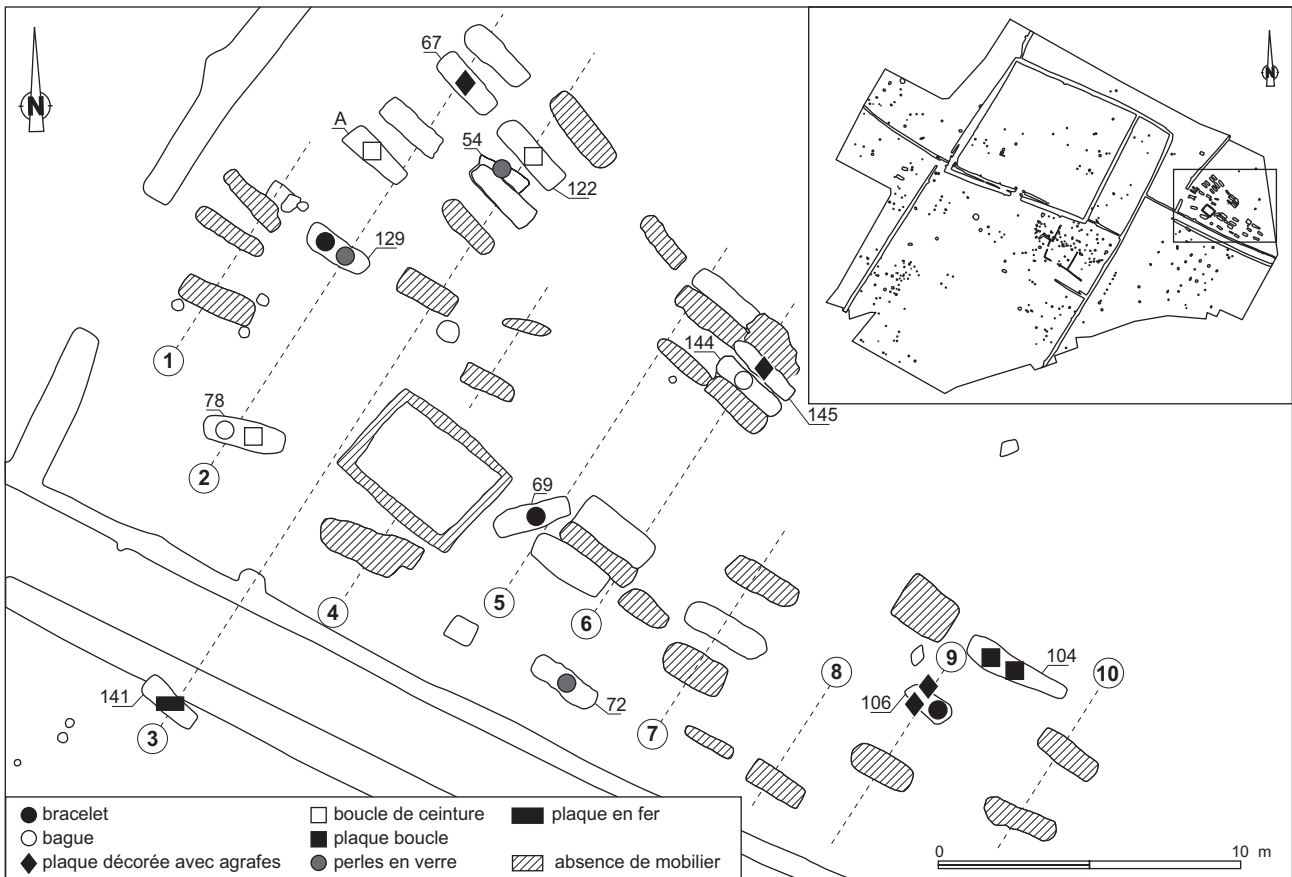
Le troisième bracelet (cat. 69-1 ; sép. 69, rangée 5), découvert sous une planche brûlée⁵⁷, est d'un type très différent, puisqu'il est fait d'une tige de section circulaire avec des extrémités épatées, figurant une « tête de serpent » stylisée ; elles se superposent sur plus de 2 cm, de façon à assurer sa fermeture. Ce type de bijou a surtout été observé dans des horizons attribués au IV^e s. (plutôt seconde moitié), mais sa variante décorative ne semble pas courante.

1974b, p. 7, collection Taburet). À noter que l'exemplaire de Rennes est en or (« trésor de la place de la Monnaie », avec patère et médaillons monétaires, enfouissement daté autour de 275).

57. Datation ¹⁴C : 1620 ± 35 BP, soit 2 S 95 % : 354-357 cal. AD et 381-539 cal. AD ; 1 S 68 % : 396-440 cal. AD et 486-532 cal. AD (Centrum voor IsotopenOnderzoek, échantillon GrN 30981).

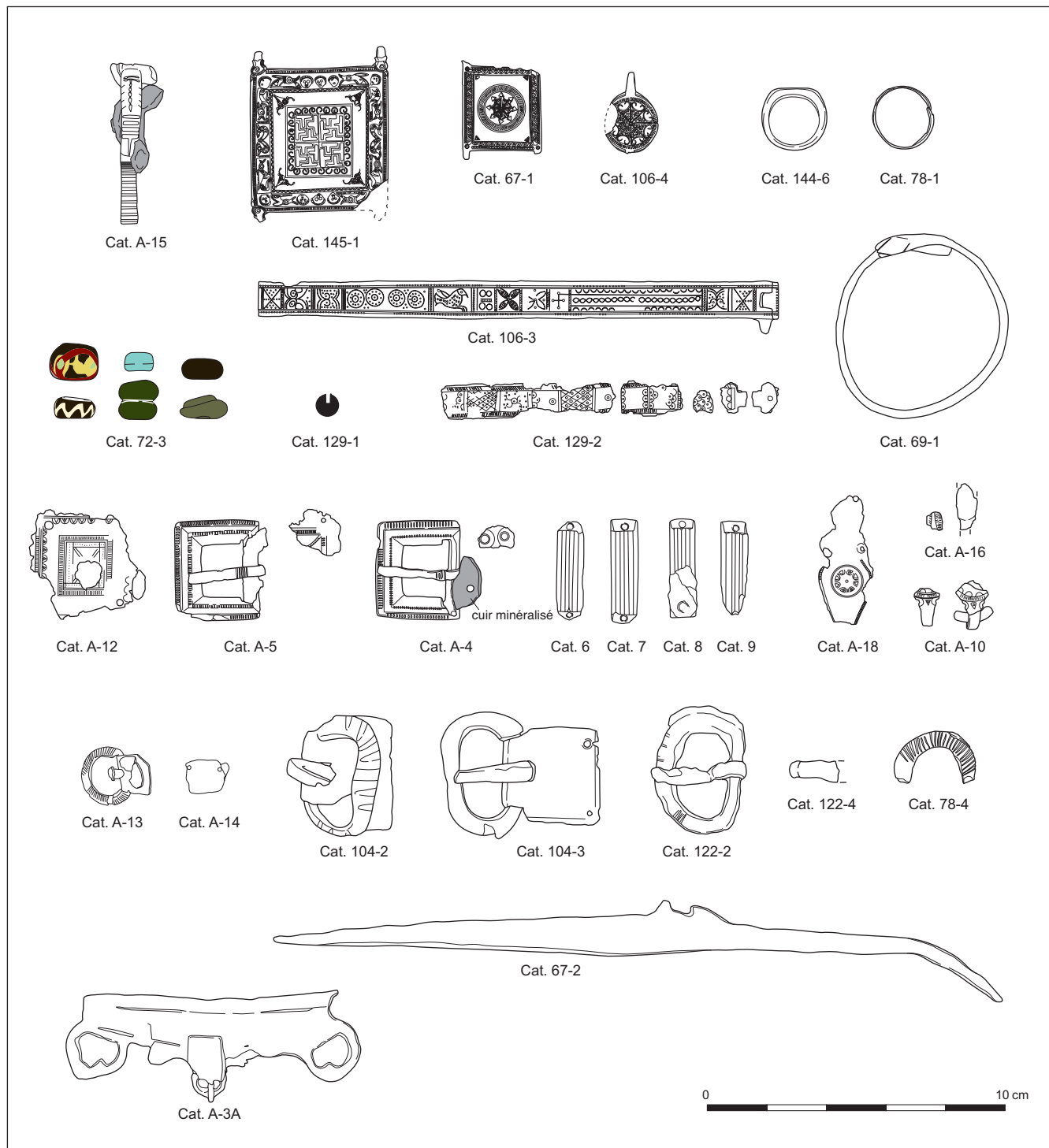


a



b

Fig. 71 – Localisation des sépultures habillées (DAO: S. Jean, Inrap).



▲ **Fig. 72** – Mobilier des sépultures habillées: fibule, plaques-agrafes, bague, anneau, perles, boule perforée, bracelets, garniture de ceinturon de la sépulture A (contre-plaque ?, plaques, boucles, barrettes, ferret, œillets, petite boucle, petit ferret), plaques-boucles, boucles, fermoir d'aumônière et élément indéterminé (DAO: S. Jean et L. Simon, Inrap).

► **Fig. 73** – Les objets en métal mis au jour dans la sépulture A. Sans échelle (cliché: H. Paitier, Inrap).



Tabl. V – Nature et datation du mobilier caractérisant les sépultures habillées. 1/4 V^e s. = 1^{er} quart du V^e s. ; 3/3 V^e s. = dernier tiers du V^e s. ; 1/2-2/4 V^e s. = 1^{re} moitié-2^e quart du V^e s. ; 2/2 V^e s. = 2^e moitié du V^e s. ; 4/4 V^e s. = dernier quart du V^e s.

Ref. Cat.	Récep. verre	Datation	Objet base Cu	Datation	Métal autre alliage	Datation	Objet en fer	Datation	Objets en verre	Datation
104-2							plaque-boucle S1 FC TB V1	IV ^e s.		
104-3							plaque-boucle S1 FC TB V1	IV ^e s.		
106-3			bracelet (jonc plat orné)	V ^e s.						
106-4					plaque-agrafe	V ^e s.				
115-1 ?	fiolle isings 101	2/2 II ^e s.-1/3 V ^{II} s. (voire +)								
121-1							couteau	Romain		
121-2							indéterminé (alou de lance ?)	n. d.		
122-2							boucle	n. d.		
122-3							couteau (Manning 15 ?)	Romain		
122-4							ardillon de boucle ?	n. d.		
122-5							fer+verre	n. d.		
122-7							fer+verre	n. d.		
129-1									tête d'épingle ?	n. d.
129-2			bracelet (jonc plat orné)	V ^e s.						
141-1							plaque indéterminée	n. d.		
141-2							couteau	Romain		
144-6					bague	Romain				
145-1					plaque-agrafe	V ^e s.				
TOTAL	1 récipient verre		18 objets base Cu		5 objets autre alliage		20 objets en fer		2 ensembles d'objets en verre	

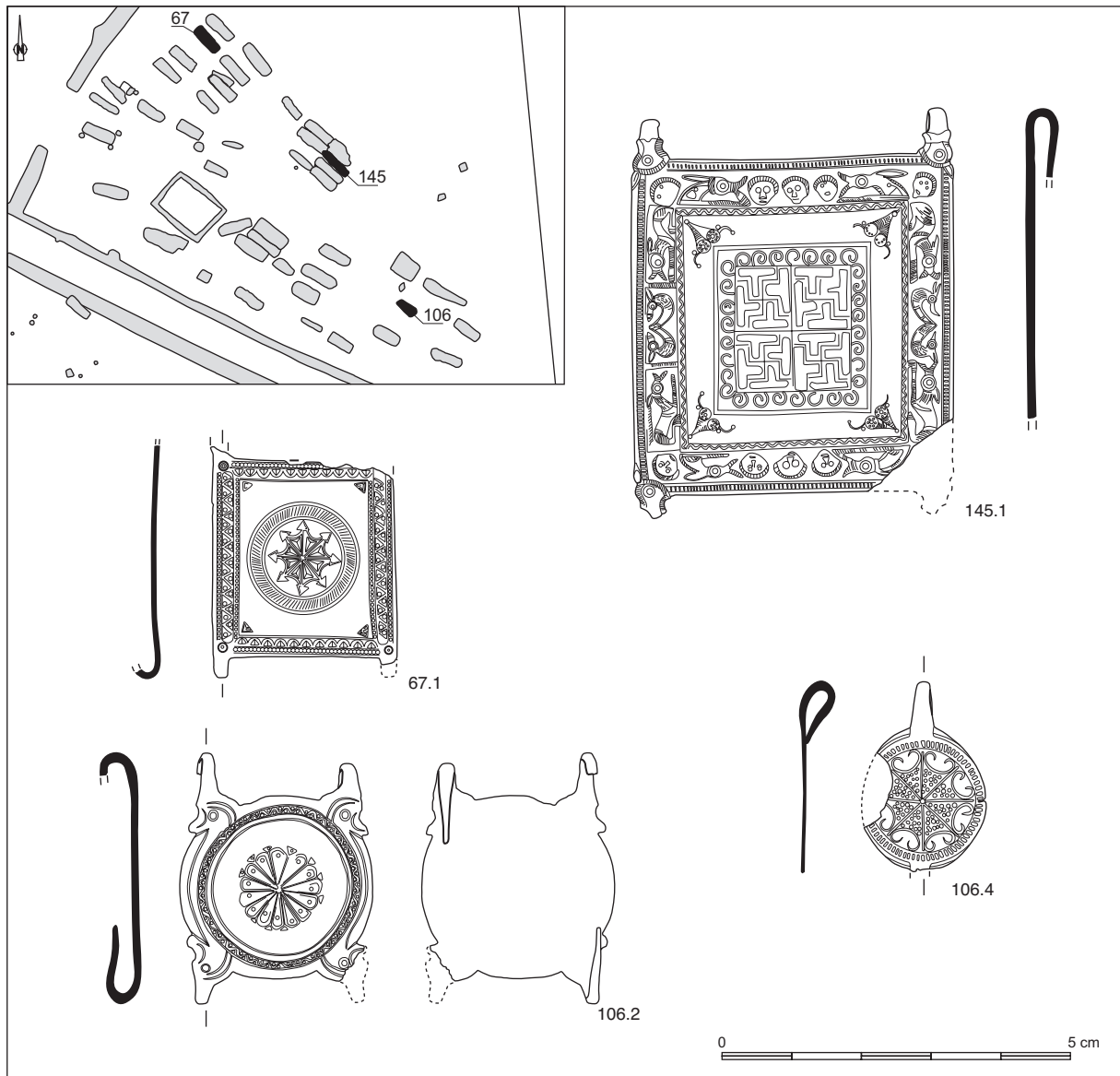


Fig. 74 – Les quatre plaques avec agrafes provenant des sépultures 67, 106 et 145 (DAO: S. Jean, Inrap).



Fig. 75 – Sépulture 106, objet 2: a, vue du dessus; b, vue de profil. Sans échelle (cliché a: H. Paitier, Inrap; cliché b: L. Simon, Inrap).



76



77



78

Fig. 76 – Sépulture 67: objet 1. Sans échelle (cliché: H. Paitier, Inrap).

Fig. 77 – Sépulture 106: objet 4. Sans échelle (cliché: H. Paitier, Inrap).

Fig. 78 – Sépulture 145: plaque avec quatre agrafes. Alliage avec argent (?), aspect doré par endroits. Registre décoratif complexe, varié et finement réalisé. Sans échelle (cliché: H. Paitier, Inrap).

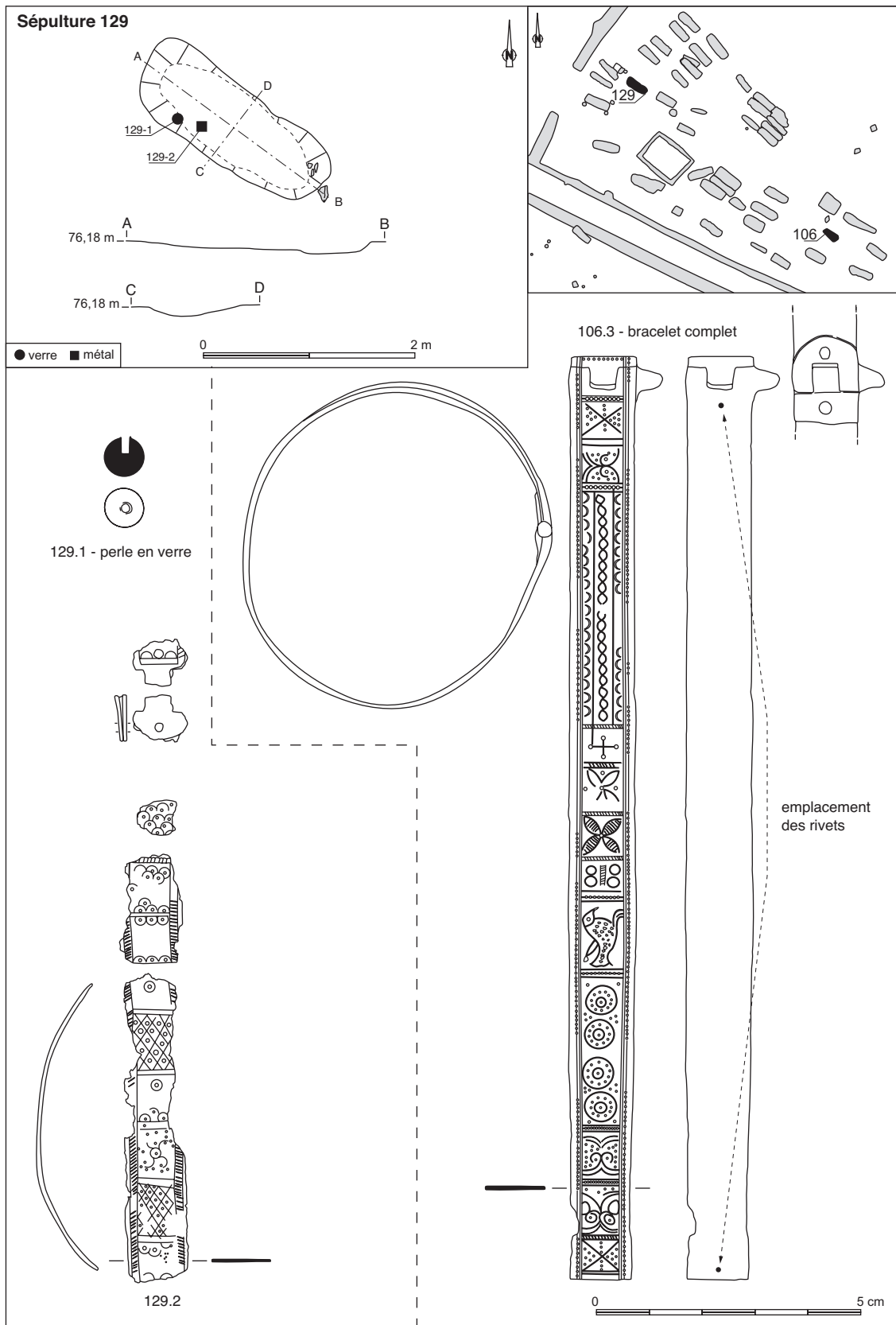


Fig. 79 – Les bracelets mis au jour dans la sépulture 129, rangée 2 (cat. 129.2) et dans la sépulture 106, rangée 9 (cat. 106.3) (DAO: S. Jean, Inrap).



Fig. 80 – Détail de l'inscription sur le chaton de la bague découverte dans la sépulture 144. Sans échelle (cliché: H. Paitier, Inrap).

Bague et anneau

La personne inhumée au sein de la tombe 144 (rangée 6) portait une bague faite d'un alliage indéterminé (à base d'argent ?) (cat. 144-6, fig. 80). Il s'agit d'une bague avec plateau inscrit, dont la datation typologique couvre toute la période romaine, mais le type perdure également durant la période mérovingienne. Elle aussi a été découverte sous une planche brûlée, dont la datation ¹⁴C donne une fourchette chronologique très large⁵⁸; le v^e s. est peut-être à privilégier, du fait que l'une des tombes accolées à cette sépulture a livré du mobilier attribuable à cette période (sép. 145). Cette bague porte une inscription composée des lettres RV ligaturées, encadrées de deux petits cercles pouvant, éventuellement, être considérées comme la répétition de la lettre O.

Autre bijou porté à la main, un anneau très fin a été découvert dans la sépulture 78 (cat. 78-1, rangée 2). Cet objet, créé lui aussi dans un alliage indéterminé (avec argent ?), reste sans équivalent pour l'instant. Il est orné d'un décor vraisemblablement estampé, particulièrement difficile à restituer, bien que sa composition puisse être appréhendée dans son principe: elle comprend un unique registre, délimité sur les bords d'une ligne de points. L'espace décoratif semble s'organiser en casiers et inclut des lettres dont le déchiffrement reste malaisé.

Autres bijoux

D'autres bijoux sont encore à signaler, portés soit en collier (perles), soit, éventuellement, dans les cheveux (épingle ?) (fig. 72).

Dans la sépulture 72 (rangée 6), un ensemble de vingt-deux perles en verre opaque et en verre translucide, dont certaines sont décorées (zigzags, entrelacs), constitue un collier. Leur situation dans la fosse indique que le défunt a été installé la tête au nord-ouest⁵⁹ (cat. 72-3, fig. 64 et 81). Les différents parallèles avec ce type de perles permettent de le dater de la seconde moitié du iv^e s. au début du v^e s.

Enfin, une petite boule en verre translucide, perforée sur seulement la moitié de son épaisseur, pourrait avoir appartenu à une épingle à cheveux, dont on peut trouver des parallèles notamment au cours de la période romaine (cat. 129-1). Elle

58. Datation ¹⁴C: 1700 ± 55 BP, soit 2 S 95 %: 182-186 cal. AD, 215-439 cal. AD et 487-532 cal. AD; 1 S 68 %: 259-298 cal. AD et 320-404 cal. AD (Centrum voor IsotopenOnderzoek, échantillon GrN 30985). Analyse dendrochronologique: séquence insuffisante de 22 années (étude réalisée par Dendrotech, Rennes).

59. Les observations réalisées lors de la fouille ont clairement montré leur position groupée et centrée dans le tiers occidental de la sépulture.

provient du niveau de décapage d'une sépulture ayant livré l'un des bracelets à jonc plat décoré (sép. 129, rangée 2).

Boucles, plaques-boucles et autres éléments de ceinturon

La nécropole a livré plusieurs types d'éléments de ceinturon, dont une intéressante série de pièces liées à la tenue vestimentaire de l'homme inhumé dans la sépulture A (cat. A-4 à A10, A-12, A-16, A-18; rangée 2, fig. 72 et 73) (voir *infra*, sépulture A, p. 254-256). Tous sont en alliage cuivreux. Il s'agit de deux plaques-boucles (cat. A-4 et A-5), une contre-plaque ou plaque supplémentaire (cat. A-12), quatre barrettes (cat. A-6 à A-9), plusieurs œillets (cat. A-10 et A-16 ?) et un ferret de ceinture (cat. A-18). On note encore la présence d'une petite plaque-boucle (de baudrier ?) (cat. A-13) et d'un possible ferret de baudrier (cat. A-14).

Les deux plaques-boucles (cat. A-4 et A-5) répondent à un même type, avec boucle quadrangulaire, aux bords moulurés et biseautés, décorés de stries et de points (fig. 82). Les arpillons sont eux-mêmes localement décorés de stries. La section de la traverse des boucles est amincie, pour être recouverte par une fine plaque, dont ne subsistent, dans les deux cas, que de rares éléments. Les fragments de plaque associés présentent des portions de décor médiocrement conservées, dans un cas des cercles emboîtés (ou spirales ?) (cat. A-4), dans l'autre des sections de lignes courbes, mais aussi un fragment avec l'angle d'une figure quadrangulaire d'où naît une double ligne oblique, à remplissage de stries obliques (cat. A-5). Un fragment de cuir, préservé entre les deux parties couvrantes de la plaque cat. A-4, indique quelle était la matière de la lanière du ceinturon.

La contre-plaque ou plaque supplémentaire (cat. A-12) présente un schéma décoratif géométrique comparable à celui de la plaque-boucle cat. A-5, avec l'avantage d'être plus complet (fig. 83): une bordure décorative, fondée sur la répétition de petits motifs géométriques, peut ainsi être restituée autour du tapis central.

Les barrettes (cat. A-6 à A-9), destinées au renfort de la lanière, répondent à un même modèle formel très simple, composé de rainures longitudinales, les extrémités étant biseautées (fig. 82).

Les œillets de ceinture, très lacunaires, sont représentés par de petits fragments d'anneau associés à deux appliques décorées de manière identique, à base de motifs géométriques (cat. A-10), tandis qu'un autre œillet ne peut qu'être supposé (cat. A-16).

Enfin, la terminaison de la lanière du ceinturon était matérialisée par un ferret en forme d'amphore stylisée, répondant au type *Form B type B* de Sommer (1984). Sa face visible comporte un décor dont les parties conservées montrent un principe décoratif et une gamme de motifs communs à d'autres pièces métalliques du ceinturon (cat. A-4, A-5, A-10, A-12, A-16). Des affinités évidentes peuvent également être observées avec les «plaques-agraves» et bracelets réalisés dans le *Quoit Brooch Style* (voir *supra*, p. 227).

En outre, l'équipement du militaire de la sépulture A devait être complété par un baudrier, voire une fine ceinture supplémentaire, comme nous permet de le supposer la présence d'une petite plaque-boucle (cat. A-13, fig. 73) et d'un possible ferret de petit module (cat. A-14), à la lumière des restitutions présentées par H. Bullinger (1969, fig. 49-51).

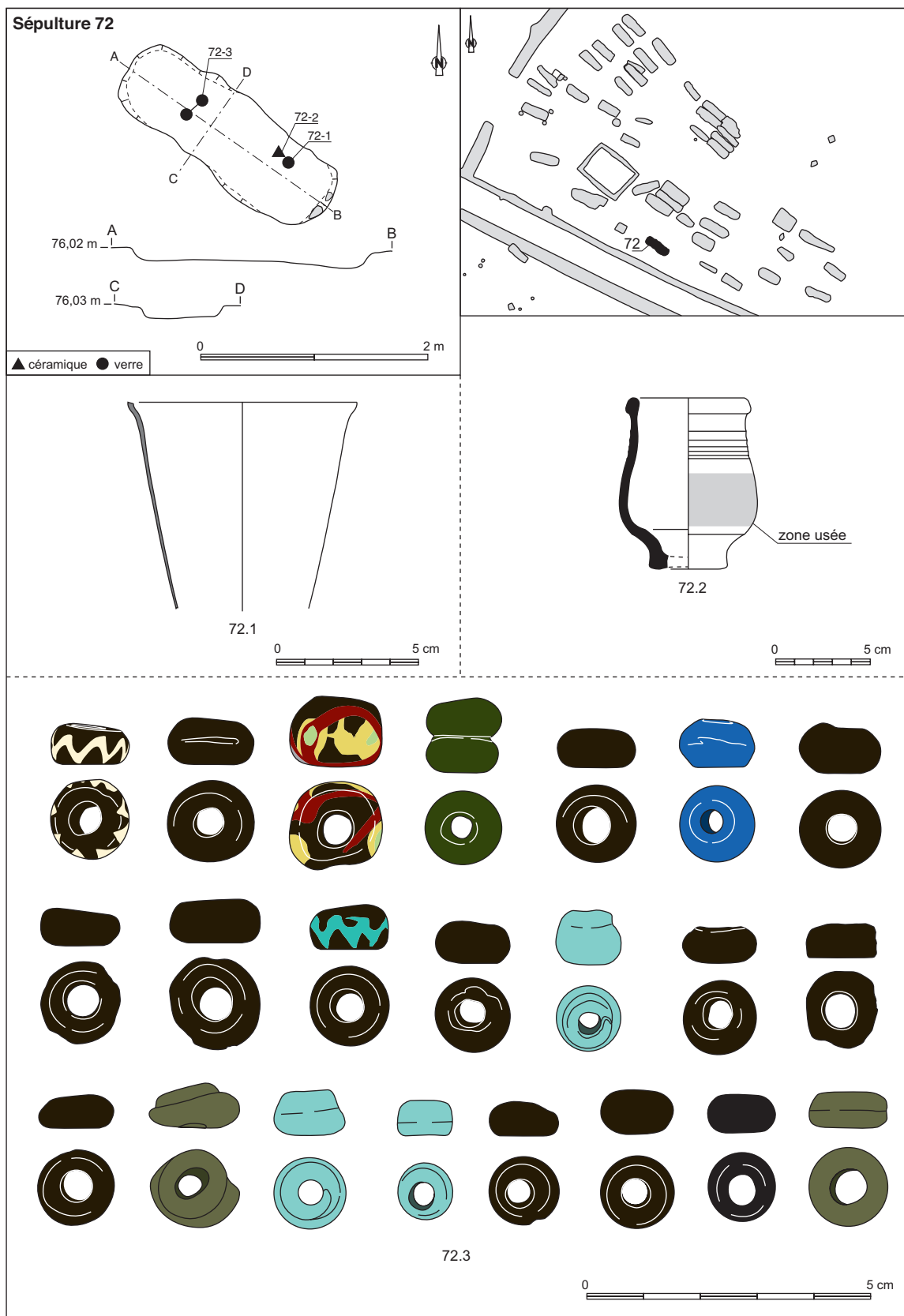


Fig. 81 – Plan, coupes et mobilier de la sépulture 72
(DAO: S. Jean, Inrap; relevé et DAO céramique: L. Simon, Inrap).



Fig. 82 – Détail des boucles et barrettes de ceinture découvertes dans la sépulture A (cliché: H. Paitier, Inrap).



Fig. 83 – Probable élément de garniture de ceinture (cat. A-12) découvert dans la sépulture A. Sans échelle (cliché: laboratoire Utica).

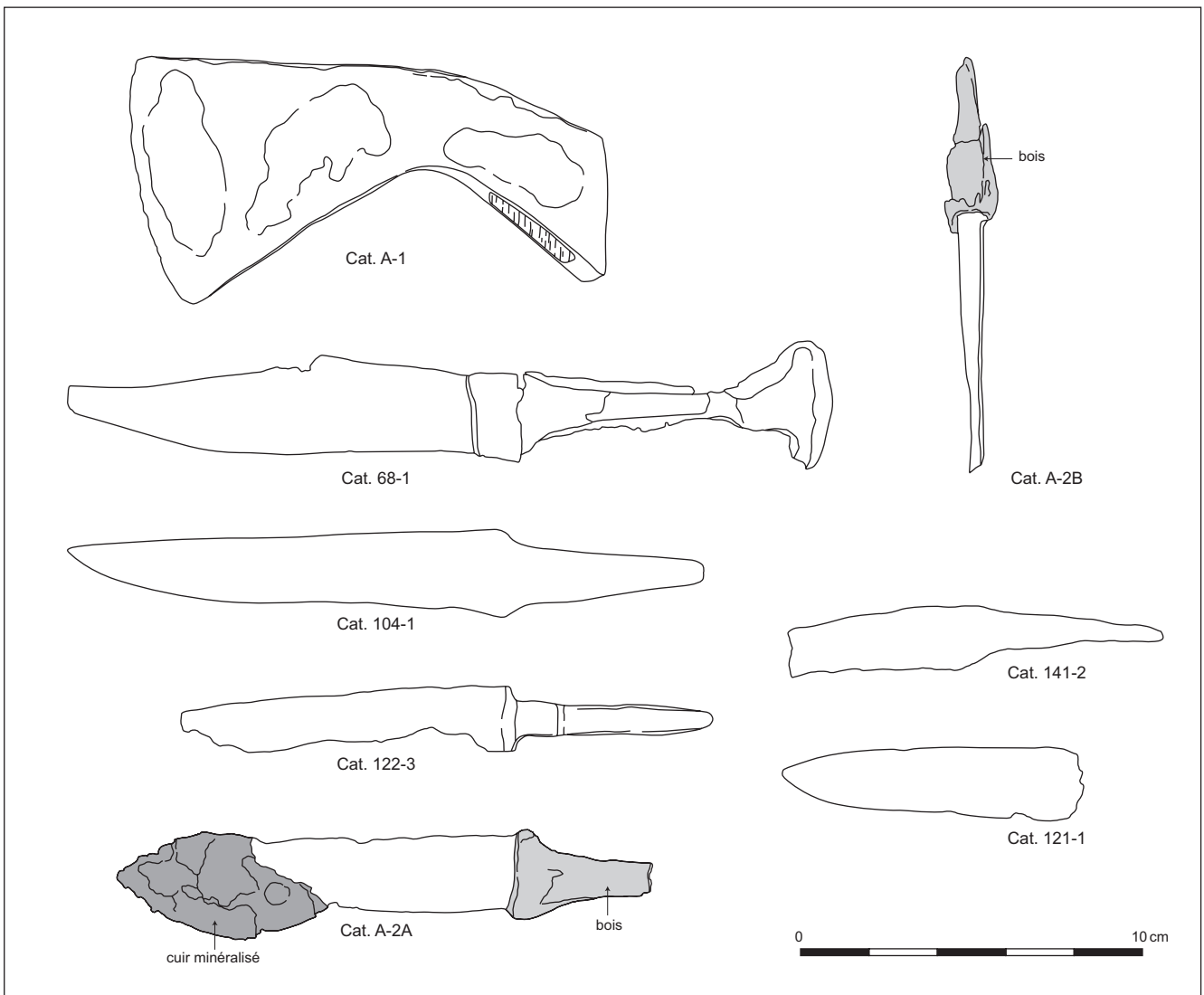


Fig. 84 – Mobilier des sépultures habillées: hache, fer de talon de lance, couteaux (DAO: S. Jean et L. Simon, Inrap).

Parallèlement à tous ces éléments de la sépulture A, on recense encore deux plaques-boucles (sép. 104, rangée 9/10), ainsi que des éléments de deux (voire trois) autres boucles, liées aux sépultures 78 et 122 (rangées 2 et 3). Un seul de ces artefacts est en alliage cuivreux (cat. 78-4), tandis que les autres sont en fer.

Les plaques-boucles de la sépulture 104 (cat. 104-2 et 104-3) appartiennent à un même type : il se caractérise par un anneau ovale et une plaque mobile de forme quadrangulaire (fig. 72). La plaque est une tôle, très sommairement ornée de simples lignes incisées subsistant sur son pourtour, qui se replie sur la traverse de la boucle. La lanière à attacher, ainsi enserrée entre les deux portions de tôle, était maintenue en place grâce à deux rivets fixés aux angles externes de la plaque. Ces plaques-boucles peuvent être classées parmi les exemplaires de la *Sorte I Form C type B var. I* de M. Sommer (1984), datées du courant du IV^e s.

Au sein de la sépulture 122 a été découverte une boucle en fer (cat. 122-2, fig. 66 et 72). L'anneau, en forme de « D » ovalisé, présente les restes d'un décor cannelé et comporte un ardillon droit. Un élément en fer pouvant être interprété comme l'ardillon d'un individu supplémentaire (?) est également lié à la même inhumation (cat. 122-4). Rappelons que dans la sépulture 122 avait été déposé un gobelet en verre datable du courant du IV^e s.-début du V^e s.

La boucle en alliage cuivreux de la sépulture 78 est dans un état fragmentaire (cat. 78-4, fig. 67 et 72). Conservée presque pour une moitié, elle affecte une forme cintrée en zone centrale, permettant de la rattacher à des objets attestés du dernier quart du IV^e s. à la fin du V^e s., voire début du VI^e s.

Instrumentum en fer

Il comprend en particulier un fermoir d'aumônière, dont la face visible est damasquinée d'alliage cuivreux (cat. A-3A ; sép. A, rangée 2, fig. 72 et 73). Des restes de cuir au revers du fermoir constituent d'utiles témoignages sur la nature de la poche de cet accessoire vestimentaire, porté à la ceinture. Notons que la partie métallique composant les fermoirs est également considérée comme potentiel fer à briquet. De tels objets sont connus depuis la seconde moitié du IV^e s. au premier quart du VI^e s. Enfin, un objet en fer reste pour l'instant, énigmatique (cat. 67-2). Il a été découvert au sein de la tombe 67 (rangée 2), qui a également livré une « plaque-agafes » en *Quoit Brooch Style*. L'objet, long de 244 mm, présente en partie centrale une section quadrangulaire et des extrémités effilées se terminant en pointe, dont l'une est recourbée. Une face comporte un possible anneau (de suspension ?), fragmentaire, asymétrique et non axé.

Des armes, certaines ou potentielles

Certains des objets en fer de la nécropole peuvent clairement être considérés comme pièces d'armement (fig. 84). Ainsi, la sépulture A (rangée 2) a-t-elle, en particulier, livré une hache (cat. A-1) et un fer de talon de lance (cat. A-2B).

La hache se situe dans la lignée des exemplaires romains tardifs à dos courbe, datés depuis le courant du IV^e s. jusqu'au

troisième quart du V^e s. (fig. 73). Notons qu'elle appartient à la même variante que la hache d'une des sépultures de Guer (Morbihan), datée du dernier quart du IV^e s./début du V^e s. (fig. 5). D'après M. Kazanski, ce type de hache d'arme, partie intégrante de la panoplie des militaires, serait largement répandu aussi bien en Gaule que chez les Germains occidentaux (Kazanski, 1995, p. 38). Elle semble cependant plus spécifiquement liée à la présence de Germains dans l'armée romaine du Bas-Empire (Böhme, 1978, p. 25 ; Kazanski, 1995, p. 39 ; Seillier, 1995, p. 71).

Le fer de talon de lance de la sépulture A (cat. A-2B) était disposé dans la partie médiane de la fosse sépulcrale, à côté d'un couteau avec lequel il s'est oxydé (cat. A-2A, fig. 84). La pointe en métal de la lance n'y figurait pas et il faut manifestement considérer que seule une portion de la hampe de la lance, celle comprenant le talon, représentait symboliquement l'arme du défunt dans cette tombe.

En outre, cette nécropole a livré un total de six couteaux en fer (cat. A-2A, 68-1, 104-1, 121-1, 122-3, 141-2, rangées 2, 3, 9/10), dans des états de conservation variés (fig. 65, 66 et 84).

Ce sont des instruments à un seul tranchant qui correspondent vraisemblablement à des couteaux en usage dans la vie quotidienne des populations gallo-romaines. Seul l'exemplaire de la sépulture 68 est plus caractéristique du Bas-Empire, avec, de surcroît, une forte connotation militaire. Caractérisé par une lame à dos sinueux, en décroché par rapport à la partie supérieure de la soie (type Manning 18a), ce couteau trouve des équivalents dans des sépultures masculines où l'élément « militaire » ou « germanique » est signalé comme, par exemple, à Lisieux et Frénoville (Calvados), Vron (Somme), Oudenburg (Belgique) ou Rhenen (Pays-Bas) ; ils sont datés du courant du IV^e s. à la première moitié du V^e s. au moins. Ce type de couteau est d'ailleurs considéré comme élément d'armement (« poignard ») par M. Kazanski, « répandu du Rhin jusqu'à l'Espagne du milieu du IV^e siècle à la fin du V^e siècle » (Kazanski, 1995, p. 38). Selon cet auteur, il appartient au costume militaire romain.

Le type précis des autres couteaux ne peut être que ponctuellement établi. L'exemplaire de la sépulture 104, ainsi que, probablement, celui de la sépulture 122, peut être rattaché au type Manning 15, d'usage courant tout au long de la période romaine. Le couteau de la sépulture A relève du type Manning 16, de datation identique. Les attributions typologiques restent incertaines pour les deux autres exemplaires de ce corpus, plus fragmentaires. Ces cinq couteaux ne présentent pas de spécificité qui indiquerait un usage en tant qu'arme, ce qui ne doit pas être exclu, de même qu'une utilisation polyvalente. Ainsi, un exemplaire comparable au couteau cat. 104-1 a été découvert au sein d'une sépulture d'Amay (Belgique), attribuée à un homme d'origine germanique. C'est aussi le cas de celui de la sépulture A de Saint-Marcel, qui trouve un équivalent formel dans une autre sépulture germanique, identifiée dans le cimetière d'Oudenburg (Belgique). Par ailleurs, on signalera que le couteau de la sépulture 121 de Saint-Marcel, dont seule la lame a subsisté, a été découvert en association avec un hypothétique fer de talon de lance (ainsi qu'un silex de briquet), laissant entrevoir la possibilité qu'elle abritait le corps d'un guerrier.

LES TOMBES SANS MOBILIER

L'absence de mobilier dans plus de la moitié des sépultures peut avoir des origines diverses et l'érosion n'est probablement pas l'unique explication. Elle a certainement eu un impact, comme dans le cas des six sépultures⁶⁰ dont la profondeur conservée est inférieure à 0,10 m, puisqu'une seule a livré du mobilier (sép. 129, rangée 2). À l'inverse, parmi les sépultures dont la profondeur conservée est comprise entre 0,20 m et 0,30 m, sept cas sur onze⁶¹ n'ont pas de mobilier. Par conséquent, d'autres explications peuvent être proposées. Les fosses totalement vides peuvent correspondre à des inhumations sans parure, sans objet personnel, ni dépôt funéraire. Ailleurs, comme sur le site de Frénoville (Calvados), un tiers environ (228) des 650 sépultures fouillées est dépourvu de mobilier. C. Pilet y voit le témoignage d'individus aux faibles ressources (Pilet, 1980, livre I, p. 166). Sur le site de Longroy (Seine-Maritime), le statut social des personnes inhumées est aussi invoqué pour expliquer la présence ou l'absence de tombes habillées (Mantel, Devillers, 2006, p. 118).

TROIS SÉPULTURES À CARACTÈRE GUERRIER ET D'INFLUENCE CULTURELLE GERMANIQUE AU SEIN D'UNE MÊME RANGÉE (SÉPULTURES A-68 ET A-121, RANGÉE 2)

Sépulture A

Une sépulture se distingue, à l'évidence, dans cette rangée : sép. A⁶². Elle est remarquable autant par le nombre que par la nature des objets, qui permettent de restituer l'équipement complet d'un homme dont les proches ont voulu mettre en évidence le statut guerrier.

Rappelons que l'armement, disposé le long du corps du défunt, se compose d'artefacts en fer : le fer d'une hache (cat. A-1), dont « la position parfaitement verticale fait considérer que ce fer a vraisemblablement été glissé entre le corps et le bras, le manche le long du corps » (Mare, 2005, p. 13), un fer de talon de lance (cat. A-2B), ainsi qu'un couteau placé dans son fourreau en cuir (cat. A-2A, fig. 84).

Contre le couteau a été découvert un fermoir d'aumônière/fer à briquet, en fer damasquiné d'alliage cuivreux, avec les restes de la poche en cuir (cat. A-3A, fig. 72 et 89).

Par ailleurs, plusieurs pièces métalliques en alliage cuivreux constituent des éléments de garniture d'un ceinturon en cuir (cat. A-4 à A-10, A-12, A-16, A-18). Il s'agit de deux plaques-boucles assorties accompagnées d'une contre-plaque ou plaque supplémentaire (fig. 82 et 83), quatre barrettes de renfort fabriquées sur un même modèle (fig. 82), une série d'œillets doubles également réalisés à l'identique, auxquels il faut éventuellement ajouter un individu (d'un autre type ?) et, enfin, un ferret constituant l'extrémité de la ceinture (fig. 90). Une troisième

plaque-boucle, d'un module réduit, ainsi qu'un hypothétique ferret, de petite taille lui aussi, permettent de poser l'hypothèse que ce ceinturon était complété d'un baudrier, voire d'une fine ceinture supplémentaire (cat. A-13, A-14, fig. 72). Au-dessus du ceinturon, une fibule en fer était agrafée sur l'habit du défunt (cat. A-15, fig. 72). Intéressante à plus d'un titre, cette fibule constitue un exemplaire des productions en arbalète, type de tradition germanique. Sa matière (le fer) et sa grande taille confèrent un caractère original à cet accessoire vestimentaire, qui, dans ce contexte, aurait pu avoir été porté en tant qu'insigne (à l'image des fibules cruciformes des fonctionnaires impériaux).

On ne manquera pas de souligner, également, que plusieurs des pièces métalliques qui composent le ceinturon du guerrier présentent une décoration possédant de fortes affinités avec des objets réalisés dans le *Quoit Brooch Style*, caractéristique du sud et du sud-est de l'Angleterre, où il est daté du v^e s. Notons que, si une concentration d'objets présentant ce style a été mise en évidence dans ces régions de la Bretagne insulaire, quelques autres découvertes continentales sont connues, dont celle du site déjà évoqué de Pont-de-Buis, à l'extrémité occidentale du Finistère (fig. 5). Elle a livré, en effet, une garniture de ceinture avec plaque-boucle, contre-plaque et plaque complémentaire, qui présentent des analogies formelles et stylistiques frappantes avec les éléments de ceinturon de la sépulture A. Rappelons, aussi, que des « plaques-agraves » et bracelets de la nécropole de Saint-Marcel sont décorés dans ce même style (cat. 67-1, 106-2, 106-3, 106-4, 129-2, 145-1 ; sép. 67, 106, 129, 145, rangées 2, 6, 9, fig. 72 et fig. 75 à 79).

La datation de la sépulture A s'inscrit dans le v^e s., à partir de la première moitié, plus vraisemblablement aux alentours du deuxième quart/milieu de ce siècle.

Sépulture 68

Une tombe moins richement dotée que la sépulture A (cat. 68-1, fig. 65 et 84). Un couteau figurait à plat dans le quart ouest de la fosse, dans le sens de sa longueur, l'extrémité de la lame pointée vers l'ouest (voir *infra*, p. 261-263). Ce couteau, on l'a dit, trouve de multiples équivalents dans des sépultures attribuées à des hommes au service de l'armée romaine, auxquels on reconnaît souvent une origine germanique.

Auprès du défunt avait également été effectué un sobre dépôt, consistant en un vase en céramique commune sombre : pot à cuire, avec traces d'utilisation (cat. 68-2).

En définitive, cette tombe ne peut bénéficier d'une datation fine, du fait de la longue période pendant laquelle les quelques objets qui y figuraient ont pu être utilisés (seconde moitié du iv^e/début du v^e s., voire plus tard).

Sépulture 121

La sépulture 121 (fig. 59) a, elle aussi, livré un couteau (cat. 121-1, fig. 84), ainsi qu'un hypothétique fer de talon de lance (cat. 121-2) et, en dépôt, une coupe en verre à bord arrondi de type Feyeux T81 (cat. 121-5, fig. 63), ainsi qu'un silex de briquet recueilli dans la motte de prélèvement de cette dernière (cat. 121-6, fig. 70). L'hypothèse de l'inhumation d'un guerrier pourrait être là aussi avancée ; elle peut être datée du milieu/ dernier tiers du v^e s. au premier tiers du vi^e s.

60. Il s'agit des tombes 84, 111, 112, 124, 129 et 133, rangées 1, 2, 3, 7/8, 8, 10.

61. Les tombes qui ont livré du mobilier sont : 68, 143, 78 et 115, rangées 2, 6, 7 ; les tombes sans mobilier sont : 139, 76, 142, 116, 136 et 114, rangées 3, 4, 5, 6/7, 8/9, 9.

62. Il s'agit de la seule sépulture fouillée au cours du diagnostic archéologique (Mare, 2005).

Observons, enfin, que les objets réalisés dans le *Quoit Brooch Style* sont présumés avoir un lien avec le statut militaire des personnes qui les portaient (outre la sép. A, les sép. 67, 106, 129, 145, rangées 2, 6, 9).

DES OBJETS TÉMOIGNANT D'INFLUENCES GERMANIQUES INSULAIRES

L'une des particularités de cette nécropole réside dans le corpus d'objets dont la spécificité, la cohérence et le nombre permettent de poser la question de l'établissement dans la région d'un groupe d'individus d'origine exogène (sép. A, 67, 106, 129, 145, rangées 2, 6, 9, fig. 45). Les indices chronologiques liés à ces témoins plaident pour une datation à partir du deuxième quart/milieu du v^e s. (fibule, verreries), essentiellement même au dernier tiers du v^e s. (verreries) et qui, à titre d'hypothèse, ne doit pas dépasser la fin du v^e s., même si la datation typologique de certains des objets pourrait aller jusqu'au premier tiers/première moitié du vi^e s. La sépulture 121 (guerrier ?), contemporaine, peut, éventuellement, être associée à ce groupe.

Ces objets ayant déjà été présentés *supra*, on ne les citera que brièvement ici.

Concernant la sépulture A, on rappellera la « mise en scène » du défunt, avec différentes pièces d'armement (hache de combat, lance, couteau), de ceinturon (plaques-boucles, contre-plaque ou plaque supplémentaire, barrettes de renfort, œillets, ferrets) et fibule. L'armement (notamment les haches) et, pour partie, les ceinturons procèdent de l'horizon culturel des auxiliaires germaniques de l'armée romaine⁶³, ce que tend à confirmer ici la fibule en arbalète. En outre, les spécificités ornementales de la majorité des pièces de ce ceinturon permettent de tisser un lien avec le *Quoit Brooch Style*.

La définition précise, les filiations et influences de ce style font, depuis plusieurs décennies, l'objet de débats en Grande-Bretagne. Les différents chercheurs impliqués dans son étude le considèrent, en effet, dans une acception plus ou moins large selon leur point de vue⁶⁴. Quoi qu'il en soit, retenons que le corpus constitue, en définitive, un ensemble relativement restreint. Si l'on se réfère au travail de synthèse mené par S. Suzuki (2000), trente-sept individus sont répertoriés sur le sol anglais, dans les régions du sud et du sud-est, jusqu'à l'île de Wight⁶⁵. Mentionnons, par ailleurs, cinq occurrences inédites ou en cours de publication (deux fibules et trois bracelets), toujours issues des mêmes régions⁶⁶; mais des attestations plus éloignées

63. Bien qu'il ait clairement été établi que ces ceinturons pouvaient également avoir été portés par des Gallo-romains (Kazanski, 1995, p. 40 et 1997, p. 46). Tous n'étaient d'ailleurs peut-être pas des soldats de l'armée régulière, le rôle de « milices locales » pouvant aussi être envisagé (Kazanski, 1995, p. 41).

64. Parmi les contributions récentes, citons : Ager, 1985 et 2001 ; Inker, 2000 ; Suzuki, 2000 ; voir aussi les réflexions formulées dans ce volume par B. Ager.

65. Ce chiffre serait à revoir à la baisse selon une conception moins large de ce groupe stylistique (Ager, 2001).

66. Nous sommes redevables à B. Ager (British Museum, Londres) de nous les avoir signalées. Parmi ces dernières découvertes, une fibule à Dartford, Kent (Richardson, 2008, T376c, n° 3).

existent également, ainsi dans le Norfolk (Inker, 2000, fig. 5c). Parallèlement à ce foyer insulaire, des découvertes continentales sont attestées, rattachées directement au *Quoit Brooch Style* ou à des productions apparentées : Bénouville (Calvados) et Amiens (Somme)⁶⁷ (citées dans Suzuki, 2000), mais aussi Thennes (Somme), Réville (Manche), Pont-de-Buis (Finistère) et désormais Saint-Marcel. Mentionnons une dernière occurrence vraisemblablement issue du sol français, dont l'attribution au site d'Herpès (Charente) est sujette à caution.

Le *Quoit Brooch Style* a été défini à partir de décors observés sur différents types d'objets en métal, qui se trouvent être liés essentiellement à la tenue vestimentaire, dont des fibules de diverses formes, des boucles, plaques, ferrets de ceinture, mais aussi des pendentifs. Ils ont été réalisés soit en argent, soit en alliage cuivreux incluant souvent un damasquage en argent. Le plus souvent, ils ont été mis au jour au sein de contextes anglo-saxons (nécropoles généralement), où les associations de mobilier déterminantes pour l'établissement de leur datation font malheureusement défaut. De ce fait, c'est essentiellement sur la base de critères d'ordre stylistique que l'on date ces objets, en l'occurrence du courant du v^e s.

Dans ses grandes lignes, on peut dire que, du point de vue de la composition, la recherche des symétries (horizontales et/ou verticales) ou tout au moins de l'« effet de symétrie » paraît être une constante. On observe, d'autre part, que le décor se déploie généralement de manière couvrante. Il se développe souvent en plusieurs champs décoratifs, clairement délimités. Des motifs de remplissage peuvent être disposés dans les espaces laissés libres (par exemple aux écoinçons d'une zone de forme quadrangulaire). Quant au répertoire décoratif, il se compose de motifs de petite taille, très minutieux. Ils sont souvent sans effet de relief, mais pas systématiquement, comme le montre, par exemple, la célèbre garniture de ceinture de Mucking (Essex), un des individus les plus précoces du corpus, qui mêle les deux manières. Les motifs sont soit inspirés de figures géométriques (triangles, points, cercles et portions de cercles, volutes...), soit des représentations zoomorphes (quadrupèdes, de profil essentiellement), soit encore des représentations anthropomorphes (visages de face).

C'est dans ce même style, aux sources d'inspiration multiples, qu'ont été réalisés d'autres objets concourant à l'originalité de la nécropole de Saint-Marcel. Les supports en sont des « plaques-agraves » et des bracelets.

Les quatre « plaques-agraves » possèdent des points communs formels et décoratifs, bien qu'elles soient toutes différentes (cat. 67-1, 106-2, 106-4, 145-1 ; sép. 67, 106, 145, rangées 2, 6, 9, fig. 74). Les plaques, de forme quadrangulaire ou arrondie, sont munies d'agrafes sous la forme d'ergots pointus, au nombre de quatre pour trois exemplaires et seulement deux pour une plaque de dimensions plus réduites. Toutes ont été réalisées dans un alliage indéterminé (peut-être à base d'argent ?). Notons que la plaque cat. 145-1, la plus grande et la plus richement ornée, est la seule à présenter un peu plus de relief que les autres, en particulier dans le « tapis central » comportant les svastikas.

67. L'appartenance de la plaque-boucle d'Amiens à ce style est, par exemple, controversée (Ager, 1996 et 2001). Elle présente des affinités étroites avec une autre, découverte à Tours (Indre-et-Loire) (Motteau, 2007).

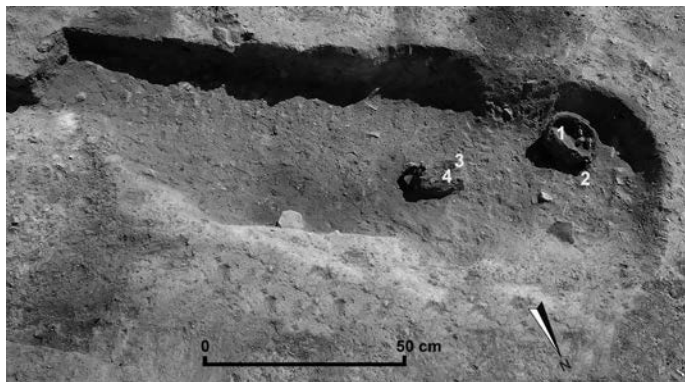


Fig. 85 – Disposition des objets découverts dans la sépulture 106 (cliché: F. Le Boulanger, Inrap).

Les deux bracelets sont en alliage cuivreux (cat. 106-3, 129-2; sép. 106, 129, rangées 2 et 9, fig. 79). Ce sont des bijoux à jonc plat, dont la face visible est entièrement ornée. Ils possèdent des principes décoratifs proches des précédents, fondés sur la répétition de petits motifs géométriques, notamment des cercles et des sections de cercles (déclinés en divers motifs composites), souvent associés à des points, au sein d'un espace bien délimité (bordures, casiers); un animal est exceptionnellement représenté (oiseau). Ces principes de composition, ainsi que certains motifs, ne sont d'ailleurs pas sans rappeler les décors à la molette qui figurent sur les céramiques sigillées produites en Argonne à la même époque.

Au final, l'une des sépultures de cette nécropole (sép. 106, rangée 9, fig. 68 et 85) ne comporte pas moins de deux «plaques-agrafes», ainsi qu'un bracelet, réalisés dans le *Quoit Brooch Style*. L'unique dépôt associé est une coupe en verre de type Feyeux T81.1acp, non antérieure au milieu du v^e s., et plus probablement encore du dernier tiers du v^e s. On rappellera un point de comparaison intéressant avec la sépulture de Pont-de-Buis, qui a livré une garniture de ceinturon décorée dans le *Quoit Brooch Style*, elle aussi associée à une coupe en verre Feyeux T81.1acp (fig. 5).

Que ce soit sur les «plaques-agrafes», les bracelets ou encore les éléments de ceinturon de la sépulture A, les motifs pris isolément ou des associations de motifs trouvent des parallèles avec un certain nombre d'objets recueillis majoritairement dans le sud et le sud-est de l'Angleterre. On mentionnera notamment les sites de Mucking (Essex), Bifrons, Faversham, Howletts, Orpington, Lyminge (Kent), Alfriston, Highdown (Sussex), Bishopstone (Buckinghamshire), East Shefford (Berkshire), Pewsey (Wiltshire), Chessell Down (Île de Wight), mais aussi Morningthorpe (Norfolk)⁶⁸. Des analogies existent aussi avec les décors de la garniture de ceinture déjà citée de Pont-de-Buis, ainsi que celui de la fibule découverte à Bénouville. Au-delà d'éléments propres au *Quoit Brooch Style*, quelques motifs des objets de Saint-Marcel semblent également inspirés du décor de pièces métalliques observées parmi les parures des Germains continentaux (fibules, ceinturons), ce qui n'est guère étonnant puisqu'il s'agit là, d'un des milieux sources de ce style (voir *infra*, la contribution de B. Ager, p. 240-242).

68. Voir Suzuki (2000), Inker (2000, fig. 5c) et inédits signalés par B. Ager; ce sont deux bracelets, provenant de East Shefford (Berkshire, réf. British Museum 1891,3-23,14) et Mucking (Essex, cimetière II, sép. 631).

A NOTE ON THE OBJECTS DECORATED IN THE QWOIT BROOCH STYLE FROM THE BURIALS AT SAINT-MARCEL

The hooked plaques from burials 67-1, 106-2 and 106-4 (from a burial of the last third of the 5th c.), and 145-1 appear to derive from a Gallo-Roman type and are quite distinct from the '*agrafes à double crochet*' of the late Merovingian period, which are usually of cylindrical or oval section, frequently pierced in the centre, and have single hooks protruding from each end. A comparison may perhaps be drawn between the plaque from gr. 106, no. 4, and a single-hooked, copper-alloy belt-fitting from Marchiennes (Nord), which is decorated with a face-mask similar to those on Anglo-Saxon button brooches found on both sides of the Channel (Soulat, 2009, fig. 80), although the end of the hook is missing and there are three small, broken loops around the edge. But no examples comparable with the clasps from Saint-Marcel have yet been found in either Roman or Anglo-Saxon Britain. The decoration, on the other hand, is clearly not in a strictly classical tradition and its closest analogues appear to lie in late provincial Roman belt-fittings of 'military' type and in jewellery and belt-fittings ornamented in the Quoit Brooch Style which occurs mainly in early Anglo-Saxon contexts in southern England and, increasingly, in northern France.

The most complex decorative scheme is presented by the large, square mount, 145-1.

The swastika of interlocking T-shapes of the central panel is derivative of late provincial Roman chip-carved metalwork, occurring for example on belt sets from the Reims area, France, Krefeld-Gellep, Germany, grave 1382, and on the belt and buckle plates from Herbergen, Cologne and Wehden, Germany (Böhme, 1974, Tafn. 23, 1; 132, 7-10; 81, 1-2; 76, 1; and 43, 16). It also occurs fourfold in the centre of the chip-carved 5th c. wooden footstool with a runic inscription from Fallward (Schön 1999, p. 83, bottom), and on products of the 5th c. Quoit Brooch school, such as the counterplates of the five-piece belt-set from the Anglo-Saxon cemetery at Mucking I, Essex, grave 117 and on the belt-plate of the buckle from Mucking II, grave 823 (Suzuki, 2000, pl. 3, fig. 3; Hirst, Clark, 2009, figs. 192, p. 117.1a-e, 368-9, and 73, p. 823.4) and on the belt-plate from Morning Thorpe, Norfolk, grave 367 (Green *et al.*, 1987, fig. 426, Jii).

The open-jawed animal heads in profile at the bases of the hooks (agrafes) are comparable with the animals in the borders of the belt-set from Mucking I, gr. 117, and the zoomorphic terminals of the Quoit Brooch Style penannular brooch from Lyminge, Kent (Suzuki, 2000, pls. 3 and 33; figs. 3 and 33). The Mucking belt-set is modelled on the fittings of continental, late Roman, official insignia, the *cingulum*, and may be from the founder-burial of a 'strong man', or the leader of one of a group of federates stationed there, where the earliest graves date from around the 420s-430s (Hirst, Clark, 2009, p. 766-771). The heads are of late Roman derivation and fine comparable examples are to be seen at each end of the loop of a buckle of 'military' type from Enns-Lauriacum, Austria (Haseloff, 1981, Taf. 1).

The stylised face-masks of the border may be compared with the faces depicted on the terminals of the belt-set from Mucking, on the two quoit brooches from Howletts, Kent,

and opposite the zoomorphic terminals of the penannular brooch from Alfriston, Sussex (Suzuki, 2000, pl. 3, fig. 3; pl. 28, fig. 29; pl. 29, fig. 30; and pl. 31, fig. 32). The facing pair of zoomorphic heads joined by their necks are comparable with the similar motif in the inner border of the fragmentary quoit brooch from Howletts (Suzuki, 2000, pl. 29, fig. 30).

The heart-shaped motifs appear to represent simplified classical anthems rather than masks as described rather unconvincingly by Suzuki (2000, p. 46-51) and occur both in northern Gallic/Gallo-Roman and Quoit Brooch Style metalwork, e.g. on a buckle from Hermes and two late Roman belt-ends from Tongrinne, Belgium (Evison, 1968, p. 234; Böhme, 1974, Taf. 108, p. 9-10) and on the penannular quoit brooch from Lyminge in the panels next to the terminals and in the inner border of the Mucking 117 buckle-plate (Suzuki, 2000, pl. 33, fig. 33; and pl. 3, fig. 3).

Interestingly, however, the best parallels for the other animal motifs of the mount are to be found on equal-arm brooches from Lower Saxony decorated in the local Equal-Arm Brooch Style. The zoomorphic heads at each end of the short sides may be compared with those projecting from the sides of the brooch from Sahlenburg, gr. 19 (Bruns, 2003, figs. 34, 1; and 46, p. 48, 4). The crouching (allongés) animals of the borders of the long sides occur also on the equal-arm brooches from Nesse and Dösemoor further bolstering the close relationship between the Quoit Brooch Style and the Equal-Arm Brooch Style observed by B. Ager (1985, p. 13-16, 18) and Bruns (2003, p. 49, figs. 29, 1-2; and 19, 2-3). As with many of the other motifs of both styles, they have a shared origin in provincial late Roman metalwork, e.g. on the edges of the buckles and plate from Chécý and Enns-Lauriacum, but they have been significantly transformed from sea-creatures to land animals in the process (Böhme, 1974, Taf. 116, 17; Haseloff, 1981, Taf. 1-2).

Turning to the decoration of the other related finds from Saint-Marcel, similar pelleted zigzags (*avec remplissage de points*) to those of the border of the long sides of mount 67-1 can be observed on the triangular counter-plates and buckle-plate of the Mucking 117 belt-set and round the rim of the Quoit Brooch Style disc brooch from Faversham, Kent (Suzuki, 2000, pl. 3, fig. 3; and pl. 34, fig. 35; Hirst, Clark, 2009, figs. 192, 368, and 372). The pelleted triangles at the corners of the central field frequently occur on objects in this style, e.g. in the border of a belt-plate from Alfriston, Sussex, in the front central panel of a belt-plate from Faversham, and between the zoomorphic heads flanking a strap-end from Chessell Down, Isle of Wight (Suzuki, 2000, pl. 10, fig. 10; pl. 12, fig. 12; and pl. 17, fig. 17). The rosette of eight segments is so far unique, although there is one of seven segments containing pelleted triangles on a strap-end from Pewsey, Wiltshire (Suzuki, 2000, pl. 19, fig. 19).

The animal heads at the base of each of the hooks of mount 106-2 are comparable with the more horse-like heads on either side of the necks of the strap-ends from Chessell Down and Pewsey noted above mount 67-1. The parallels for the pelleted zigzag of the border have been similarly noted. The central rosette of 14 petals is undoubtedly of late Roman origin, such as the more angular example of 16 petals on the buckle from Enns-Lauriacum (Haselhoff, 1981, Taf. 1). Simpler rosettes of eight petals occur on two buckle-plates from Orpington and the area of Tunbridge Wells, Kent (Suzuki, 2000, pl. 8, fig. 8; Portable Antiquities Database, www.finds.org, reference KENT-3626B1,

pers. comm. S. Laycock); and of seven on a buckle-plate from Bishopstone, Sussex (Suzuki, 2000, pl. 6, fig. 6).

The rectangular form of the loops and plates of the buckles from grave "A" (5 an 12) can be exactly paralleled amongst the English material by the silver-inlaid buckle from Mucking II, grave 823, which is a further example of the Quoit Brooch Style (Hirst, Clark, 2009, fig. 73: 823.4). Square loops occur on both late Roman buckles of the 4th c. and on another Quoit Brooch Style buckle from Highdown, Sussex, although its plate is heart-shaped (Suzuki, 2000, pl. 2, fig. 2). General comparisons may be made with other objects in the style: the use of concentric, incised squares, or rectangles of the plates occur, too, on belt-plates from Alfriston, Sussex, graves A and 17, Bishopstone, Buckinghamshire, and Faversham, Kent (Suzuki, 2000, pl. 10, fig. 10; pl. 11, fig. 11; and pl. 12, fig. 12). Although the central area of the better-preserved plate (12) from Saint-Marcel gr. "A" is damaged, there appear to be traces of a diagonal cross (and possibly also on the fragmentary plate 5), which also occur on all three of the English belt-plates and on a further example from Kingsworthy, Hampshire (Suzuki, 2000, pl. 15, fig. 15). The four narrow, rectangular mounts ('barrettes') from gr. "A" are comparable with the single, plain belt-stiffener from Mucking gr. 117 (Hirst, Clark, 2009, fig. 192: 117.1g). The buckle A-12 would therefore appear to be a further example of the Quoit Brooch Style.

The bracelets from graves 106-3 and 129-2 are closely paralleled in both form and decoration by a Quoit Brooch Style bracelet from Mucking II, Essex, gr. 631 (Hirst, Clark, 2009, fig. 55: 631.4) and two as yet unpublished English bracelets in the same style from East Shefford, Berkshire (only half survives, which has traces of a rectangular notch in one end as on Saint-Marcel; British Museum registration n° 1891,3-23,14), and Temple Hill, Dartford, Kent (mentioned in Welch, 2007, p. 231). They are female, civilian artefacts.

The origins and affinities of the Quoit Brooch Style, which preceded the emergence of Salin's Style I in around the third quarter of the 5th c., are the subject of continuing archaeological debate. The style is variously regarded as either a sub-Roman British development (as recently by Welch, 1993 and 2007; Suzuki, 2000; and Inker, 2000); produced for Germanic *foederati* by Frankish craftsmen, though based on late provincial-Roman metalwork (Evison, 1965, 1968, and 1981); as an early 'Anglo-Saxon' adaptation of late Gallo-Roman art introduced by craftsmen accompanying Germanic mercenaries from the Continent (Ager, 1985, p. 13, 18; 1990 and 1996); and as a style imitative of continental, late Roman products that was produced in the British Isles, although occurring also in northern Gaul, and represents a hybrid Germanic/sub-Roman 'mixed culture' (Hirst, Clark, 2009, p. 666-668). Although the specifically Jutish origin proposed by Chadwick Hawkes (1961) is no longer favoured, both Suzuki and Ager agree that south Scandinavian influence was involved, most probably at the later stage favoured by Suzuki.

The main distribution of artefacts in the Quoit Brooch Style, the undeniable origins of which lie ultimately in Continental, not British, late Roman metalwork, is in England, where the contexts are all early Anglo-Saxon. So arguments for a native British origin are flawed from any archaeological perspective, although certain technical aspects and the zoomorphic decoration of some of the bracelets in the late Roman hoard

from Hoxne, Suffolk, deposited early in the 5th c., may suggest native British influence on the style, unless of course they were made on the Continent: the evidence is equivocal (Hirst, Clark, 2009, p. 668; Johns, 2010, p. 206). Furthermore, both the quoit brooches themselves and the belt-set from Mucking I, grave 117, derive from Continental models. In addition to the occurrence of Quoit Brooch Style objects at Pont-de-Buis-lès-Quimerch (Finistère), Réville (Manche) and Bénouville (Calvados) (and of smaller variants of quoit brooch at Thennes (Somme) and dubiously at Herpès (Charente; but in fact possibly from an unknown site in northern France), although neither is decorated in the style; Scuvée, 1973, fig. 42: T. n° 147-III, and pl. 7: 56; Lorren, 2001, pl. 14: 1; MacGregor, 1997, p. 125-6; Kidd, Ager, 1992, fig. 14; for serious doubts regarding some, if not many, Herpès provenances, see Ager, 1997), the sheer concentration of Quoit Brooch Style objects at Saint-Marcel, including hooked clasps of a type not represented in Britain, now lends strong support to the hypothesis of production on both sides of the Channel, first mooted for the related openwork buckles of the Amiens – Andover type by Ager (1996), rather than as the result of Anglo-Saxon trade or settlement as had been earlier proposed (Ager, 1985, p. 17).

In northern France the Quoit Brooch Style is possibly associated with barbarian *foederati* or auxiliaries (mainly Germanic) established for defence against the raids of Saxon and Frankish pirates across late Roman Gaul from the Rhine to Brittany, and perhaps also with descendants of the *laeti*, who were often settled far inland (Böhme, 1974, p. 195-207; Knight, 1999, p. 25-44, fig. 8). The discovery of the ‘warrior grave’ ‘A’ from Saint-Marcel, dating from around the second quarter/mid-5th c., in which two Quoit Brooch Style buckles and other fittings are associated with an early 5th-c. bow brooch of Germanic type and early forms of francisca and purse-mount/firesteel, is therefore highly significant, especially since the English evidence is largely inconclusive. The *foederati* were committed by treaty with the Roman authorities to give military aid against other barbarians in return for land and often came with their own chiefs and families, although they recognised the authority of the Empire. It is likely that federate or auxiliary units were attached to both the Gallic section of the Saxon Shore, as a counterpart to the British section of it, and to the military command of the *Tractus Armoricanus*, which covered the coast from the region of the mouth of the River Seine to the estuary of the Gironde (Johnson, 1976, fig. 1; Maxfield ed., 1989, p. 45-77). The bracelet and possibly also the hooked clasps from Saint-Marcel suggest that the men in these units were accompanied by their womenfolk.

In the late 4th c. both the northern coasts of Gaul and the eastern coasts of Britain were attacked by Saxons (367 and 388) and Frankish pirates made raids on the Cotentin Peninsula, Morbihan, and via the Loire to Le Mans and Tours (Périn, Feffer, 1987). At that time, corresponding to the latter half of Soulat’s phase 1 (Soulat, 2009, p. 13-17, and 29-34), the name of the Saxons appears to have been applied as a generic term by Roman authors to the Germanic peoples, including Angles, Saxons, Frisians and others, settled along the southern coasts of the North Sea and possibly in the former string of islands of the coastal marshes of Flanders from the mouth of the Rhine almost as far as the Pas-de-Calais. Armorica was also subject to the uprising of the Bagaudae in 409, followed by the reappearance of ‘Saxon’ pirates and adventurers along the

southern shores of the Channel into the second third of the 5th c. (e.g. in 456), rounding Finistère and reaching to the region of Saintes in the middle of the century and to the mouth of the Loire at Nantes c. 460 (Johnson, 1976, p. 84-86). The history of this period is somewhat confused in the sources, but it appears that the Saxons, whether as enemies, or invited allies, sailed up the Loire to hold the river against the advances of the Goths at Angers, in 463, before agreeing to sign a treaty with the Franks and depart (Morris, 1973, p. 91-92, 287-291; Stenton, 1971, p. 12). Only five years later the Britons came to the aid of the temporary Emperor Anthemius against the Goths near Bourges.

With reference to the earlier part of the 6th c., Gregory of Tours mentions a substantial independent body of “Saxones Baiocassini” around Bayeux in 578 (Book X.9). Anglo-Saxon place names, too, occur in the regions of Boulogne and the Normandy coast. But it is not clear if the settlers there were descendants of the earlier controlled settlements of the Roman period, or later colonists possibly planted in northern France as part of a deliberate Frankish policy around, or before, the mid-6th c.

It is therefore reasonable to propose that the Quoit Brooch Style objects of both southern England and northern France were manufactured as imitations of Continental late Roman artefacts in the middle quarters of the 5th c. by craftsmen among the federate, or auxiliary/mercenary forces of Germanic origin, who had been settled in these regions by the sub-Roman or Roman authorities, in order to emphasize their legitimate official status as defenders of the local populace.

B. AGER

BILAN, DISCUSSION ET HYPOTHÈSES

DES PRATIQUES FUNÉRAIRES ROMAINES COURANTES...

L’étude de la nécropole de Saint-Marcel permet de recenser des pratiques funéraires communes à de nombreux autres espaces d’inhumation contemporains.

D’abord le lieu d’implantation de la nécropole: créée sur des terres médiocres, elle s’insère dans un environnement déjà structuré. Plus précisément, l’ensemble des structures qui la définissent est regroupé dans un angle de parcelle, non loin de son accès et à proximité d’un chemin. Même si ce dernier est abandonné au cours de l’utilisation de la nécropole, il a probablement joué un rôle important dans le choix. La position en sommet de versant, visible de loin, a pu aussi être déterminante. L’organisation en rangées est le deuxième point commun. Ensuite, la nature des inhumations: ce sont des fosses, dont un petit nombre conserve des indices de couvercles, voire de coffres ou de cercueils en bois. Leur orientation (nord-ouest/sud-est) rappelle également ce qui a été observé ailleurs. Enfin, malgré la dissolution totale des squelettes, des informations sur les défunts et les pratiques funéraires qui les accompagnent ne diffèrent pas de ce qui a été noté sur d’autres sites. Pour certaines sépultures, il est possible de déterminer que le (la) défunt(e) est allongé(e) tête vers le nord-ouest, vêtu(e) et accompagné(e) d’objets de parure et d’offrandes.

Le dépôt funéraire est aussi une coutume courante. Installé au nord-ouest ou au sud-est dans le coffrage, quand cela a été possible de l’identifier, il se compose soit de vases du quotidien

détournés de leur fonction initiale (céramiques), soit de vases plus prestigieux (verreries) et d'usage plus rare. Parfois, de la vaisselle ou des éléments de parure sont déposés sur la couverture en bois de la fosse, ou plus rarement dans une fosse accolée à la sépulture.

...OU PLUS RARES

Néanmoins des nuances sont à apporter à ce tableau. La pratique du « feu dans la tombe » est particulière. Quand elle est observée sur d'autres sites, il est très rare de retrouver le même geste que celui qui est identifié dans la nécropole de Saint-Marcel, à savoir le dépôt d'un foyer sur le couvercle en bois qui clôt la fosse. Dans notre cas, il peut s'agir d'une variante localisée, d'une interprétation spécifique de cette pratique. Elle a effectivement été notée dans deux petits groupes de sépultures accolées, traduction spatiale d'un souhait de regroupement, dont la motivation peut être simplement l'origine familiale et/ou sociale des défunts.

Les « marqueurs visuels » sont parfois recensés dans d'autres nécropoles, de la fin de l'époque gallo-romaine aux alentours du VII^e s. Là aussi, il ne s'agit pas d'une pratique particulière à un groupe culturel, ils traduisent plutôt le désir de mettre en valeur une tombe ou un groupe de tombes dans le paysage. La nécropole de Saint-Marcel en recense plusieurs exemples (fig. 86).

Le premier supposé sert à signaler la nécropole elle-même : la lanterne envisagée est installée juste à côté du chemin, non loin de l'unité 1, et elle était d'autant plus visible que l'espace funéraire occupait un sommet de versant.

Un ou des poteaux en bois (décoré ?), une stèle en pierre sans ornement ni inscription constituent les marqueurs d'une tombe ou d'un petit groupe de sépultures accolées. Dans le cas des deux sépultures avec des poteaux installés aux quatre angles de la fosse, une clôture autour du dôme de terre, ou encore une petite construction en matériaux périssables, ont été évoquées. Cet aménagement met en valeur la sépulture dans l'espace funéraire. Il est moins sûr qu'il soit révélateur du statut particulier de la personne inhumée. En effet, une des deux tombes concernées n'a livré aucun mobilier (sépulture 79, rangée 1). À l'inverse, d'autres tombes dont le mobilier est atypique en raison de son usage et de ses origines supposées ne présentent aucun aménagement de cette sorte.

L'unité 1 est enfin le marqueur visuel le plus original noté dans la nécropole de Saint-Marcel. Ce petit enclos fossoyé de plan quadrangulaire, orienté comme les sépultures en fosse, avec une entrée très probable au nord-ouest, correspond vraisemblablement à la base d'une construction en matériaux périssables. Sa fonction est ignorée, plusieurs hypothèses sont recevables : tombe particulière ? construction dédiée aux défunts ? lieu de culte ? Elle est un élément remarquable de l'espace funéraire, dont elle a influencé l'organisation. Elle a aussi pu être utilisée durant tout le fonctionnement de la nécropole, mais elle n'a livré aucun élément de datation.

La composition de certains dépôts funéraires diffère de ce qui a pu être étudié ailleurs, tandis que des éléments composant le vêtement de quelques personnes s'avèrent particulièrement atypiques.

Une seule monnaie a été découverte alors que sur d'autres sites elles apparaissent relativement en nombre. Ici, elle est déposée avec d'autres petits objets dans un récipient en verre.

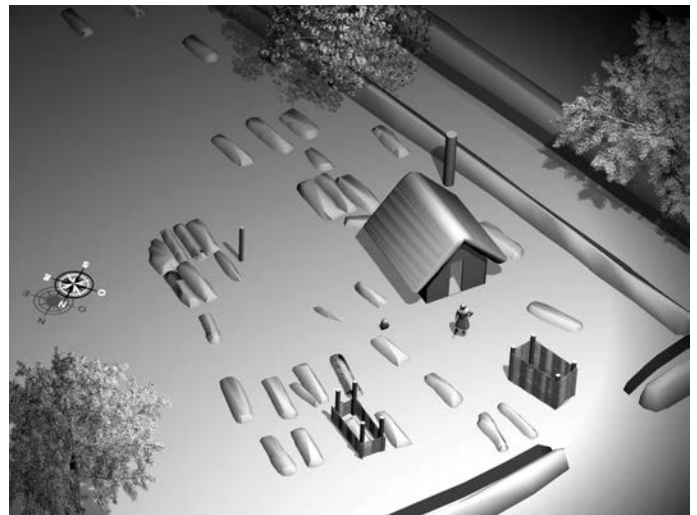


Fig. 86 – Évocation de la nécropole vue du nord (réalisation 3D : G. Le Cloirec, Inrap).

Les céramiques sont rares et correspondent à de la vaisselle du quotidien, préalablement utilisée dans la sphère domestique. Rappelons que des remplois de vases ont été observés dans certaines nécropoles où est attestée la présence d'individus d'origine germanique. Mais cette pratique est loin d'avoir été ignorée des Gallo-romains.

Les vases en verre et la casserole en bronze liée au service du vin se réfèrent à des productions et usages caractéristiques du monde romain, adoptés par les « Barbares »⁶⁹. Ainsi, parmi les verreries, on rappellera l'usage répété d'une coupe dans une variante décorative (fêtons piqués) qui trouve des équivalents dans d'autres sépultures, dont certaines avec armes (épées), attribuées à des Germains.

Tous ces éléments soulignent bien le processus d'acculturation entre les mondes romain et « germanique ». En fait, c'est la présence déterminante d'armes (hache, lance, couteaux) dans trois tombes, qui permet de rattacher les personnes « les mieux dotées » de cette nécropole à des origines germaniques, tandis que l'important corpus de pièces métalliques décorées dans le *Qwoit Brooch Style* oriente vers des populations militarisées de la Bretagne insulaire.

PÉRIODE D'UTILISATION DE LA NÉCROPOLE

Rappelons que 24 sépultures en fosse et l'unité 1 n'ont livré – ou conservé – aucun mobilier, et que 4 fosses sépulcrales continuent à rester dans un flou chronologique, les quelques indices qui y ont été recueillis n'étant pas suffisamment caractéristiques. C'est-à-dire que plus de la moitié des sépultures ne peuvent pas être datées.

L'étude dendrochronologique des fragments de planches brûlées dans cinq sépultures n'a pas apporté de précisions⁷⁰. Les échantillons proviennent en effet de bois de cœur, à la crois-

69. Que l'on retrouve même dans des zones très éloignées du territoire de l'Empire.

70. Deux planches possédaient un nombre de cernes suffisant pour rendre fiable la datation : la tombe 117 (rangée 6), avec la date de 98 apr. J.-C., et la tombe 132 (rangée 5) avec la date de 117 apr. J.-C.



Fig. 87 – Proposition de datation de sépultures de la nécropole de Saint-Marcel, Morbihan: zones hachurées, absence de mobilier (DAO: S. Jean, Inrap).

sance très lente, et transformé en planches débitées sur dosse. Il aurait fallu des aubiers pour déterminer la date d'abattage. En outre, ces planches peuvent avoir aussi été récupérées sur des aménagements plus anciens.

Les résultats de la datation radiocarbone de six fosses sépulcrales sont aussi à considérer d'un œil critique. L'origine de l'échantillon est d'abord à prendre en compte. Les charbons de bois prélevés dans les remplissages n'ont pas fourni une fourchette de datation cohérente avec celle des objets associés ou avec la période d'utilisation envisagée pour la nécropole⁷¹. Les

71. Sep. 111 : datation ¹⁴C de charbons de bois prélevés dans le remplissage : 1770 ± 60 BP, soit après calibrations, 2 S 95 % : 94-97 cal. AD et 126-404 cal. AD ; 1 S 68 % : 140-152 cal. AD, 170-195 cal. AD et 210-340 cal. AD (Centrum voor IsotopenOnderzoek, échantillon GrN-30982). Sep. 115 : US 1 : 1710 ± 20 BP, soit après calibrations, 2 S 95 % : 258-299 cal. AD et 319-391 cal. AD ; 1 S 68 % : 262-279

datations de fragments de planches carbonisées correspondent à des périodes étendues.

La confrontation des indices disponibles les plus pertinents – celle des objets accompagnant les défunts (encore en faut-il plusieurs) et la datation radiocarbone – permet de proposer quelques jalons. En définitive, sur les 17 sépultures et une fosse accolée à une tombe pouvant être datées, 6 fosses ont été installées entre le milieu du IV^e s. et le début du V^e s. ; 7 fosses sont datées du V^e s. (à partir du deuxième quart/milieu), tandis que la datation de 4 sépultures ne peut précisément être attribuée à l'une ou l'autre de ces deux grandes étapes (fig. 87).

Étant donné que la totalité des sépultures composant la nécropole a été repérée, les éléments tels que le petit nombre de tombes, l'organisation générale de l'espace funéraire,

cal. AD, 328-358 cal. AD et 365-382 cal. AD (Centrum voor Isotopen-Onderzoek, échantillon GrN-30983).

l'existence très probable de regroupements pour quelques fosses sépulcrales, impliquent une durée d'usage limitée de la nécropole. Par extension, ils laissent à penser que les fosses d'inhumation pour lesquelles il n'est pas possible de proposer de datation ont également été installées entre la seconde moitié du IV^e s. et la fin du V^e s., voire le début du VI^e s.⁷²

LA NÉCROPOLE DE SAINT-MARCEL DANS SON CONTEXTE HISTORIQUE : CONFUSIONS ET INCERTITUDES POUR LES IV^e ET V^e S.

Les IV^e et V^e s. sont mal connus, avec de rares données historiques locales, des informations archéologiques ponctuelles et, donc, difficiles à utiliser. Il semble bien que, jusqu'au début du V^e s., la Bretagne actuelle conserve ses structures romaines⁷³ et que les échanges commerciaux continuent. Les cités et leurs territoires sont maintenus, du moins dans leur globalité, et l'administration est toujours cohérente. Le changement correspondrait ici aux structures militaires mises en place dans un but défensif depuis le début du IV^e s. (Pape, 1995, p. 262).

La Bretagne continentale est, en effet, une zone sensible, soumise aux attaques répétées de pirates venus d'Irlande, d'Écosse, de pays nordiques ou germaniques (*ibid.*, p. 99). B. Ager rappelle qu'à la fin du IV^e s., la côte nord de la Gaule et les côtes orientales de Grande-Bretagne sont attaquées en même temps par les Saxons (en 367 et en 388) et que les pirates francs font des raids sur la péninsule du Cotentin, le Morbihan par la Loire jusqu'au Mans et Tours. Le terme « Saxons » employé par les auteurs romains de cette période peut être une appellation générique et qualifie indifféremment les peuples germaniques. Ces derniers, ni Celtes, ni Romains, ont cependant chacun leur spécificité culturelle (Nissen-Jaubert, 2007, p. 26-27).

Pour contrer ces assauts, en association avec le système de défense appelé *Litus Saxonicum*⁷⁴, est instauré le *Tractus Armoricanus et Nervicanus* dirigé par un duc. Il s'étend de la région de la Seine à l'estuaire de la Gironde. Dans l'actuelle Bretagne, cela se traduit par la fortification des villes de Vannes, Nantes, Rennes, déjà capitales de cité, et de Saint-

Malo/Alet et Brest qui se développent alors⁷⁵ (Le Bohec, 2006, p. 154) (fig. 1). Des modifications frontalières ponctuelles entre cités semblent aussi avoir été effectuées. Le secteur de Saint-Marcel serait concerné par l'une d'entre elles, avec le transfert supposé à la cité des Vénètes de la surveillance et de la défense du sud du territoire coriosolite jusqu'à la voie Carhaix-Angers, trop éloigné d'Alet, et menacé par des attaques maritimes en remontant la Vilaine et l'Oust. Toujours dans le cadre de cette mise en défense, des garnisons sont installées sur les côtes de la Gaule ou à proximité. Des « Lètes francs », c'est-à-dire des Barbares vaincus, contraints au service militaire et installés de force dans certains secteurs de l'Empire particulièrement menacés (Périm, 1993, p. 160), sont ainsi stationnés dans les environs de Rennes, suivant la *Notitia Dignitatum (Quand Vannes...*, 1992, p. 77)⁷⁶.

Après les premières années du V^e s., les données sont encore plus lacunaires et nébuleuses. Alors que la péninsule bretonne serait en rébellion contre l'administration romaine, Saxons, Francs et Scots (à partir d'Irlande) attaquent de plus en plus les côtes de la Manche et du sud de la Bretagne actuelle ; le reste de la Gaule n'est pas épargnée avec l'invasion des Vandales (Pape, 1995, p. 260).

À partir des années 409-410 la (Grande-) Bretagne est abandonnée par le pouvoir impérial qui n'a plus les moyens financiers d'assurer sa défense (Jones, Mattingly, 1990, p. 306-310). Le roi gallois Vortigern accepte, dans les années 420, que les Saxons s'établissent dans le Kent actuel⁷⁷.

Il s'ensuivrait que vers le milieu du V^e s., les Saxons contrôlent le sud et l'est de cette partie de l'actuelle Angleterre, et que des « Romano-Bretons » émigrent alors vers la Bretagne actuelle. Ce mouvement migratoire s'étale sur 200 ans (Le Bohec, 2006, p. 208).

Dans la même période, aux alentours de 456, les pirates « saxons » réapparaissent le long des côtes sud de la Manche, puis ils contournent le Finistère pour rejoindre la région de Saintes et l'estuaire de la Loire à Nantes dans les années 460. B. Ager, tout en soulignant l'imprécision des sources historiques, pense également que les « Saxons » ont navigué jusqu'à la Loire pour contenir les Goths dans la région d'Angers en 463 (voir *supra*, p. 242). Là, ils auraient conclu un accord avec les Francs pour ensuite délaisser ce territoire.

HYPOTHÈSES ET DISCUSSION

Au vu de toutes ces données bien incertaines, peut-on se prononcer sur l'origine des personnes inhumées au cours du V^e s. dans la nécropole de Saint-Marcel ?

Outre-Manche, des chercheurs étudiant les sites funéraires du sud-est de l'Angleterre tendent à fortement nuancer la relation directe établie entre caractéristiques du mobilier et appartenance

72. À noter : un denier frappé durant la période 819-822 à Pavie par Louis le Pieux en tant que roi des Lombards a été découvert hors structures, immédiatement à l'est du fossé qui limite la nécropole au nord-ouest (entre les sondages 8 et 6). Il a été repéré dans les terres remuées au moment du diagnostic. Identification par P.-A. Bezombes : + H LVDOVICUS IMP entre deux grènetis ; au centre, croix. PAPIA en une ligne (2,32 g ; 10 h. ; 21/21,4). U 1 (non à peu usé) ; C 3 (corrodé).

73. Elle est en effet partie intégrante de la Province de Lyonnaise Seconde jusqu'en 364-369, puis de la Lyonnaise Troisième à partir de 398 ; ce dernier point est confirmé par la *Notitia Dignitatum*, document retraçant le schéma de l'organisation militaire et constitué de mises à jour successives de la fin du III^e s. au début du V^e s. par la *Notitia Dignitatum* (Le Bohec, 2006, p. 64), sans qu'il soit possible de vérifier si cette mention revêt alors une réalité sur le terrain (Pape, 1995, p. 261).

74. Le « Littoral des Saxons » correspond à la mise en place de forteresses et de tours de guet le long du littoral du nord-ouest du continent et du littoral sud-est de l'Angleterre ; ce système est connu dans son état tardif au début du V^e s. par la (Le Bohec, 2006, p. 153 ; Seillier, 2006, p. 166).

75. La montée en puissance de ces deux derniers lieux serait en relation avec l'amorce du déclin des cités de Corseul et Carhaix.

76. À Vannes, une garnison estimée à 1000 ou 1500 hommes est dénommée « Maures » en souvenir du premier lieu d'affectation de l'unité, l'Afrique. Mais aux IV^e-V^e s., le recrutement serait surtout local (Pape, 1995, p. 253 ; Giot *et al.*, 2003, p. 46 ; Le Bohec, 2006, p. 64).

77. Cette alliance leur permet de lutter efficacement contre les Pictes et les Scots venus du nord.

culturelle de la personne dans la tombe de laquelle il a été mis au jour (Haith, 2006). Les relations commerciales et les effets de mode ont pu jouer un rôle⁷⁸. L'étude des objets doit en effet tenir compte de toutes ces considérations.

Cependant, à Saint-Marcel, partant des constatations archéologiques exposées précédemment, il est possible d'envisager que des membres du groupe installé là dans le courant du v^e s. (deuxième quart à seconde moitié du siècle) trouvent leurs origines en Bretagne insulaire. Des arguments déterminants semblent, en effet, aller en ce sens. C'est tout particulièrement le cas de ce qui apparaît comme une véritable concentration d'objets, affiliés au *Quoit Brooch Style*, dont ceux qui sont associés à la sépulture d'un guerrier affichant, en outre, un lien avec la culture matérielle des populations germaniques continentales (sép. A). On rappellera, ainsi, que le corpus des objets jusqu'à présent considérés comme relevant du *Quoit Brooch Style* totalise à peine plus de trente représentants. Cette concentration à Saint-Marcel, inédite sur le continent, est d'autant plus surprenante que le type formel des montures que nous avons choisi de dénommer « plaques-agraves », n'a,

78. Les origines culturelles du fabricant d'un objet et celles de la personne dans la tombe de laquelle il a été découvert peuvent effectivement être différentes. Des spécialistes britanniques, partant de cette constatation et des phénomènes d'acculturation pouvant exister entre les mondes romain et germanique, s'opposent à l'interprétation « continentale » qui établit des liens entre le registre décoratif du *Quoit Brooch Style* et celui d'objets germaniques. Dans la tombe, les objets ornés suivant le *Quoit Brooch Style* rattacheraient ainsi le défunt au monde « anglais » plus qu'au monde « saxon », au milieu « romain » plus qu'au milieu « germanique ». Le débat est ouvert, en attendant que, de chaque côté de la Manche, de futures découvertes archéologiques permettent de nourrir la réflexion. Pour cela, de nouveaux espaces funéraires, avec des associations d'objets étudiées en place, et leurs habitats contemporains sont espérés.

jusqu'à présent, jamais été signalé au sein du *Quoit Brooch Style* (fig. 74 à 78). Des échanges de données et de documents avec un spécialiste de ces productions, B. Ager, laissent à penser que, parmi d'autres hypothèses, les ateliers à l'origine de tels objets n'auraient peut-être pas tous été implantés en territoire insulaire, mais aussi sur le continent⁷⁹. Si certains ont essaimé, peut-être faut-il malgré tout restituer leur lieu d'émergence le plus vraisemblable en Bretagne insulaire. Quoiqu'il en soit, des membres de la (ou des) famille(s) installée(s) à proximité du site funéraire de Saint-Marcel ont, de toute évidence, éprouvé un intérêt notable à se mettre en valeur avec ces parures liées à la sphère militaire et empruntées d'une forte connotation identitaire. Ces éléments décorés constituent, ainsi, un ensemble remarquable pour le grand quart nord-ouest de la France, qui ne trouve d'équivalent qu'avec quelques découvertes isolées, dont la plus proche, et la non moins spectaculaire, est celle mise au jour anciennement à Pont-de-Buis⁸⁰.

En revanche, il n'est pas certain que les premiers inhumés de cette petite nécropole, à savoir de la seconde moitié du iv^e s. et des premières décennies du v^e s., aient fait partie de ce même groupe. *A fortiori*, les sépultures sans mobilier restent évidemment « muettes » sur cet aspect.

79. Aucun site d'atelier n'a, à ce jour, été localisé.

80. Depuis le nettoyage des objets à l'issue de la fouille (2007) et jusqu'à la reprise des données liée à la monographie (2010), les recherches de comparaisons que nous avons entreprises auprès de nombreux collègues archéologues et conservateurs de musée (de la Normandie au Poitou-Charentes en particulier) n'ont pas permis d'augmenter le corpus. Les recherches que mène J. Soulat sur le littoral de la mer du Nord et de la Manche, dans le cadre de sa thèse, n'en ont pas non plus révélé d'autres (Soulat, 2009 et informations orales).

CATALOGUE DES SÉPULTURES

LES SÉPULTURES DE L'ÂGE DU BRONZE

Deux creusements quadrangulaires ont été installés à 2,50 m l'un de l'autre, dans un secteur où le schiste est fortement perturbé jusqu'à devenir meuble par endroits. Ils sont disposés en parallèle et à mi-hauteur (72 m NGF) de la pente sud-ouest du versant sur lequel l'ensemble des vestiges archéologiques a pris place (fig. 88).

SÉPULTURE 267

Description : fosse quadrangulaire, orientée ouest-nord-ouest/est-sud-est, parallèle à la sépulture 273. Creusement au fond légèrement concave avec des parois verticales ou sensiblement obliques.

Dimensions : longueur 2,20 m ; largeur 1,16 m ; profondeur conservée 0,40 m.

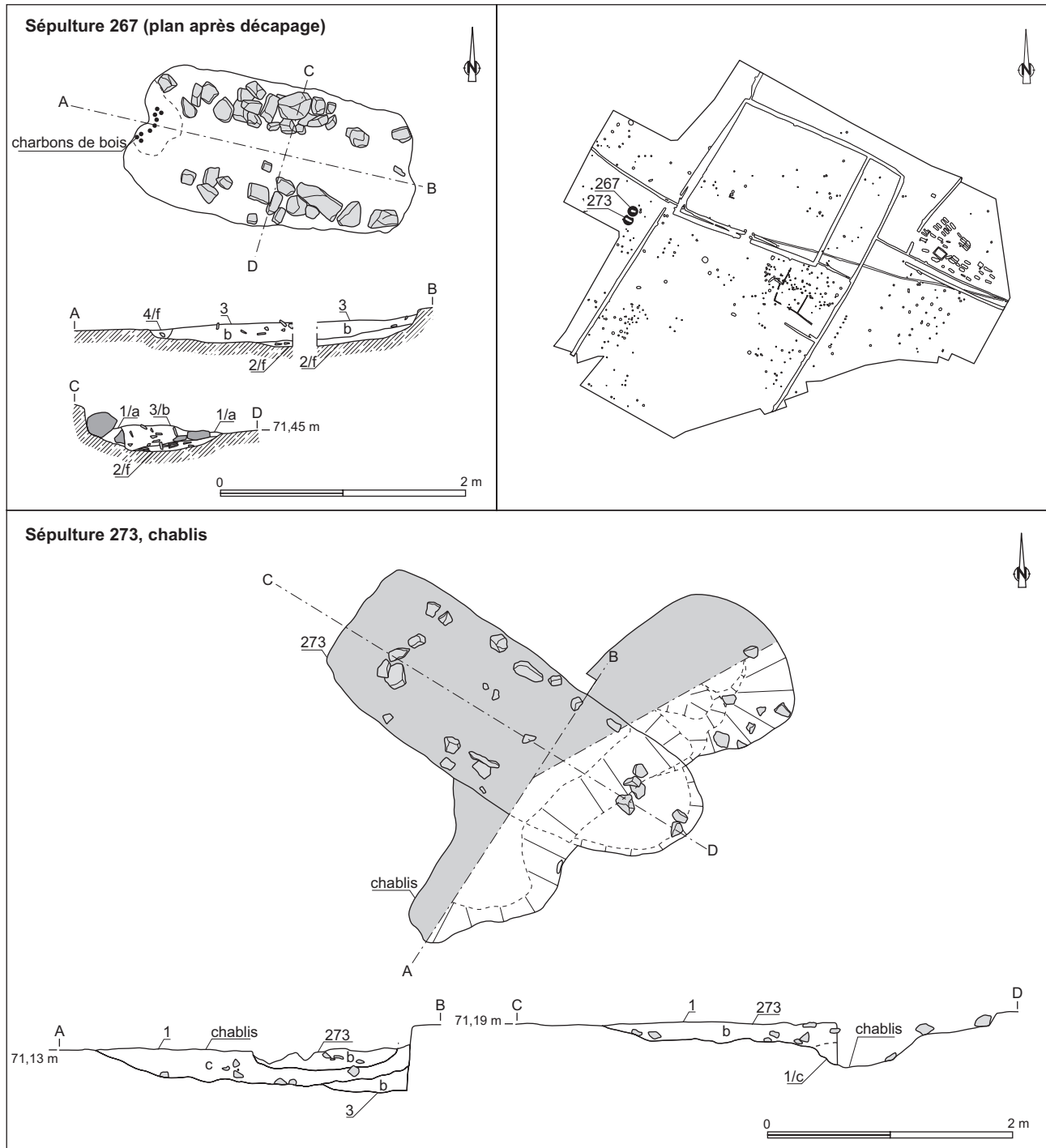


Fig. 88 – Plan de détail et coupes des sépultures 267 et 273: a, blocs de grès et limon; b, limon et plaquettes de schiste; c, limon et argile; f, plaquettes de schiste (DAO: S. Jean, Inrap).

Remplissage : sédiment limoneux hétérogène et sans élément anthropique. On note en comblement sommital, à l'extrémité ouest, un amas très localisé de charbons de bois : datation radiocarbone. Blocs de quartz, de grès (traces de percussion) et un fragment de meule en granite (remploi) disposés le long des parois. Ainsi l'intérieur de l'excavation était souligné d'un muret en pierres sèches. Échantillon de charbons de bois daté par ¹⁴C : 3640 ± 50 BP, soit 2 S 95 % : 2139-1886 cal. BC et 2188-2180 cal. BC ; 1 S 68 % : 2041-2139 cal. BC et 2123-2090 cal. BC (Centrum voor Isotopen Onderzoek, échantillon GrN-30987).

SÉPULTURE 273

Description : fosse quadrangulaire, orientée ouest-nord-ouest/est-sud-est, parallèle à la sépulture 267. Creusement partiellement installé dans un chablis antérieur (fosse 283). Le fond du creusement est légèrement concave avec des parois verticales ou sensiblement obliques.

Dimensions : longueur 3,40 m ; largeur 1,18 m ; profondeur conservée 0,40 m.

Remplissage : sédiment limoneux hétérogène et sans élément anthropique. Blocs de quartz, de grès (traces de percussion) et un fragment de meule en granite (remploi) disposés le long des parois. Ainsi l'intérieur de l'excavation était souligné d'un muret en pierres sèches. Dans le cas de cette fosse, de nombreux blocs ont été déplacés lors du décapage mécanique et seule leur empreinte est visible.

LES SÉPULTURES DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE

SÉPULTURE A

Description : fosse quadrangulaire aux angles arrondis et orientée nord-ouest/sud-est (fig. 89 et 90 ; tabl. VI) ; fouillée au cours du diagnostic.

Dimensions : longueur 2,26 m ; largeur 0,76 m ; profondeur conservée 0,13 m.

Remplissage : sédiment limoneux brun-beige, plaquettes de schiste. Dix-neuf objets en partie centrale de la fosse.

Mobilier : plusieurs objets constituent des éléments de garniture d'un ceinturon : cat. A-4 et A-5 (boucles rectangulaires avec plaques), A-6 à A-9 (barrettes de renfort), A-10 (œillets), A-16 (œillet ?), A-18 (ferret). On retiendra, par ailleurs, que les boucles jumelles cat. A-4 et A-5, les barrettes cat. A-6 à A-9 et la petite boucle avec plaque cat. A-13 trouvent des équivalents formels intéressants avec le mobilier, en argent, d'une sépulture féminine de la nécropole de Windisch-Oberburg, proche du camp romain tardif de Vindonissa (Suisse). Ils ont été découverts associés à une fibule en arbalète à pied rectiligne, d'une variante différente de celle de Saint-Marcel (*À l'aube de la France*, 1981, p. 136, notice n° 209 par M. Hartmann). Il s'agit de la sépulture d'une femme présumée d'origine germanique (de l'est de l'Europe centrale) ; elle est datée de la première moitié du v^e s.

Objet A-1

Localisation : parallèle au corps du défunt, côté nord.

Matière : métal-fer.

Identification : hache.

Description : hache à dos courbe.

Référence typologique : type 1 de Legoux *et al.*, 2006⁸¹ ; variante C de Böhme (1974).

Datation : du iv^e s. au troisième quart du v^e s.

Quantification : 1 fragment ; 1 individu.

Dimensions : longueur totale 141 mm ; largeur maximale du tranchant 75 mm.

Comparaison : hache d'une sépulture de Guer (Morbihan), datée du dernier quart du iv^e s./début du v^e s. avec monnaie de Valens (364-378) et garniture de ceinture à décor imitant la taille biseautée, ainsi qu'un couteau «à deux tranchants», fer et talon de lance, petite fiole en verre (Petit, 1978, p. 45, fig. 1d ; longueur 240 mm). Ce type de hache trouve également un équivalent sur le site normand de Lisieux (Calvados), au sein de la nécropole Michelet, dans une sépulture datée du iv^e s. (*Lisieux avant l'an mil*, 1994, p. 82). La hache de Saint-Marcel, avec sa forme coudée, appartient, tout comme celle de Guer (voir *supra*), à la variante C de Böhme (1974, p. 105-106).

Objet A-2A

Localisation : côté sud du défunt.

Matière : métal-fer.

Identification : couteau.

Référence typologique : Manning 16 (Manning, 1985, p. 116), variante de grande module (longueur lame > 10 cm).

Datation : période romaine.

Description : couteau à tranchant et dos courbes. Les travaux de laboratoire ont mis en évidence d'importants restes de bois du manche, minéralisé sur la soie, ainsi que des restes de cuir du fourreau, minéralisé sur la lame. La radiographie semble témoigner de la présence d'une garde à la jonction lame/soie.

Quantification : 3 fragments ; 1 individu.

Dimensions : longueur totale (fragmentaire ?) 157 mm ; longueur lame 118 mm ; largeur lame 32 mm.

Comparaison : couteau de la sépulture germanique 122 du cimetière de Oudenburg (Belgique) ; longueur environ 15 cm (Böhme, 1974, pl. 97, n° 3).

Objet A-2B

Localisation : côté sud du défunt.

Matière : métal-fer.

Identification : fer de talon de lance.

Description : tige en fer de section carrée, époincée à ses extrémités ; la section la plus forte se situe environ aux deux tiers de sa longueur, la partie courte de la tige correspondant à la soie. Les travaux de laboratoire ont mis en évidence de très importants restes de bois de l'emmanchement, minéralisés sur la soie.

Quantification : 2 fragments ; 1 individu.

Dimensions : longueur 123 mm ; largeur maximale 7,5 mm.

81. Cet important travail de classification prend en considération les objets caractéristiques de la période mérovingienne et de la fin du Bas-Empire, à partir de 440-450, ce qui n'exclut pas que certains d'entre eux aient pu être en usage avant cette date. On le voit ici, notamment avec la comparaison effectuée avec les haches de Guer et de Lisieux (voir rubrique « comparaison »).

Comparaison : sépulture de Guer (Morbihan), datée du dernier quart du IV^e s./début du V^e s. avec monnaie de Valens (364-378) et garniture de ceinture à décor imitant la taille biseautée, mais aussi hache à dos courbe, couteau «à deux tranchants», fer de lance et petite fiole en verre (Petit, 1978, p. 45, fig. 1c : tige longue de 170 mm).

Objet A-3A

Localisation : sur l'objet n° 2.

Matière : métal-fer damasquiné d'alliage cuivreux.

Identification : fermoir d'aumônière.

Description : objet plat oblong pourvu, en son centre, sur l'un des bords, d'une petite boucle avec ardillon. De part et d'autre de la boucle, à chaque extrémité, se situe un appendice semi-circulaire avec redent, évoquant une tête d'oiseau de profil stylisée. La partie plate est ornée de fils d'alliage cuivreux. Des travaux de synthèse sur le matériel de la fin de l'Antiquité ont montré que la damasquinure (en argent, laiton, cuivre) correspond à une technique répandue dans les ateliers métallurgiques du nord de la Gaule, pour le décor d'objets en fer dont les fermoirs d'aumônière, à partir de la seconde moitié du IV^e s. et pendant tout le siècle suivant (*À l'aube de la France*, 1981, p. 143, notice n° 225 par H. W. Böhme). Notons, par ailleurs, que les travaux de laboratoire ont mis en évidence d'importants restes de cuir au revers du fermoir.

N.B. : les fermoirs d'aumônière sont également considérés comme fers à briquet (*À l'aube de la France*, 1981, p. 211, notice n° 361 par H. W. Böhme ; Vallet, 2008, p. 39, n. 151).

Référence typologique : type 328 de Legoux *et al.*, 2006.

Datation : depuis la seconde moitié du IV^e s. au premier quart du VI^e s.

Quantification : 3 fragments ; 1 individu.

Dimensions : longueur totale 100 mm ; largeur maximale 35 mm.

Objet A-3B

Localisation : sur l'objet n° 2.

Matière : métal-fer.

Identification : anneau.

Description : l'anneau est pourvu d'une sorte de petit ergot.

Quantification : 1 fragment ; 1 individu.

Dimensions : diamètre maximal 34 mm.

Objet A-4

Localisation : sur le défunt, au niveau de la ceinture (?)

Matière : métal-alliage base cuivre.

Identification : plaque-boucle de ceinture.

Description : boucle quadrangulaire à bords moulurés et biseautés, décorés de motifs de stries et de points ; ardillon plat à extrémité incurvée, localement décoré (motif de stries). La section de la traverse de la boucle est amincie, pour être recouverte par une plaque, en tôle, dont ne subsistent que de rares éléments oxydés, en place avec la boucle. Le motif d'un cercle est conservé dans un angle.

Un autre fragment de la plaque, sans possibilité de connexion physique, présente un décor médiocrement conservé de cercles emboîtés (ou spirales ?). Les travaux de laboratoire ont, par ailleurs, mis en évidence un fragment de cuir, préservé parce qu'enserré entre les deux parties couvrantes de la plaque (présence d'un trou de rivet), qui s'ajuste sur la portion de plaque conservée en association avec la boucle. Il est ainsi possible de

restituer l'existence de deux rivets, disposés symétriquement à égale distance de l'ardillon.

Notons que cet objet et la boucle cat. A-5 sont apparentés par leurs forme et décor.

Datation : V^e s.

Quantification : 7 fragments ; 1 individu (+ 1 fragment de cuir).

Dimensions boucle : hauteur 34 mm ; largeur 29,5 mm.

Comparaison : voir cat. A-5.

Objet A-5

Localisation : sur le défunt, au niveau de la ceinture (?)

Matière : métal-alliage base cuivre.

Identification : plaque-boucle de ceinture.

Description : boucle rectangulaire à bords moulurés et biseautés, comportant un décor avec motifs de stries et de points ; ardillon plat (extrémité manquante), localement décoré de stries. La section de la traverse de la boucle est amincie, pour être recouverte par une plaque, en tôle, dont ne subsistent que quelques éléments, l'un étant oxydé, en place avec la boucle. Les autres fragments de plaque sont dépourvus de toute connexion physique qui aurait permis une restitution. Néanmoins, la présence de deux rivets témoigne, partiellement, du mode de fixation sur la courroie de la ceinture. En outre, deux fragments de la plaque sont pourvus d'un décor, qui reste malheureusement médiocrement lisible : un fragment avec portions de lignes courbes ; un fragment avec l'angle d'une figure quadrangulaire d'où naît une double ligne oblique, à remplissage de stries obliques. Dans ce dernier cas, il pourrait s'agir du «tapis» décoratif prenant place au centre de la plaque (par comparaison avec la plaque cat. A-12 et celles de Pont-de-Buis-lès-Quimerch dans le Finistère).

Rappelons que cet objet et la plaque-boucle cat. A-4 sont apparentés par leur forme et leur décor.

Datation : V^e s.

Quantification : 11 fragments ; 1 individu.

Dimensions boucle : hauteur 34 mm ; largeur 28 mm.

Comparaison : la sépulture découverte anciennement à Pont-de-Buis-lès-Quimerch (Abgrall, 1911) a livré, notamment, une garniture de ceinture décorée dans le *Quoit Brooch Style*, qui nous semble soutenir la comparaison avec celle-ci du point de vue formel : elle se compose d'une plaque-boucle, avec boucle rectangulaire d'environ 37 mm x 21 mm⁸² (à bords décorés), articulée avec une plaque oblongue (40 mm x 50 mm) maintenue par des rivets et dotée d'un décor sur son pourtour et en son centre. Elle comporte par ailleurs une contre-plaque carrée, ainsi qu'une plaque complémentaire également carrée, toutes assorties (forme et décor).

Notons, encore, qu'une plaque quadrangulaire découverte à Alfriston (Sussex) est pourvue, en son centre, d'une figure également quadrangulaire, dont l'espace interne est marqué de lignes obliques (Suzuki, 2000, p. 134). C'est aussi le cas de la plaque cat. A-12 de Saint-Marcel.

Objet A-6

Localisation : le long de l'objet n° 3, côté nord.

Matière : métal-alliage base cuivre.

Identification : barrette.

82. Dimensions restituées en se fondant sur les données chiffrées indiquées par l'inventeur, J.-M. Abgrall, pour les plaques (d'après son dessin).

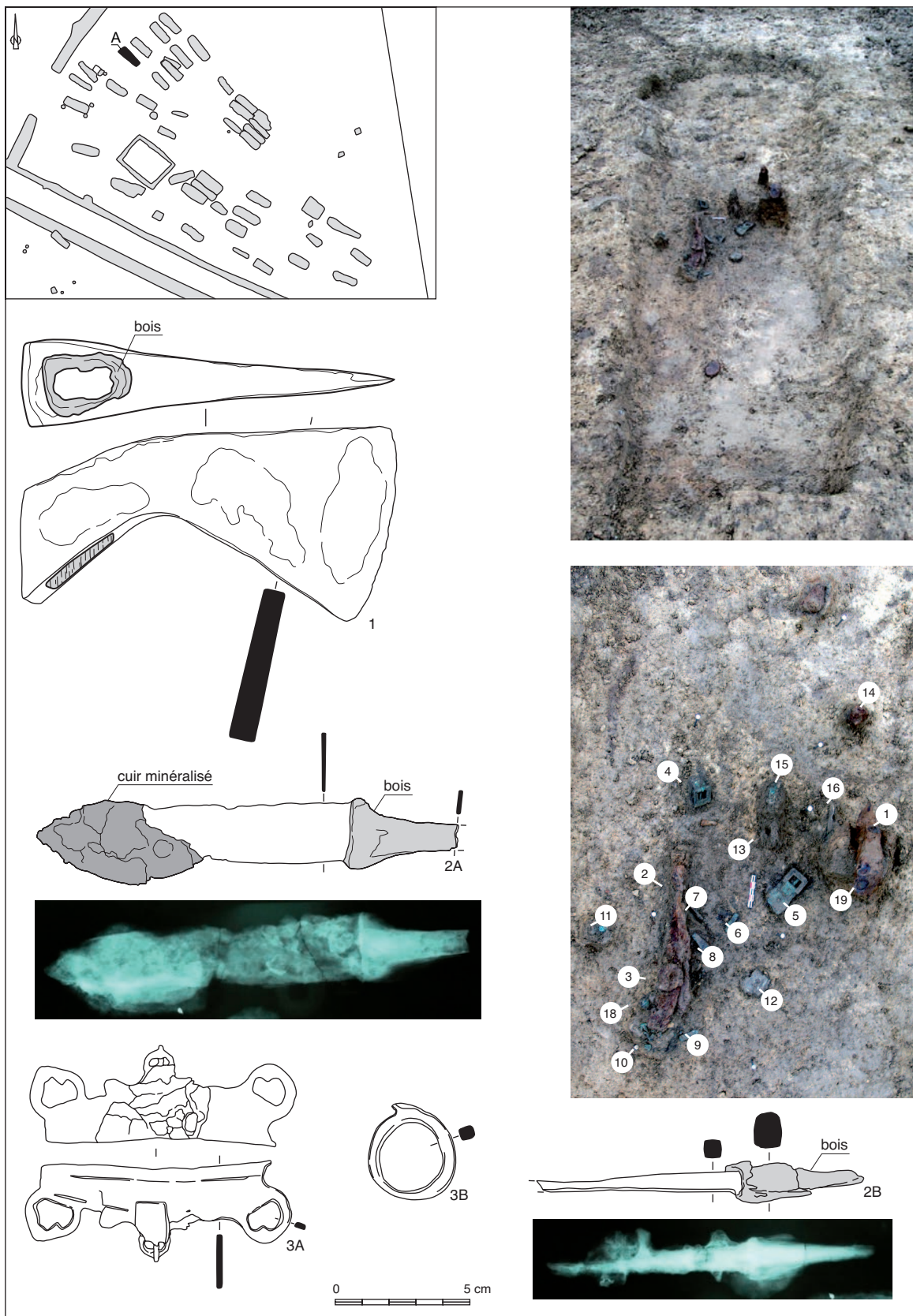


Fig. 89 – Vue de détail et objets 1, 2A, 2B, 3A, 3B découverts dans la sépulture A (DAO: S. Jean, Inrap; clichés sépulture: E. Mare, Inrap; clichés mobilier: laboratoire Utica).

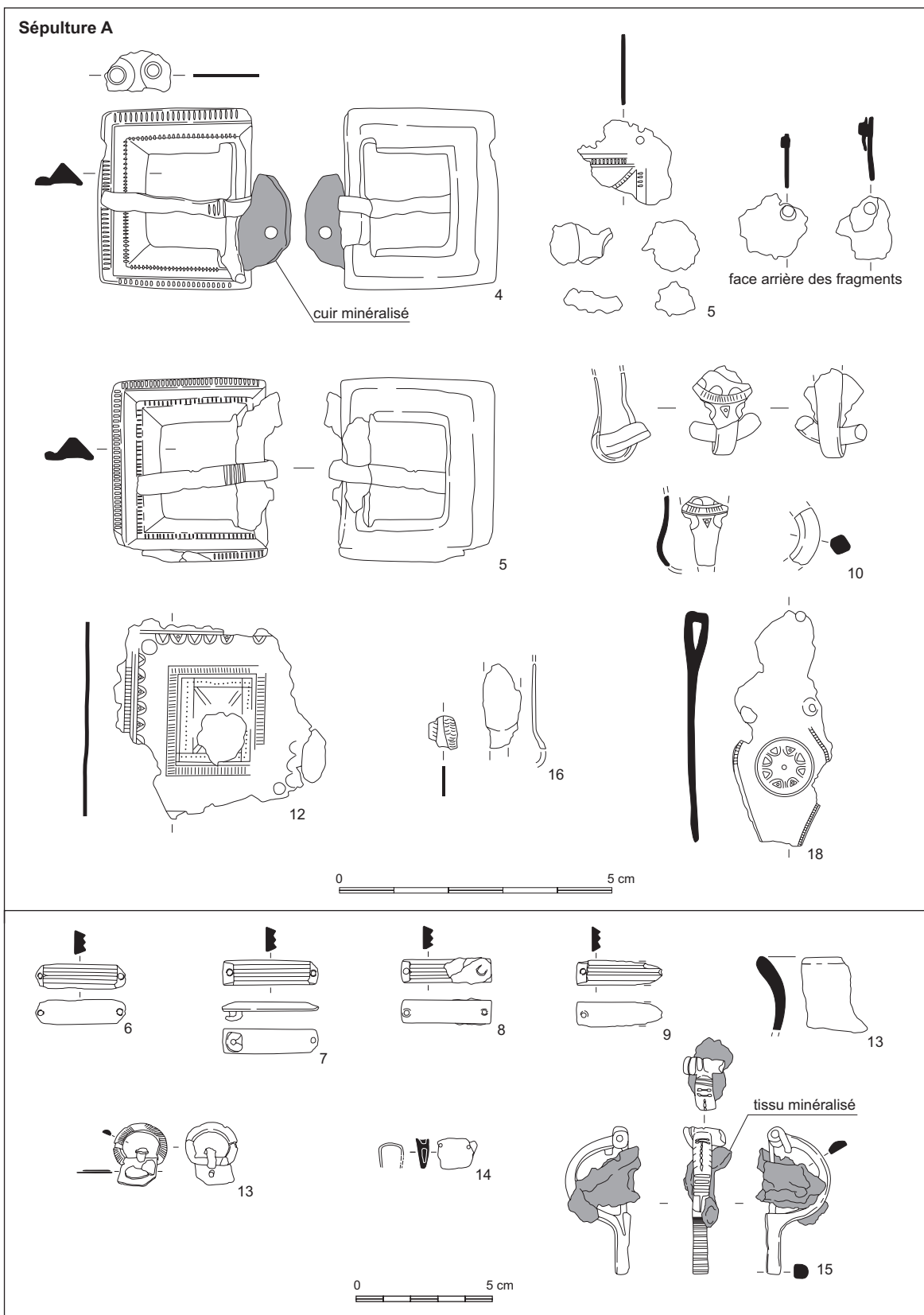


Fig. 90 – Objets 4 à 15 et 18 découverts dans la sépulture A (DAO: S. Jean, Inrap).

Tabl. VI – Mobilier découvert dans les sépultures. Références des catégories : trame gris clair, sépulture habillée ; trame gris foncé, dépôt ; 2/2 IV^e s. = 2^e moitié du IV^e s. ; 4/4 IV^e s. = dernier quart du IV^e s. ; 1/2 V^e s. = 1^{re} moitié du V^e s. ; 2/4 V^e s. = 2^e quart du V^e s. ; m V^e s = milieu du V^e s. ; m 3/3 V^e s. = milieu-dernier tiers du V^e s. ; 1/4 VI^e s. = 1^{er} quart du VI^e s. ; 1/3 VI^e s. = 1^{er} tiers du VI^e s. ; 1/2 VI^e s. = 1^{re} moitié du VI^e s. ; 2/3 VI^e s. = 2^e tiers du VI^e s.

Réf. Cat.	Monnaie	Datation	Céramique	Datation	Réceptier verre	Datation	Obj. base Cu	Datation
A-1								
A-2A								
A-2B								
A-3A								
A-3B								
A-4							plaque-boucle	V ^e s.
A-5							plaque-boucle	V ^e s.
A-6 à 9							barettes	BE
A-10							œillets	V ^e s.
A-11							plaque ind.	n.d.
A-12							plaque de ceinture	V ^e s.
A-13							plaque-boucle (de baudrier ?)	Bas-Empire
A-14							plaques (ferret ?)	Bas-Empire
A-15								
A-16							œillet ?	n.d.
A-18							ferret	V ^e s.
53-1					coupe T81.1acp	m-3/3 V ^e s. au 1/3-1/2 VI ^e s.		
54-1								
67-1								
67-2								
68-1								
68-2			céramique sombre, pot	2/2 IV ^e s.-déb. V ^e s. (voire +)				
69-1							bracelet («tête de serpent»)	IV ^e s. (2/2)
72-1					gobelet Isings 106	IV ^e -1/2 V ^e s.		
72-2			TS, gobelet Chenet 333b	2/2 IV ^e s.-déb. V ^e s.				
72-3								
78-1								
78-2							cass. Eggers 161	II ^e -III ^e s.
78-3					coupe Isings 116/117	2/3 IV ^e s.-V ^e s./début VI ^e s.		
78-4							boucle	4/4 IV ^e s.-fin V ^e s. (voire +)
104-1								
104-2								
104-3								
106-1					coupe T81.1acp	m-3/3 V ^e s. au 1/3-1/2 VI ^e s.		
106-2								
106-3							bracelet (jonc plat orné)	V ^e s.
106-4								
115-1					fiolle Isings 101	2/2 III ^e s.-1/3 VI ^e s. (voire +)		
117-1					forme fermée indéterminée	IV ^e s. (voire V ^e s.)		
119-1 ?					forme indéterminée	Haut-Empire		
121-1								
121-2								
121-5					coupe T81.1acp	m-3/3 V ^e s. au 1/3-1/2 VI ^e s.		
121-6								
122-1					gobelet Isings 106	IV ^e s.-début V ^e s.		
122-1bis					gobelet Isings 36b ?	Haut-Empire		
122-1 ter								
122-2								
122-3								
122-4								
122-5								
122-6	Nummus	321-323						
122-7								
129-1								
129-2							bracelet (jonc plat orné)	V ^e s.
141-1								
141-2								
144-6								
145-1								
TOTAL	1 monnaie		2 céramiques		8-10 récip. verre		19 objets base Cu	

Description : élément rectangulaire orné, sur sa face visible, de deux sillons en « V ». Les extrémités, biseautées, étaient dotées d'un rivet assurant la fixation de l'objet sur son support. Elles apparaissent aujourd'hui émoussées.

Notons que cet objet et les barrettes cat. A-7 à A-9 sont apparentés par leur forme et leur décor.

Quantification : 1 fragment ; 1 individu.

Dimensions : longueur 33 mm ; largeur 9 mm ; épaisseur 3,5 mm.

Objet A-7

Localisation : le long de l'objet n° 3, côté nord.

Matière : métal-alliage base cuivre.

Identification : barrette.

Description : élément rectangulaire orné, sur sa face visible, de deux sillons en « V ». Les extrémités, biseautées, étaient dotées d'un rivet assurant la fixation de l'objet sur son support. L'un des rivets subsiste en place, complet, avec un possible fragment de cuir. L'une des extrémités est lacunaire.

Notons que cet objet et les barrettes cat. A-6, A-8-9 sont apparentés par leur forme et leur décor.

Quantification : 1 fragment ; 1 individu.

Dimensions : longueur 35 mm ; largeur 9 mm ; épaisseur 3 mm à 3,5 mm.

Objet A-8

Localisation : le long de l'objet n° 3, côté nord.

Matière : métal-alliage base cuivre.

Identification : barrette.

Description : objet rectangulaire orné, sur sa face visible, de deux sillons en « V ». Les extrémités, biseautées, étaient dotées d'un rivet assurant la fixation de l'élément sur son support. La face visible de l'objet est en contact avec un autre élément en alliage cuivreux très altéré, dont l'identification est difficile (plaque ?).

Notons que cet individu et les barrettes cat. A-6-7 et A-9 sont apparentés par leur forme et leur décor.

Quantification : 1 fragment ; 1 individu.

Dimensions : longueur 34 mm ; largeur 9 mm ; épaisseur 3,5 mm.

Objet A-9

Localisation : le long de l'objet n° 3, côté nord.

Matière : métal-alliage base cuivre.

Identification : barrette.

Description : élément rectangulaire orné, sur sa face visible, de deux sillons en « V ». Les extrémités, biseautées, étaient dotées d'un rivet assurant la fixation de l'objet sur son support. L'une d'elles apparaît aujourd'hui lacunaire.

Rappelons que cet objet et les barrettes cat. A-6 à A-8 sont apparentés par leur forme et leur décor.

Quantification : 3 fragments ; 1 individu.

Dimensions : longueur 31,5 mm ; largeur 9 mm ; épaisseur 3 mm à 3,5 mm.

Objet A-10

Localisation : à l'extrémité est de l'objet n° 3.

Matière : métal-alliage base cuivre.

Identification : œillets de ceinture.

Description : applique de ceinture servant d'attache à un anneau de suspension. Elle se compose d'une plaque, le plus souvent

circulaire, dotée d'une excroissance longiligne qui s'incurve pour accueillir l'anneau de suspension et se prolonge au dos de la plaque sous la forme d'une patte. Le tout devait être fixé, sur le bord d'un ceinturon, au moyen d'un rivet, généralement placé au centre de la plaque. En fonction de leur taille, certaines plaques peuvent accueillir deux ou même trois rivets.

Parmi les fragments recueillis, la présence de deux morceaux de plaque, avec face décorée et attache, implique l'existence de deux œillets reliés à l'anneau.

Les portions conservées des plaques montrent une décoration identique : pourtour délimité de doubles lignes avec remplissage de petites stries rayonnantes, qui sont bordées, intérieurement, de demi-cercles. La liaison entre les parties circulaire et longiligne est marquée par un petit triangle pourvu d'un point central, bordé de demi-cercles, qui font écho à la découpe ajourée de l'objet à cet endroit. L'anneau est de section rhomboïdale.

Datation : v^e s.

Quantification : 6 fragments ; 1 individu.

Dimensions : 16 mm x 5 mm pour le fragment le plus complet ; anneau de suspension : 4 mm x 4 mm de section.

Comparaison : exemples d'œillets doubles « jumeaux », attachés à un même anneau, dans les nécropoles d'Anderlingen et de Westerwanna (Allemagne), de Wageningen (Pays-Bas) (Böhme, 1974, pl. 3, n° 4, pl. 48, n° 23 et pl. 70, n° 5). Des œillets triples sont encore attestés (Böhme, 1974, pl. 98, n° 21, nécropole de Samson en Belgique).

Ces œillets de Saint-Marcel nous semblent pouvoir être mis en relation avec les productions de bijoux et accessoires vestimentaires réalisés dans le *Quoit Brooch Style*, découverts principalement dans le sud et le sud-est de l'Angleterre, datés du v^e s. Ils sont très fragmentaires, mais les motifs représentés, ainsi que leur agencement, peuvent être observés sur différents artefacts relevant de ce style.

La bordure des appliques, composée de doubles lignes continues avec remplissage de courtes lignes perpendiculaires, en constitue, en particulier, une des constantes. L'utilisation de demi-cercles répétés en festons est visible, par exemple, sur les plaques-boucles de Bishopstone (Buckinghamshire) et Orpington (Kent) (Suzuki, 2000, p. 130 et 132), sur un élément de ceinture de Faversham (Kent) (*ibid.*, p. 137) ou une fibule de Highdown (Sussex) (*ibid.*, p. 163). Le motif de triangle avec point interne fait, quant à lui, partie du corpus décoratif des éléments de ceinture de Chessell Down (Île de Wight) et de Faversham (*ibid.*, p. 137 et 142). Il figure également sur certains des objets de la nécropole de Saint-Marcel, portant, eux aussi, un décor exécuté dans ce style : la « plaque-agrafe » cat. 106-2 et la plaque de ceinture cat. A-12.

Notons, pour finir, que la décoration de ces œillets ne trouve pas de parallèle parmi les nombreuses découvertes de ce type d'applique appartenant aux ceinturons « germaniques » répertoriés dans Böhme, 1974.

Objet A-11

Localisation : au sud de l'objet n° 2.

Matière : métal-alliage base cuivre.

Identification : fragment de plaque indéterminée.

Description : petit fragment au contour irrégulier.

Quantification : 1 fragment ; 1 individu.

Dimensions : 6 mm x 6 mm.

Objet A-12

Localisation : à l'est de l'objet n° 5.

Matière : métal-alliage base cuivre.

Identification : élément de garniture de ceinturon : contre-plaque ou plaque décorative complémentaire d'une plaque-boucle.

Description : fine plaque quadrangulaire, dont la face visible est ornée d'une composition géométrique, se déployant en bordure et au centre du support. La présence de deux rivets conservés dans les angles témoigne de son mode de fixation.

Le décor de la bordure consiste en séries de lignes, avec, côté externe, un remplissage de courtes lignes perpendiculaires prises entre deux tracés continus. Le côté interne est marqué par une succession de petits triangles équilatéraux inclus dans des demi-cercles disposés en festons. Le cœur des triangles est, par ailleurs, marqué d'un petit cercle⁸³. Des rivets prennent place dans les angles internes de cette bordure.

Le motif central forme une figure quadrangulaire délimitée, de nouveau, par de courtes lignes enserrées entre deux lignes continues. Elles sont bordées sur le pourtour interne d'une nouvelle ligne continue, puis d'une ligne de points et d'une autre ligne continue. Bien qu'une partie du centre de la plaque soit lacunaire et altérée, on observe encore la présence de doubles lignes disposées en diagonale.

Datation : v^e s.

Quantification : 1 fragment ; 1 individu.

Dimensions : longueur 39 mm ; largeur 37 mm.

Comparaison : cette plaque possède des affinités évidentes avec des objets réalisés dans le *Quoit Brooch Style*. Mentionnons, notamment, la plaque quadrangulaire de Alfriston dans le Sussex (Suzuki, 2000, p. 134) : similitudes dans le mode de composition, utilisation du principe de quadrilatères emboîtés avec remplissage de courtes lignes perpendiculaires, motifs de petits triangles équilatéraux avec point central. On retrouve encore les quadrilatères emboîtés avec remplissage de courtes lignes sur une plaque de Faversham dans le Kent (*ibid.*, p. 137) et les petits triangles caractéristiques sur des éléments de ceinture de Chessell Down (Île de Wight), ainsi que, de nouveau, à Faversham (*ibid.*, p. 137 et p. 142), mais également sur les œillets de ceinture cat. A-10 et sur la « plaque-agrafe » cat. 106-2 de Saint-Marcel.

Parmi les découvertes continentales, on s'attardera quelque peu sur une garniture de ceinture mise au jour anciennement dans la sépulture de Goaz-An-Eyet à Pont-de-Buis-lès-Quimerch dans le Finistère (Abgrall, 1911) (voir. fig. 5). Elle se compose d'une boucle rectangulaire articulée avec une plaque oblongue (40 mm x 50 mm), d'une contre-plaque carrée (côté 41 mm) et d'une plaque carrée complémentaire (côté 40 mm). Les trois plaques de Pont-de-Buis-lès-Quimerch se caractérisent par leur homogénéité décorative, fondée sur la présence de motifs géométriques disposés en deux champs, comme sur la plaque de Alfriston précédemment citée : une bordure et un centre. Notons que les bordures de la boucle et de la contre-plaque comportent des motifs d'oves qui se font face et se répondent. C'est également le cas de la bordure de la plaque oblongue et de la plaque complémentaire, avec d'autres motifs composites, utilisant des lignes courbes développées en respectant des principes de symétrie. Notons, enfin, que

83. L'état de conservation de la plaque ne permet pas de l'observer dans chaque triangle.

le « tapis » central des deux plaques carrées (c'est-à-dire de la contre-plaque et de la plaque complémentaire) comprend les mêmes motifs de base (sans pour autant être identiques). Ainsi, l'objet cat. A-12 trouve des affinités de composition certaines avec ces deux plaques carrées.

On retiendra, en outre, que la garniture de ceinture de Pont-de-Buis-lès-Quimerch a été découverte associée à une coupe en verre de type Feyeux T81.lacp (type daté du milieu/troisième quart du v^e s. au premier tiers/première moitié du vi^e s.), dont 3 exemplaires figurent au sein de la nécropole de Saint-Marcel (cat. 53-1, 106-1, 121-5).

Notons, pour finir, que plusieurs autres objets découverts dans la nécropole de Saint-Marcel relèvent du *Quoit Brooch Style* : « plaques-agrafs » cat. 67-1, 106-2, 106-4, 145-1, bracelets cat. 106-3 et 129-2, ainsi que, au sein de cette sépulture A, les œillets de ceinture cat. A-10 et le ferret cat. A-18, la plaque-boucle cat. A-5 et, vraisemblablement, sa « jumelle » moins bien conservée cat. A-4. Le motif de quadrilatère avec partition interne délimitée par des lignes obliques, visible sur la plaque-boucle cat. A-5, semble d'ailleurs faire écho au « tapis » central de la plaque cat. A-12.

Objet A-13

Localisation : à l'ouest de l'objet n° 1.

Matière : métal-alliage base cuivre.

Identification : plaque-boucle (de baudrier ?).

Description : petite boucle en « D » avec plaque articulée de forme quadrangulaire, repliée autour de la traverse et maintenue par un rivet. De l'ardillon n'est conservée que la base. La boucle est ornée de stries parallèles sur toute la partie visible de son pourtour.

Quantification : 3 fragments ; 1 individu.

Dimensions : longueur 22 mm ; largeur 20 mm.

N.B. : un fragment de pot en céramique commune sombre a été découvert à proximité de cet objet. Il s'agit vraisemblablement d'un tesson erratique, lié à l'occupation du secteur au cours du Haut-Empire.

Comparaison : des petites plaques-boucles comme celle-ci sont proposées comme attache de baudrier dans les restitutions d'agencement d'équipement annexe au ceinturon dans Bullinger, 1969, fig. 49 à 51.

Objet A-14

Localisation : au niveau de l'objet n° 5.

Matière : métal-alliage base cuivre + fer.

Identification : fragments de plaques (ferret ?).

Description : 2 plaques en alliage cuivreux semblent enserrer ce qui est identifié comme une plaque en fer (d'après les travaux de laboratoire), le tout étant assemblé au moyen de deux petits rivets. La surface de l'une des plaques en alliage cuivreux comporte un décor dont le motif est peu lisible : double cercle tronqué.

Quantification : 1 fragment ; 1 individu.

Dimensions : longueur fragmentaire 15 mm ; largeur fragmentaire 11 mm.

Comparaison : un ferret autre que celui propre au ceinturon est proposé comme extrémité d'attache de baudrier, dans une restitution présentée par Bullinger, 1969, fig. 49 (d'après le matériel de la sépulture 2991 de Krefeld-Gellep en Allemagne). Le même auteur présente une autre restitution, avec large

ceinturon porté au-dessus d'une ceinture fine, chaque extrémité de courroie étant dotée de son ferret (d'après le matériel de la sépulture 1/1957 de Liebenau en Allemagne). Notons que, dans ce dernier cas, deux œillets de ceinture avec double applique solidarisent ces deux courroies.

Objet A-15

Localisation : sur le corps (?)

Matière : métal-fer.

Identification : fibule.

Description : fibule simple en arbalète ; articulation caractérisée par un ressort non protégé, à six spires et corde interne ; arc hémisphérique ; pied rectiligne ; l'arc et le pied sont ornés d'un décor géométrique alternant stries horizontales et verticales. Les travaux de laboratoire ont mis en évidence des restes de textile (minéralisés) entre l'arc et l'ardillon. On retiendra que les fibules en arbalète correspondent à un des types morphologiques de fibules de tradition germanique. Il s'agit ici de la variante longue à ressort court.

N.B. : en considérant que la fibule était placée sur le vêtement du défunt au niveau de l'épaule ou du torse, on en déduit que l'individu était enterré tête au nord-ouest.

Datation : du milieu du IV^e s. au milieu du V^e s. pour le type générique ; première moitié/deuxième quart du V^e s. pour la variante de grande taille à ressort court.

Dimensions : longueur totale 54 mm ; largeur maximale 15,5 mm.

Comparaison : Böhme, 1974, p. 7-8 et p. 342-343, Karte 1 ; Böhme, 1978, p. 30, « période I » (type générique) ; Böhme, 1985, p. 77 ; *Lisieux avant l'an mil*, 1994, p. 72 ; Gonzalez *et al.*, 2006, p. 291-292 ; Böhme, 2007 ; Desmarest, 2007.

Les découvertes de ce type les plus proches géographiquement se situent en Normandie : Saint-Vigor-le-Grand, Saint-Martin-de-Fontenay et Lisieux (Calvados), Fel et Sées (Orne), Rouen ou sa région et Saint-Ouen-du-Breuil (Seine-Maritime).

Remarque 1 : ce type de fibules germaniques a généralement été mis au jour dans des sépultures féminines (quand la détermination du sexe et/ou les associations de mobiliers se sont montrées déterminantes). Mais le port de fibules germaniques par des militaires, en remplacement de la fibule cruciforme tardo-romaine, est avéré, notamment au V^e s. (Böhme, 1985, p. 79).

Remarque 2 : cet exemplaire présente deux caractères originaux qu'il convient de souligner :

- la matière : les fibules en arbalète à pied rectiligne réalisées en fer sont « extrêmement rares » (Böhme, 2007, p. 5) à côté de celles exécutées en alliage cuivreux, et surtout relatives au V^e s. ;
- la taille : sa longueur la classe parmi les exemplaires de ce type les plus importants ; autre caractéristique, avec le ressort court, des productions les plus récentes.

Objet A-16

Localisation : entre les objets nos 1 et 4, sur ou sous le corps (?)

Matière : métal-alliage base cuivre.

Identification : œillet de ceinture ? (voir les objets cat. A-10).

Description : un petit fragment plat comporte un décor ; un fragment pourrait correspondre à la patte (dos) d'un œillet de ceinture.

Quantification : 5 fragments ; 1 individu.

Dimensions : 15,5 mm x 7 mm pour le plus grand fragment.

Objet A-17

Localisation : dans le tiers oriental de la fosse.

Matière : indéterminée.

Identification : indéterminée.

Description : élément non manufacturé.

Quantification : 1 fragment.

Objet A-18

Localisation : proche de l'objet n° 10.

Matière : métal-alliage base cuivre.

Identification : ferret de ceinture.

Référence typologique : Sommer « Form B type B » (Sommer, 1984, p. 49-50, pl. 19, nos 13-14).

Datation : V^e s.

Description : ferret en forme d'amphore stylisée. L'objet est pourvu sur sa face visible d'une décoration géométrique. Le contour et le décor suivent son axe de symétrie verticale. Ainsi, les portions conservées des bords du ferret sont ornées de petites incisions contenues entre deux lignes, au moins dans la partie inférieure du pendant. Par ailleurs, une rosace placée en partie centrale comporte des pétales composés de triangles avec point central, contenus dans des demi-cercles. Des trous de rivet attestent du mode de fixation du ferret sur l'extrémité du ceinturon : au moins trois emplacements de rivet, un au sommet (qui était associé à un deuxième situé à la même hauteur) et deux dans le tiers supérieur.

Quantification : 1 fragment ; 1 individu.

Dimensions : longueur fragmentaire 43,5 mm ; largeur fragmentaire 18,5 mm.

Comparaison : rappelons que l'association des motifs répétés « triangle avec point central + demi-cercle » est avéré sur plusieurs objets exécutés dans le *Quoit Brooch Style* de ce site (cat. A-12 et cat. 67-1).

Objet A-19

Localisation : c'est un élément de l'objet n° 1 (?)

Matière : métal-fer.

Identification : indéterminée.

Description : fragment de corrosion, informe.

Quantification : 1 fragment ; 1 individu.

Dimensions : longueur maximale 28 mm.

SÉPULTURE 53

Description : fosse quadrangulaire orientée nord-ouest/sud-est, tangente à la fosse 54. Creusement à fond plat et parois très faiblement obliques (fig. 91).

Dimensions : longueur 2,25 m ; largeur 0,70 m ; profondeur conservée 0,20 m.

Remplissage : sédiment limoneux brun-beige, plaquettes de schiste.

Mobilier : 3 objets.

Objet 53-1

Localisation : déposé dans le tiers ouest de la fosse.

Matière : verre.

Identification : coupe.

Référence typologique : Foy 21a / Feyeux T81.lacp : décor « de cordons d'émail et d'arcades piquées »/type 437 de Legoux *et al.*, 2006.

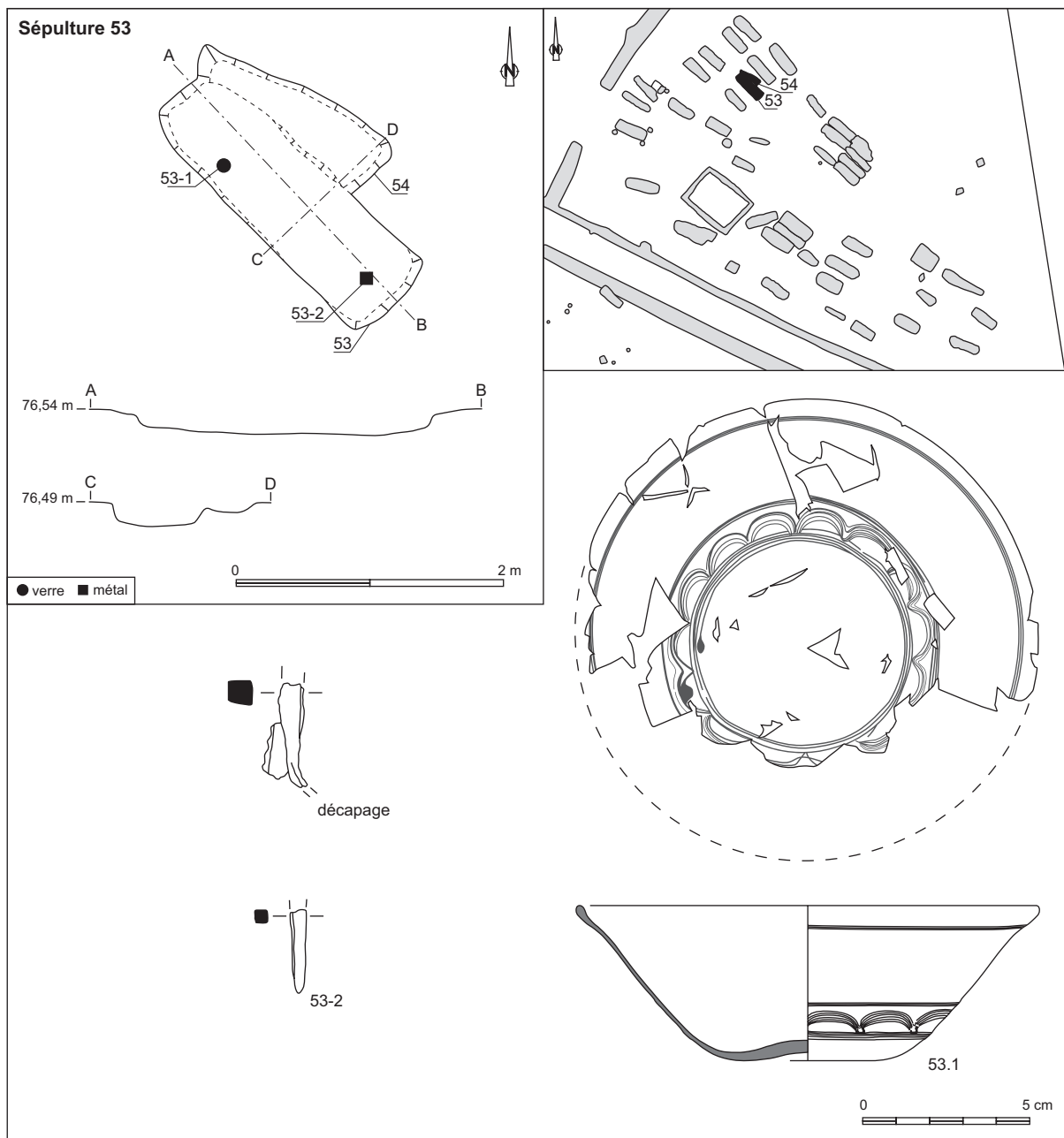


Fig. 91 – Sépulture 53 (DAO: S. Jean, Inrap).

Datation : milieu/troisième tiers du v^e s. au premier tiers/première moitié du vi^e s.

Description : coupe à bord rebrûlé ornée d'un décor de filets en émail ; fond épais, parois s'amenuisant ; marque de pontil.

Le décor se compose de séries de filets blancs appliqués sous le bord et dans le tiers inférieur de la panse : décor de festons (4 ou 6 fils) piqués, encadrés par une série de filets hauts (3 ou 4 fils) et filets bas (4 ou 5 fils) ; des épaissements marquent les points de départ et de fin d'application des filets blancs.

Teinte : vert très pâle et filets blancs opaques.

Qualité : petites bulles en quantité moyenne à faible ; petit filament rouge foncé (lie de vin), à peine visible, dans la matière, sous le fond (à côté de la marque du pontil).

Quantification : 319 fragments ; 1 individu ; 1 bord ; 1 fond ; forme archéologiquement complète.

Dimensions : hauteur 46 mm ; diamètre 137 mm.

Comparaison : deux autres exemplaires de type Feyeux T81.1acp figurent au sein de la nécropole de Saint-Marcel (cat. 106-1 et 121-5).

Dans la région, mentionnons la découverte d'une coupe similaire dans la sépulture de Goaz-An-Eyet à Pont-de-Buis-lès-Quimerch (Abgrall, 1911), associée à une garniture de ceinture décorée dans le *Quoit Brooch Style*.

Notons que cette forme de coupe, dans sa variante à festons piqués, a été observée en dépôt dans des tombes avec armes, en particulier des épées : à Charleville-Mézières dans les Ardennes (avec lance, couteau, boucle de ceinture, voir *Les Francs, précurseurs de l'Europe*, 1997, p. 79 ; Cabart, Feyeux, 1995, p. 128, fig. 78 ; Feyeux, 2001, p. 171, n° 659 : sépulture 36, attribuée au premier quart du vi^e s.) ; à Douvres dans le Kent, en Angleterre (avec boucle de ceinture, fermoir d'aumônière, pince à épiler, forces, pierre à aiguiser) (Evison, 2008, p. 9 et p. 47, fig. 1, pl. 1,

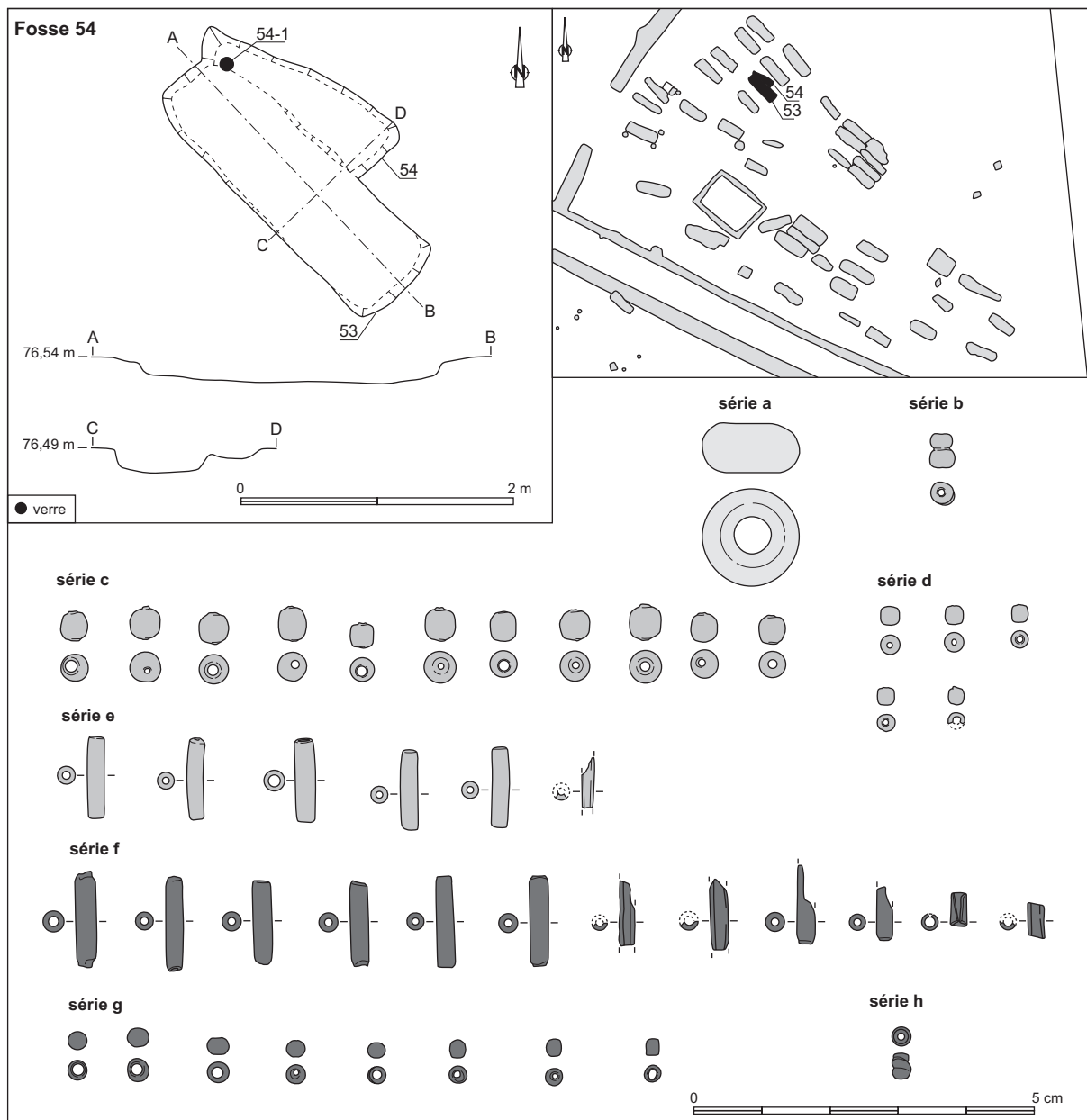


Fig. 92 – Fosse 54 (DAO: S. Jean, Inrap).

n° 7: sépulture 437, datée de la première moitié du VI^e s.); mais encore à Saint-Dizier (Haute-Marne), en deux exemplaires, dans la sépulture d'un « chef franc » (avec bouclier, hache, scramasaxe, pointes de flèche, aumônière, pince à épiler, bassin en bronze, seau en bronze et fer, etc., voir Varéon dir., 2008, photo couleur p. 38; Parésys, Truc, 2009, fig. 10-11: sépulture 13, datée du deuxième quart du VI^e s.). Si elles sont datées un peu plus tardivement qu'à Saint-Marcel (du premier au deuxième quart du VI^e s.) dans chacun de ces cas, une origine germanique, saxonne ou franque, est attribuée à la personne inhumée. Mais il faut également signaler la découverte de telles coupes dans des habitats en contexte civil (par exemple dans le Midi, cf. Foy, 1995, p. 204-205).

Objet 53-2

Localisation : à l'extrémité orientale de la fosse, au milieu de la largeur.

Matière : métal-fer.

Identification : clou (tige).

Description : tige de section quadrangulaire (4 mm x 4 mm).

Quantification : 1 fragment; 1 individu.

Dimensions : longueur fragmentaire 25 mm.

Objet 53 décapage

Localisation : extrémité est du décapage.

Matière : métal-fer.

Identification : clou ?

Description : élément de forme rectiligne à extrémité pointue recourbée, de section quadrangulaire (7 mm x 7 mm), probablement un clou, oxydé avec un autre élément en fer (du même objet initial ?).

Quantification : 1 fragment; 1 individu.

Dimensions : longueur fragmentaire 31 mm.

FOSSE 54

Description : fosse ovale orientée nord-ouest/sud-est; tangente à la sépulture 53 (fig. 92).

Dimensions : longueur 1,60 m; largeur 0,26 m; profondeur conservée 0,08 m.

Remplissage : sédiment limoneux brun-beige, plaquettes de schiste.

Objet 54-1

Localisation : contre la paroi nord-est de la fosse 54.

Matière : verre.

Identification : perles.

Référence typologique : type 374 de Legoux *et al.*, 2006 (collier de type I; perles correspondant aux codes 1, 2, 3, 5 et 10 de la classification développée dans Legoux, 1993).

Datation : vers 440-450/vers 520-530 (voire encore vers 560-570).

Description :

- 54.1a (Legoux code 10) : 1 perle annulaire jaune-vert clair translucide; dimensions : hauteur 7,5 mm; diamètre 15 mm;
- 54.1b (Legoux code 3) : 1 perle double en forme de bulbe, de taille petite (à moyenne), de teinte jaune-vert translucide; dimensions : hauteur 5,5 mm; diamètre 3,2 mm;
- 54.1c (Legoux code 3) : 11 perles en forme de bulbe (parfois légèrement allongées), partiellement translucides, d'aspect jaune-vert à gris-vert; certaines sont argentées (5), d'autres argentées et dorées (2); dimensions : hauteur 4 mm à 4,5 mm; diamètre 4 mm à 5 mm;
- 54.1d (Legoux, code 3) : 5 petites perles jaune-vert translucide, en forme de bulbe, voire à tendance cylindrique (dont 1 fragmentaire, initialement, concrétionnée avec une petite perle cobalt de la série 54.1 g); dimensions : hauteur 2,5 mm à 3 mm; diamètre 2,8 mm à 3 mm;
- 54.1e (Legoux, code 5) : 5 perles cylindriques jaune-vert/brun translucides, auxquelles il convient d'ajouter quelques fragments d'au moins un autre (4 petits fragments en tout); notons que 2 perles complètes étaient concrétionnées avec des fragments de perles cylindriques de teinte bleue, série 54.1f; dimensions : hauteur 2 mm à 12,5 mm; diamètre 2,8 mm à 3 mm;
- 54.1f (Legoux, code 5) : 6 perles cylindriques bleu outremer translucides (à extrémités resserrées), auxquelles s'ajoutent quelques fragments d'au moins 2 autres individus (22 fragments en tout)⁸⁴; à noter que des fragments de ces perles étaient concrétionnés avec des perles de la série 54.1e; dimensions : hauteur 12,5 mm à 14 mm; diamètre 2,5 mm à 3,2 mm;
- 54.1g (Legoux, code 1) : 5 petites perles bleu cobalt opaques, (plus ou moins) sphériques (dont une concrétionnée avec une petite perle jaune-vert de la série 54.1d et une autre concrétionnée à un fragment de cette même série 54.1g) + 5 fragments formant 3 autres perles (au total : 8 individus, 10 fragments); dimensions : hauteur 2 mm à 3 mm; diamètre 2,8 mm à 3,2 mm;
- 54.1h (Legoux, code 2) : 1 petite perle spiralée bleu cobalt (enroulée sur elle-même en formant 2 segments); dimensions : hauteur 3,8 mm; diamètre 2,5 mm à 2,8 mm.

Quantification : 60 fragments; 41 individus.

84. Des lots de 2 et de 3 petits fragments sont concrétionnés ensemble.

Comparaison : photographie d'un collier présentant un assemblage très proche dans Legoux *et al.*, 2006, p. 43 (collier de Cutry illustrant le type I, cf. Legoux, 2005, p. 116 et p. 521, n° 840).

Une sépulture d'adolescente de la première moitié/deuxième quart du VI^e s., découverte à Saint-Dizier (Haute-Marne), a livré un lot de perles (correspondant également à un ensemble de type I de Legoux *et al.*, 2006, mais avec également des grains d'ambre), interprété comme ayant pu orner un vêtement, une pièce de tissus ou former une pendeloque (Cabart, 2006, p. 33, fig. 2; Varéon dir., 2008, p. 86 et 88) : plusieurs sont de même type, répondant aux codes 1, 3 et 5. Notons qu'une autre riche sépulture de Saint-Dizier a livré 2 coupes en verre de type T81.lacp, dont on recense 3 exemplaires dans la nécropole de Saint-Marcel (cat. 53-1, 106-1, 121-5).

SÉPULTURE 67

Description : fosse quadrangulaire orientée nord-ouest/sud-est. Creusement à fond plat et parois obliques (fig. 93).

Dimensions : longueur 2,10 m; largeur 0,78 m; profondeur conservée 0,16 m.

Remplissage : sédiment limoneux brun-beige, plaquettes de schiste, rares charbons de bois.

Mobilier : 2 objets.

Objet 67-1

Localisation : dans le tiers nord-est de la fosse.

Matière : métal-alliage (argent ?).

Identification : plaque décorée avec agrafes.

Datation : v^e s.

Description : plaque quadrangulaire, munie d'agrafes de fixation; la surface visible est ornée d'une bordure décorée et d'un motif central.

Le pourtour se compose de deux séries de motifs géométriques répétitifs, disposées en vis-à-vis sur la longueur et la largeur de la plaque. À la rencontre de ces deux séries, dans chaque angle, prend place un petit cercle pointé, qui pourrait évoquer de façon stylisée l'œil d'un animal de profil (voir plaques cat. 106-2 et cat. 145-1).

La bordure décorée occupant les longueurs comprend un motif de zigzags, les espaces laissés libres entre les obliques comportant chacun un point (voir le pourtour de la plaque cat. 106-2). Chaque série de zigzags est contenue à l'intérieur d'un cartouche aux contours arrondis, bordé de part et d'autre d'une ligne de points.

La bordure ornant les largeurs se caractérise, quant à elle, par la présence de demi-cercles disposés en festons, à l'intérieur desquels sont placés des triangles. Ces bordures sont délimitées, en externe, par une ligne de points et en interne, d'une ligne droite simple.

Ce pourtour décoratif définit un espace quadrangulaire dont les écoinçons sont occupés par des petits triangles. Au centre de la plaque se trouve un motif ornemental, mis en valeur par son propre cadre, qui est formé d'un cercle d'incisions obliques, lui-même délimité par deux doubles cercles. Le motif central consiste en une rosace à huit branches reliées par des lignes concaves; les branches se terminent par un motif triangulaire. L'espace entre les branches comporte un remplissage de motifs triangulaires répétant, en interne, les limites des pétales.

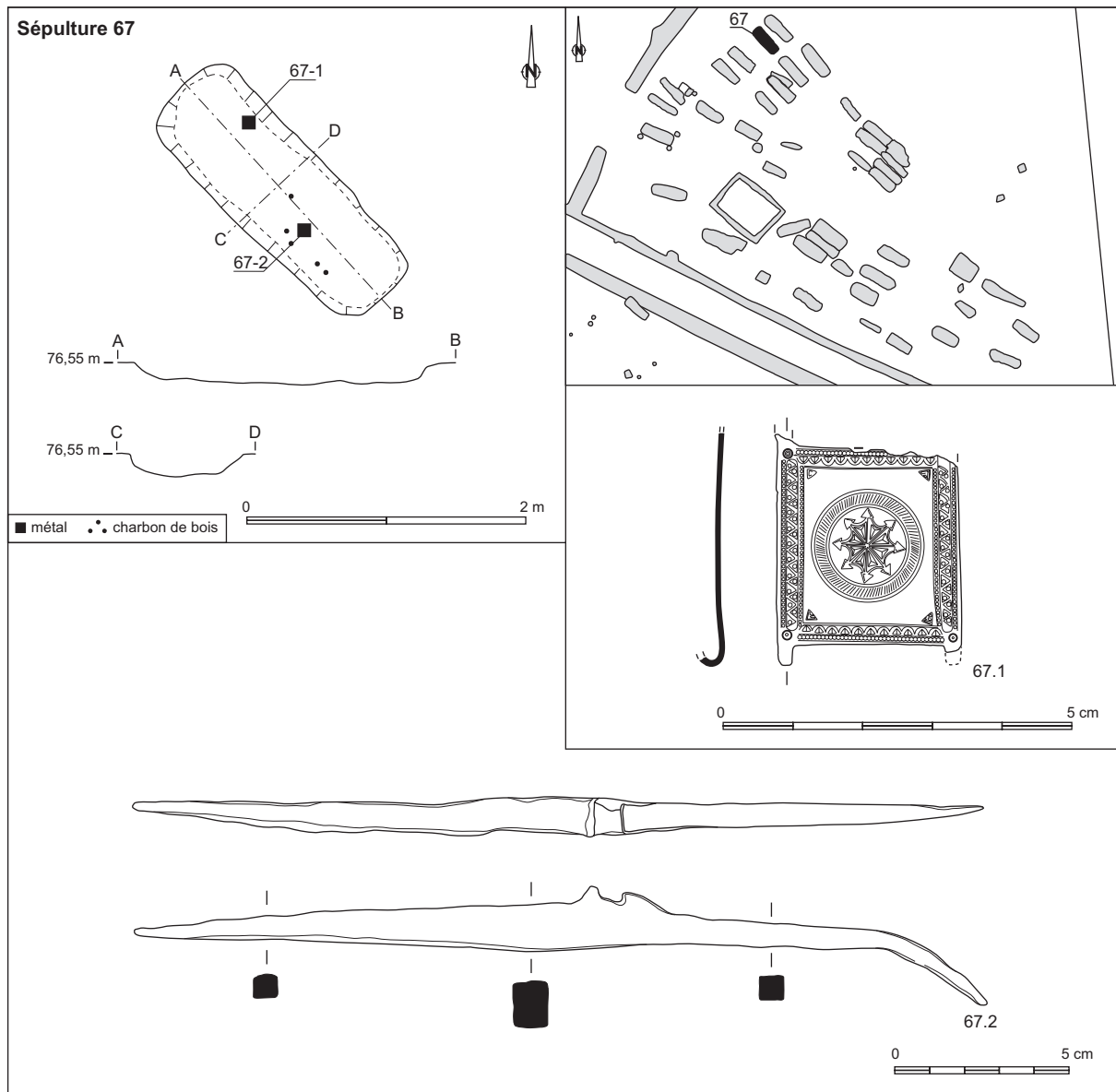


Fig. 93 – Sépulture 67 (DAO: S. Jean, Inrap).

Cette plaque constitue un élément de parure, qui devait s'accrocher à un support par l'intermédiaire de quatre pointes recourbées, formant ainsi des agrafes, qui prennent naissance aux angles de la plaque. Seule une portion de l'une d'elles est conservée.

Quantification: 2 fragments; 1 individu; objet fragmentaire.

Dimensions: longueur totale (fragmentaire) 33 mm; corps de la plaque 28,5 mm x 26,5 mm; épaisseur 0,6 mm.

Comparaison: le décor de cette plaque possède de fortes affinités avec les bijoux et accessoires vestimentaires classés dans le *Quoit Brooch Style*, principalement mis au jour dans le sud et le sud-est de l'Angleterre et datés du ^ve s. Ainsi, par exemple, le motif du zigzag avec remplissage de points entre les obliques est attesté sur une fibule du site de Faversham (Kent) (Suzuki, 2000, p. 161), une autre de Dartford (Kent) Richardson, 2008), ainsi que sur la grande plaque-boucle de Mucking (Essex) (Suzuki, 2000, p. 127). Des triangles de même type que ceux placés dans les écoinçons peuvent être observés sur une plaque de ceinture d'Alfriston (Sussex) (Suzuki, 2000, p. 134), sur la plaque-boucle de

Bishopstone (Buckinghamshire) (*ibid.*, p. 130), sur un élément de ceinture de Chessell Down (Île de Wight) (*ibid.*, p. 142) et un autre de Faversham (Kent) (*ibid.*, p. 137).

Sur une fibule de Alfriston figure également le motif de demicercles dont l'espace interne est rempli par deux triangles (*ibid.*, p. 158), comme sur la bordure de cette plaque de Saint-Marcel. Le motif central de la rosace à huit branches possède, quant à lui, de fortes affinités formelles avec une rosette (à sept branches) observable sur le ferret de ceinture de Pewsey (Wiltshire) (*ibid.*, p. 144), tandis que la couronne de lignes obliques qui l'entoure se retrouve sur la fibule de Bénouville (Calvados) (Lorren, 1980, pl. XIV, n° 1).

En revanche, les comparaisons touchant à la forme de cet objet sont particulièrement rares. Ces agrafes à plaque développée ne semblent pas avoir été répertoriées jusqu'à présent au sein du corpus lié au *Quoit Brooch Style*. Cela étant, de rares exemplaires présentant la même construction formelle peuvent être signalés en France, même si ni leur motif ni leur facture décorative n'ont de rapport avec ceux de la nécropole morbihan-

naise. Par ailleurs, les contextes de découverte sont plus anciens (courant du IV^e s.). Notons que leurs découvreurs leur attribuent une fonction similaire à celle de fibules :

- villa de Montmaurin (Haute-Garonne) (Fouet, 1958, p. 168, fig. 28 ; 1983, p. 161, pl. XLIX) : bijou en argent, orné d'un motif « symbolique » de rouelle cloisonnée cantonnée de quatre triangles. Il provient d'une structure comblée au milieu du IV^e s., interprétée comme puits funéraire ;

- nécropole d'Abbeville à Homblières (Aisne) (Pillooy, 1886, p. 255, pl. V, n° 17) : plaque-agrafe en argent découverte dans une tombe, « sur le haut de la poitrine » d'une femme âgée de 50-60 ans. La plaque, « gravée et ciselée », comporte un motif de cercles emboîtés, le centre étant ajouré. La sépulture est datée du deuxième tiers du IV^e s. (*À l'aube de la France*, 1981, p. 116, notice 148) ; notons qu'elle est considérée comme une des sépultures germaniques de la nécropole d'Abbeville dans Böhme, 1978, fig. 11 ;

- nécropole de Saint-Quentin (Aisne) (Eck, 1891, p. 295-296, pl. I, n° 16) : plaque-agrafe en argent découverte dans une sépulture féminine. Le décor, réalisé « au pointillé », représente un « buste de femme drapée, avec la chevelure nattée et ondulée ». La sépulture peut être datée de la seconde moitié du IV^e s.

Mentionnons, enfin, deux plaques circulaires comportant deux agrafes disposées horizontalement par rapport au décor. L'une, figurant un visage de face, est une découverte ancienne de Chevincourt (Oise) (Bullinger, 1969, pl. XVIII, n° 3a-b). L'autre, en laiton, représente la famille impériale de Constantin (couple avec trois enfants), découverte par dragage dans la Loire à Nantes (Loire-Atlantique) (Santröt *et al.*, 2007). Considérée comme une probable décoration militaire (« agrafe de manteau »), elle est datée du début du IV^e s. (avant 320).

Objet 67-2

Localisation : tiers sud-ouest de la fosse.

Matière : métal-fer.

Identification : indéterminée.

Description : objet de section quadrangulaire, aux extrémités effilées se terminant en pointe, dont l'une est recourbée ; sur l'une de ses faces, il présente ce qui semble être un anneau (de suspension ?) fragmentaire, asymétrique, non axé.

Quantification : 1 fragment ; 1 individu.

Dimensions : longueur, 244 mm ; largeur 10 mm ; épaisseur 14 mm.

SÉPULTURE 68

Description : fosse quadrangulaire orientée nord-ouest/sud-est. Creusement à fond plat et parois presque verticales (la moitié nord-ouest est la plus large) (fig. 94).

Dimensions : longueur 2,25 m ; largeur de 0,60 m à 0,80 m ; profondeur conservée de 0,20 m à 0,25 m du nord-ouest vers le sud-est.

Remplissage : sédiment limoneux brun-beige, plaquettes de schiste.

Mobilier : 3 objets.

Objet 68-1

Localisation : noté presque au milieu de la fosse, pointe dirigée vers le nord-ouest.

Matière : métal-fer.

Identification : couteau/poignard.

Référence typologique : Manning 18a (Manning, 1985, p. 117, pl. 55, Q 56).

Datation : IV^e-V^e s.

Description : couteau à soie.

Ce couteau possède une lame à dos sinueux, dont l'extrémité manque. Il est doté d'une virole, toujours en place, tandis que subsistent des restes d'un placage du manche, en fer. Du fait de la présence de ce placage, la soie ne peut être que partiellement observée ; elle apparaît cependant nettement moins large que la lame et de section quadrangulaire. Le manche est par ailleurs doté d'un pommeau, prenant la forme d'une plaque ovale, vraisemblablement rivetée à la soie ; vu de face, il compose un motif en relief, de forme oblongue, avec partie centrale renflée.

Dimensions : longueur totale (fragmentaire) 224 mm ; largeur lame (fragmentaire) 120 mm ; largeur lame 29 mm.

Quantification : 2 fragments ; 1 individu.

Comparaison : ce couteau trouve un équivalent fortement apparenté sur le site normand de Lisieux (Calvados), au sein de la nécropole Michelet, dans une sépulture datée du IV^e s. (*Lisieux avant l'an mil*, p. 83).

Des individus à dos sinueux comme celui de Saint-Marcel, mais avec une lame plus large, caractérisent certaines sépultures masculines « du secteur nord-sud » de la nécropole de Frénouville (Calvados) : sépulture 331b, sépulture 344, avec boucles de ceinture..., datées respectivement de la première moitié du IV^e s. et de la seconde moitié du IV^e s., attribuées à des militaires (Pilet, 1980 ; Pilet *et al.*, 2006, fig. 3, n°s 8 et 11). Dans le même secteur, un troisième individu, de dimensions comparables à notre exemplaire, a été recueilli au sein d'une sépulture dépourvue de mobilier d'accompagnement (sépulture 435) ; elle est néanmoins attribuée à la période allant de la fin du IV^e s. à la première moitié du V^e s., du fait de sa position topographique au sein de la nécropole. Un individu très ressemblant est signalé dans la riche sépulture n° 833 de Rhenen (Pays-Bas) (Böhme, 1974, « Stufe III », pl. 63, n° 10 ; avec pointe de lance, hache, umbo de bouclier, élément d'une garniture de ceinturon, bol en sigillée de la première moitié du V^e s.). Des exemplaires proches (avec une lame un peu plus large que celle de Saint-Marcel) sont encore, par exemple, recensés à Vron (Somme), dans une sépulture masculine « à caractère germanique » (avec hache, boucle de ceinture...), datée à partir de 388 à 405-410 (Seillier, 1989, fig. 6, n° 2, sépulture 183A), mais également à Vireux-Molhain (Ardennes), dans des sépultures de la nécropole liée à la forteresse tenue, peut-être exclusivement, par une communauté de Germains, datée du dernier quart du IV^e s. à la première moitié du V^e s. (Lémant, 1985, p. 30, fig. 37, pl. 19, sépulture 41, avec hache ; p. 32, fig. 41, sépulture 45, avec pièces de garniture de ceinturon, fer à briquet). Notons, enfin, que M. Kazanski les date du milieu du IV^e s. à la fin du V^e s. (Kazanski, 1995, p. 38).

Objet 68-2

Localisation : dans le tiers oriental de la fosse (au pied du défunt ?).

Matière : céramique.

Identification : pot en céramique commune sombre.

Datation : seconde moitié du IV^e s./début du V^e s. (voire plus).

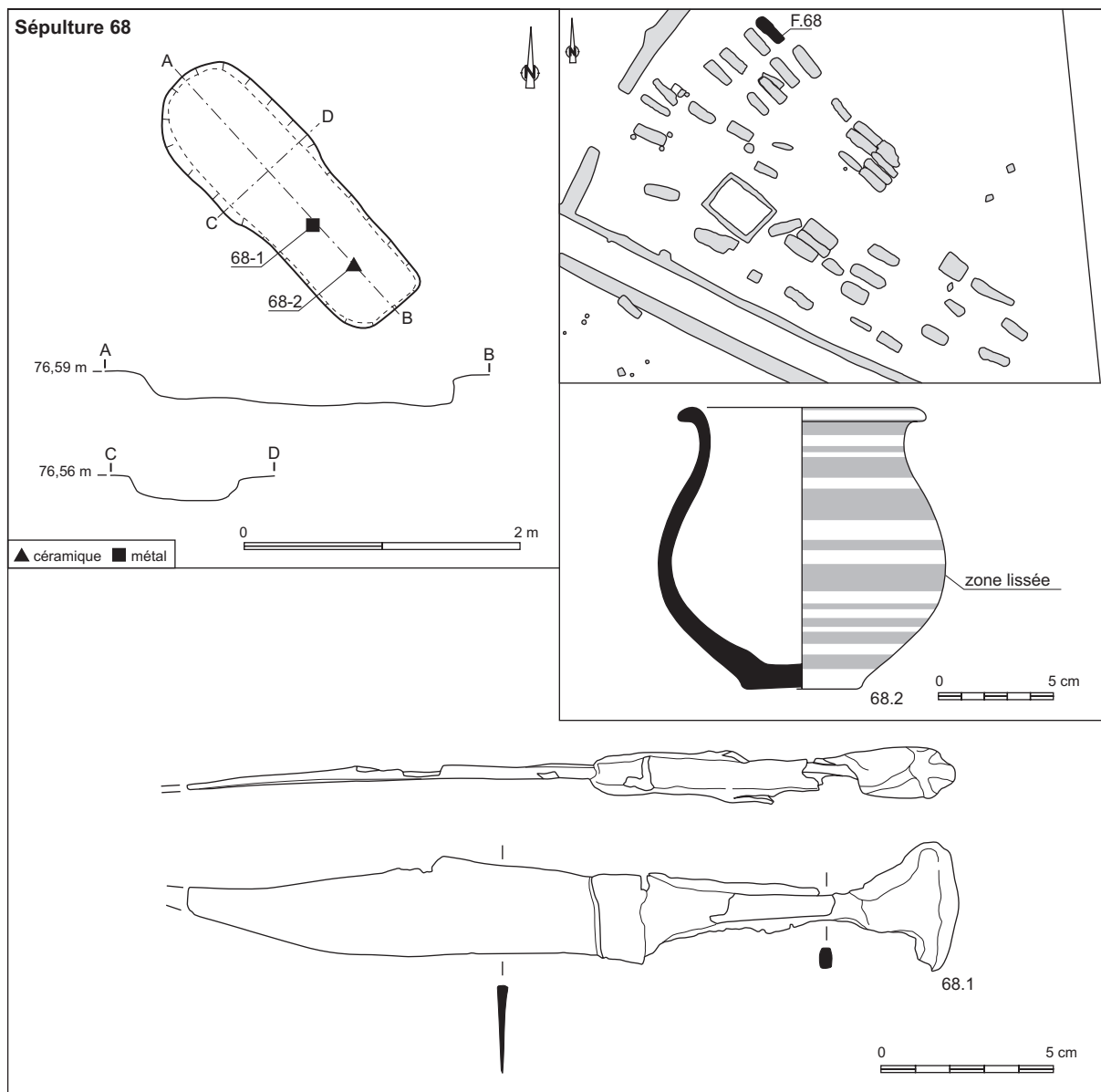


Fig. 94 – Sépulture 68 (DAO: S. Jean, Inrap).

Description : petit pot globulaire à panse surbaissée, base apode et lèvres éversées; sa surface a fait l'objet d'un lissage en zones horizontales étroites, alternant avec des zones laissées brutes de tournage, qui scandent toute la hauteur de la paroi.

Commentaires : ce vase appartient à une gamme de céramiques utilisées au sein des sites d'habitat pour la préparation des repas, parfois remployées en contexte funéraire. Tout comme l'autre vase en céramique découvert au sein de cette nécropole (cat. 72-2), ce récipient montre clairement qu'il a servi avant d'être déposé auprès du défunt: le bas de la panse porte des traces de passage au feu; la lèvre, partiellement ébréchée, présente des restes de suie, y compris sur les cassures.

La céramique culinaire ne bénéficie pas, à l'instar de la vaisselle de table, d'une caractérisation chronologique fine, son répertoire formel se renouvelant moins rapidement. Les qualités techniques du vase plaident pour une production issue d'ateliers régionaux, à placer au cours du Bas-Empire. Notons que le profil trapu de cet exemplaire ne figure pas dans le répertoire

des productions de l'atelier de Surzur, d'allure plus élancée (Triste, Daré, 2008: atelier en activité au moins au début du III^e s., vraisemblablement dès le dernier tiers du II^e s., jusqu'au début/première moitié du IV^e s.). Il présente, en revanche, certaines affinités avec les découvertes du dernier tiers du IV^e s./début du V^e s. du site morbihannais du Hézo (Daré, 2008, p. 136-140, fig. 18, avec sigillée d'Argonne et monnaies).

Quantification : 5 fragments; 1 individu; 1 bord; 1 fond; forme archéologiquement complète.

Dimensions : hauteur 124 mm; diamètre ouverture 108 mm; diamètre maximum maximal panse 125 mm.

Analyse du sédiment trouvé dans le contenant : résultats négatifs.

Objet 68-3

Localisation : au niveau de l'objet n° 1 (motte de prélèvement).

Matière : métal-alliage base cuivre.

Identification : indéterminée.

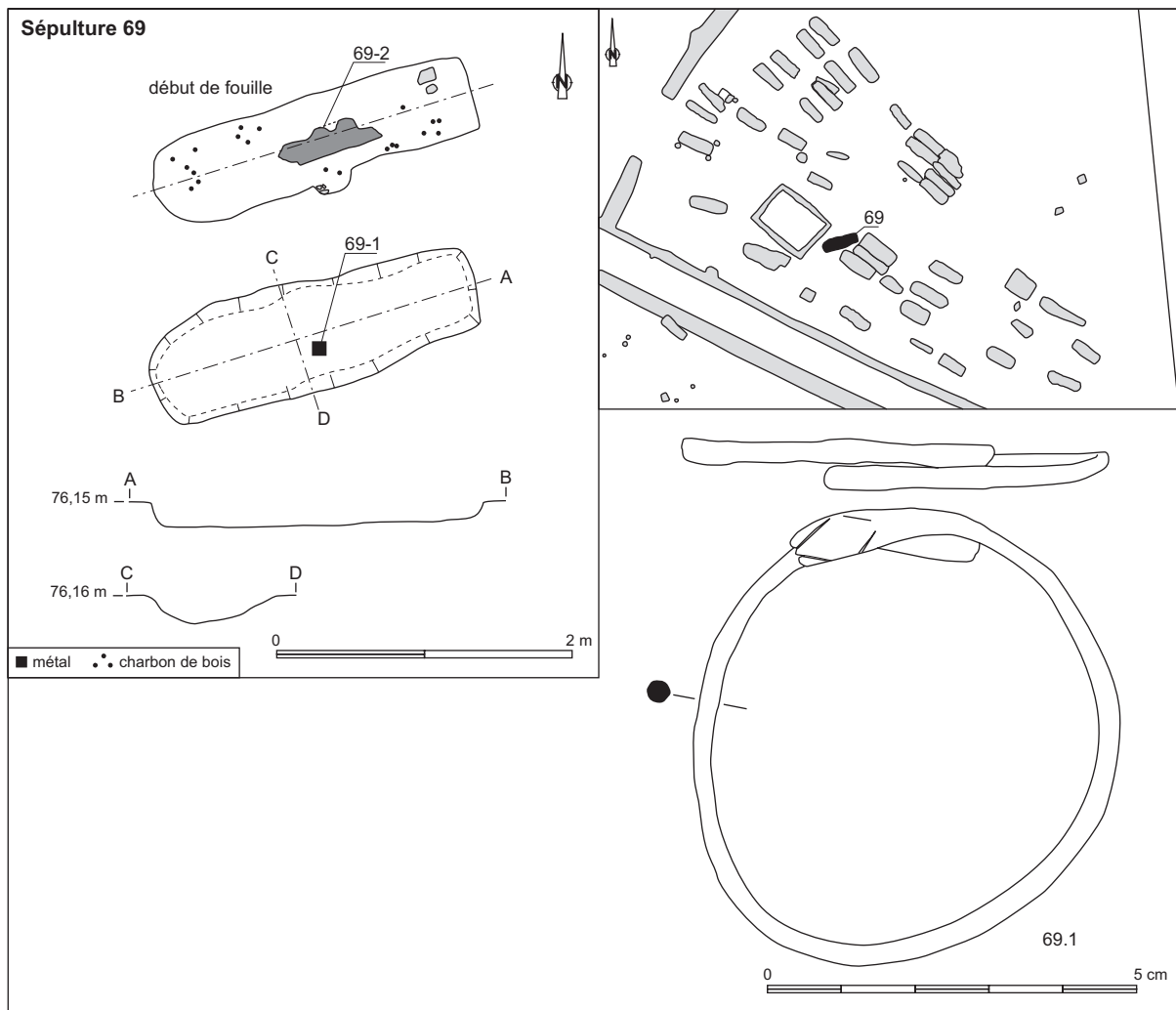


Fig. 95 – Sépulture 69 (DAO: S. Jean, Inrap).

Description : petits fragments très altérés.

Quantification : 4 fragments ; 1 individu.

SÉPULTURE 69

Description : fosse quadrangulaire orientée ouest-sud-ouest/est-nord-est. Creusement à fond plat (profil longitudinal) ou en cuvette (profil transversal) (fig. 95).

Dimensions : longueur 2,30 m ; largeur 0,80 m ; profondeur conservée 0,18 m.

Remplissage : sédiment limoneux brun-beige, plaquettes de schiste, charbons de bois.

Mobilier : 2 objets.

Objet 69-1

Localisation : au milieu de la fosse, découvert sous l'objet 2.

Matière : métal-alliage base cuivre.

Identification : bracelet.

Datation : IV^e s. (plutôt seconde moitié du IV^e s.).

Description : bracelet ouvert formé d'une tige de section circulaire, avec superposition des extrémités afin d'assurer la fermeture complète de l'objet. Les extrémités sont épatées sur

une même longueur (22 mm) et se superposent exactement sur cette longueur. Leur terminaison est aplatie, de forme approximativement rectangulaire. L'une, seulement, comporte une figuration, en « tête de serpent » stylisée grâce à des incisions obliques dont trois sont nettement visibles.

Quantification : 1 fragment ; 1 individu ; objet complet.

Dimensions : longueur 204 mm ; section tige 2,5 mm à 3,5 mm.

Comparaison : aucun élément avec une représentation comparable n'est à signaler dans les synthèses proposées dans Swift, 2000 (provinces occidentales de l'Empire, de la Bretagne à la Pannonie) et Lányi, 1972 (Pannonie), qui recensent de nombreux exemplaires de bracelets à extrémités figurant une tête de serpent. La série de onze bracelets du même type découverts récemment en région Centre, dans la nécropole à inhumations du Bas-Empire du Boullay-Mivoye (Eure-et-Loir) (36 sépultures), n'offre pas, non plus, d'élément similaire (Canny, 2006 ; Morzadec, 2009 ; nécropole datée de la seconde moitié du IV^e s., voire début du V^e s.).

Objet 69-2

Localisation : en sommet de décapage, posée à plat au milieu de la fosse.

Matière : bois.

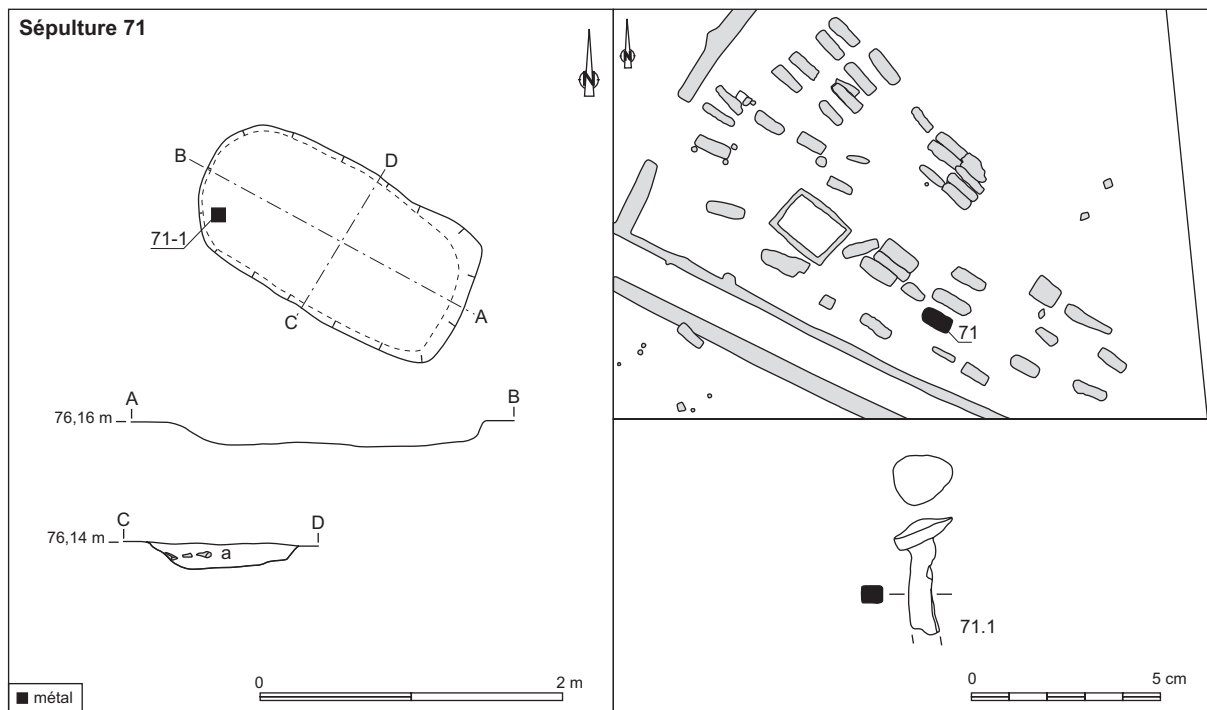


Fig. 96 – Sépulture 71: a, blocs de grès et limon (DAO: S. Jean, Inrap).

Identification : planche brûlée.

Dimensions : 0,70 m x 0,20 m.

Datation ¹⁴C : 1620 ± 35 BP, soit après calibrations, 2 S 95 % : 354-357 cal. AD et 381-539 cal. AD ; 1 S 68 % : 396-440 cal. AD et 486-532 cal. AD (Centrum voor Isotopen Onderzoek, échantillon GrN-30981).

SÉPULTURE 71

Description : fosse quadrangulaire orientée nord-ouest/sud-est. Creusement à fond plat et parois obliques (fig. 96).

Dimensions : longueur 1,98 m ; largeur 0,96 m ; profondeur conservée 0,14 m.

Remplissage : sédiment limoneux brun compact, rares charbons de bois, quelques blocs de grès.

Mobilier : 1 objet.

Objet 71-1

Localisation : extrémité ouest, découvert au décapage.

Matière : métal-fer.

Identification : clou.

Description : tête plate, de forme ovoïde (16 mm x 13 mm) ; tige de section quadrangulaire (6 mm x 5 mm).

Quantification : 1 fragment ; 1 individu.

Dimensions : longueur fragmentaire 31 mm.

SÉPULTURE 72

Description : fosse quadrangulaire orientée nord-ouest/sud-est. Creusement arasé à fond plat (fig. 97).

Dimensions : longueur 2,14 m ; largeur 0,75 m ; profondeur conservée 0,10 m.

Remplissage : sédiment limoneux brun-beige, plaquettes de schiste, rares charbons de bois.

Mobilier : 3 objets.

Objet 72-1

Localisation : tiers oriental de la fosse.

Matière : verre.

Identification : gobelet.

Référence typologique : Isings 106 / AR 66.1/68 / Feyeux T50.

Datation : apparition possible dès la fin du III^e s., attestée au cours du IV^e s. essentiellement, mais aussi durant la première moitié du V^e s.

Description : gobelet conique à bord légèrement évasé, laissé brut, non meulé ; panse lisse.

Teinte : vert moyen.

Qualité : nombreuses petites bulles.

Quantification : 83 fragments ; 1 individu ; 1 bord.

Dimensions : hauteur fragmentaire 73 mm ; diamètre 81 mm.

Comparaison : un gobelet de même type (mais de profil un peu moins conique) figure dans l'une des tombes de Guer (Morbihan) (Petit, 1978, p. 48, fig. 2, T2.f), datées de la seconde moitié du IV^e s./début du V^e s. Un exemplaire similaire est signalé dans la sépulture d'Argentré (Mayenne) (Naveau, 1998, p. 130-133, n° 420 ; sépulture de la fin du IV^e s. ou du V^e s.), en association avec un gobelet Chenet 333b en sigillée d'Argonne, comme dans cette tombe de Saint-Marcel (cat. 72-2).

Objet 72-2

Localisation : tiers oriental de la fosse, à côté de l'objet 1.

Matière : céramique.

Identification : gobelet en sigillée d'Argonne.

Référence typologique : Chenet 333b.

Datation : seconde moitié du IV^e s. au début du V^e s. (Chenet, 1941, p. 81-82, pl. XVI ; Brulet, 1990, p. 36 et p. 63, pl. 1, 26 ; Pirling, Siepen, 2006, p. 47, Gellep 17).

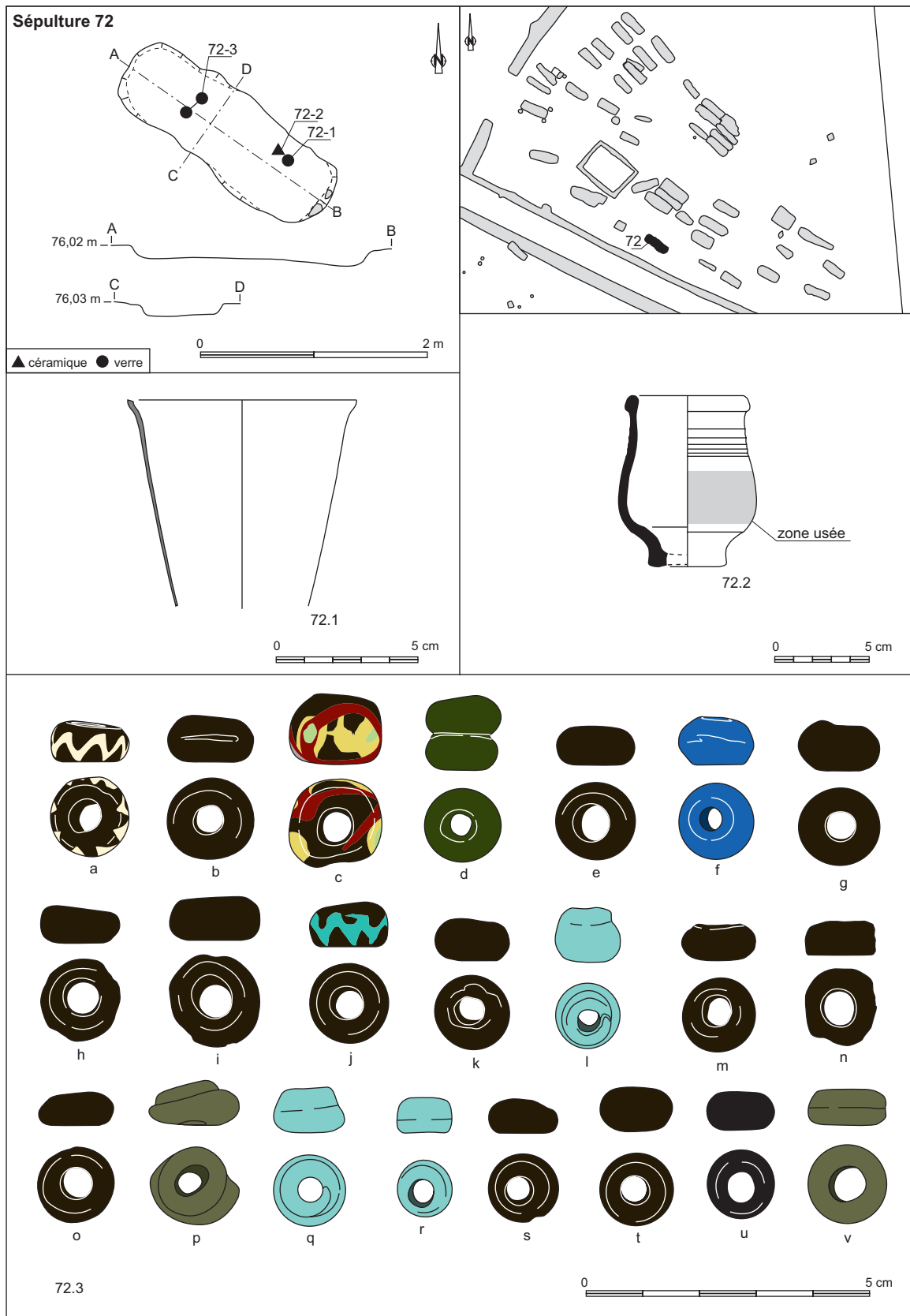


Fig. 97 – Sépulture 72 (DAO: S. Jean et L. Simon, Inrap).

Description: petit gobelet tulipiforme, à base apode et lèvres arrondies.

Commentaires: ce vase appartient à une catégorie de production utilisée dans l'habitat pour le service de table, parfois remployée en contexte funéraire, comme c'est le cas ici. L'altération de surface (revêtement engobé) de la partie renflée de la panse atteste, en effet, que le récipient n'a pas été mis en dépôt dans cette tombe à l'état neuf.

Quantification: 11 fragments; 1 individu; 1 bord; 1 fond; forme archéologiquement complète.

Dimensions: hauteur 92 mm; diamètre ouverture 68 mm; diamètre maximal panse 74 mm.

Comparaison: un exemplaire similaire est signalé dans la sépulture d'Argentré (Mayenne) (Naveau, 1998, p. 130-133, n° 421; sépulture de la fin du IV^e s. ou du V^e s.), en association avec un gobelet en verre Isings 106, comme dans cette tombe de Saint-Marcel (cat. 72-1).

Objet 72-3

Localisation: découvert dans la moitié ouest de la fosse.

Matière: verre.

Identification: collier de perles.

Datation: seconde moitié du IV^e s./début du V^e s.

Description:

- 3 perles bleu-vert naturel translucides (72.3r, 72.3l, 72.3q, ces deux dernières « avec enroulement »);
- 2 perles vert-jaune translucides (72.3v, 72.3p, la dernière « avec enroulement »);
- 1 perle bleu cobalt translucide (72.3f);
- 8 perles noires opaques (72.3b, 72.3e, 72.3g, 72.3k, 72.3m, 72.3n, 72.3t, 72.3u) + 4 autres perles noires opaques avec surface altérée (initialement décorées ? : l'altération semble concerner uniquement la surface et former, à intervalles réguliers, des points reliés par des filets ondulants : 72.3h, 72.3i, 72.3o, 72.3s);
- 1 perle double « noire » (vert foncé), paraissant partiellement translucide (72.3d);
- 3 perles décorées sur fond noir opaque : 1 perle avec filet d'ondulation blanc opaque, motif de zigzag (72.3a); 1 perle avec filet d'ondulation bleu-vert partiellement translucide (72.3j); 1 perle avec décor polychrome sur fond noir opaque (72.3c) : elle est ornée de motifs plus ou moins circulaires jaunes opaques, dont le cœur est occupé par de la matière vert translucide⁸⁵; 4 de ces motifs peuvent être observés, mais une lacune de la perle laisse l'espace, éventuellement, à un autre. Ce décor est lui-même parcouru d'un fil rouge opaque, disposé sur la perle de bas en haut, de façon à former des entrelacs.

Quantification: 22 fragments; 22 individus.

Comparaison: plusieurs de ces perles trouvent des équivalents dans une inhumation féminine d'une nécropole d'Augst (Suisse) (Riha, 1990, p. 115-116 et p. 184, pl. 66, n° 2793), avec monnaie de Valentinien (364-375). L'occupation de cette nécropole est datée des années 350-360 à 400-420. Il s'agit d'un collier de 15 perles, découvert près du cou de la défunte, qui se compose de : 8 perles « noires » opaques avec un filet d'ondulation pouvant être blanc (type majoritaire avec 3 exemplaires) ou

vert, rouge, rose, bleu; 1 perle double brun foncé opaque, avec ondulation jaune; 5 perles « noires » opaques dont 2 doubles; 1 perle bleu clair translucide, côtelée.

La petite nécropole du Boullay-Mivoye (Eure-et-Loir), datée de la seconde moitié du IV^e s. (voire début du V^e s.), a notamment livré dans une même sépulture 5 perles noires caractérisées par des entrelacs (jaune, bleu-gris) enserrant un point nord-ouest cerclé de rouge (toutes les teintes étant opaques), ainsi qu'une série de 22 perles jaunes translucides (Morzadec, 2009, fig. 68, sépulture 18; Guérit, 2010).

Les fouilles menées au sein de la nécropole de Maule (Yvelines), utilisée du Bas-Empire à la période mérovingienne, ont permis de recueillir une double perle opaque avec zigzag blanc, dans une sépulture d'enfant du IV^e s. (Arveiller-Dulong, 2006, p. 155, n° 1; *Verre et Merveilles*, 1993, p. 82, n° 287).

En contexte urbain, les derniers niveaux des thermes de la cour de l'archevêché de Sens (Yonne) ont livré, dans un horizon daté de la fin du IV^e s./début du V^e s., une série de perles dont deux exemplaires bleu opaque avec zigzag blanc et un exemplaire brun foncé opaque avec entrelacs blanc verdâtre et points centraux brun clair (Arveiller-Dulong *et al.*, 1994, p. 187-189, n°s 76, 79, 85).

La nécropole du fort romain de Vireux-Molhain (Ardennes), tenue par une communauté composée (exclusivement ?) de Germains et datée du dernier quart du IV^e s. à la première moitié du V^e s., a révélé une sépulture d'enfant contenant une perle noire avec entrelacs jaunes et points centraux verts (Lémant, 1985, p. 28, fig. 35, sépulture 32), une autre sépulture avec série de perles dont deux exemplaires noirs avec zigzag jaune (*ibid.*, p. 26, fig. 32, n° 13, pl. 17, avec monnaie d'argent d'Honorius, frappée vers 410-420).

SÉPULTURE 76

Description: fosse quadrangulaire orientée nord-ouest/sud-est. Creusement à fond plat et parois légèrement obliques. Un bloc de grès est présent dans l'angle sud-ouest de la fosse : calage ? (fig. 98).

Dimensions: longueur 2,60 m; largeur 0,80 m; profondeur conservée 0,20 m.

Remplissage: sédiment limoneux brun-beige, plaquettes de schiste, rares charbons de bois.

Mobilier: aucun objet.

SÉPULTURE 77

Description: fosse quadrangulaire orientée nord-ouest/sud-est. Creusement à fond plat et parois presque verticales (fig. 99).

Dimensions: longueur 1,90 m; largeur 0,70 m; profondeur conservée 0,17 m.

Remplissage: sédiment limoneux brun-beige, plaquettes de schiste, rares charbons de bois.

Mobilier: aucun objet.

SÉPULTURE 78

Description: fosse quadrangulaire orientée est-ouest. Creusement à fond plat et à parois presque verticales (fig. 100).

Dimensions: longueur 2,40 m; largeur 0,80 m; profondeur conservée 0,25 m.

85. La réalisation des motifs jaunes opaques a, par endroits, généré de fins filets entre eux, dont l'un est localement épaissi, formant une sorte de « tache ».

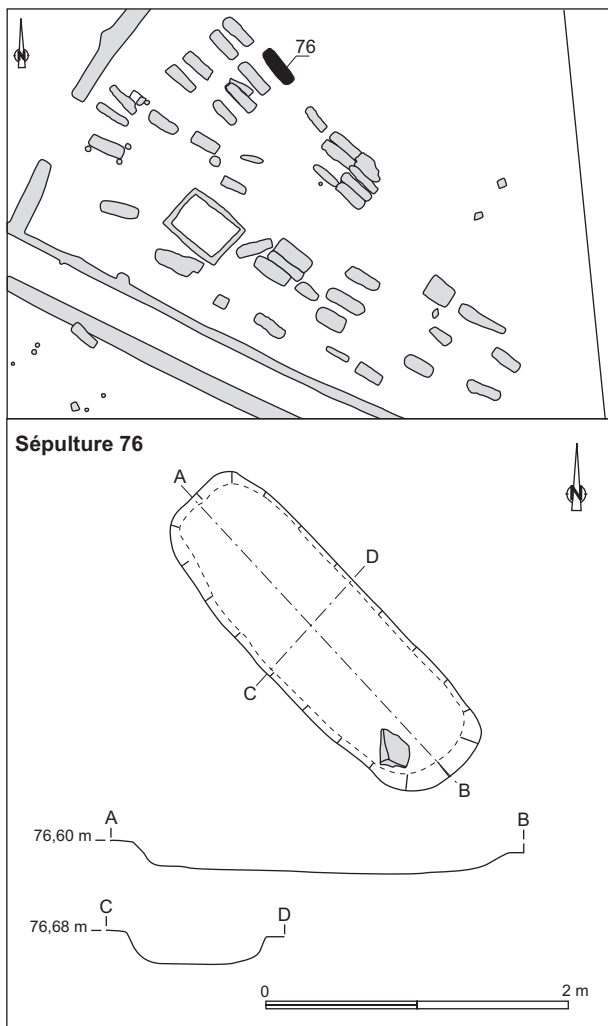


Fig. 98 – Sépulture 76 (DAO: S. Jean, Inrap).

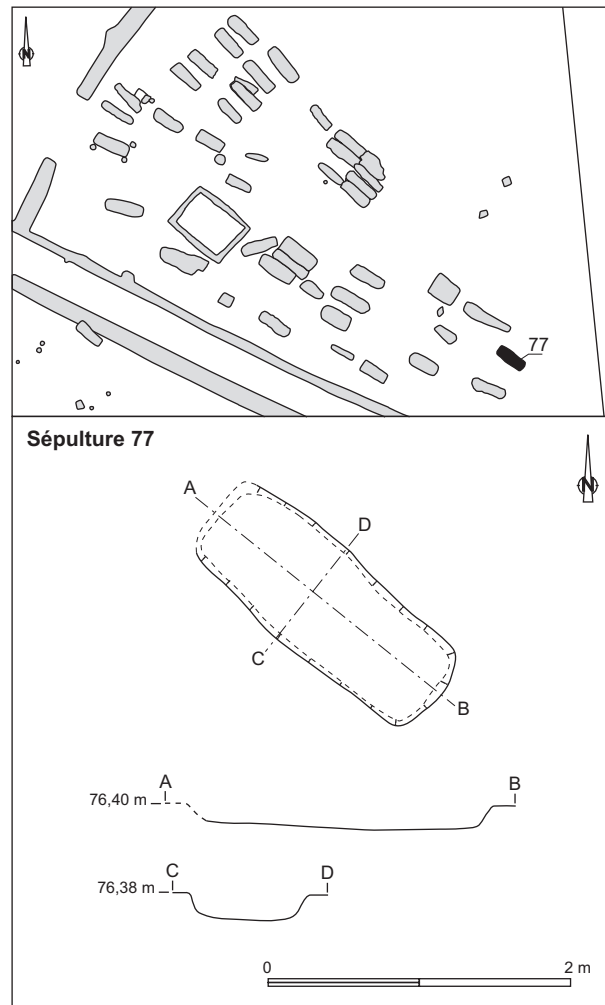


Fig. 99 – Sépulture 77 (DAO: S. Jean, Inrap).

Remplissage: sédiment limoneux brun-beige, plaquettes de schiste, rares charbons de bois.

Mobilier: 4 objets.

Objet 78-1

Localisation: découvert au milieu de la fosse.

Matière: métal-alliage (argent ?).

Identification: anneau.

Description: anneau réalisé dans une tôle de métal. Il comporte un décor probablement estampé, dont la lecture est particulièrement difficile et le dessin malaisé à restituer.

Le décor prend place au sein d'un registre unique, dont les bords sont délimités par une ligne de points. Les motifs semblent organisés en casiers, avec des séparations (lignes de points ou de courtes incisions). Ils pourraient être de figuration géométrique (?), tandis que certaines lettres semblent pouvoir être reconnues (MARIAMV ? MARCAMV ?).

Quantification: 1 fragment; 1 individu; objet fragmentaire.

Dimensions: longueur 65 mm; largeur 5 mm à 6 mm; diamètre 20 mm à 21 mm; épaisseur 1 mm.

Objet 78-2

Localisation: découvert dans le tiers oriental de la fosse, à l'envers.

Matière: métal-alliage base cuivre.

Identification: casserole.

Référence typologique: Eggers 161.

Datation: II^e-III^e s.

Description: casserole (puisoir) à bassin évasé, bord horizontal et manche en queue-d'aronde sans trou de suspension.

Quantification: 9 fragments; 1 individu; 1 bord; 1 fond; forme archéologiquement complète.

Dimensions: longueur totale 306 mm; largeur bassin 165 mm; hauteur bassin 64 mm; longueur manche 141 mm; épaisseur manche 2,5 mm à 3,5 mm.

Comparaison: plusieurs exemplaires identiques sont présents dans le célèbre trésor de Neupotz (Allemagne), dragué dans le Rhin (l'un des butins raflés en Gaule au milieu du III^e s. par des peuples germaniques) (Miron, Miron, 2008). Un autre exemplaire, très proche, a été découvert en Picardie associé à une passoire d'une morphologie identique et d'une taille un peu inférieure, permettant un encastrement. Les recherches sur la vaisselle de bronze antique montrent, en effet, que ces deux ustensiles, bien que souvent découverts isolément, étaient destinés à être utilisés ensemble. En attestent quelques découvertes de paires (Tassinari, 1975, p. 41, pl. XI, n° 50, voir aussi pl. XII-XIII, n°s 51-55 et 57, avec et sans trou de suspension; Tassinari, 1995, p. 80-82, n°s 74-75, Rouen III^e s., voir aussi p. 83, n°s 76-77; pour un exemple de paire avec même type

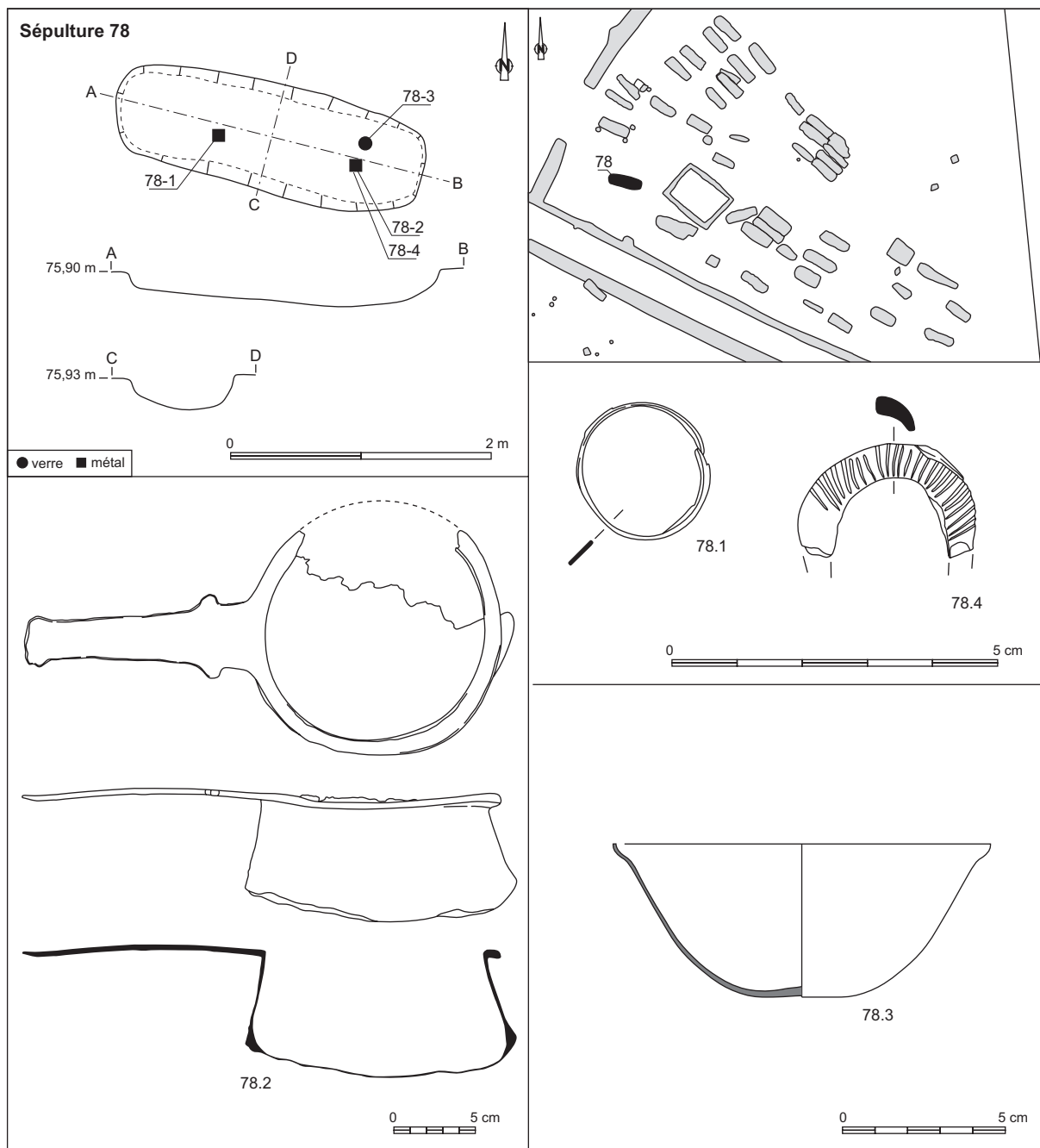


Fig. 100 – Sépulture 78 (DAO: S. Jean, Inrap).

de manche sans trou de suspension, dans un dépôt du milieu du III^e s., à Illingen au nord-ouest de Stuttgart/ Allemagne: Nuber, 1988, p. 31 et p. 120, fig. 113; autres paires similaires en territoire « barbare » à Himlingøje/Danemark, dans une sépulture datée de la première moitié du III^e s., sans trou de suspension, et à Zakrów/Pologne, sépulture de la seconde moitié du III^e s., avec trou de suspension: Quast, 2009, p. 3-4, fig. 7 et fig. 14, 27; voir aussi la carte de répartition du type Eggers 161 dressée anciennement dans Eggers, 1951, vol. 2, Karte 46).

D'après S. Tassinari, ces productions sont le fait d'ateliers des II^e et III^e s., situés en Gaule et en Rhénanie, qui reprennent des modèles réalisés en Italie au I^{er} s.

Le service du vin aurait été l'usage assigné à ces paires d'instruments, la passoire permettant de filtrer les épices et herbes servant à aromatiser le breuvage (Tassinari, 1975, p. 16-17; *La Civilisation romaine...*, 1983, p. 232, n° 192, découverte du Hérapel en Moselle, p. 236, n° 196, contexte de découverte daté du II^e s. à Schwarzenacker en Allemagne). Le vin était ainsi puisé et filtré en même temps, du fait de l'insertion de la

passoire dans le puits. Pour une découverte de passoire en bronze dans la région, présumée vouée à cette même fonction, au cours de la transition La Tène finale/Gallo-romain précoce, on renverra au site cultuel de Bilaire à Vannes (Morbihan) (Simon, Bérard, 2007, fig. 2).

Objet 78-3

Localisation : dans le tiers oriental de la fosse.

Matière : verre.

Identification : coupe

Référence typologique : Isings 116/117 / AR 59.1 / Feyeux T.80.0 / type 436 de Legoux *et al.*, 2006.

Datation : du deuxième tiers du IV^e s. au V^e s., mais encore au début/première moitié du VI^e s.

Teinte : vert-jaune olive.

Qualité : petites bulles rondes, matière brillante, de bel aspect.

Description : coupe à bord évasé non rebrûlé, panse hémisphérique, fond faiblement concave ; pas de marque de pontil.

Quantification : 10 fragments ; 1 individu ; forme archéologiquement complète.

Dimensions : hauteur 48 mm ; diamètre 115 mm.

Objet 78-4

Localisation : découverte en laboratoire au cours du démontage de la motte de prélèvement de la casserole.

Matière : métal-alliage base cuivre.

Identification : boucle de ceinture.

Référence typologique : type 105 de Legoux *et al.*, 2006.

Datation : du dernier quart du IV^e s. à la fin du V^e s., voire encore vers 520-530.

Description : fragment de boucle à décor cannelé ; la boucle apparaît cintrée au niveau de l'ardillon, non conservé quant à lui (boucle réniforme).

Quantification : 1 fragment ; 1 individu.

Dimensions : longueur fragmentaire 27 mm ; largeur 27 mm.

Comparaison : notons la présence de boucles réniformes en bronze à Vron (Somme) (Seillier, 1989, p. 601 et p. 604, groupe 2 de la nécropole, sépultures du dernier quart du IV^e s.) dans une nécropole pour laquelle le mobilier et les études anthropologiques attestent l'utilisation par une communauté d'origine germanique. Une boucle similaire est signalée dans une sépulture de la phase C1 de la nécropole de Breny (Aisne), datée vers 450-475 aux années 530-550, dans laquelle est, par ailleurs, signalé un silex (Kazanski, 2002, p. 85 et p. 124, pl. 43, n° 3, pl. 30, n° 10, t.1635/40740). Deux autres boucles de même type avec décor cannelé, en fer, sont signalées à Cutry (Meurthe-et-Moselle), dans des tombes de femmes, l'une attribuée aux années 440-450 à 470-480 (Legoux, 2005, p. 318, sépulture 864, pl. 38, 94, avec notamment un collier de type I), l'autre aux années 470-480 à 520-530 (*ibid.*, p. 319, sépulture 868, pl. 38, 96).

SÉPULTURE 79

Description : fosse quadrangulaire orientée ouest-nord-ouest/est-sud-est. Creusement à fond plat et parois verticales (fig. 101).

Dimensions : longueur 2,28 m ; largeur 0,84 m ; profondeur conservée 0,13 m à 0,08 m.

Remplissage : sédiment limoneux brun compact.

Mobilier : aucun objet.

Remarque : trois emplacements de poteau (81, 82 et 83) sont conservés à l'extérieur de trois des angles de la fosse ; ils faisaient peut-être partie d'une superstructure en bois.

SÉPULTURE 84

Description : fosse quadrangulaire orientée nord-ouest/sud-est. Creusement très arasé et un peu irrégulier en plan (fig. 102).

Dimensions : longueur 2,20 m ; largeur 0,40 m à 0,70 m ; profondeur conservée 0,07 m.

Remplissage : sédiment limoneux brun-beige, quelques plaquettes de schiste.

Mobilier : aucun objet.

SÉPULTURE 104

Description : fosse rectangulaire orientée nord-ouest/sud-est, partiellement conservée, coupée par un fossé récent. Creusement à fond plat et à parois obliques (fig. 103).

Dimensions : longueur 1,53 m ; largeur 0,80 m ; profondeur conservée 0,12 m.

Remplissage : sédiment limoneux brun-beige, plaquettes de schiste, rares charbons de bois.

Mobilier : 3 objets.

Objet 104-1

Localisation : dans le tiers ouest de la fosse.

Matière : métal-fer.

Identification : couteau.

Référence typologique : Manning 15 (Manning, 1985, p. 115-116, pl. 55, Q48-54).

Datation : toute la période romaine.

Description : dos droit, tranchant à extrémité concave ; soie positionnée en décroché par rapport à la lame ; la partie de la soie immédiatement dans le prolongement de la lame est large, puis s'affine.

Dimensions : longueur totale 186 mm ; longueur lame 130 mm ; largeur lame 26 mm.

Quantification : 1 fragment ; 1 individu.

Comparaison : exemplaire comparable découvert au sein d'une sépulture d'Amay (Belgique), attribuée à un homme d'origine germanique (Willems, 2004, p. 58-59, T21, n° 4).

Objet 104-2

Localisation : découvert dans la motte de prélèvement de l'objet 1 en laboratoire.

Matière : métal-fer.

Identification : plaque-boucle.

Référence typologique : « Sorte 1 Form C type B var. 1 » de Sommer (1984, p. 22-23, pl. 2, n° 6, la plupart des exemplaires répertoriés étant en bronze ; compléments dans Swift, 2000, p. 186 et p. 192-193).

Datation : IV^e s.

Description : anneau ovale, à section en « D », présentant une surface cannelée au relief peu marqué. La section de la traverse de l'anneau est amincie à l'endroit où la plaque la recouvre.

L'ardillon est droit, à extrémité recourbée (s'affinant à son extrémité).

La plaque est mobile, d'épaisseur fine, de forme quadrangulaire, se prolongeant en un appendice ajouré, replié au revers autour de la traverse, afin de servir d'attache à l'ardillon. Le revers est de taille plus réduite que la plaque. Deux trous de rivet peuvent être restitués sur la plaque (l'un avec restes d'un rivet en place, visible surtout sur le dos de la plaque, l'autre est une perforation). Hormis la présence de fines lignes droites bordant la plaque (sur un, voire deux côtés), celle-ci ne semble pas avoir comporté de décor, tout comme l'ardillon.

Dimensions boucle: hauteur 41 mm; largeur 28 mm; plaque 30 mm x 39 mm.

Quantification: 1 fragment; 1 individu.

Comparaison: une boucle identique figure dans cette même sépulture (cat. 104-3).

Un exemplaire de même type, avec même décor incisé, retrouvé oxydé dans la même position que cette plaque-boucle (boucle contre plaque), a été découvert à Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines) dans une sépulture d'enfant datée de

la seconde moitié du IV^e s. (Gonçalves-Buissart *et al.*, 2008, p. 234, fig. 6, n° 7); elle a cependant été réalisée en alliage cuivreux.

Objet 104-3

Localisation: découvert dans la motte de prélèvement de l'objet 1 en laboratoire.

Matière: métal-fer.

Identification: plaque-boucle.

Référence typologique: «Sorte 1 Form C type B var. 1» de Sommer (1984, p. 22-23, pl. 2, n° 6, la plupart des exemplaires répertoriés étant en bronze; compléments dans Swift, 2000, p. 186 et p. 192-193).

Datation: IV^e s.

Description: anneau ovale, à section en «D», qui présentait peut-être une surface faiblement cannelée. La section de la traverse de l'anneau est amincie à l'endroit où la plaque le recouvre. L'ardillon est droit; son extrémité est manquante (ardillon s'affinant en allant vers l'extrémité).

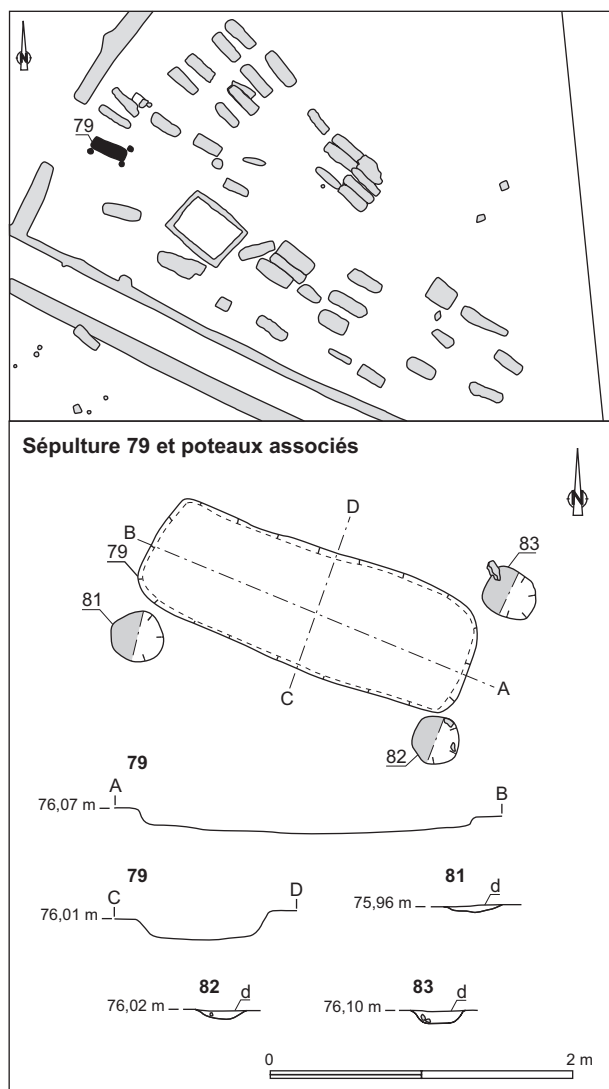


Fig. 101 – Sépulture 79: d, limon (DAO: S. Jean, Inrap).

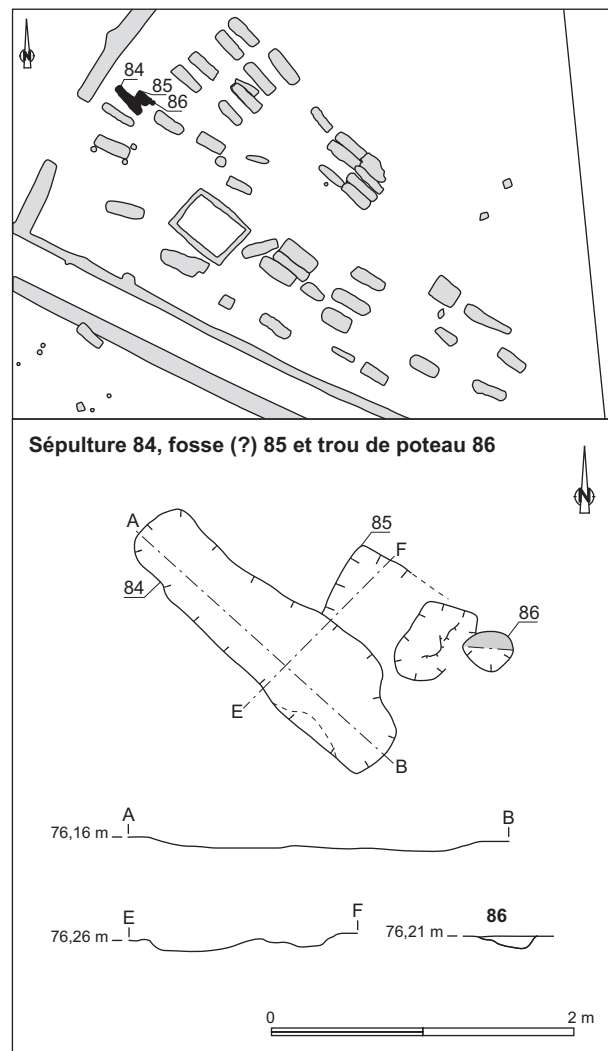


Fig. 102 – Sépulture 84 (DAO: S. Jean, Inrap).

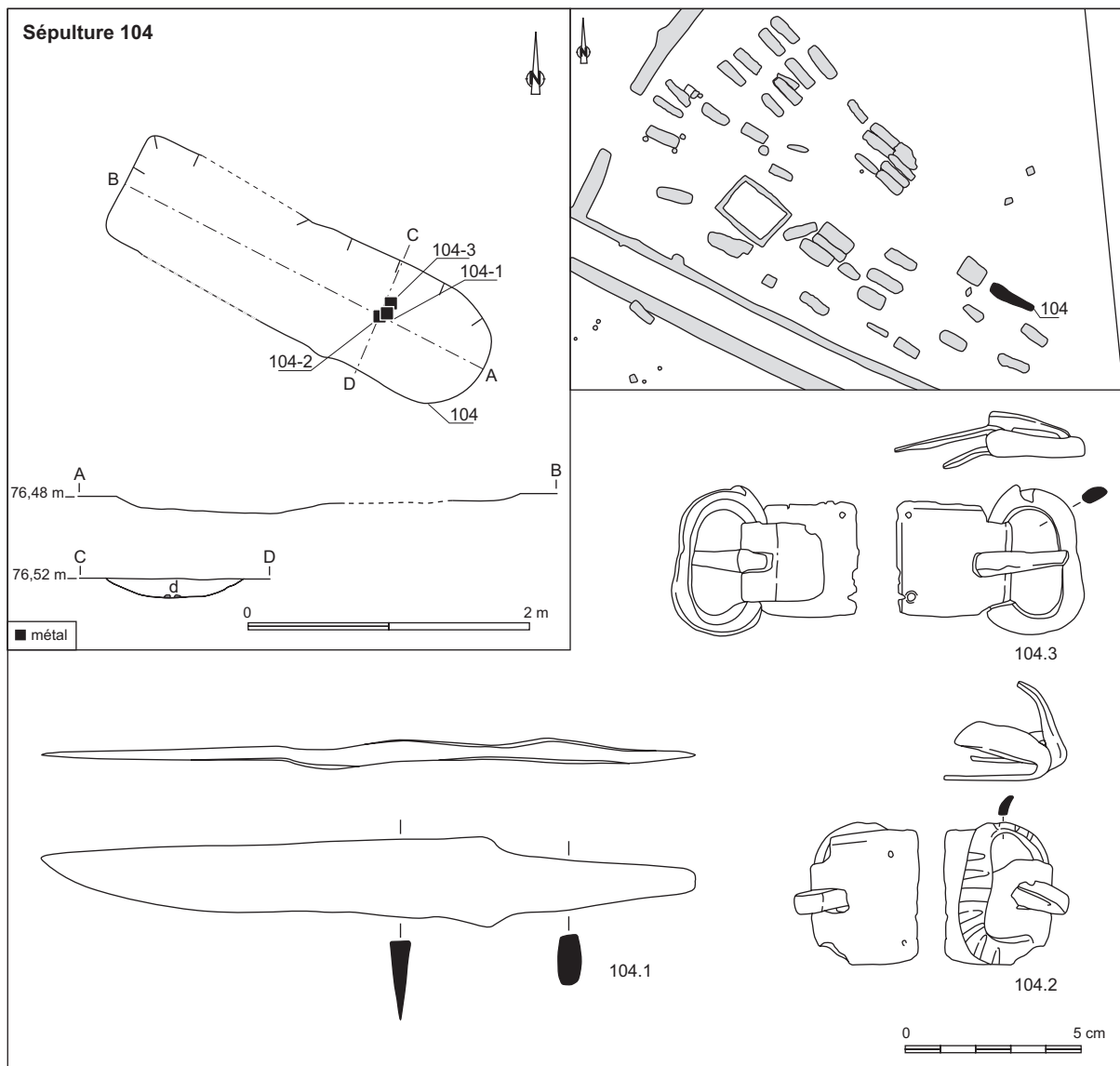


Fig. 103 – Sépulture 104: d, limon (DAO: S. Jean, Inrap).

La plaque est mobile, d'épaisseur fine, de forme quadrangulaire, se prolongeant en un appendice ajouré, replié au revers autour de la traverse, afin de servir d'attache à l'ardillon. Le revers est de taille plus réduite que la plaque. Deux trous de rivet peuvent être restitués sur la plaque (l'un avec bombement d'un rivet en place, l'autre est une perforation). Hormis la présence de fines lignes droites bordant la plaque (sur au moins 2 côtés), celle-ci ne semble pas avoir comporté de décor, tout comme l'ardillon.

Dimensions boucle: hauteur 43 mm; largeur 27 mm; plaque 33 mm x 33 mm.

Quantification: 1 fragment; 1 individu.

Comparaison: une boucle identique figure dans cette même sépulture (cat. 104-2).

SÉPULTURE 106

Description: fosse quadrangulaire orientée nord-ouest/sud-est, partiellement conservée; coupée par un fossé récent. Creusement à fond plat et parois légèrement obliques (fig. 104).

Dimensions: longueur 1,54 m; largeur de 0,70 m à 0,75 m; profondeur conservée 0,18 m.

Remplissage: sédiment limoneux brun-beige, plaquettes de schiste, rares charbons de bois.

Mobilier: 4 objets découverts à l'extrémité ouest de la fosse (fig. 105).

Objet 106-1

Matière: verre.

Identification: coupe.

Référence typologique: Foy 21a / Feyeux T81.1acp: décor «de cordons d'émail et d'arcades piquées»/type 437 de Legoux et al., 2006.

Datation: milieu/troisième tiers du v^e s. au premier tiers/première moitié du vi^e s.

Description: coupe à bord rebrûlé ornée d'un décor de filets d'émail; fond épais, parois s'amenuisant; marque de pontil peu visible.

Le décor se compose de séries de filets blancs appliqués: sous le bord (5 ou 6 fils, extrêmement fins); au milieu de la panse

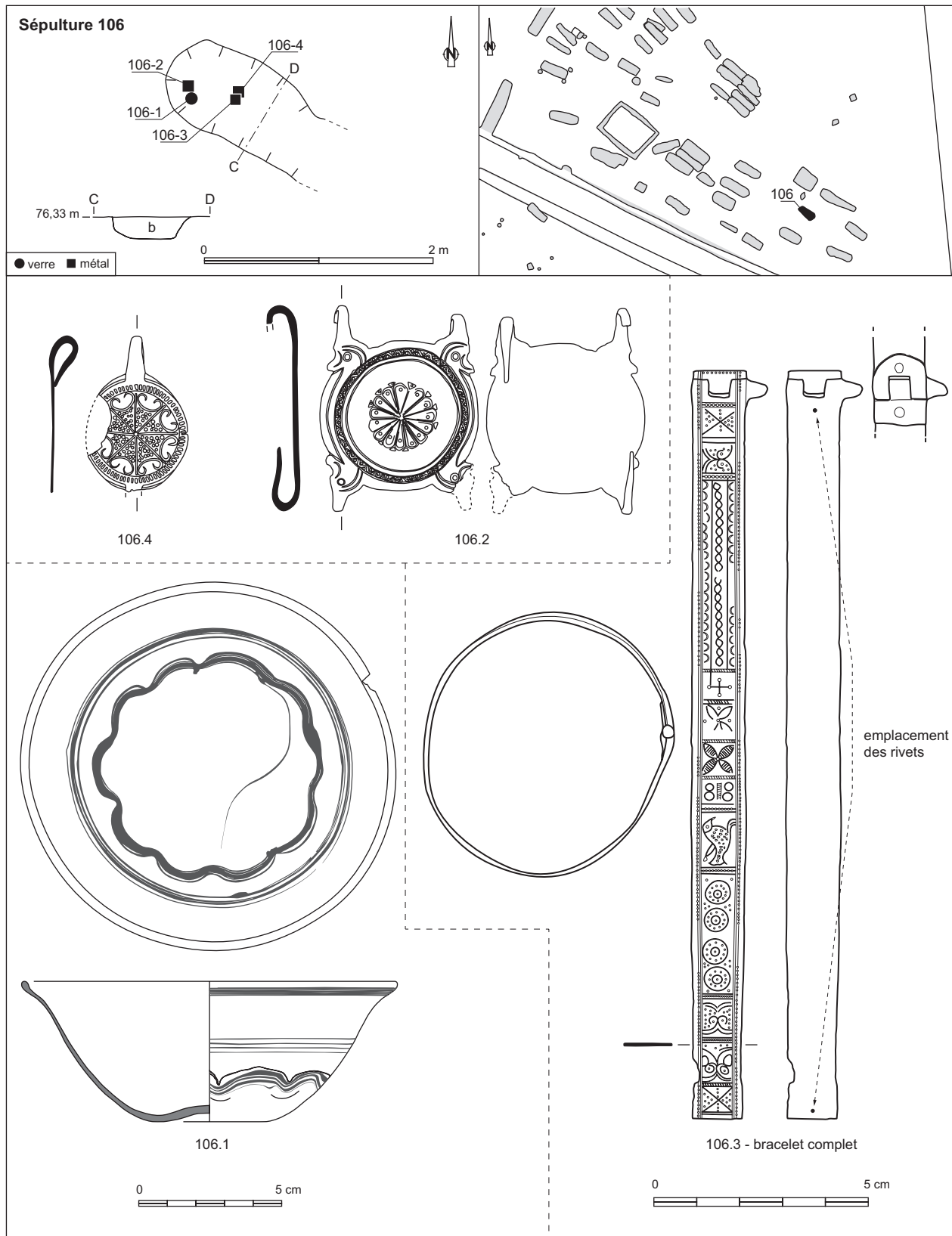


Fig. 104 – Sépulture 106: b, limon et plaquettes de schiste (DAO: S. Jean, Inrap).

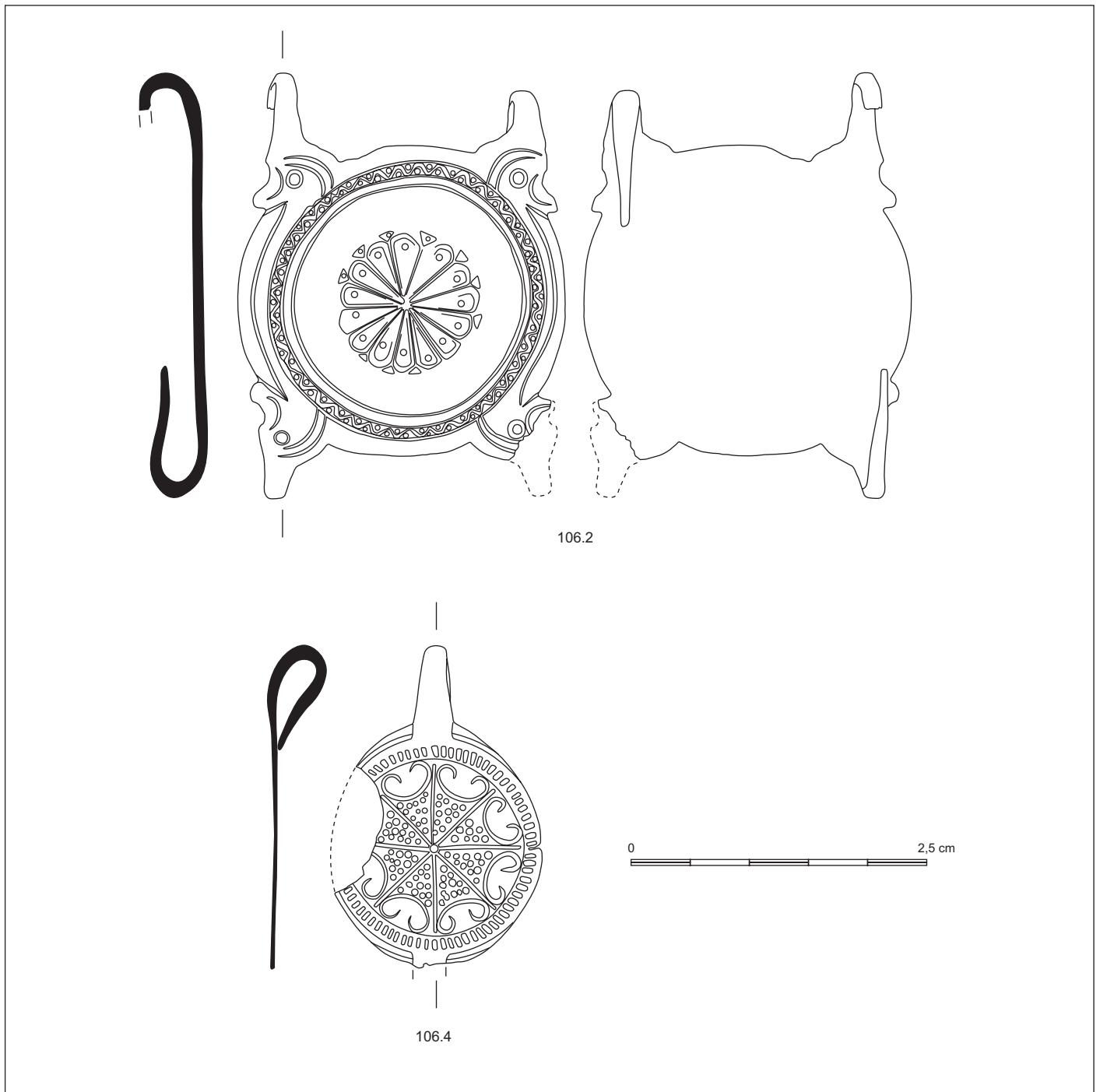


Fig. 105 – Plaques avec agrafes n^{os} 2 et 4, agrandies deux fois, découvertes dans la sépulture 106 (DAO: S. Jean, Inrap).

(3 ou 4 fils) ; dans le tiers inférieur de la panse : décor de festons piqués (5 fils ? se superposant souvent).

Les points de départ et de fin d'application des filets blancs sont généralement visibles. On notera, notamment, l'extrémité d'un filet lié aux festons, qui se prolonge sous le fond, de manière à peine perceptible. De rares particules métalliques sont visibles dans les filets blancs du feston.

Teinte : vert d'eau et filets blancs opaques.

Qualité : petites et moyennes bulles en quantité moyenne ; filandres peu visibles ; petit filament rouge foncé (lie de vin), à peine visible, dans la matière, sous le fond (au niveau de la marque du pontil) ; matière brillante.

Quantification : 24 fragments ; 1 individu ; 1 bord ; 1 fond ; forme archéologiquement complète.

Dimensions : hauteur 49 mm ; diamètre 130 mm à 134 mm.

Comparaison : deux autres exemplaires de type Feyeux T81.1acp figurent au sein de la nécropole de Saint-Marcel (cat. 53-1 et 121-5).

Une sépulture découverte anciennement à Pont-de-Buis-lès-Quimerch (Abgrall, 1911) a livré une coupe en verre de ce type associée à une garniture de ceinture à trois éléments réalisée dans le *Quoit Brooch Style*, manière décorative qui caractérise plusieurs des objets en alliage de cette sépulture de Saint-Marcel.

Objet 106-2

Matière : métal-alliage (argent ?).

Identification : plaque décorée avec agrafes (fig. 105).

Datation : v^e s.

Description : plaque circulaire avec pourtour décoré et motif central ; elle est munie de quatre agrafes de fixation repliées au dos.

Le décor du pourtour consiste en un motif de zigzags, les espaces laissés libres entre les obliques comportant chacun un point. Une ligne simple borde intérieurement ce motif, tandis qu'à l'extérieur, seuls deux côtés, en vis-à-vis, en sont dotés.

L'espace central est occupé par une rosace à quatorze pétales. Ceux-ci se caractérisent par une extrémité convexe comprenant un point central. Entre les extrémités des pétales figurent des petits triangles (avec point central généralement), qui ne sont cependant pas visibles partout.

Le bord de la plaque comporte des excroissances réparties en quatre points disposés à égale distance deux à deux, qui se recourbent au dos et se terminent en pointe, afin d'accrocher l'objet sur un support. Trois de ces agrafes sont conservées (deux dans leur intégralité, une autre partiellement). La liaison entre la plaque et les agrafes est assurée par un motif zoomorphe stylisé, répété en vis-à-vis selon les deux axes de symétrie (horizontal, vertical) : une tête de profil avec œil (petit cercle) et bouche ou bec (ligne concave), l'arrière de la tête étant figuré par une double ligne convexe. La base de l'agrafe prend naissance au sommet de la tête. Les têtes sont toutes orientées vers l'extérieur de la plaque.

Quantification : 2 fragments ; 1 individu ; objet fragmentaire.

Dimensions : longueur totale 36 mm ; corps de la plaque 28 mm x 26,5 mm ; épaisseur 1 mm.

Comparaison : cet objet possède de fortes affinités stylistiques avec les bijoux et accessoires vestimentaires classés dans le *Quoit Brooch Style*, principalement mis au jour dans le sud et le sud-est de l'Angleterre, et datés du v^e s.

Ainsi, par exemple, le motif de la rosace avec pétales pointés, bordés de petits triangles, est attesté sur une plaque-boucle mise au jour à Orpington (Kent) (Suzuki, 2000, p. 132, avec un nombre de pétales différents).

La bordure faite d'un zigzag avec remplissage de points entre les obliques est attestée sur une fibule du site de Faversham (Kent) (*ibid.*, p. 161), une autre de Dartford (Kent) (Richardson, 2008), mais aussi sur la plaque-boucle de Mucking (Essex) (*ibid.*, p. 127). Elle caractérise d'ailleurs une autre plaque métallique ornée de Saint-Marcel (cat. 67-1).

Notons, encore, que le motif zoomorphe figurant à la base des agrafes se retrouve sur les compositions décoratives de ferrets de ceinture de Pewsey (Wiltshire) et Chessel Down (Île de Wight) (*ibid.*, p. 142 et 144).

Sur l'aspect formel de l'objet, voir la notice de la plaque-agrafe cat. 67-1.

Objet 106-3

Matière : métal-alliage base cuivre et métal-fer.

Identification : bracelet en bronze à jonc plat, avec fermeture à charnière dans laquelle est insérée une clavette en fer.

Datation : v^e s.

Description : bracelet dont les extrémités se replient sur elles-mêmes au revers. Grâce à une découpe en «U», permettant un encastrement, elles forment ainsi une charnière, dans laquelle une petite tige de fixation est glissée perpendiculairement au bracelet.

Ce bracelet se singularise par un riche décor fait d'une succession de motifs. Ils sont présentés dans des casiers, bordés de part et d'autre d'une ligne de points doublée intérieurement d'une ligne simple. Les séparations entre les casiers se composent de lignes simples (dédoublées), encadrant souvent une ligne de points ou bien des hachures obliques.

Description des casiers :

- croix en «X» (croix de Saint-André) avec remplissage de points de part et d'autre des branches (points formant une ligne horizontale en zone médiane) ;
- motif ornemental «en sablier» (doubles lignes concaves superposées à des doubles lignes convexes) avec spirales et cercles en zone médiane ; remplissage de points à droite du motif ;
- motif ornemental «en sablier» (doubles lignes concaves superposées à des doubles lignes convexes) avec cercles interrompus en zone médiane ; remplissage de points à l'intérieur du «sablier» ;
- long casier comprenant quatre doubles cercles avec remplissage de points dans chacun d'eux ; un point dans les écoinçons de ce casier ; trois points disposés en triangle entre les cercles n^{os} 1 et 2, ainsi qu'entre les n^{os} 3 et 4, en bas et en haut ;
- oiseau de profil, orienté à droite ;
- quatre petits cercles, disposés 2 à 2 de part et d'autre d'une séparation horizontale faite de deux lignes superposées avec hachures obliques internes ;
- motif quadrifolié à feuilles striées ;
- motif quadrifolié (à feuilles évidées ?) avec un point entre chaque pétale ;
- petite croix grecque dont les extrémités sont marquées d'un cercle (croix à ballons) ;
- long casier divisé en trois zones horizontales grâce à deux lignes simples : en haut, des demi-cercles disposés en festons, ouverture vers le haut ; au milieu, des entrelacs de vagues ; en bas, des demi-cercles disposés en festons, ouverture vers le bas ;
- «croix» avec branches incurvées (en haut, doubles branches convexes ; au milieu, petites branches convexes plus «fermées» ; en bas, branches concaves) et remplissage de points à gauche et à droite des branches ;
- croix en «X» (croix de Saint-André) avec remplissage de points de part et d'autre des branches (points formant une ligne horizontale en zone médiane) ;
- fermeture.

Quantification : 7 fragments ; 1 individu ; objet complet.

Dimensions : longueur 175 mm ; largeur 13 mm ; épaisseur 0,5 mm.

Comparaison : plusieurs occurrences de bracelets à charnière sont recensées par B. Wührer (forme B.2) dans différentes aires géographiques : essentiellement dans le nord de la Suisse et le sud de l'Allemagne, mais aussi dans un secteur comprenant la Belgique et le nord de la France ; des découvertes sont encore signalées en Hongrie et Bulgarie, ainsi qu'en Sicile. Les contextes de découverte sont relatifs à l'époque romaine tardive», au vi^e s., mais surtout du deuxième tiers du vii^e s. au début du viii^e s. (Wührer, 2000). Le rattachement du bracelet de Saint-Marcel à cette classification paraît, ainsi, relativement incertain, eu égard à son propre contexte archéologique⁸⁶.

86. Soulignons qu'un nombre réduit de représentations graphiques est proposé dans cette publication pour illustrer ce type et qu'il n'a été possible de consulter que quelques-unes des références mentionnées.

Les comparaisons les plus déterminantes nous semblent se fonder sur le décor de l'objet. En effet, par sa composition (zone décorative délimitée par des bordures, présentation des motifs en casiers), ainsi que par l'utilisation particulière de certains motifs (dont croix de Saint-André, utilisation des arcs de cercles, cercles emboîtés et spirales, remplissage partiel de points), ce bracelet nous semble devoir être mis en relation avec les bijoux et les accessoires vestimentaires classés dans le *Quoit Brooch Style*, datés du v^e s. par les découvertes localisées principalement dans le sud et le sud-est de l'Angleterre (Suzuki, 2000, p. 137 : plaque de ceinture de Faversham, Kent; p. 141 : ferret de ceinture de Bifrons, Kent; p. 158-159 : fibules de Alfriston, Sussex et Lyminge, Kent; p. 163 : fibule carrée de Highdown, Sussex). Notons, par ailleurs, que le motif quadrifolié avec point entre chaque pétale apparaît sur chacune des plaques de la garniture de ceinture de Pont-de-Buis-lès-Quimerch (Abgrall, 1911), tandis qu'avec la fibule de Bénouville (Calvados), il possède notamment comme points communs le motif d'oiseau de profil orienté à droite, les croix de Saint-André, ainsi que le principe de la séparation des casiers (doubles lignes avec stries, voir Lorren, 2001, pl. XIV, n° 1).

Soulignons que les réalisations correspondant à ce style ne se composent que d'un nombre réduit de bracelets. Nous sommes redevable à B. Ager de nous avoir signalé les exemplaires inédits de East Shefford (Berkshire) (réf. British Museum 1891, 3-23, 14) et surtout de Mucking (Essex) (cimetière II, sépulture 631), avec lequel l'objet cat. 106-3 de Saint-Marcel entretient plusieurs points de comparaison : alternance de casiers longs et casiers courts, similitude des motifs de séparation de casiers, utilisation de portions de cercles, spirales, points, croix de Saint-André. Si le système de fermeture de l'exemplaire de Mucking est, en revanche, différent (au moyen de deux rivets superposés), celui d'East Shefford, malheureusement plus fragmentaire, semble similaire aux deux bracelets de Saint-Marcel (cat. 106-3 et 129-2).

Un autre parallèle intéressant à observer est lié aux similitudes existant avec les décors à casiers des productions tardives de céramique sigillée, fabriquées au cours du v^e s. en Argonne. On notera, tout particulièrement, un air de famille – tant du point de vue du principe de construction des décors que de certains motifs – avec des molettes caractéristiques du groupe 8 (classification de Hübener, 1968), datées des années 440 à 470 (Bayard, 1990, fig. 8 haut) : zone décorative définie au sein des limites haute et basse, succession de casiers comprenant des motifs de croix de Saint-André, croix grecques, oiseaux et grappes de raisin stylisées (sous la forme de groupes de petits cercles disposés de part et d'autre d'une courte ligne horizontale); en outre, certaines délimitations entre casiers, de même que pour ce bracelet, apparaissent composées de plusieurs types de démarcations juxtaposées.

Objet 106-4

Matière : métal-alliage (argent ?).

Identification : plaque décorée avec agrafes (fig. 105).

Datation : v^e s.

Description : plaque ovale munie d'une agrafe, la deuxième, en vis-à-vis, étant manquante (traces d'arrachement); elle présente un décor occupant un espace circulaire, composé d'un pourtour et d'un large motif central.

La bordure de la plaque consiste en un cercle formé de courtes incisions, cernées de part et d'autre d'une ligne simple.

Le centre est occupé par une rosace à huit branches reliées par des peltes; les pétales comportent un remplissage de points. Le cœur de la rosace est marqué d'un point central entaillant la surface de l'objet plus profondément qu'ailleurs dans le décor (axe d'un compas ?).

Quantification : 2 fragments; 1 individu; objet fragmentaire.

Dimensions : longueur totale 27 mm; corps de la plaque 20,5 mm x 18 mm (fragmentaire); épaisseur 0,3 mm.

Comparaison : l'ornementation de cette plaque présente des affinités avec les bijoux et accessoires vestimentaires classés dans le *Quoit Brooch Style*, dans une variante à représentation strictement géométrique.

Le motif de peltes se retrouve, par exemple, sur la plaque-boucle de Bishopstone (Buckinghamshire) (Suzuki, 2000, p. 130), tandis que le remplissage de points est connu sur la fibule carrée de Highdown (Sussex) (*ibid.*, p. 163).

SÉPULTURE 111

Description : fosse quadrangulaire orientée nord-ouest/sud-est, très arasée (fig. 106).

Dimensions : longueur 1,90 m; largeur 0,60 m; profondeur conservée 0,08 m.

Remplissage : sédiment limoneux brun-beige, plaquettes de schiste, petits blocs de grès.

Mobilier : aucun objet.

Datation ¹⁴C (charbons de bois prélevés dans le remplissage) : 1770 ± 60 BP, soit après calibrations, 2 S 95 % : 94-97 cal. AD et 126-404 cal. AD; 1 S 68 % : 140-152 cal. AD, 170-195 cal. AD et 210-340 cal. AD (Centrum voor Isotopen Onderzoek, échantillon GrN-30982).

SÉPULTURE 112

Description : fosse quadrangulaire orientée nord-ouest/sud-est, très arasée (fond de fosse). À tel point qu'il n'a pas été possible de relever le profil.

Localisation : voir figure 107.

Dimensions : longueur 1,75 m; largeur 0,40 m.

Remplissage : sédiment limoneux brun-beige, plaquettes de schiste, rares charbons de bois.

Mobilier : aucun objet.

SÉPULTURE 114

Description : fosse rectangulaire orientée nord-ouest/sud-est. Creusement à fond plat et parois obliques.

Localisation : elle semble couper la sépulture 123 (fig. 107).

Dimensions : longueur 1,96 m; largeur 0,85 m; profondeur conservée 0,26 m.

Remplissage : sédiment limoneux brun, plaquettes de schiste, rares charbons de bois.

Mobilier : aucun objet.

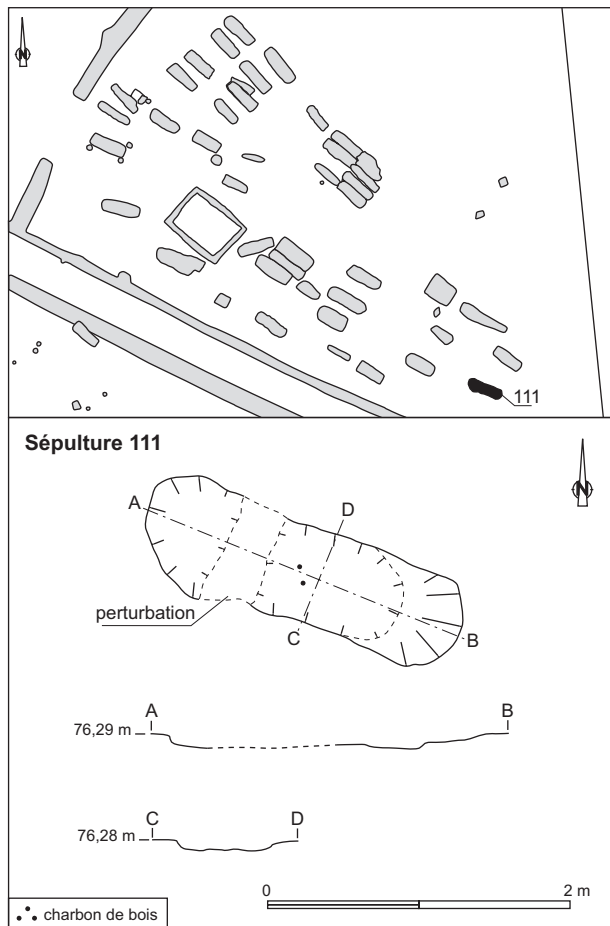


Fig. 106 – Sépulture 111 (DAO: S. Jean, Inrap).

SÉPULTURE 115

Description: fosse quadrangulaire orientée nord-ouest/sud-est. Creusement à fond plat et parois obliques (fig. 108).

Dimensions: longueur 2,60 m; largeur 0,80 m; profondeur conservée 0,25 m.

Remplissage: sédiment limoneux brun, plaquettes de schiste, charbons de bois.

Datation ¹⁴C (US. 1): 1710 ± 20 BP, soit après calibrations, 2 S 95 %: 258-299 cal. AD et 319-391 cal. AD; 1 S 68 %: 262-279 cal. AD, 328-358 cal. AD et 365-382 cal. AD (Centrum voor Isotopen Onderzoek, échantillon GrN-30983).

Mobilier: 1 objet.

Objet 115-1

Localisation: découvert dans le tiers ouest de la fosse; au milieu de la largeur, il devait être posé au-dessus du défunt, ou se trouvait dans les mains de ce dernier.

Matière: verre.

Identification: fiole à panse globulaire.

Référence typologique: Isings 101 / Feyeux T20.0 / AR 146.1 / type 440 de Legoux *et al.*, 2006.

Datation: de la seconde moitié du III^e s. au premier tiers du VI^e s., mais encore au milieu/seconde moitié du VI^e s.

Teinte: vert moyen à foncé.

Description: fiole à ouverture évasée et ourlet interne; panse globulaire surbaissée; fond soulevé avec marque de pontil;

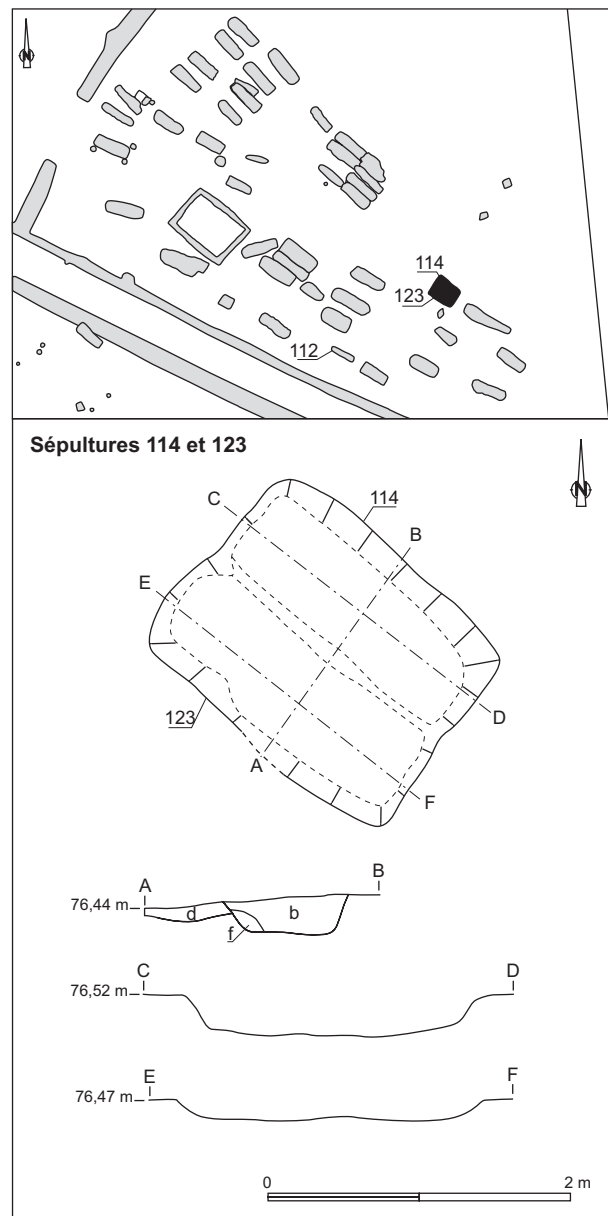


Fig. 107 – Sépultures 114 et 123: b, limon et plaquettes de schiste; d, limon; f, plaquettes de schiste (DAO: S. Jean, Inrap).

nombreuses bulles de taille moyenne. Résultats négatifs des analyses du contenu et du «bouchon».

Quantification: 1 fragment; 1 individu; 1 bord; 1 fond; objet complet.

Dimensions: hauteur 76 mm; diamètre embouchure 20 mm; diamètre maximal panse 55 mm.

Comparaison: un exemplaire de même type, mais de taille beaucoup plus grande (180 mm), a été recueilli dans une des tombes de la seconde moitié du IV^e-début du V^e s. de Guer (Morbihan) (Petit, 1978, p. 48, fig. 2, T3).

SÉPULTURE 116

Description: fosse quadrangulaire orientée nord-ouest/sud-est. Creusement à fond plat et parois presque verticales (fig. 109).

Dimensions: longueur 1,90 m; largeur 0,85 m; profondeur conservée 0,22 m.

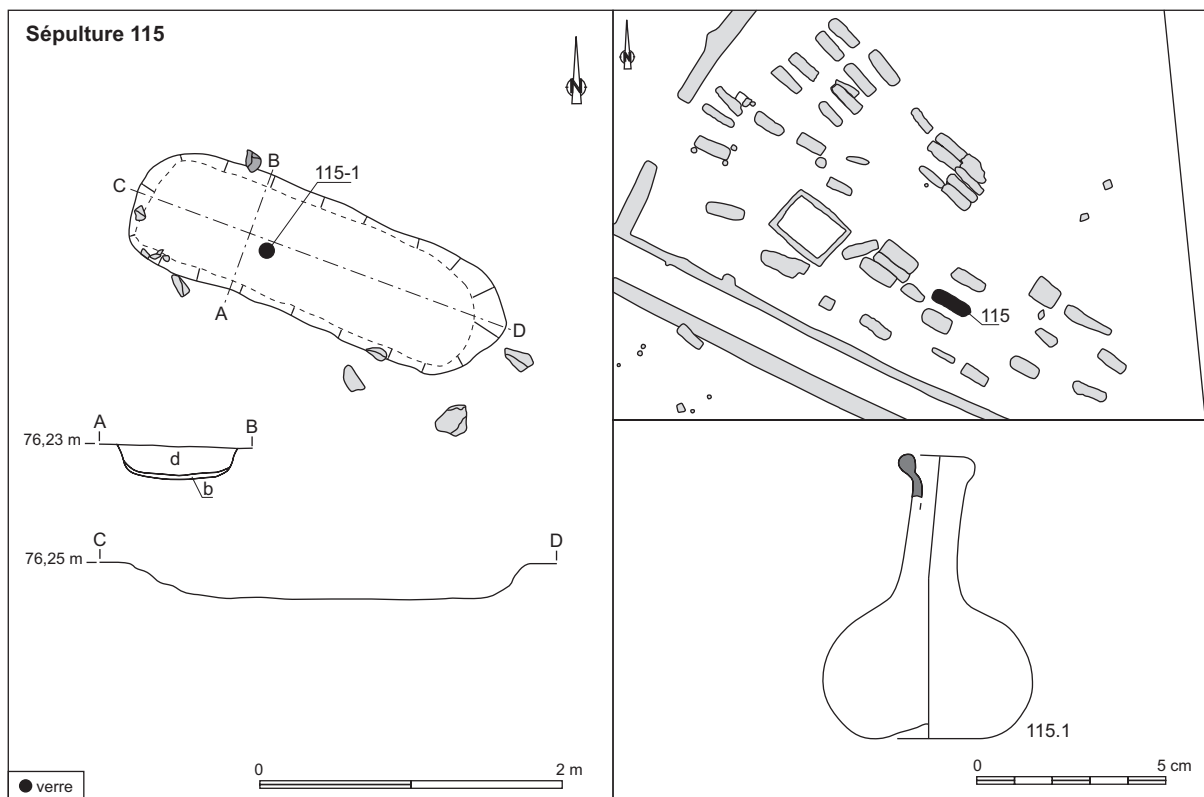


Fig. 108 – Sépulture 115: b, limon et plaquettes de schiste; d, limon (DAO: S. Jean, Inrap).

Remplissage: sédiment limoneux brun-beige, plaquettes de schiste, rares charbons de bois. Blocs de grès présents au nord-ouest de la fosse (calage ?).

Mobilier: aucun objet.

SÉPULTURE 117

Description: fosse quadrangulaire orientée nord-ouest/sud-est; elle coupe la sépulture 118. Creusement à fond plat, avec les parois longues obliques et les parois larges verticales (fig. 110).
Dimensions: longueur 2,50 m; largeur 1 m; profondeur conservée 0,30 m.

Remplissage: sédiment limoneux brun-beige, plaquettes de schiste, rares charbons de bois.

Mobilier: 2 objets.

Objet 117-1

Localisation: dans l'angle sud-ouest de la fosse.

Matière: verre.

Identification: récipient à panse globulaire.

Référence typologique: incertaine, étant donné l'aspect fragmentaire de l'objet: flacon globulaire (Isings 101 / AR 146.1/148) ?, éventuellement cruche (type Isings 99 / AR 167; AR 149) ?, voire bouteille (Isings 103 / AR 154.1; Isings 104b) ?

Datation: III-IV^e s. (voire V^e s.), étant donné les caractéristiques techniques et les possibles attributions formelles; l'hypothèse d'une datation préférentielle pour le IV^e s. (voire V^e s.) est posée, du fait des caractéristiques techniques du vase et du contexte chronologique de la nécropole.

Description: récipient à panse globulaire et fond apode soulevé, portant une marque de pontil; les parois sont relativement épaisses.

Teinte: vert moyen.

Qualité: filandres et quelques grosses (à très grosses) bulles; matière légèrement opacifiée par endroits.

Quantification: 34 fragments; 1 individu; 1 fond.

Dimensions: hauteur fragmentaire 69 mm; diamètre maximal panse 44 mm.

Objet 117-2

Localisation: dans la moitié orientale de la fosse, à plat en sommet de fosse.

Matière: bois.

Identification: fragment de planche brûlée, en 2 morceaux.

Dimensions: longueur 0,83 m; largeur 0,15 m.

Analyse dendrochronologique: pour les cernes les plus récents, datation proposée: 98 apr. J.-C. (*terminus post quem*). Impossible de préciser la date d'abattage car difficile de situer précisément le fragment étudié dans le tronc.

SÉPULTURE 118

Description: fosse quadrangulaire orientée ouest-est. Creusement à fond plat et parois légèrement obliques. Aucune relation stratigraphique discernable avec la sépulture 119, à qui elle semble accolée; la sépulture 118 semble, en revanche, coupée par la fosse sépulcrale 117 (fig. 110).

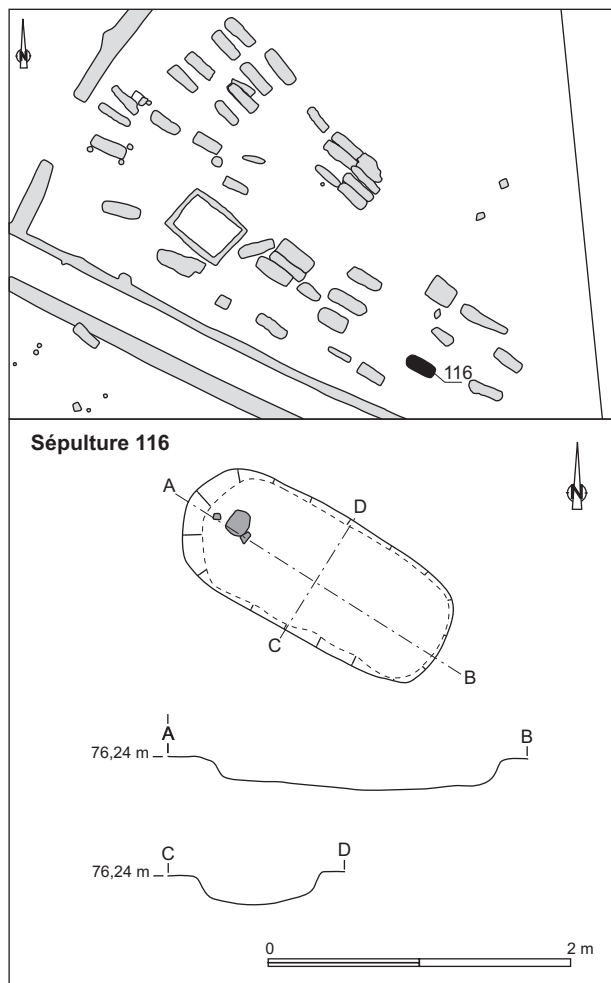


Fig. 109 – Sépulture 116 (DAO: S. Jean, Inrap).

Dimensions: longueur 2,50 m; largeur 0,70 m; profondeur conservée 0,24 m.

Remplissage: sédiment limoneux brun-beige, quelques cailloux de grès, rares charbons de bois.

Mobilier: aucun objet.

SÉPULTURE 119

Description: fosse quadrangulaire orientée ouest-est; elle semble accolée à la fosse sépulcrale 118 (fig. 110).

Dimensions: longueur 2,40 m; largeur 0,95 m; profondeur conservée 0,25 m.

Remplissage: sédiment limoneux brun-beige, quelques cailloux de grès, rares charbons de bois.

Mobilier: 1 objet.

Objet 119-1 (US 4)

Localisation: découvert au décapage.

Matière: verre.

Identification: coupe ?

Datation: Haut-Empire probable.

Description: vase de grand diamètre à lèvres ourlées en dedans.

Teinte: bleu-vert.

Quantification: 1 fragment; 1 individu; 1 bord.

Dimensions: hauteur fragmentaire 11,5 mm; diamètre 210 mm.

SÉPULTURE 121

Description: fosse quadrangulaire orientée nord-ouest/sud-est. Possibilité d'un aménagement avec la présence de quatre trous de poteau (F.1, F.2, F.3 et F.4) installés à chacun des angles de la fosse. Creusement à fond plat et parois verticales (fig. 111).

Dimensions: longueur 2,30 m; largeur 0,80 m; profondeur conservée de 0,30 m à 0,35 m.

Remplissage: sédiment limoneux brun-beige, quelques cailloux de grès, rares charbons de bois.

Mobilier: 6 objets.

Objet 121-1

Localisation: dans le tiers sud-est de la fosse, au milieu de la largeur.

Matière: métal-fer.

Identification: couteau.

Référence typologique: Manning 16 ou 15 ? (Manning, 1985, p. 114-116).

Datation: période romaine.

Description: lame de couteau, dos à extrémité tombante, symétrique par rapport au tranchant.

Dimensions: longueur lame (fragmentaire) 88 mm; largeur lame 22 mm.

Quantification: 1 fragment; 1 individu.

Objet 121-2

Localisation: dans le tiers sud-est de la fosse, au milieu de la largeur.

Matière: métal-fer.

Identification: indéterminée.

Description: objet de section quadrangulaire avec épaisseur médiane; il est doté d'une extrémité plutôt plate, l'autre étant brisée.

Quantification: 1 fragment; 1 individu.

Dimensions: longueur fragmentaire 92 mm; largeur 9,5 mm; épaisseur 9,5 mm.

Comparaison: cet objet semble pouvoir être rapproché du cat. A-2B, identifié comme fer de talon de lance.

Objet 121-3

Localisation: découvert en laboratoire dans la motte de prélèvement de l'objet 1.

Matière: métal ?

Identification: indéterminée.

Description: «objet fer ou sédiment ?» d'après les observations des restauratrices, M. Biron et V. Matilla.

Quantification: prélèvement.

Objet 121-4

Localisation: découvert en laboratoire dans la motte de prélèvement de l'objet 1.

Matière: indéterminée.

Identification: indéterminée.

Description: objet et matériaux indéterminés (résidus d'oxydation métallique ?).

Quantification: 1 fragment; 1 individu.

Dimensions: longueur fragmentaire 36 mm; largeur fragmentaire 10 mm; épaisseur fragmentaire 4 mm.

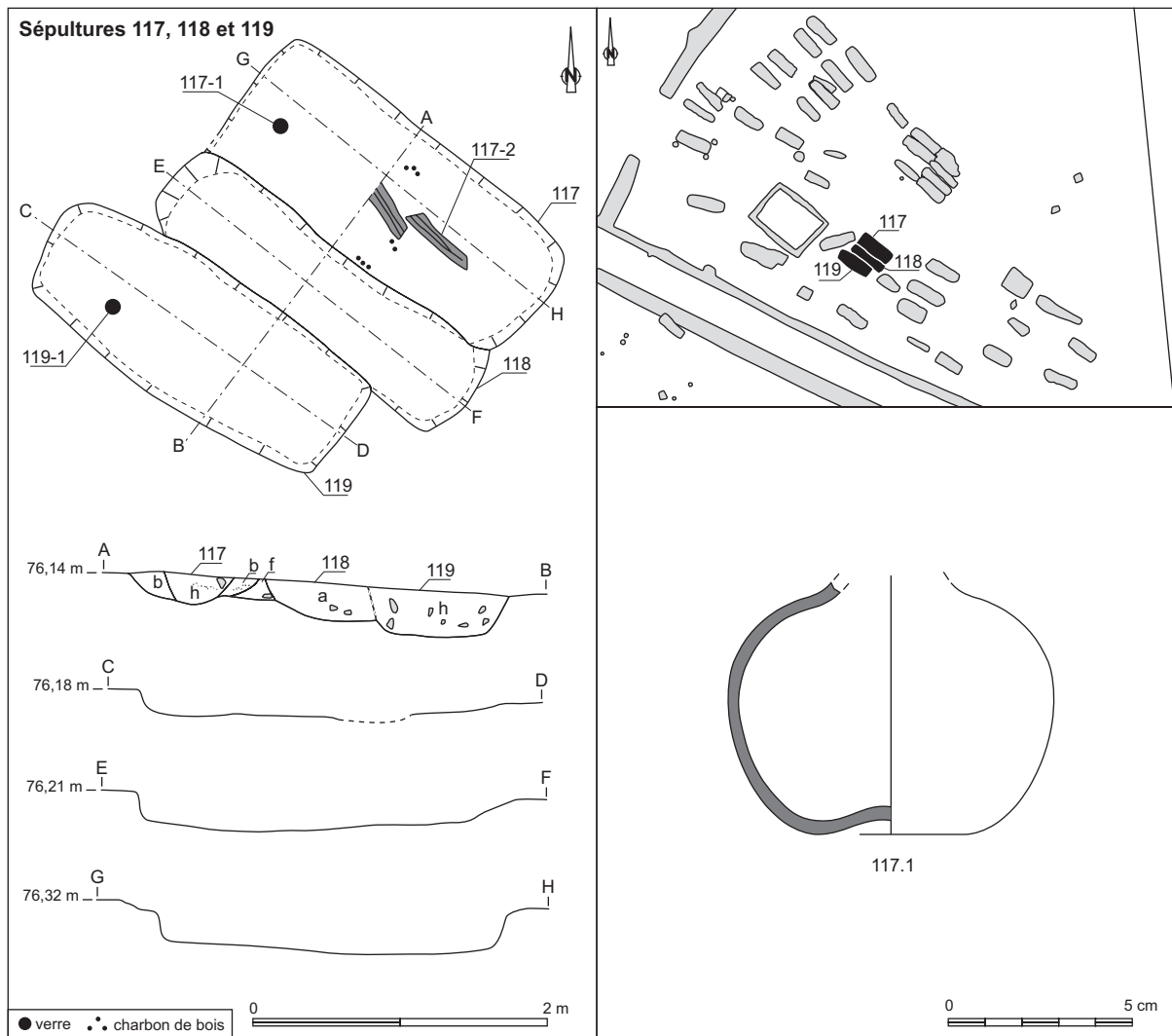


Fig. 110 – Sépultures 117, 118 et 119: a, blocs de grès et limon; b, limon et plaquettes de schiste; f, plaquettes de schiste; h, limon meuble, blocs de grès, nombreux charbons de bois (DAO: S. Jean, Inrap).

Objet 121-5

Localisation: découvert dans l'angle nord-ouest de la fosse (près de la tête ?).

Matière: verre.

Identification: coupe.

Référence typologique: Foy 21a / Feyeux T81.1acp: décor « de cordons d'émail et d'arcades piquées » / type 437 de Legoux *et al.*, 2006.

Datation: milieu/troisième tiers du v^e s. au premier tiers/première moitié du vi^e s.

Description: coupe à bord rebrûlé ornée d'un décor de filets d'émail; fond épais, parois s'amenuisant; marque de pontil. Le décor se compose de séries de filets blancs: dans la partie supérieure de la panse sont appliqués des filets horizontaux (3 ou 4 fils), tandis que dans la partie inférieure de la panse figure un décor de festons (5 fils) piqués.

Teinte: vert très pâle et filets blancs opaques; rares fines traînées verdâtres (inclusions métalliques ?).

Qualité: petites bulles en quantité moyenne à faible; filandres peu visibles; petit filament rouge foncé (lie de vin), à peine visible, dans la matière, sous le fond (au niveau de la marque de pontil).

Quantification: 381 fragments; 1 individu; 1 bord; 1 fond; forme archéologiquement complète.

Dimensions: hauteur 40 mm; diamètre 136 mm à 140 mm.

Comparaison: deux autres exemplaires de type Feyeux T81.1acp figurent au sein de la nécropole de Saint-Marcel (cat. 53-1 et 106-1).

Dans la région, rappelons la découverte d'une coupe similaire sur le site de Goaz-An-Eyet à Pont-de-Buis-lès-Quimerch décorée dans le *Quoit Brooch Style*.

Objet 121-6

Localisation: découvert en laboratoire dans la motte de prélèvement de l'objet 5.

Matière: lithique.

Identification: silex de briquet.

Référence typologique: type 354 Legoux *et al.*, 2006.

Datation: à partir du iv^e s. d'après Böhme, 1978; à partir de 470-480 et pendant toute la période mérovingienne d'après Legoux *et al.*, 2006.

Description: un éclat de silex a été retrouvé dans une motte de prélèvements issue de la sépulture 121. Il s'agit d'un silex gris du Secondaire vraisemblablement issu des formations crétacées du

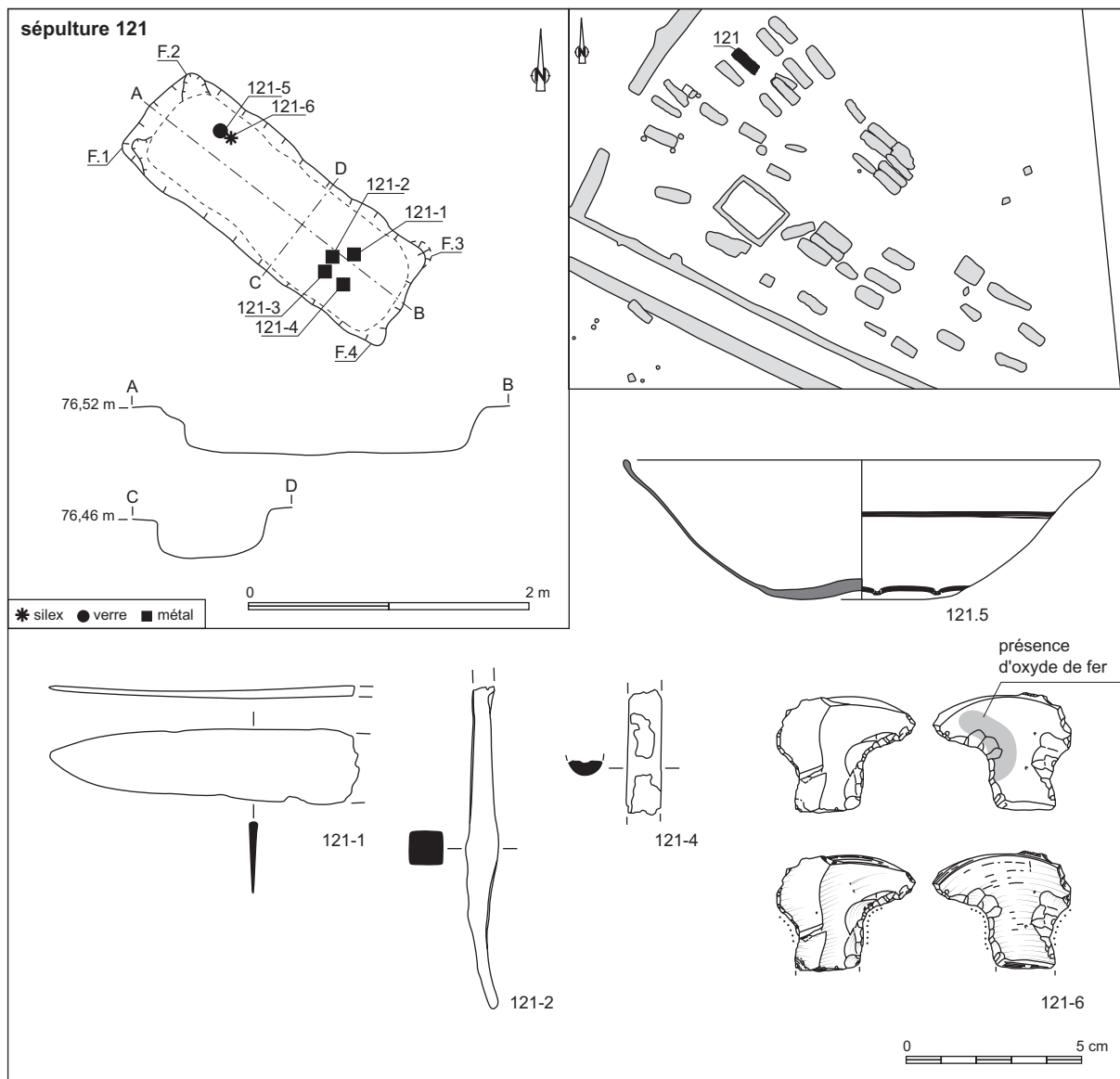


Fig. 111 – Sépulture 121 (DAO: S. Jean, Inrap).

Bassin parisien (description: S. Blanchet, Inrap; identification: P. Forré, Inrap).

Le support d'origine correspond à un éclat épais réfléchi. Une cassure empêche l'observation de la partie proximale de l'objet et des stigmates de débitage. Si le détachement de l'éclat résulte bien d'une percussion directe dure, il est en revanche difficile de dire si elle est due à un outil minéral ou métallique. En l'état, il peut aussi bien s'agir d'un éclat préhistorique réutilisé que d'un élément débité plus tardivement.

L'éclat comporte deux profondes encoches en vis-à-vis sur les bords droit et gauche. Elles résultent d'une succession de percussions effectuées sur le tranchant de l'éclat. Les enlèvements liés aux chocs sont plats et de faible dimension. Ils se situent sur les faces supérieures et inférieures du support. Le fond des encoches présente un écrasement (mâchurage) également lié à des impacts répétés. La morphologie des enlèvements et les traces d'impact nous renseignent bien sur le mode et le sens de percussion. Il ne s'agit pas d'une percussion tangentielle mais d'une percussion directe dure

parallèle au plan de l'éclat. La présence d'oxyde de fer au niveau des impacts montre clairement que cette percussion s'est effectuée avec un objet en fer.

Les stigmates observés sur l'éclat ainsi que sa morphologie indiquent qu'il s'agit très vraisemblablement d'un élément de briquet à percussion. Plus précisément, l'éclat correspond à une des pièces d'un dispositif de briquet à silex et acier. La partie en acier n'a pas été reconnue avec certitude. Une petite barre de métal de section quadrangulaire, également retrouvée dans la sépulture 121, pourrait sous toutes réserves constituer la deuxième pièce maîtresse du dispositif. Encore d'un usage courant jusqu'au début du xx^e s., les briquets à acier et silex sont relativement fréquents à l'époque romaine tardive. Ils se retrouvent dans de nombreuses tombes, comme dans le cimetière de Vireux-Molhain (Ardennes) ou celui d'Oudenburg sur la côte belge. Ils sont également abondants dans les sépultures mérovingiennes. G. de Mortillet en signale entre autres dans certaines sépultures du département de l'Aisne (Collina-Girard, 1998).

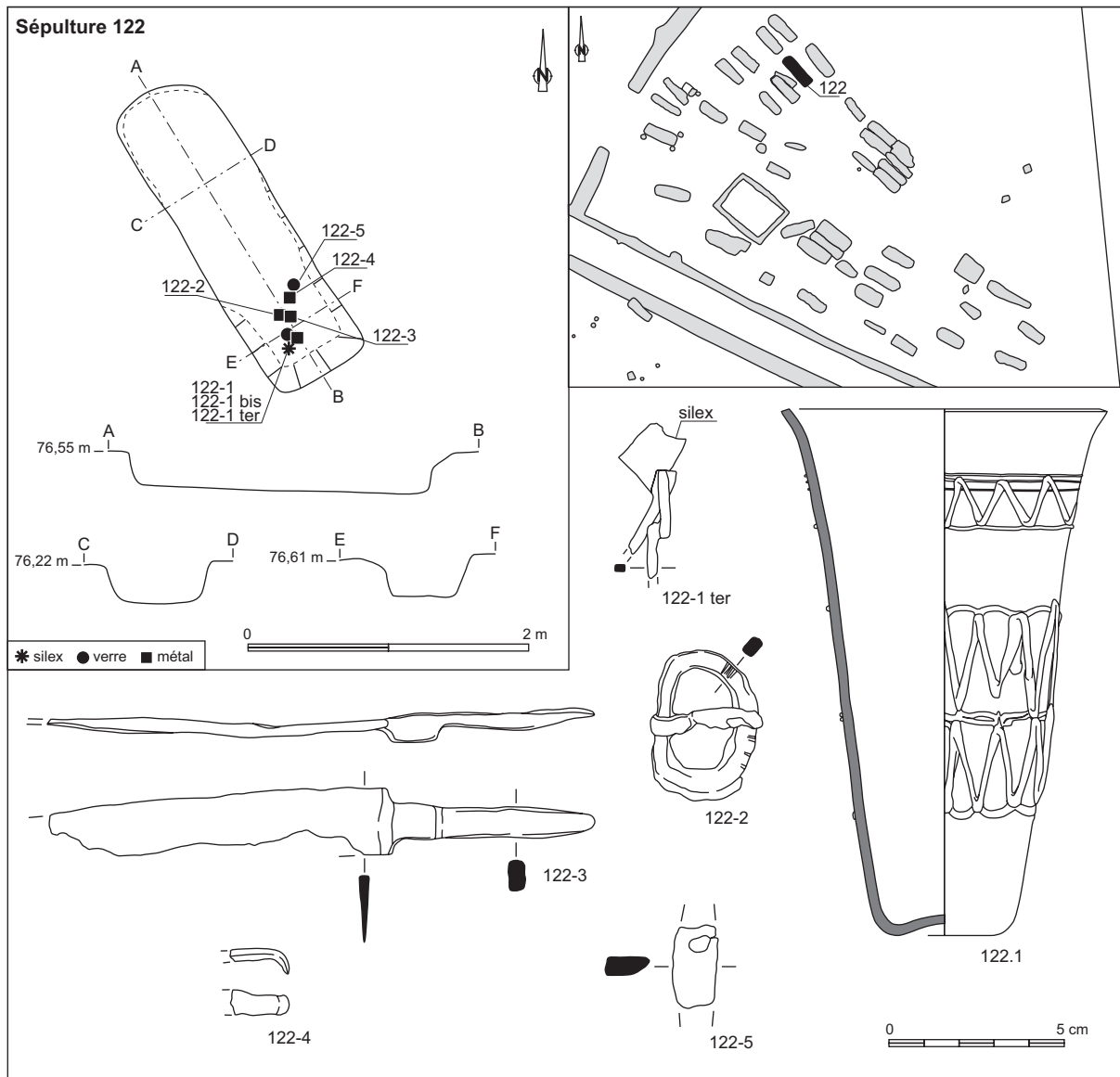


Fig. 112 – Sépulture 122 (DAO: S. Jean, Inrap).

Quantification : 1 fragment ; 1 individu.

Comparaison : un silex a été découvert dans l'une des sépultures de Guer (Morbihan) (Petit, 1978, p. 48, T2 « grattoir néolithique en silex blond »), datée de la seconde moitié du IV^e-début du V^e s. Notons que les découvertes de silex (tout comme celles de fers à briquet) sont généralement observées dans des tombes masculines (Vallet, 1977, p. 38 et n. 17; Legoux, 2005, p. 131).

SÉPULTURE 122

Description : fosse orientée nord-ouest/sud-est, au creusement quadrangulaire à l'est et ovale à l'ouest. Creusement à fond plat et parois verticales (fig. 112).

Dimensions : longueur 2,35 m ; largeur 0,70 m ; profondeur conservée 0,30 m.

Remplissage : sédiment limoneux brun, plaquettes de schiste, rares charbons de bois.

Mobilier : 5 objets situés à l'extrémité orientale de la fosse et probablement protégés par un aménagement en bois (coffre ?).

Objet 122-1

Matière : verre.

Identification : gobelet.

Référence typologique : Isings 106 / Feyeux T50.

Datation : le type sans décor ou bien avec d'autres décors est attesté au IV^e s., avec des prolongements dans la première moitié du V^e s.; concernant ce vase, on propose l'hypothèse d'une datation préférentielle pour une période n'excédant pas le début du V^e s.

Description : gobelet à corps conique et bord légèrement évasé, laissé brut, non meulé; fond plat, faiblement soulevé; parois et fond d'épaisseur constante; pas de marque de pontil; la paroi du gobelet est décorée (motifs de zigzags et maillage).

Le décor est constitué de filets de même teinte que le corps de l'objet, appliqués en deux registres. Dans la partie supérieure est figuré un zigzag délimité par deux ou trois filets horizontaux. Au milieu de la panse est représentée une double série de grands zigzags, également encadrés par deux filets; la résille est irrégulière dans son motif, mais aussi, parfois, dans l'épaisseur des filets rapportés.

Réalisation du décor médian: sont d'abord posés les filets horizontaux, en un ou plusieurs passages (1 passage pour les bords supérieur et inférieur, 2 pour le filet médian); le zigzag supérieur est appliqué, avant le zigzag inférieur.

Teinte: vert moyen.

Qualité: petites bulles en quantité moyenne; filandres peu visibles; matière brillante, de bel aspect.

Quantification: 13 fragments; 1 individu; 1 bord; 1 fond; forme archéologiquement complète.

Dimensions: hauteur 151 mm; diamètre 92 mm à 93 mm.

Comparaison: aucun gobelet de même type avec décor comparable n'a été relevé dans la documentation consultée. On pourra cependant noter des analogies formelles intéressantes avec un gobelet à trompes conservé au British Museum de Londres (Harden *et al.*, 1987, p. 256-257, n° 146; Follman-Schulz, 1995, p. 86, fig. 14). Découvert dans une sépulture féminine saxonne datée de la première moitié du VI^e s. (Mucking, Essex, Grande-Bretagne), ses caractéristiques formelles, techniques et décoratives permettent cependant de le considérer comme une production des années 400 (Harden *et al.*, 1987, p. 258; Follman-Schulz, 1995, p. 86). Tout comme l'exemplaire de Saint-Marcel, il présente des parois épaisses et régulières et surtout, dans sa partie supérieure, un décor de larges filets rapportés formant des zigzags, délimités par des filets horizontaux, de même teinte que le corps du vase. Leur vasque est, en outre, de dimension sensiblement équivalente.

Cette caractéristique ornementale – filets formant un zigzag cerné par des filets horizontaux – se retrouve en partie supérieure de plusieurs formes de récipients à boire, généralement à bord coupé laissé brut: coupes, gobelets, mais aussi canthares, cornes⁸⁷, ainsi que quelques récipients (bols, gobelets) considérés comme les précurseurs romains des verres à trompes d'époque mérovingienne (dont celui de Mucking) ou apparentés à ceux-ci. Les fils appliqués sont le plus souvent en verre coloré (brun, bleu, vert) de teinte différente du corps du vase. La partie inférieure peut être décorée de cabochons colorés, d'un filet enroulé en spirale, de filets dessinant un motif couvrant de grillage, de serpents, de motifs composites⁸⁸ ou bien encore d'une deuxième, voire d'une troisième série de zigzags horizontaux encadrés de la sorte⁸⁹.

On mentionnera tout particulièrement une corne à boire de la nécropole de Krefeld-Gellep/Allemagne, découverte dans une sépulture de la première moitié du IV^e s. (Pirling, 1966, p. 140-141, pl. 100, n° 3, sépulture 1213; *À l'aube de la France*, 1981, p. 129-130, n° 194): ce récipient, de teinte incolore à faible-

ment verdâtre, comporte un bord coupé et meulé (diamètre: 72 mm), sa paroi étant ornée de filets appliqués de même teinte que le support: sous le bord, un zigzag épais similaire à celui du gobelet de Saint-Marcel, surmontant un filet appliqué en spirale qui couvre l'essentiel du corps du récipient⁹⁰.

Un autre rapprochement est à faire avec un gobelet à pied de Neufchâtel-Hardelot (Pas-de-Calais), attribué au IV^e s., pour lequel trois registres superposés d'épais zigzags occupent l'essentiel de la panse (Morin-Jean, 1913, p. 197, n° 263).

Signalons encore un exemplaire de la nécropole du Bas-Empire de Marenla (Pas-de-Calais): deux registres de zigzags apparaissent sur la panse d'un gobelet à pied haut, de type Isings 109 (à bord arrondi, diamètre: 100 mm), sous le bord et au niveau de la carène; les fils appliqués sont de même teinte que le support, qui comporte également, entre ces deux espaces, des séparations verticales de l'espace sous forme de «rubans rectilignes travaillés à la pince» et des «serpentins verticaux»; la matière est incolore à très légèrement verdâtre, d'épaisseur plus fine que l'exemplaire de Saint-Marcel (Dilly, 2006, p. 22, fig. 10 et 40, tombe 18, avec 2 monnaies de Valentinien, 366-367 et 367-375, verre attribué au quatrième quart du IV^e s.).

Une grande part de ces productions est considérée comme issue des ateliers rhénans de Cologne. Bien que la ressemblance décorative du gobelet de Saint-Marcel tienne essentiellement à l'existence de ce registre supérieur en zigzag, associé généralement à des récipients à boire à bord coupé, le rapprochement avec ces productions présumées colonaises reste particulièrement intéressant.

Objet 122-1bis

Localisation: découvert en laboratoire dans le remplissage de l'objet 1.

Matière: verre.

Identification: gobelet.

Référence typologique: ce gobelet fragmentaire pourrait correspondre au type Isings 36b.

Datation: Haut-Empire.

Description: gobelet à ouverture évasée arrondie au feu.

Teinte: bleu-vert naturel.

Qualité: absence de bulles; matière brillante.

Quantification: 1 fragment; 1 individu; 1 bord.

Dimensions: hauteur fragmentaire 20 mm; diamètre 96 mm.

Objet 122-1ter

Localisation: découvert en laboratoire dans le remplissage de l'objet 1.

Matière: mixte.

Identification: silex + métal-fer.

Description: 3 fragments de tige en fer, de section quadrangulaire (3 mm x 2 mm), oxydées ensemble, sur un fragment de silex. Ce dernier est un fragment de nature indéterminée et n'a aucune trace d'impact. Par conséquent, il est délicat d'attribuer à cet ensemble une fonction de briquet (information: S. Blanchet, Inrap).

Quantification: 4 fragments; 1 individu.

Dimensions: longueur fragmentaire de la partie métallique 31 mm.

90. Remerciements à K. Höpken (Cologne), pour nous avoir orientée vers cette comparaison.

87. Voir Arveiller-Dulong *et al.*, 1996, p. 27-28 (seconde moitié du IV^e-début du V^e s., d'après des comparaisons externes); Lémant *et al.*, 1985, fig. 16, 21, pl. 11, 13 (du dernier quart du IV^e s. à la première moitié du V^e s.); *À l'aube de la France* 1981, p. 165, n° 267g, h (début du V^e s., datation contextuelle); Fremersdorf, 1959, p. 79-81, pl. 131-136; Fremersdorf, 1962, p. 39-44, pl. 64-77, p. 48-50, pl. 88-92; Klein, 1999 (IV^e s., datations contextuelles et comparaisons externes); Van Lith, 1987, p. 54, n°s 23-24; Follman-Schulz, 1995 (contextes de découverte datés de la seconde moitié du IV^e s. au début du V^e s.). Des cruches peuvent également comporter, sur leur goulot, ce type de décor.

88. Notamment avec des zigzags verticaux, comme sur les cornes présentées dans Fremersdorf, 1962, pl. 76 et 92.

89. Particularité décorative rare, d'après Klein, 1999, p. 135 et n. 30.

Objet 122-2

Matière: métal-fer.

Identification: boucle de ceinture.

Description: anneau en forme de «D» ovalisé, avec ardillon droit; la surface de la boucle présente les restes d'un décor cannelé.

Quantification: 1 fragment; 1 individu.

Dimensions: longueur 43 mm; largeur 30 mm.

Objet 122-3

Matière: métal-fer.

Identification: couteau.

Référence typologique: Manning 15 ? (Manning, 1985, p. 115-116, pl. 55, Q48-54).

Datation: toute la période romaine.

Description: couteau à soie, lame à dos droit dont l'extrémité est manquante; soie figurant au milieu de la largeur de la lame, avec un épaississement latéral (renfort ?) au contact de la lame.

Dimensions: longueur totale (fragmentaire) 156 mm; largeur lame (fragmentaire) 95 mm; largeur lame 19 mm.

Quantification: 1 fragment; 1 individu.

Objet 122-4

Matière: métal-fer.

Identification: ardillon de boucle de ceinture (?)

Description: élément plat avec une extrémité recourbée.

Quantification: 1 fragment; 1 individu.

Dimensions: longueur fragmentaire 17 mm; largeur 7 mm; épaisseur 3 mm.

Objet 122-5

Matière: mixte.

Identification: métal-fer + verre.

Description:

- 1 petit fragment plat indéterminé en fer;
- 3 fragments de récipient en verre soufflé, de teinte bleu-vert naturel, de forme indéterminée.

Dimensions objet en fer: longueur fragmentaire 23 mm; largeur 13 mm; épaisseur 5,5 mm.

Quantification: 5 fragments, correspondant à 1 individu fer; 2 individus verre.

Observation: 2 des fragments de verre recollent; ils doivent appartenir au même individu que cat. 122-7 (voir *infra*): même variante de teinte, même épaisseur.

Objet 122-6

Matière: métal-alliage base cuivre.

Identification: monnaie constantinienne, 321-323.

Description: *nummus* de Constantin I^{er} (307-337); D: tête laurée de Constantin I^{er} à droite; R: BEATA TRANQVILLITAS autel sur la face antérieure duquel on lit VO/TIS/XX, surmonté d'un globe, avec au-dessus trois étoiles; (0,54 g; 6 h; 8,4/14,3) sépulture 122, U1 (pas ou peu usé); C4 (fortement corrodé); période 321-323 (étude de P.-A. Besombes, conservateur, SRA Bretagne).

Quantification: 1 fragment; 1 individu.

Objets épars 122 sans numéros

Localisation: découverts en laboratoire dans le remplissage de l'objet 1.

Matière: mixte.

Identification: métal-fer + verre.

Description:

- 1 tige en fer (de clou ?);
- 2 petits fragments plats indéterminés en fer;
- 1 petit fragment de récipient en verre soufflé, de teinte bleu-vert naturel, de forme indéterminée (cat. 122-7).

Quantification: 4 fragments, correspondant à 3 individus fer; 1 individu verre.

Observation: le fragment de verre doit appartenir au même individu que cat. 122-5 (même variante de teinte, même épaisseur).

SÉPULTURE 123

Description: fosse quadrangulaire orientée nord-ouest/sud-est; elle semble coupée par la sépulture 114 (voir fig. 107).

Dimensions: longueur 2,05 m; largeur 0,75 m; profondeur conservée 0,14 m.

Remplissage: sédiment limoneux brun, plaquettes de schiste, rares charbons de bois.

Mobilier: aucun objet.

SÉPULTURE 124

Description: fosse quadrangulaire orientée ouest-nord-ouest/est-sud-est. Fond de fosse (fig. 113).

Dimensions: longueur 1,75 m; largeur 0,75 m; profondeur conservée 0,08 m.

Remplissage: sédiment limoneux brun.

Mobilier: aucun objet.

SÉPULTURE 125

Description: fosse quadrangulaire orientée nord-ouest/sud-est. Creusement très arasé (fig. 114).

Dimensions: longueur 2,15 m; largeur 0,65 m; profondeur conservée 0,10 m.

Remplissage: sédiment limoneux brun, plaquettes de schiste, rares charbons de bois.

Mobilier: aucun objet.

SÉPULTURE 126

Description: fosse ovale orientée nord-ouest/sud-est. Creusement très arasé (fig. 115).

Dimensions: longueur 1,60 m; largeur 0,45 m; profondeur conservée 0,10 m.

Remplissage: sédiment limoneux brun.

Mobilier: aucun objet.

SÉPULTURE 128

Description: fosse quadrangulaire orientée nord-ouest/sud-est. Creusement à fond plat et à parois légèrement obliques (fig. 116).

Dimensions: longueur 2,26 m; largeur 0,50 m; profondeur conservée 0,10 m.

Remplissage: sédiment limoneux brun orangé, plaquettes de schiste.

Mobilier: aucun objet.

SÉPULTURE 129

Description: fosse quadrangulaire orientée nord-ouest/sud-est. Creusement très arasé (fig. 117).

Dimensions: longueur 2 m; largeur 0,70 m; profondeur conservée 0,08 m.

Remplissage: sédiment limoneux brun orangé, plaquettes de schiste, rares charbons de bois.

Mobilier: 2 objets.

Objet 129-1

Localisation: découvert au décapage, dans le quart ouest de la fosse.

Matière: verre.

Identification: boule perforée.

Description: boule sphérique irrégulière, marquée par une perforation partielle.

Teinte: bleu-vert naturel.

Qualité: matière localement altérée en surface.

Quantification: 1 fragment; 1 individu.

Dimensions: diamètre 7 mm à 7,5 mm; perforation 1,5 mm de diamètre et 4 mm de profondeur.

Comparaison: l'objet pourrait correspondre à l'extrémité d'une épingle à cheveux, qui aurait été montée sur une armature réalisée dans un autre matériau.

On peut trouver de tels exemples dans la nécropole d'Épiais-Rhus (Val-d'Oise), au théâtre de Naintré (Vieux-Poitiers, Vienne), ainsi qu'à Augst (Suisse). Les deux premiers exemplaires de comparaison présentent, cependant, un aspect assez différent (forme, dimensions):

- Naintré (Bertrand, 2003, p. 104 et p. 165, fig. 119, pl. XXXIV, n° 62): la boule de verre enserre l'extrémité de la tige de bronze, qui est elle-même de forme sphérique; l'objet, de teinte bleu-vert (d'après la photographie fig. 119), est daté sous réserve de la fin du I^{er} s.-milieu du II^e s.;

- Épiais-Rhus (Vanpeene, 1993, p. 57, pl. XXII, n° 111): boule de 8 mm x 14 mm en pâte de verre bleu violacé, issu d'une sépulture de la fin du II^e s.-début du III^e s.;

- Augst (Riha, 1990, type 12.13, p. 103 et p. 165, pl. 46, n° 1486): une «perle» en verre vert, d'environ 6 mm de diamètre, constitue l'extrémité d'une épingle à cheveux dont la hampe est en fer; le mode de fixation n'est pas décrit; le contexte de découverte est imprécisément daté (il comprend à la fois du matériel tibéro-claudien et de la seconde moitié du II^e s.).

Objet 129-2

Localisation: mis au jour dans le tiers sud de la fosse.

Matière: métal-alliage base cuivre.

Identification: bracelet à jonc plat, avec système de fermeture vraisemblablement à charnière.

Datation: v^e s.

Description: bracelet fragmentaire orné d'un décor géométrique, qui prend place au sein d'un large registre dont les bords sont

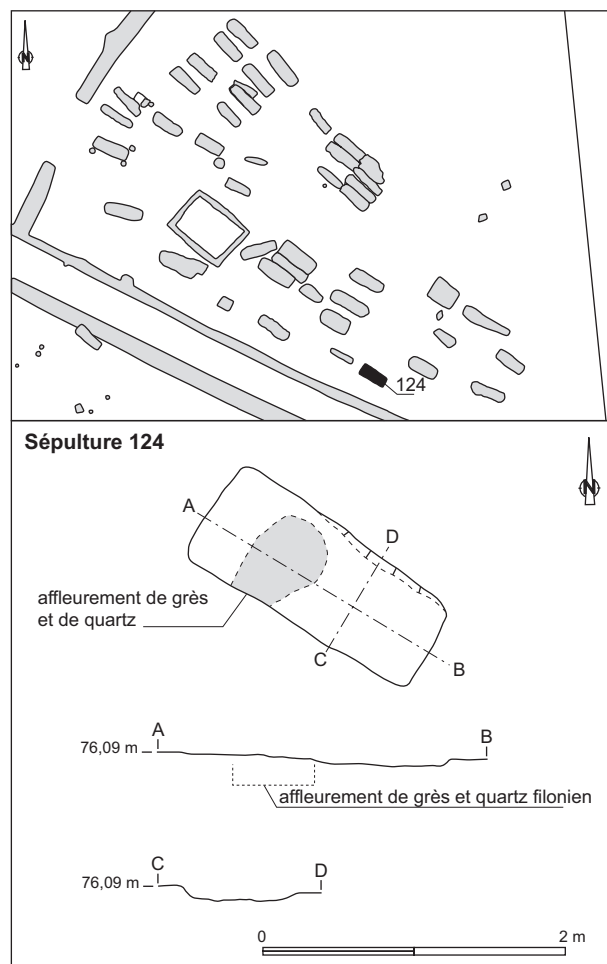


Fig. 113 – Sépulture 124 (DAO: S. Jean, Inrap).

délimités par de courtes hachures obliques encadrées par deux lignes simples.

Les motifs sont organisés en casiers, séparés par des doubles lignes: alternance de cercles (ou portions de cercles) pointés, avec des zones losangées comportant un remplissage de points. La conservation de la surface, par endroits fort médiocre, ne permet pas une restitution intégrale des motifs. Certains décors de cercles semblent, pourtant, par exemple, s'organiser «en écailles» ou «en rouelle».

Un autre fragment est particulièrement intéressant, puisqu'il constitue l'une des extrémités de l'objet et renseigne sur son système de fermeture. Il se caractérise par une double feuille de métal qui correspond, en fait, au repli de l'extrémité sur elle-même, en interne. Sa surface externe présente un petit bombement de forme circulaire, évoquant un rivet, placé entre deux demi-cercles incisés (le trou du rivet peut également être observé au revers du fragment). Au-delà du rivet se placent des doubles lignes verticales qui indiquent la fin d'un casier décoré, puis le jonc se rétrécit pour former une languette médiane. Le système de fermeture apparaît, ainsi, analogue à celui du bracelet découvert dans la sépulture 106 (cat. 106-3): il s'agit en effet d'un système à charnière formé par repli des extrémités sur elles-mêmes, devant être verrouillé par une clavette.

Quantification: 8 fragments; 1 individu.

Dimensions: longueur des deux plus grands fragments 58,5 mm et 21 mm (fragmentaire); largeur 12 mm.

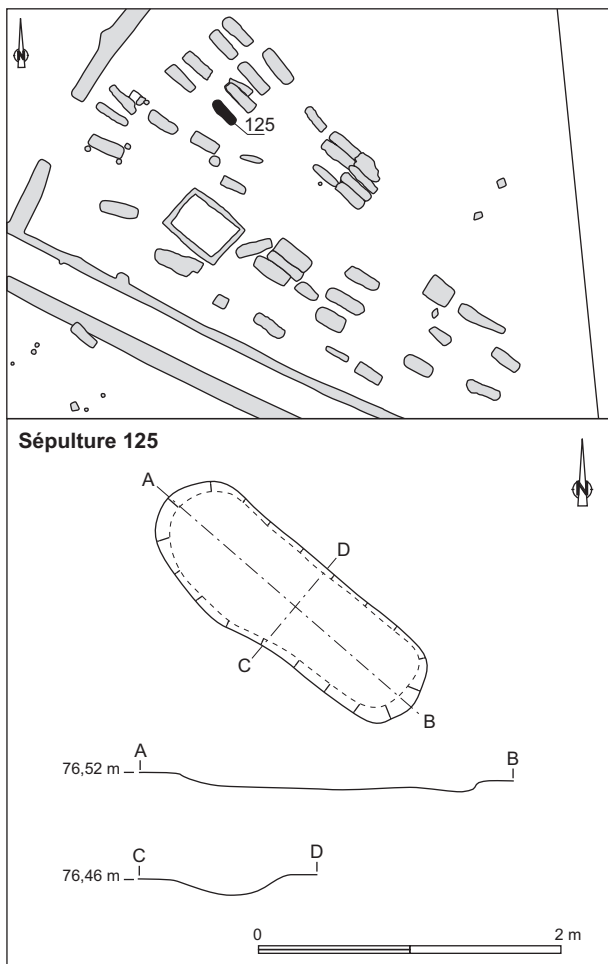


Fig. 114 – Sépulture 125 (DAO: S. Jean, Inrap).

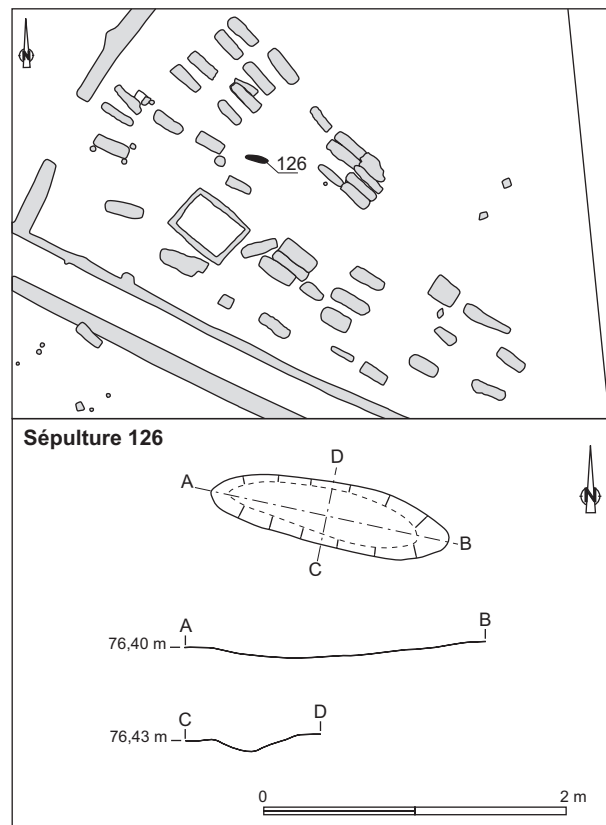


Fig. 115 – Sépulture 126 (DAO: S. Jean, Inrap).

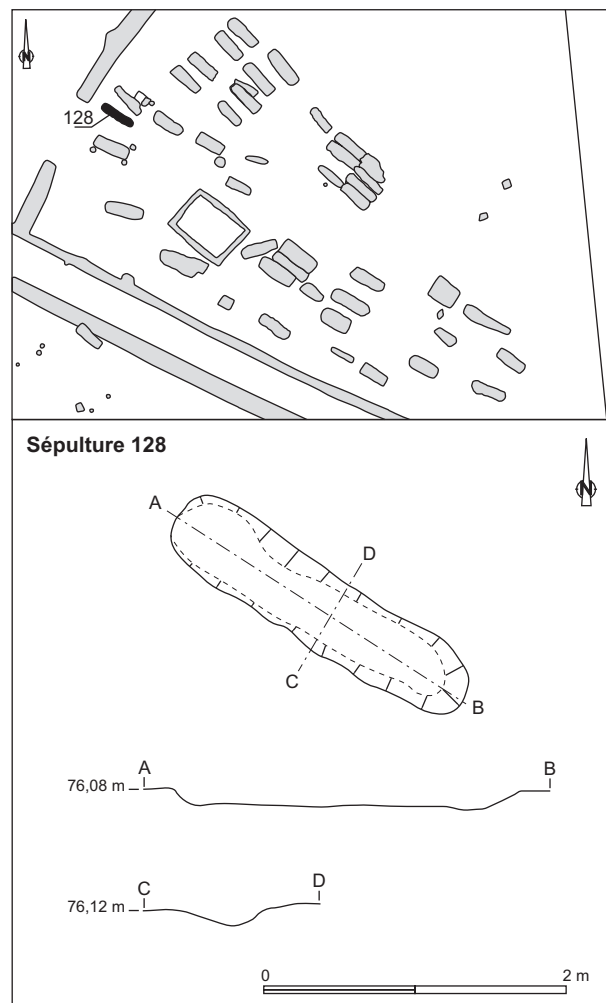


Fig. 116 – Sépulture 128 (DAO: S. Jean, Inrap).

Comparaison :

Sur l'aspect formel des bracelets à charnière, voir le commentaire de l'objet cat. 106-3.

Les comparaisons qui nous semblent les plus déterminantes se fondent sur le décor de l'objet. En effet, par sa composition (zone décorative délimitée par des bordures, présentation des motifs en casiers), ainsi que par l'utilisation particulière de certains motifs (dont zones losangées, utilisation des arcs de cercles, remplissage partiel de points), mais aussi du fait de sa parenté avec le bracelet cat. 106-3, mieux conservé, ce bijou nous semble pouvoir être mis en relation avec les objets du *Quoit Brooch Style*, dont l'essentiel des découvertes se situe dans le sud et le sud-est de l'Angleterre (Suzuki, 2000, p. 137 : plaque de ceinture de Faversham/Kent, p. 141, ferret de ceinture de Bifrons/Kent, p. 159, fibule de Lyminge/Kent, p. 163, fibule carrée de Highdown/Sussex ; Lorren, 2001, pl. XIV, n° 1 : fibule de Bénouville).

Notons que ce style a rarement été mis en œuvre sur des bracelets. Nous devons à B. Ager de nous avoir signalé les exemplaires inédits des nécropoles de Mucking (Essex, cimetière II, sépulture 631) et surtout de East Shefford (Berkshire, réf. British Museum 1891, 3-23,14), avec lequel l'objet cat. 129-2 de Saint-Marcel entretient plusieurs points de comparaison : utilisation fréquente de portions de cercles, parfois imbriquées de manière à former un tapis couvrant d'« écailles » avec remplissage de points, motif composite évoquant une rouelle (cercle plein avec point central, cerné de portions de cercles orientées

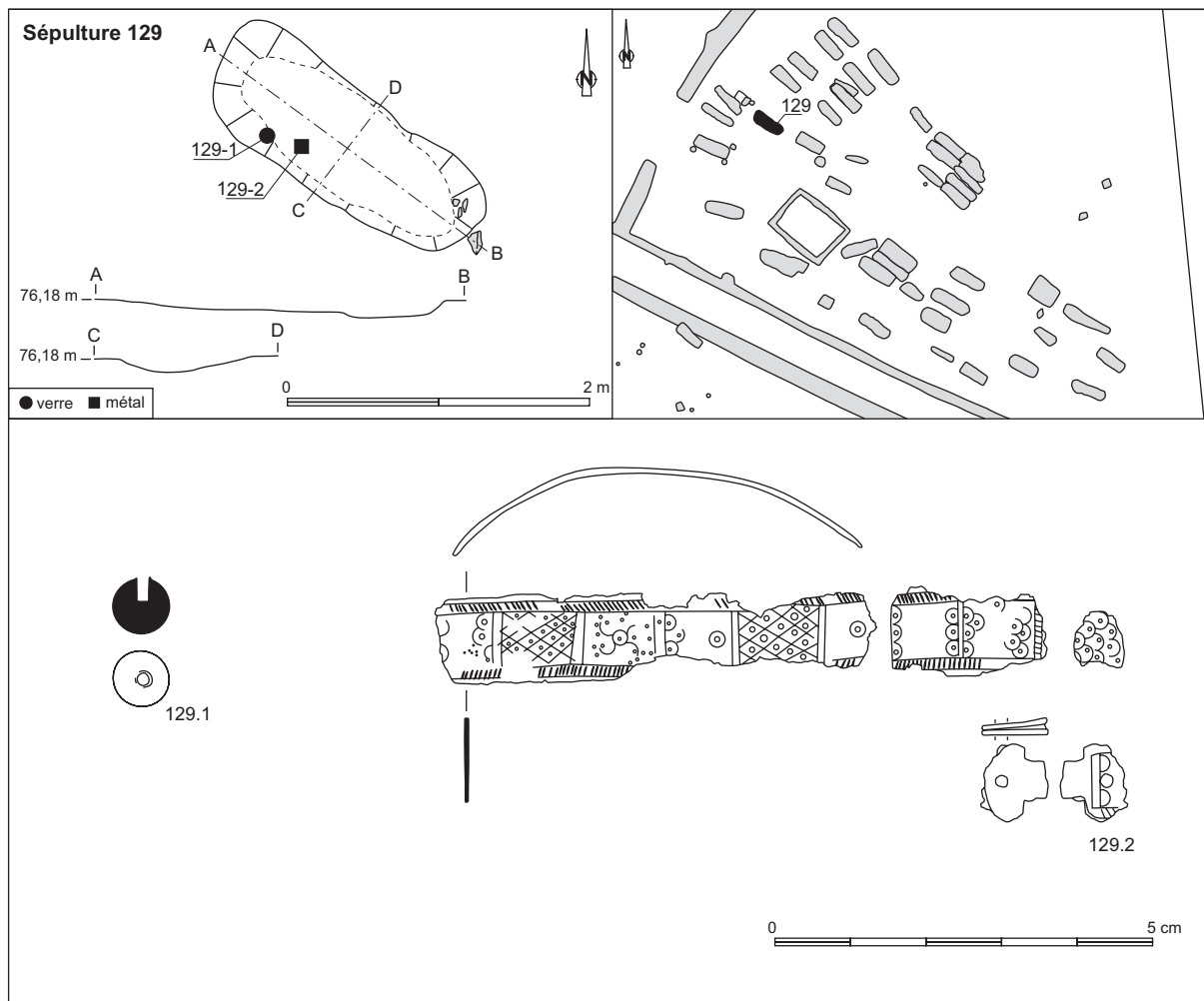


Fig. 117 – Sépulture 129 (DAO: S. Jean, Inrap).

dans le même sens). Son système de fermeture semblerait, également, pouvoir être comparé aux deux bracelets découverts à Saint-Marcel (cat. 129-2 et 106-3).

Un autre parallèle ornemental intéressant à observer est lié aux similitudes existant avec les décors à casiers des productions tardives de céramique sigillée, notamment celles fabriquées dans les dernières décennies du v^e s. en Argonne. On notera, tout particulièrement, un air de famille avec des molettes tardives datées des années 470 au début du vi^e s. (Bayard, 1990, p. 286, fig. 8 bas) : quadrillage losangé, cercles pointés, remplissage de points, constituent en effet des motifs communs.

SÉPULTURE 131

Description : fosse quadrangulaire orientée nord-ouest/sud-est. Creusement à fond plat et parois presque verticales (fig. 118).

Dimensions : longueur 2,25 m ; largeur 0,80 m ; profondeur conservée 0,18 m.

Remplissage : sédiment limoneux ocre compact, quelques pierres.

Mobilier : aucun objet.

SÉPULTURE 132

Description : fosse quadrangulaire orientée nord-ouest/sud-est. Sépulture installée dans la même fosse que la sépulture 142. Elles semblent vraisemblablement accolées, avec un même remplissage sommital : contemporanéité de l'ensevelissement ?, regroupement familial ? (fig. 119).

Dimensions : longueur 2,20 m ; largeur 0,70 m ; profondeur conservée 0,35 m.

Remplissage : sédiment hétérogène argilo-sableux brun ocre, avec de nombreux charbons de bois et des cendres, quelques blocs de grès et des plaquettes de schiste.

Mobilier : 10 objets.

Objet 132-1

Localisation : dans le tiers ouest de la fosse.

Matière : métal-fer.

Identification : clou (?).

Description : tige de forme irrégulière, de section quadrangulaire (5 mm x 4,5 mm).

Quantification : 1 fragment ; 1 individu.

Dimensions : longueur fragmentaire 34 mm.

Objet 132-2

Localisation : découvert à l'extrémité orientale de la fosse.

Matière : métal-fer.

Identification : indéterminée.

Objet 132-3

Localisation : dans le tiers ouest de la fosse.

Matière : bois.

Identification : bois brûlé.

Dimensions : longueur 0,22 m ; largeur 0,07 m.

Objet 132-4

Localisation : posé à plat contre le bord nord, à mi-hauteur de fosse.

Matière : bois.

Identification : planche brûlée.

Dimensions : longueur 1 m ; largeur 0,15 m.

Analyse dendrochronologique : pour les cernes les plus récents, datation proposée : 117 apr. J.-C. (*terminus post quem*). Impossible de préciser la date d'abattage car il est difficile de situer précisément le fragment étudié dans le tronc.

Objet 132-5

Localisation : à l'extrémité ouest de la fosse.

Matière : métal-fer.

Identification : clou.

Description : tête plate, de forme quadrangulaire avec géode d'oxydation (16 mm x 16 mm) ; tige de section quadrangulaire (5 mm x 5 mm).

Quantification : 1 fragment ; 1 individu.

Dimensions : longueur 74,5 mm.

Objet 132-6

Localisation : découvert dans le tiers ouest de la fosse.

Matière : métal-fer.

Identification : clou.

Description : tête plate, de forme quadrangulaire (13 mm x 9 mm) ; tige de section quadrangulaire (5 mm x 4,5 mm) ; portions d'un autre objet en fer collées contre la tige ; géode d'oxydation au niveau de la tête du clou.

Quantification : 1 fragment ; 1 individu.

Dimensions : longueur 52 mm.

Objet 132-7

Localisation : mis au jour sous l'objet n° 4.

Matière : métal-fer.

Identification : clou.

Description : tête plate, de forme quadrangulaire (14 mm x 11 mm) ; tige de section quadrangulaire (4,5 mm x 4,5 mm).

Quantification : 1 fragment ; 1 individu.

Dimensions : longueur 60 mm.

Objet 132-8

Localisation : mis au jour sous l'objet n° 4.

Matière : métal-fer.

Identification : clou.

Description : tête plate, de forme quadrangulaire (15 mm x 12 mm) ; tige de section quadrangulaire (3,3 mm x 3,3 mm).

Quantification : 1 fragment ; 1 individu.

Dimensions : longueur 55 mm.

Objet 132-9

Localisation : à l'extrémité ouest de la fosse.

Matière : métal-fer.

Identification : clou.

Description : tête plate, de forme quadrangulaire (14 mm x 14 mm) ; tige de section quadrangulaire (4,5 mm x 3 mm).

Quantification : 1 fragment ; 1 individu.

Dimensions : longueur 59 mm.

Objet 132-10

Localisation : à l'extrémité orientale de la fosse.

Matière : métal-fer.

Identification : clou.

Description : tête plate, de forme plus ou moins circulaire (18,5 mm x 12,5 mm) ; tige de section quadrangulaire (4 mm x 4 mm) avec géodes d'oxydation.

Quantification : 1 fragment ; 1 individu.

Dimensions : longueur 60 mm.

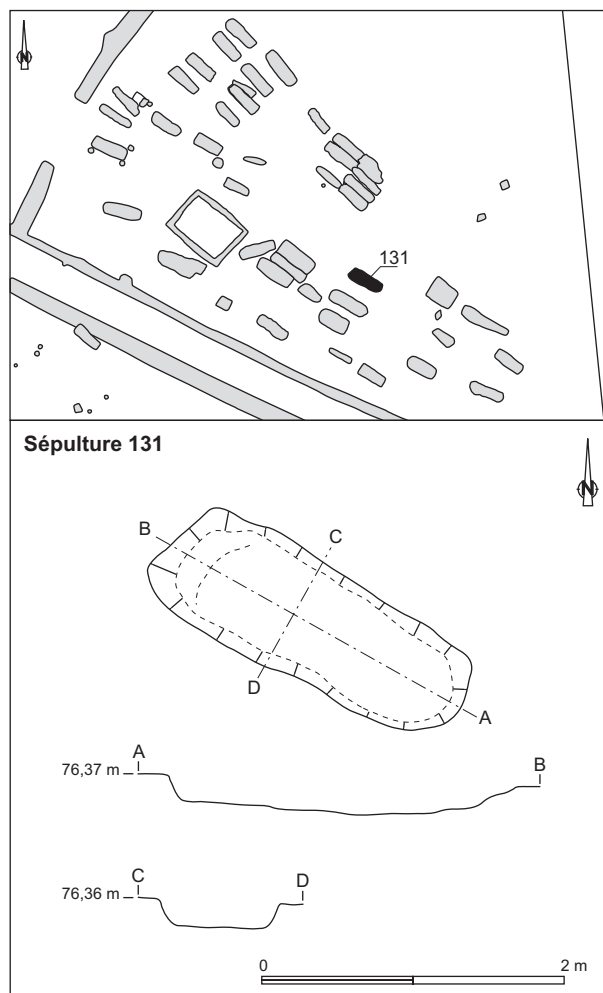


Fig. 118 – Sépulture 131 (DAO: S. Jean, Inrap).

SÉPULTURE 134

Description: fosse quadrangulaire orientée nord-ouest/sud-est. Creusement à fond plat et à parois obliques (fig. 120).

Dimensions: longueur 1,60 m; largeur 0,55 m; profondeur conservée 0,12 m.

Remplissage: sédiment limoneux ocre compact, quelques pierres.

Mobilier: aucun objet.

SÉPULTURE 136

Description: fosse rectangulaire orientée nord-ouest/sud-est. Creusement à fond plat et à parois verticales (fig. 121).

Dimensions: longueur maximale 1,68 m; largeur maximale 0,80 m; profondeur conservée maximale 0,22 m.

Remplissage: sédiment limoneux brun à noir.

Mobilier: aucun objet.

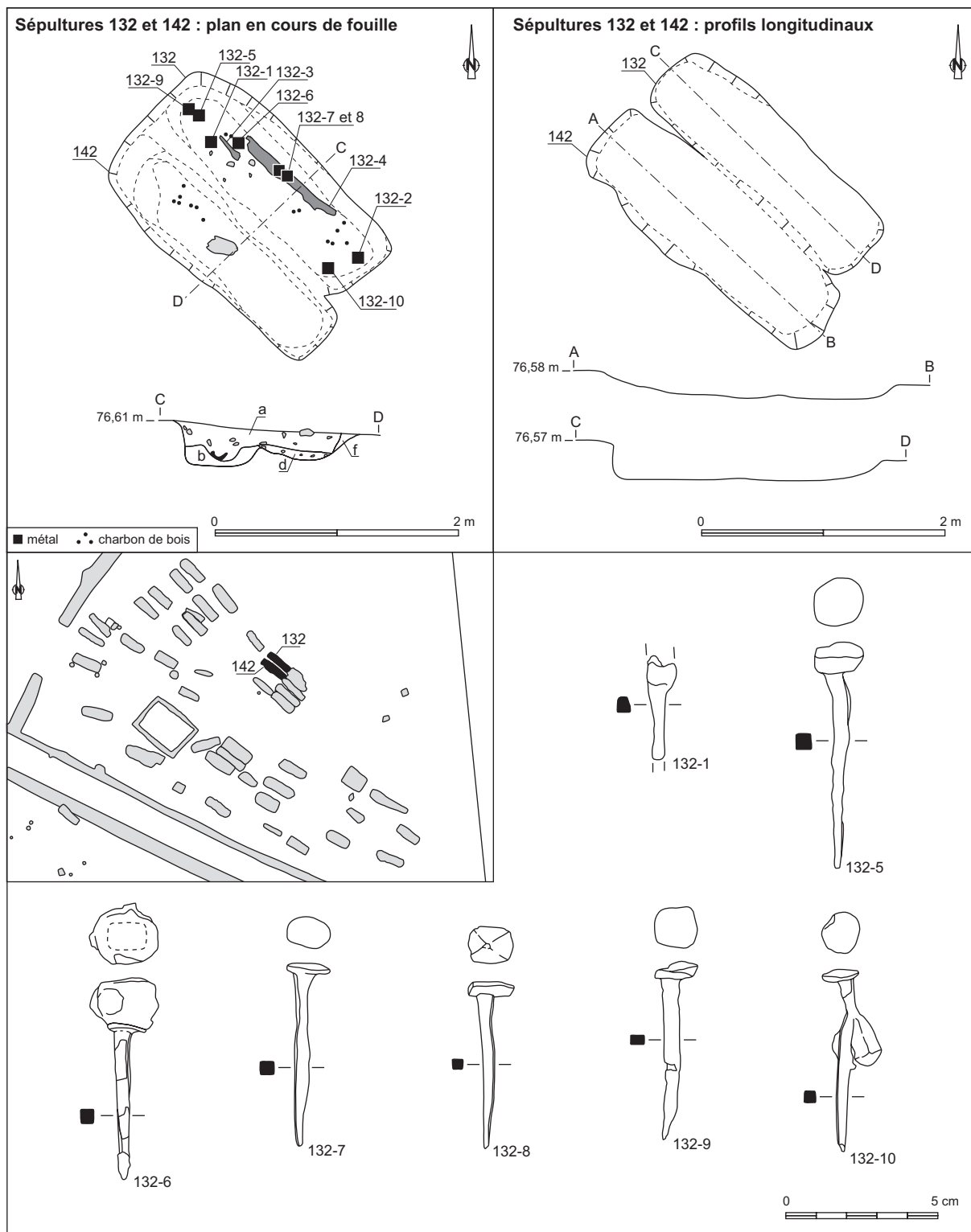


Fig. 119 – Sépultures 132 et 142: a, blocs de grès et limon; b, limon et plaquettes de schiste; d, limon; f, plaquettes de schiste (DAO: S. Jean, Inrap).

SÉPULTURE 137

Description : fosse quadrangulaire orientée nord-ouest/sud-est (fig. 122).

Dimensions : longueur 1,90 m ; largeur 0,70 m ; profondeur conservée 0,18 m.

Remplissage : sédiment limoneux ocre compact, quelques pierres.

Mobilier : aucun objet.

SÉPULTURE 138

Description : fosse rectangulaire orientée nord-ouest/sud-est. Cette fosse est associée à la sépulture 139, mais ni leur relation stratigraphique ni leur largeur n'ont pu être discernées en raison des nombreuses bioturbations (fig. 123).

Dimensions : longueur 2,40 m ; largeur 0,50 m au moins ; profondeur conservée 0,18 m.

Quand il n'est pas perturbé par les nombreuses galeries de fousseurs, le creusement est à fond plat et aux parois légèrement obliques.

Remplissage : sédiment limoneux brun clair compact, quelques pierres.

Mobilier : aucun objet.

SÉPULTURE 139

Description : fosse rectangulaire orientée nord-ouest/sud-est. Creusement identique à celui de la sépulture 138. Cette fosse est associée à la sépulture 138, mais ni leur relation stratigraphique ni leur largeur n'ont pu être discernées en raison de nombreuses bioturbations (fig. 123).

Dimensions : longueur 3 m ; largeur 0,70 m au moins ; profondeur conservée 0,20 m.

Remplissage : sédiment limoneux brun clair compact, quelques pierres.

Mobilier : aucun objet.

SÉPULTURE 141

Description : fosse rectangulaire orientée nord-ouest/sud-est. Creusement à fond plat et parois légèrement obliques (fig. 124).

Dimensions : longueur 2,10 m ; largeur de 0,60 m à 0,74 m ; profondeur conservée 0,30 m.

Remplissage : sédiment limoneux ocre compact, quelques pierres, rares charbons de bois.

Mobilier : 2 objets.

Objet 141-1

Localisation : mis au jour dans le quart nord-est de la fosse.

Matière : métal-fer.

Identification : plaque (quadrangulaire ?).

Description : forte oxydation ; le dos semble attester de sa forme quadrangulaire initiale (avec 1 rivet en place ?).

Quantification : 2 fragments ; 1 individu.

Dimensions : longueur fragmentaire 32 mm ; largeur fragmentaire 33 mm ; épaisseur 2 mm.

Objet 141-2

Localisation : mis au jour dans le quart nord-est de la fosse.

Matière : métal-fer.

Identification : couteau.

Référence typologique : Manning 14 ? (Manning, 1985, p. 114-115).

Datation : période romaine.

Description : couteau à lame fragmentaire (extrémité manquante) ; dos courbe ; soie en léger décroché par rapport au dos de la lame.

Dimensions : longueur totale (fragmentaire) 109 mm ; largeur lame (fragmentaire) 63 mm ; largeur lame 19 mm.

Quantification : 1 fragment ; 1 individu.

SÉPULTURE 142

Description : fosse quadrangulaire orientée nord-ouest/sud-est. Creusement à fond plat et parois obliques. Sépulture installée dans la même fosse que la sépulture 132. Elles semblent vraisemblablement accolées, avec un même remplissage sommital : contemporanéité de l'ensevelissement ? ; volonté de regroupement ? , de quelle nature : familiale ou sociale ? (voir fig. 119).

Dimensions : longueur 2,45 m ; largeur 0,70 m ; profondeur conservée 0,24 m.

Remplissage : sédiment hétérogène argilo-sableux brun ocre, avec de nombreux charbons de bois et des cendres, quelques blocs de grès et des plaquettes de schiste.

Mobilier : aucun objet.

SÉPULTURE 143

Description : fosse quadrangulaire orientée nord-ouest /sud-est. Creusement à fond plat et parois légèrement obliques. Accolée à la sépulture 144. Les sépultures 143, 144, 145 et 146 sont accolées (fig. 125).

Dimensions : longueur 2 m ; largeur 0,70 m ; profondeur conservée de 0,20 m à 0,24 m.

Remplissage : sédiment hétérogène limono-cendreuse brun-noir, plaquettes de schiste et fragments de grès rubéfiés.

Mobilier : 4 objets.

Objet 143-1

Localisation : découvert à l'extrémité orientale de la fosse.

Matière : métal-fer.

Identification : clou.

Description : tige de section quadrangulaire (4,5 mm x 4,5 mm).

Quantification : 1 fragment ; 1 individu.

Dimensions : longueur fragmentaire 38 mm.

Objet 143-2

Localisation : dans le sens de la longueur de la fosse, au milieu vers le bord sud.

Matière : bois.

Identification : planche brûlée.

Dimensions : longueur 60 cm ; largeur 10 cm.

Datation ¹⁴C : 1760 ± 60 BP, soit après calibrations, 2 S 95 % : 130-405 cal. AD ; 1 S 68 % , 180-188 cal. AD, 214-353 cal. AD

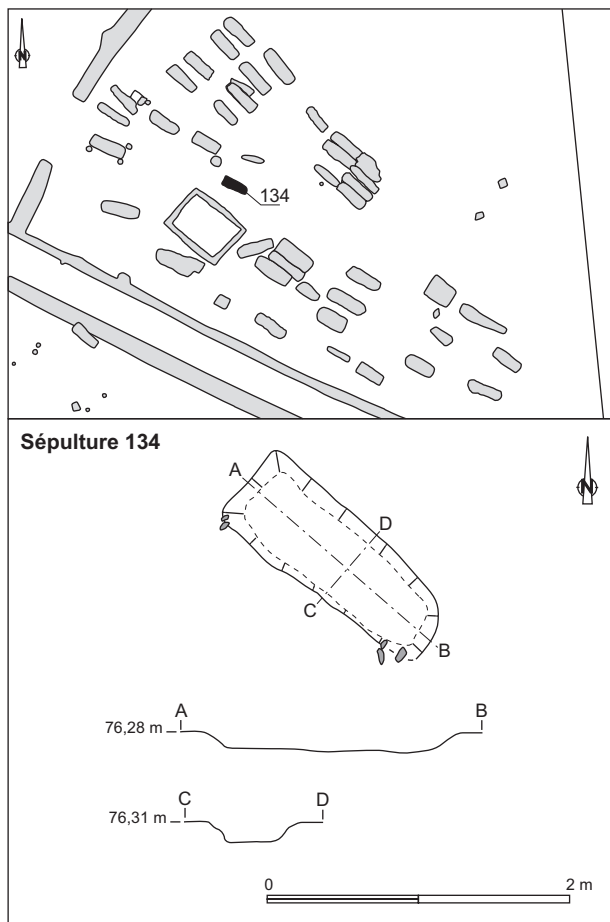


Fig. 120 – Sépulture 134 (DAO: S. Jean, Inrap).

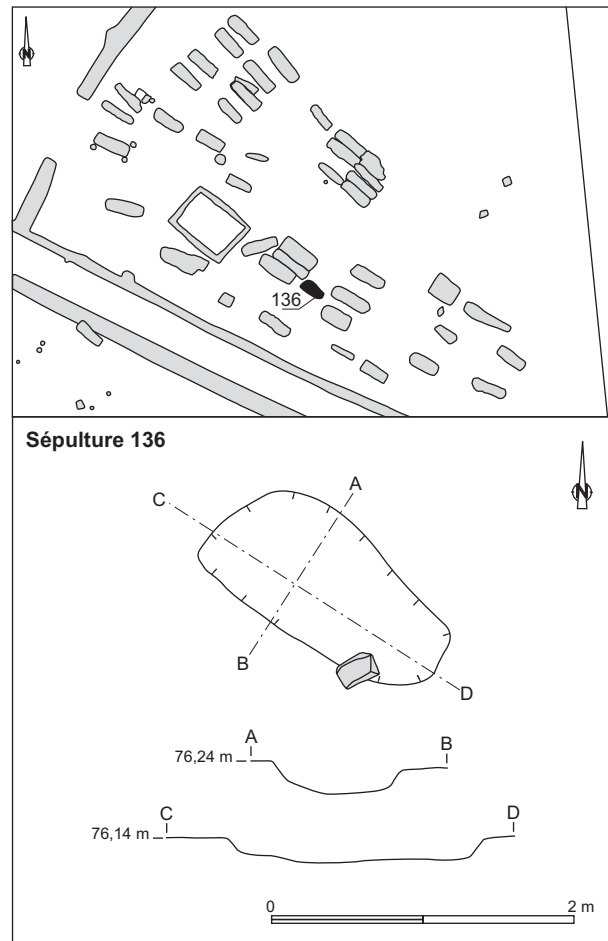


Fig. 121 – Sépulture 136 (DAO: S. Jean, Inrap).

et 368-381 cal. AD (Centrum voor Isotopen Onderzoek, échantillon GrN-30984).

Analyse dendrochronologique: moyenne longue de 30 ans: impossibilité de la synchroniser.

Objet 143-3

Localisation: découvert au décapage (déplacé).

Matière: métal-fer.

Identification: clou.

Description: tête plate, de forme quadrangulaire (17 mm x 14,5 mm) avec géode d'oxydation; tige de section quadrangulaire (5 mm x 5 mm).

Quantification: 1 fragment; 1 individu.

Dimensions: longueur fragmentaire 56 mm.

Objet 143-4

Localisation: découvert au décapage (déplacé).

Matière: métal-fer.

Identification: clou.

Description: tête plate, de forme quadrangulaire (13 mm x 11 mm); tige de section quadrangulaire (6,5 mm x 4,5 mm).

Quantification: 1 fragment; 1 individu.

Dimensions: longueur fragmentaire 53 mm.

SÉPULTURE 144

Description: fosse quadrangulaire orientée nord-ouest/sud-est. Creusement à fond plat et parois verticales. Les sépultures 143,

144, 145 et 146 sont accolées. Elle est située entre les sépultures 143 et 145 (fig. 126).

Dimensions: longueur 2,25 m; largeur de 0,60 m au sommet à 0,40 m au fond; profondeur conservée 0,14 m.

Remplissage: sédiment limoneux brun clair, plaquettes de schiste.

Mobilier: 6 objets.

Objet 144-1

Localisation: mis au jour à l'extrémité orientale de la fosse.

Matière: métal-fer.

Identification: clou.

Description: tête plate, de forme quadrangulaire (14 mm x 12 mm); tige de section quadrangulaire (4,5 x 4 mm).

Quantification: 1 fragment; 1 individu.

Dimensions: longueur 24 mm.

Objet 144-2

Localisation: mis au jour à l'extrémité orientale de la fosse.

Matière: métal-fer.

Identification: clou.

Description: tête plate, de forme irrégulière (17,5 mm x 11 mm); tige de section quadrangulaire (5 mm x 5 mm).

Quantification: 1 fragment; 1 individu.

Dimensions: longueur 63 mm.

Objet 144-3

Localisation: posé sur l'objet n° 4, non loin du bord sud.

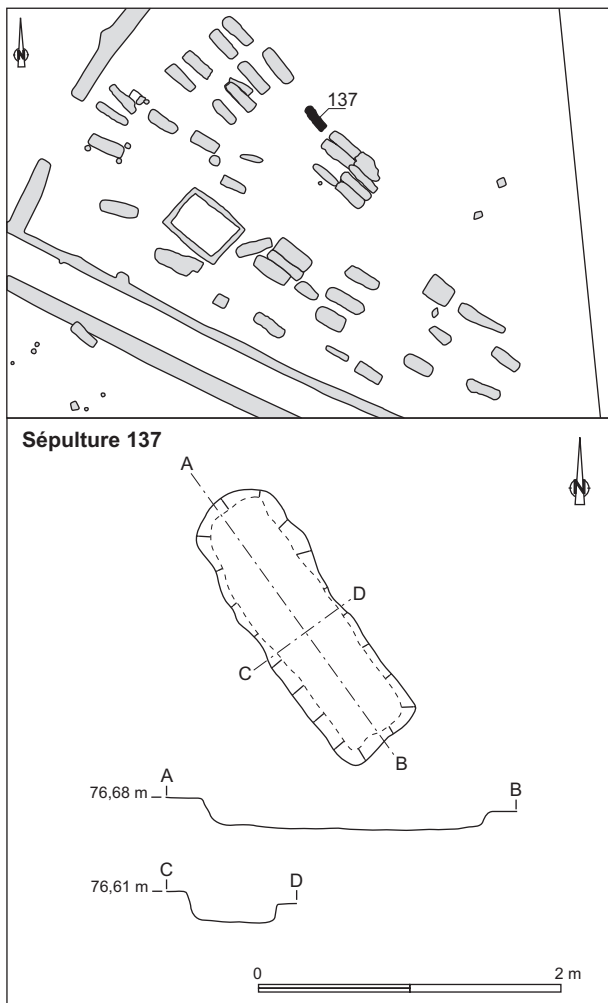


Fig. 122 – Sépulture 137 (DAO: S. Jean, Inrap).

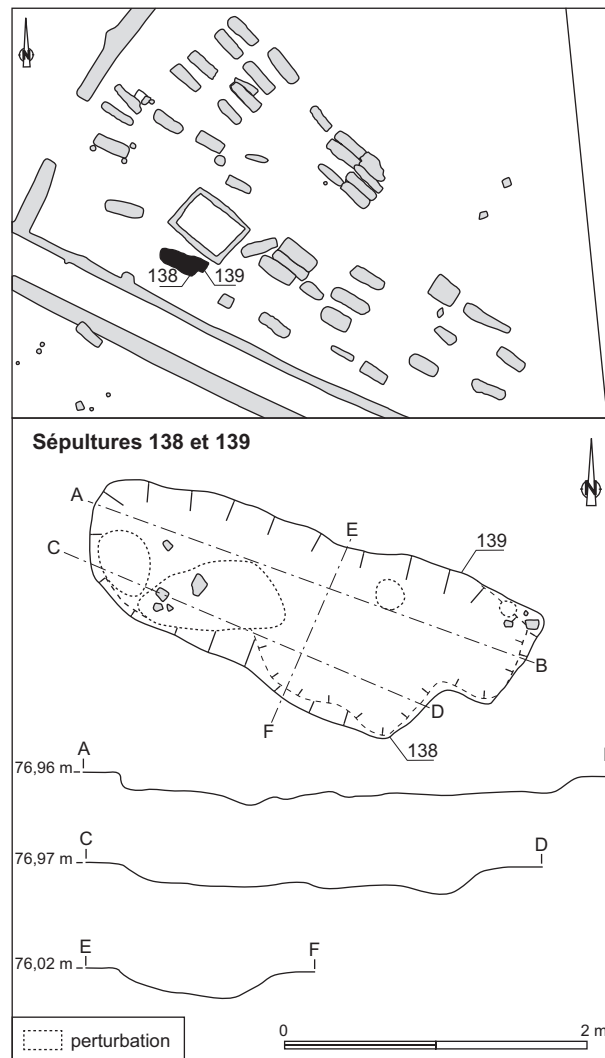


Fig. 123 – Sépultures 138 et 139 (DAO: S. Jean, Inrap).

Matière: métal-fer.

Identification: clou.

Description: tête plate, de forme quadrangulaire (17 mm x 17 mm); tige de section quadrangulaire (5 mm x 5 mm).

Quantification: 2 fragments; 1 individu.

Objet 144-4

Localisation: posé à plat, dans le tiers oriental de la fosse, plutôt vers le bord sud.

Matière: bois.

Identification: planche brûlée.

Dimensions: longueur 60 cm; largeur 28 cm.

Datation ¹⁴C: 1700 ± 55 BP, soit après calibrations, 2 S 95 %: 182-186 cal. AD, 215-439 cal. AD et 487-532 cal. AD; 1 S 68 %: 259-298 cal. AD et 320-404 cal. AD (Centrum voor Isotopen Onderzoek, échantillon GrN-30985).

Analyse dendrochronologique: séquence de 22 années insuffisante.

Objet 144-5

Localisation: découvert au milieu de la fosse.

Matière: métal-fer.

Identification: clou.

Description: tête plate, de forme quadrangulaire (16 mm x 13 mm); tige de section quadrangulaire (5 mm x 5 mm).

Quantification: 1 fragment; 1 individu.

Dimensions: longueur fragmentaire 55 mm.

Objet 144-6

Localisation: découvert sous l'objet n° 4.

Matière: métal-alliage (argent ?).

Identification: bague avec plateau inscrit.

Référence typologique: Guiraud type 2 g (Guiraud, 1989, p. 185, fig. 11 et 18); Hadjadj type 3b (Hadjadj, 2008, p. 56-57 et p. 418). Le type 2 de H. Guiraud comprend des modèles où « l'anneau et le dessus de la bague forment un tout; l'anneau se développe horizontalement; il s'élargit progressivement, avec des épaules convexes ou parfois angulaires ». Le sous-type g caractérise des bagues marquées par l'absence d'incrustation et « presque toujours ornées d'un motif [...] disposé sur la face [...] plane du dessus ». Elles ont été réalisées surtout en bronze, mais également en or et en argent, rarement en fer.

Datation: fin du 1^{er} s. av. J.-C. début du 4^e s. apr. J.-C., avec un pic d'occurrences au milieu du 1^{er} s. et un autre au milieu du 3^e s. (Guiraud, 1989); ces bagues simples trouvent quelques

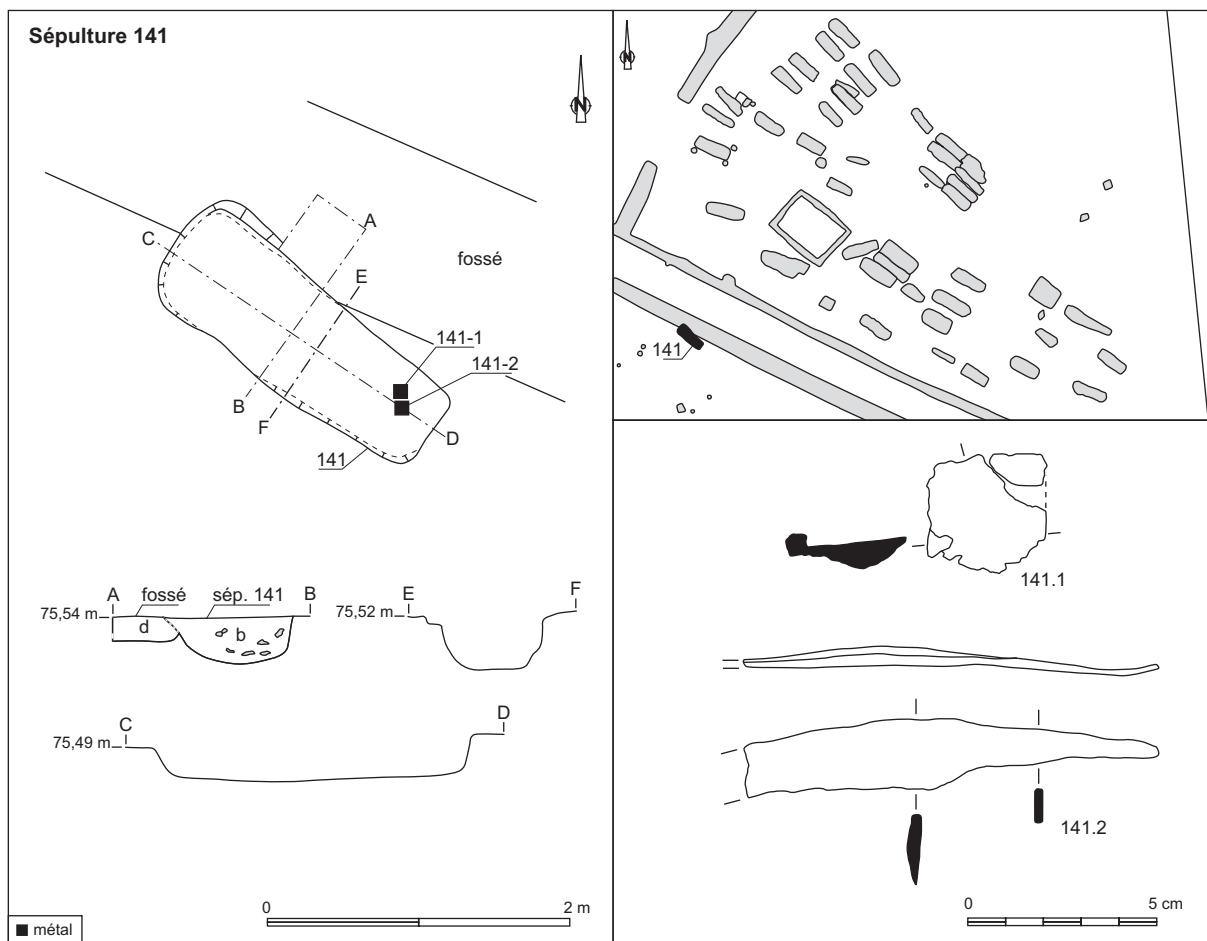


Fig. 124 – Sépulture 141: b, limon et plaquettes de schiste; d, limon (DAO: S. Jean, Inrap).

prolongements durant la période mérovingienne, souvent en alliage cuivreux (Hadjadj, 2008).

Description: plateau avec une inscription, comportant les lettres RV ligaturées, encadrées de deux petits cercles. Les lettres sont bouletées: des points sont placés à chaque changement de direction des lignes formant les lettres (4 points en tout).

Quantification: 1 fragment; 1 individu; objet complet.

Dimensions: hauteur 21 mm; largeur 22 mm.

Comparaison: la forme de la bague de Saint-Marcel trouve des parallèles d'époque romaine avec diverses inscriptions, mais aussi d'autres sortes de motifs (animaux, divinités...). Des modèles sans décor sont également répertoriés.

Dans les régions environnantes, on compte par exemple 9 individus du type Guiraud 2 g dans l'est Picton (Deux-Sèvres, Vienne), en or, en bronze, mais aucune avec inscription; les contextes de découverte sont datés du II^e s. à la première moitié du III^e s. (Bertrand, 2003, p. 41-44, pl. VIII, nos 27-33).

Le musée d'Évreux en conserve quatre exemplaires, dont un avec inscription (Fauduet, 1992, p. 90-91, nos 495-498).

Ce type de bague est également reconnu sur le riche site d'Augst (Suisse), où il a fait l'objet d'une classification propre en fonction de son décor: type 2.7a (avec inscription), type 2.8 (autre motif), type 2.13.2 (sans motif).

- type 2.7a (Riha, 1990, p. 26-30, p. 34 et p. 130-132, pl. 7, pl. 80): bagues en bronze: n° 118 (avec du mobilier céramique de la fin du I^{er} s. à la première moitié du III^e s.), n° 123; bague en argent: n° 124. L'auteur cite l'exemple d'une découverte de 50 exemplaires en bronze de type 2.7 dans un contexte de la première moitié du III^e s. des *canabae* de Bonn (Allemagne), portant majoritairement des inscriptions amoureuses (par ex.: AMA ME);
- type 2.8 (Riha, 1990, p. 35 et p. 131, pl. 8): bague en or: n° 128 (contexte de découverte daté de la fin du III^e/IV^e s.); bagues en bronze: nos 129, 130 et 131 (contexte du III^e s.);
- type 2.13.2 (Riha, 1990, p. 37 et p. 131, pl. 8-9): en bronze: nos 147 et 148; en fer: nos 149, 150, 151 et 152 (contexte de découverte de la seconde moitié du II^e s.-première moitié du III^e s.).

Ces différents exemples indiquent que la bague de Saint-Marcel ne peut bénéficier d'une datation fine au sein de la période romaine, bien que les découvertes des II^e s.-III^e s. apparaissent prépondérantes. Mais la continuité d'utilisation de ce type au cours de la période mérovingienne rend d'autant plus vaine toute tentative d'attribution chronologique précise. Notons, cependant, que les spécificités formelles de l'exemplaire de Saint-Marcel la placeraient plutôt dans la tradition gallo-romaine.

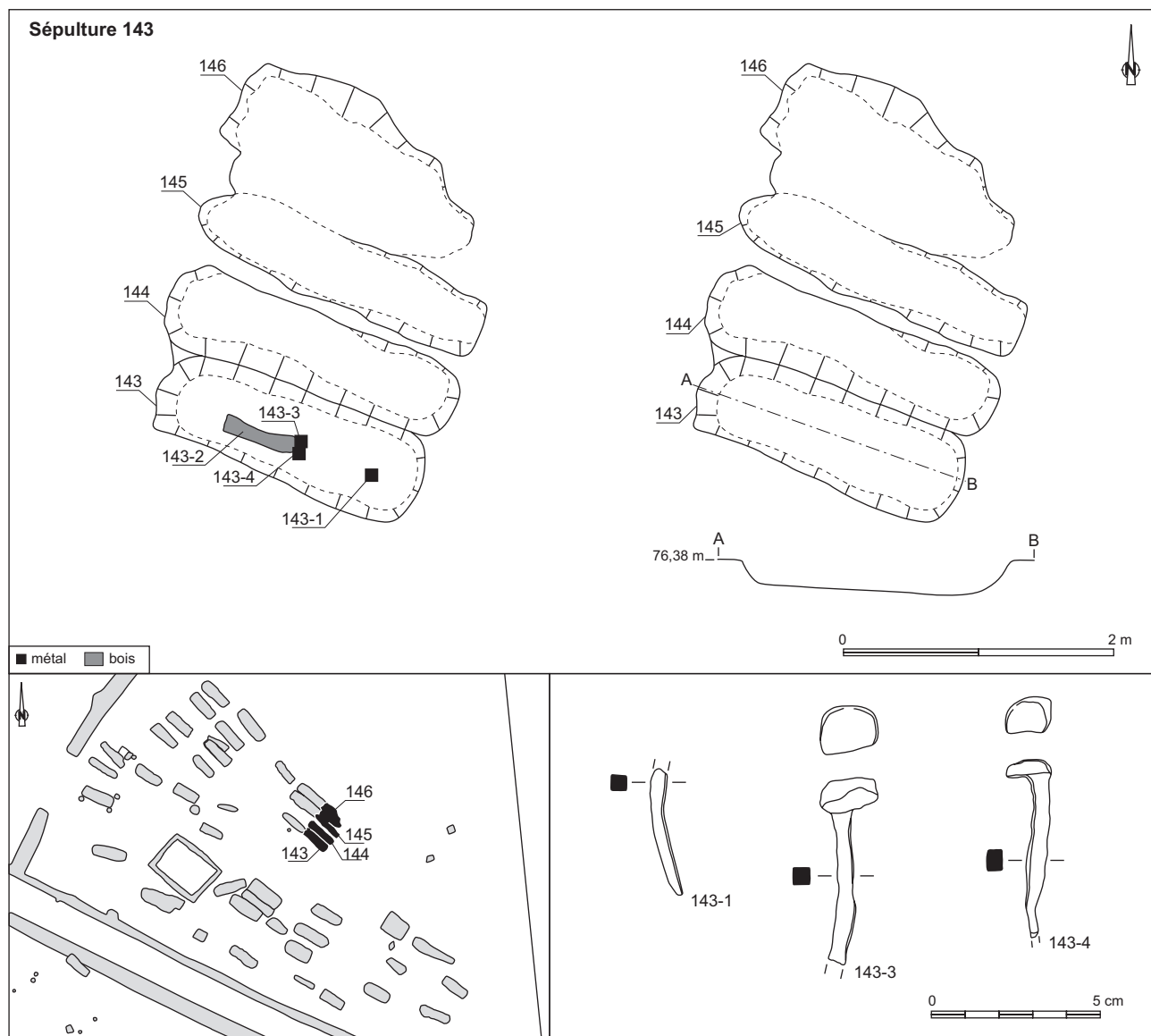


Fig. 125 – Sépulture 143 (DAO: S. Jean, Inrap).

SÉPULTURE 145

Description : fosse quadrangulaire orientée nord-ouest/sud-est. Creusement à fond plat et parois verticales. Les sépultures 143, 144, 145 et 146 sont accolées. Située entre les sépultures 144 et 146 (fig. 127).

Dimensions : longueur 2,27 m ; largeur de 0,50 m au sommet à 0,40 m au fond ; profondeur conservée 0,10 m.

Remplissage : sédiment hétérogène limoneux brun-gris-ocre, plaquettes de schiste.

Mobilier : 1 objet.

Objet 145-1

Localisation : découvert dans le tiers ouest de la fosse, presque au milieu de la largeur, la face décorée contre le sol.

Matière : métal-alliage (argent ?) (+ autre métal procurant l'aspect doré ?).

Identification : plaque décorée avec agrafes (fig. 128).

Datation : V^e s.

Description : cette plaque, de forme rectangulaire, comporte une bordure décorée, ainsi qu'un motif central ; elle est dotée d'agrafes de fixation repliées au dos.

La bordure est délimitée extérieurement par une succession de courtes hachures et intérieurement par des zigzags. À l'intérieur de cette bande décorée se répètent, en vis-à-vis, différents motifs zoomorphes et anthropomorphes.

La bordure la plus longue comporte trois motifs. Aux extrémités se trouvent deux animaux, allongés, représentés de profil, la tête orientée vers le motif central, bouche largement ouverte. Le centre est occupé par un motif animalier composé de deux têtes de profil, se regardant, reliées par une double encolure formant des courbes concaves et jointes en pointe.

La bordure la plus courte est, elle aussi, tripartite. De part et d'autre, aux extrémités, sont placés deux motifs animaliers de profil : la tête, l'encolure (et la patte avant ?) d'animaux à oreilles allongées, orientés vers le centre, la bouche grande ouverte. Entre eux sont placées trois têtes humaines présentées de face.

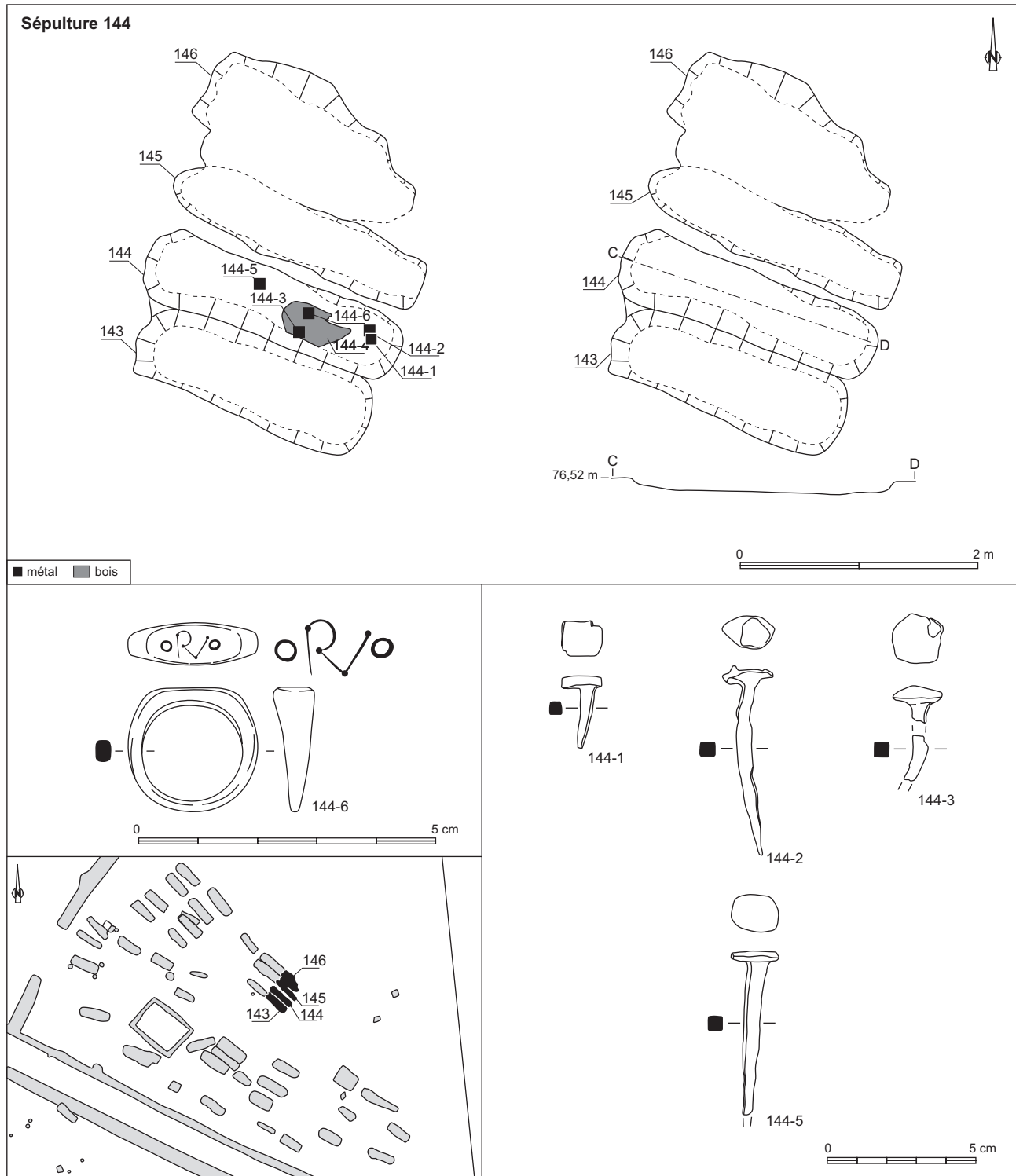


Fig. 126 – Sépulture 144 (DAO : S. Jean, Inrap).

l'angle de chaque bande décorative est placé le motif d'une autre tête humaine de face, orientée à 45° par rapport aux motifs figurant sur la longueur et la largeur de cette bordure décorée. Quelques détails dans la réalisation de cette frise décorative méritent d'être soulignés : les yeux des animaux, très globuleux, paraissent de grande taille par rapport aux dimensions de leur tête. Leur pelage est localement représenté sous la forme de petites incisions ; certains semblent comporter un collier, à moins que ces traits symbolisent les plis de leur peau ou soulignent des muscles. Ils ont toujours la bouche

largement ouverte. Ce sont, dans tous les cas, des animaux à oreilles allongées. Quant aux motifs anthropomorphes, ils sont construits sur le même principe : ce sont des visages stylisés comprenant des yeux, un nez, une bouche et des cheveux. La tête est ronde avec un menton fuyant. On remarquera, enfin, que la symétrie n'est pas tout à fait respectée entre les deux bandes occupant la longueur de la bordure : dans un cas, le motif central est séparé des animaux l'encadrant par une barre verticale hachurée, tandis que dans l'autre cas, cette séparation est absente.

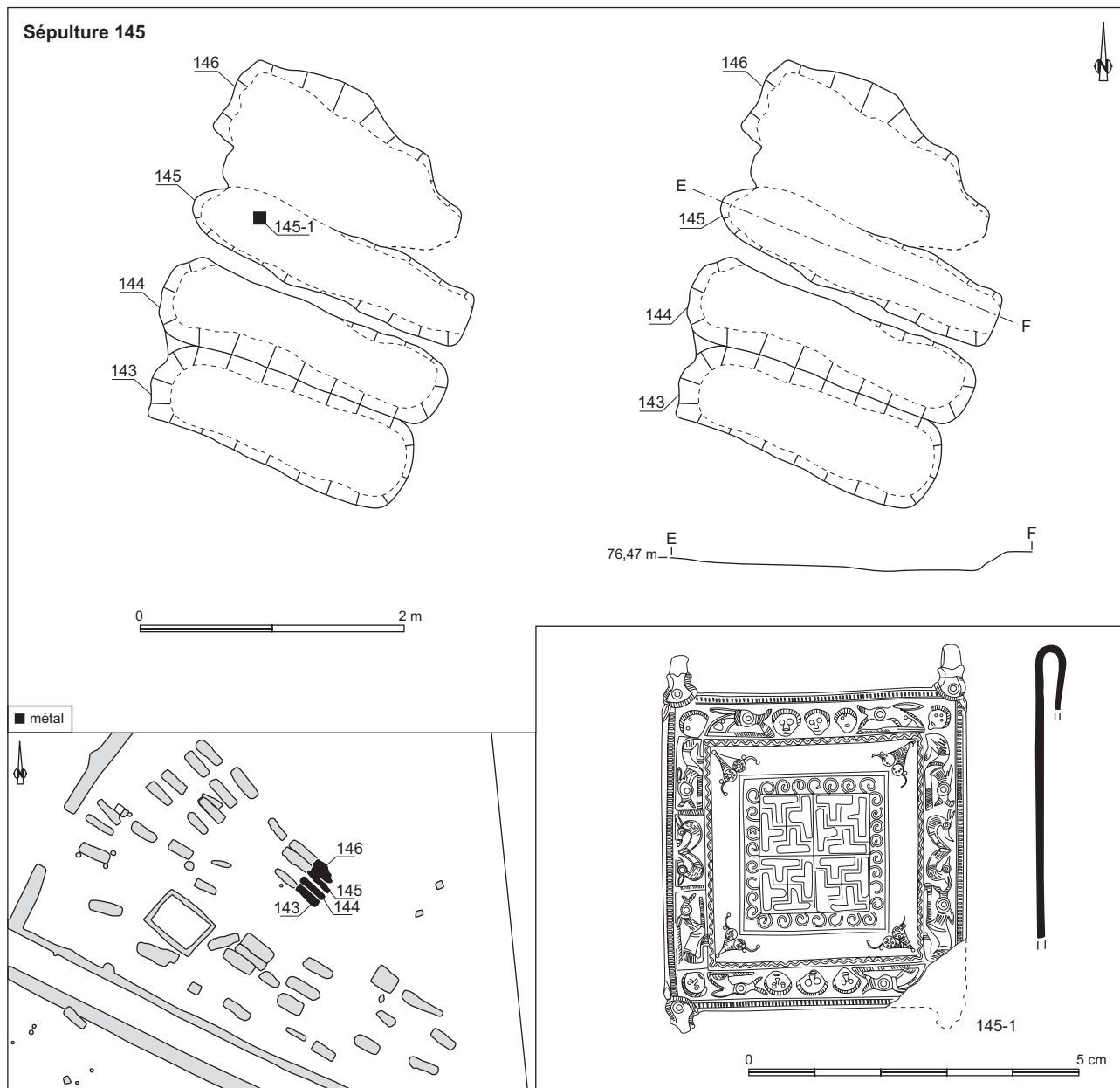


Fig. 127 – Sépulture 145 (DAO: S. Jean, Inrap).

La partie centrale de la plaque est, quant à elle, ornée d'un motif géométrique fondé sur la figure du svastika, répété à quatre reprises de part et d'autre d'une croix dont les branches, de longueur inégale, se croisent en leur centre. Ce tapis ornemental est bordé, sur ses quatre côtés, par une succession de petites spirales, elles-mêmes contenues dans un cadre rectangulaire formé de doubles lignes droites.

Entre ce motif central et la frise décorative bordant la plaque se trouve une zone lisse, rectangulaire, dont les écoinçons sont occupés par une nouvelle figure géométrique composite. Elle est également construite selon un principe de symétrie, dont l'axe suit les diagonales de la plaque. Elle se compose de deux cercles, comportant un remplissage de points; les cercles sont accolés et forment ainsi ce qui pourrait être considéré comme la base d'un triangle, les deux autres segments constitutifs étant représentés par des lignes faiblement convexes, avec un point à leur jonction. L'intérieur du «triangle» est divisé en deux

parties par une bissectrice, qui vient séparer les cercles, formant l'axe de symétrie de la figure. La partie interne de ce «triangle» est remplie de petites lignes courbes parallèles, qui font écho à la forme des cercles de base. De ces cercles naissent, par ailleurs, deux lignes convexes terminées par un point, de même que deux autres points figurent à la base de ces courbes.

Cette plaque richement décorée constitue un élément de parure. Elle devait être accrochée à un support par l'intermédiaire de quatre pointes recourbées au dos, qui prennent naissance aux angles de la plaque. L'une d'elles est conservée presque dans son intégralité, tandis qu'une portion de deux autres est visible. La liaison entre la plaque et les agrafes est assurée par un motif zoomorphe, répété en vis-à-vis selon les deux axes de symétrie (horizontal, vertical): une tête de profil cernée par de petites incisions encadrées par deux lignes continues. L'œil et une oreille sont représentés, de même que la gueule, grande ouverte, d'où naît la base de l'agrafe.

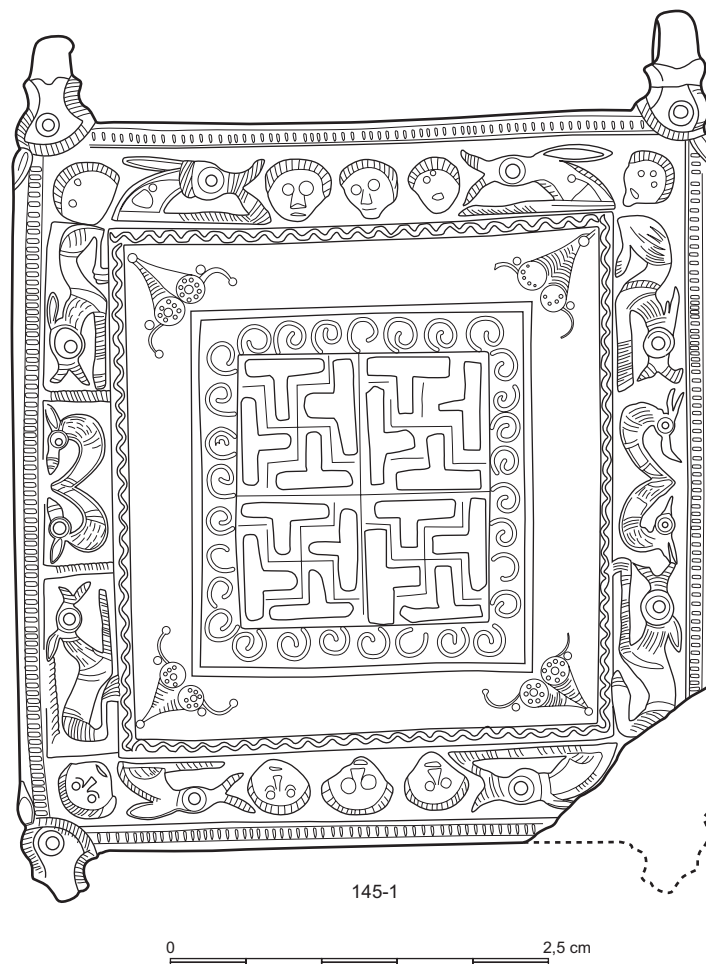


Fig. 128 – Plaque avec agrafes découverte dans la sépulture 145 (DAO: S. Jean, Inrap).

Quantification : 1 fragment ; 1 individu ; objet fragmentaire.

Dimensions : longueur totale 57 mm ; corps de la plaque 48 mm x 46,5 mm ; épaisseur 1 mm.

Comparaison : le décor de la plaque possède de fortes affinités avec les bijoux et accessoires vestimentaires du *Quoit Brooch Style*, datés du v^e s. à partir de découvertes principalement localisées dans le sud et le sud-est de l'Angleterre. Il semble, par ailleurs, entretenir également des liens étroits avec les productions germaniques continentales. Ceci est tout particulièrement le cas des différents motifs animaliers présents sur le pourtour de la plaque, que l'on peut confronter à ceux représentés, par exemple, sur les fibules ansées symétriques découvertes en Basse-Saxe à Dösemoor, Nesse et Sahlenburg (Böhme, 1974, p. 14-19, pl. 17, n° 12, pl. 31, n° 3 et pl. 36, n° 16 ; « Stufe III », v^e s.). D'autres motifs similaires peuvent encore être observés sur les plaques-boucles de Enns/*Lauriacum* (Haute-Autriche) (Haselhoff, 1981, pl. I-II) et Chécy (Loiret) (Böhme, 1974, pl. 116, n° 17 ; Suzuki, 2000, fig. 55 et 59).

Du reste, il semble intéressant de noter que les figures animalières cernées d'incisions qui font le lien entre la plaque et les agrafes se retrouvent tant sur la boucle de la grande plaque-boucle déjà citée de Enns/*Lauriacum* (Haselhoff, 1981, pl. I), que sur la célèbre plaque-boucle de Mucking (Essex) (Suzuki, 2000, p. 127), mais aussi sur une fibule de Lyminge (Kent) (*ibid.*, p. 159).

Le motif des svastikas est, lui aussi, commun à la plaque-boucle de Mucking (*ibid.*, p. 127), de même que le motif composite

placé dans les écoinçons de la zone lisse rectangulaire (doubles cercles « coiffés » de triangles striés). Ce dernier est également attesté sur une fibule découverte à Lyminge (*ibid.*, p. 159). Notons encore qu'un motif composite, réalisé dans le même esprit, figure, également disposé de biais, dans les angles d'une plaque de ceinture rectangulaire de Faversham dans le « tapis central » d'une plaque de ceinture rectangulaire décorée dans le *Quoit Brooch Style* de Morningthorpe (Norfolk) (Inker, 2000, fig. 5c), présentant elle-même un peu de relief. Ce motif est également attesté sur quelques pièces de ceinturon réalisées en décor imitant la taille biseautée, comme par exemple dans l'une des fameuses sépultures de Vireux-Molhain (Ardennes) (Lémant, 1985, p. 22-23, fig. 29, n° 1, pl. 16, sépulture 22), mais aussi à Reims (Marne) (Böhme, 1974, pl. 132, nos 7-10 ; Böhme, 1985, p. 81).

On trouvera, par ailleurs, une parenté concernant le motif animalier composé de deux têtes de profil se faisant face avec les deux fibules d'Howletts (Kent) (Suzuki, 2000, pl. 28-29). Les petites figures humaines à menton fuyant peuvent être, quant à elles, comparées à des motifs représentés sur les fibules de Alfriston (Sussex) (*ibid.*, p. 158), de Dartford (Kent) (Richardson, 2008), ainsi que de Howletts (Kent) (Suzuki, 2000, pl. 29, voire pl. 28). On peut encore les observer, dans un module plus grand, sur la plaque-boucle de Mucking (*ibid.*, p. 127). Les masques humains qui sont représentés dans les écoinçons de la bordure de cette plaque trouvent d'ailleurs un écho formel avec la plaque de ceinture de Bishopstone (Buckinghamshire),

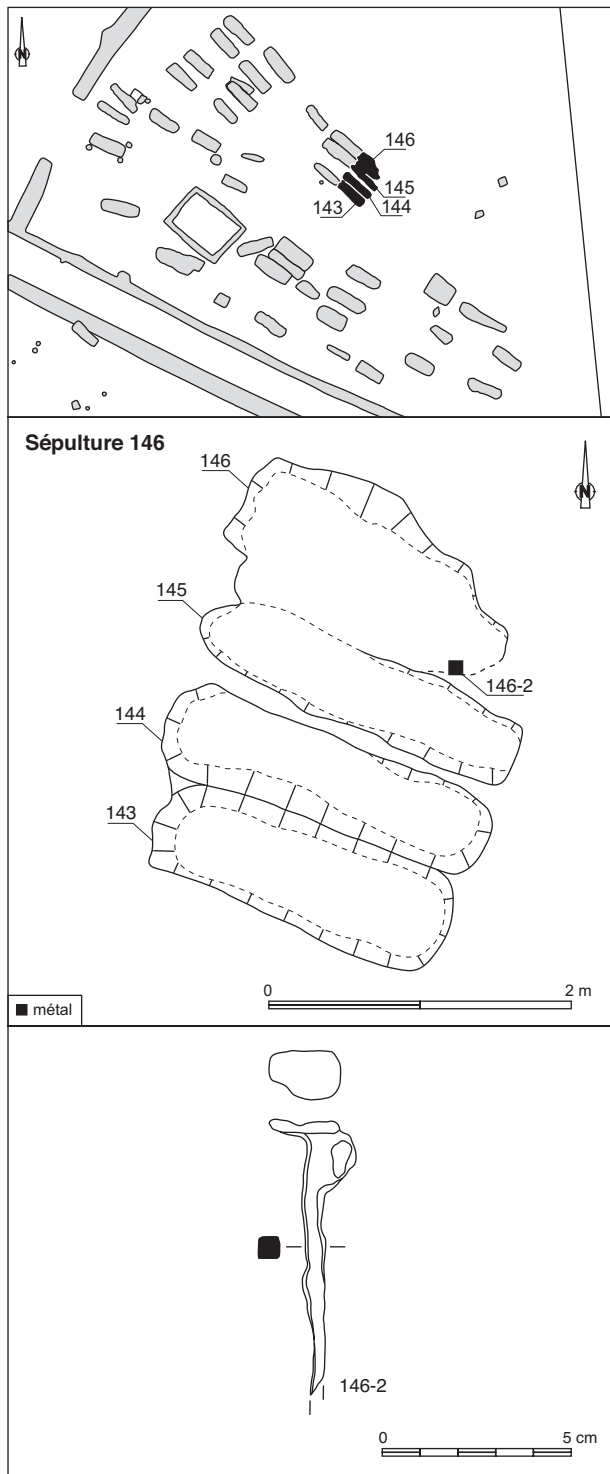


Fig. 129 – Sépulture 146 (DAO: S. Jean, Inrap).

puisqu'elles occupent l'espace d'un trou de rivet dans une suite animalière composée de la même manière, sur une monture comprenant une bordure, une zone lisse et un « tapis central » tout comme pour cette plaque de Saint-Marcel (*ibid.*, p. 135). Sur l'aspect formel de l'objet, voir la notice de la plaque-agrafe cat. 67-1.

SÉPULTURE 146

Description : fosse aux contours irréguliers orientée nord-ouest/sud-est. Creusement trop arasé pour en relever le profil : fond de

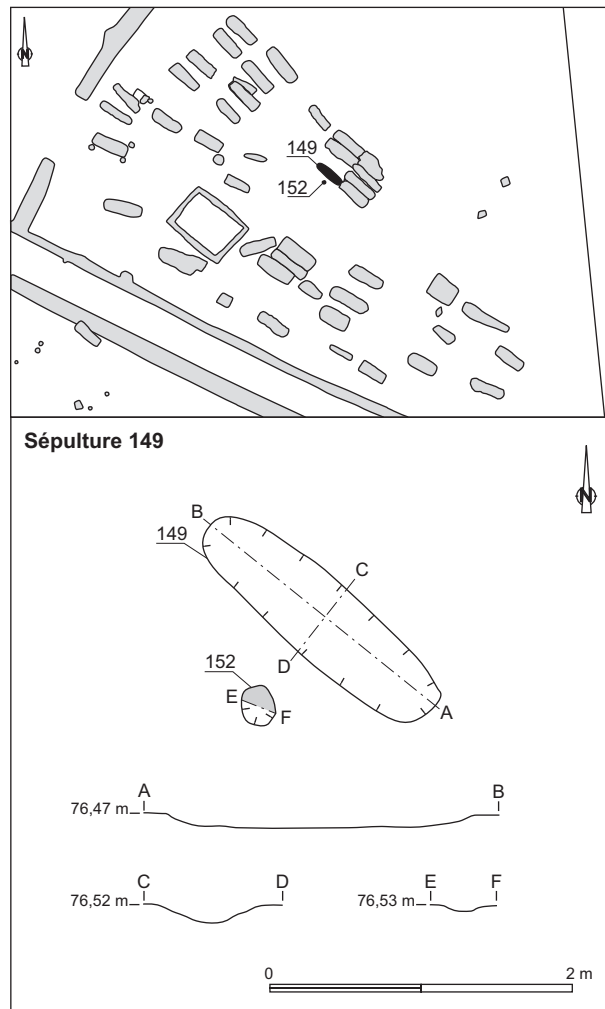


Fig. 130 – Sépulture 149 (DAO: S. Jean, Inrap).

fosse. Les sépultures 143, 144, 145 et 146 sont accolées. Elle est accolée à la sépulture 145 (fig. 129).

Dimensions : longueur 2 m ; largeur de 0,80 m à 1 m ; profondeur conservée 0,05 m.

Remplissage : sédiment hétérogène limoneux brun-ocre, plaquettes de schiste, charbons de bois.

Mobilier : 2 objets.

Objet 146-1

Localisation : posé à plat à l'extrémité occidentale de la fosse, le long du bord nord.

Matière : bois.

Identification : fragment de planche (?) brûlée.

Description : longueur 60 cm ; largeur 22 cm.

Datation ¹⁴C : 1560 ± 60 BP, soit après calibrations, 2 S 95 % : 385-622 cal. AD ; 1 S 68 % : 428-550 cal. AD (Centrum voor Isotopen Onderzoek, échantillon GrN-30986).

Analyse dendrochronologique : moyenne de 46 années insuffisante.

Objet 146-2

Localisation : à l'extrémité orientale de la fosse, sur le bord sud.

Matière : métal-fer.

Identification : clou.

Description : tête plate, de forme quadrangulaire (19 mm x 13 mm) ; tige de section quadrangulaire (5,5 mm x 5,5 mm).

Quantification : 1 fragment ; 1 individu.
Dimensions : longueur fragmentaire 72 mm.

SÉPULTURE 149

Description : fosse quadrangulaire orientée nord-ouest/sud-est. Creusement à fond plat et parois légèrement obliques. Elle se trouve juste à côté du groupe des six sépultures 132-142 et 143-144-145-146 (fig. 130).

À proximité de la sépulture 149, vers le sud, se trouve aussi le trou de poteau 152 dont le creusement en cuvette est arasé (profondeur conservée : 0,05 m) et a un diamètre de 0,25 m.

Dimensions : longueur 1,95 m ; largeur 0,50 m ; profondeur conservée 0,10 m.

Remplissage : sédiment hétérogène limoneux brun cendré, nombreux charbons de bois.

Mobilier : aucun objet.

CONCLUSION

La fouille du site de Saint-Marcel « le Bourg » a livré des informations diverses et complexes qui apportent un nouvel éclairage sur des thèmes de recherche régionaux et/ou extra-régionaux. Elle a permis de mettre en valeur deux grandes phases de développement correspondant à deux types d'occupation, de nature et de chronologie différentes.

L'implantation d'un enclos quadrangulaire, aux alentours du milieu du I^{er} s. apr. J.-C. au moins, est l'élément déterminant de la première occupation du site. Installé en sommet de pente exposée au sud d'une petite éminence topographique, il influence toute l'organisation de l'espace environnant. Il s'agit d'une exploitation rurale plutôt modeste, avec un mobilier peu abondant. Bien que peu nombreux, les vestiges conservés dans l'enclos suffisent pour indiquer qu'il ne s'agit pas d'une parcelle strictement agricole. À l'extérieur, de part et d'autre du cheminement qui permet de rejoindre le portail d'entrée installé sur la façade sud, des constructions ont servi de granges, de greniers et peut-être d'habitation. De petits espaces de travail, clôturés, sont accolés à certaines d'entre elles. À proximité, un puits assure l'autonomie en eau. Deux états ont été identifiés pour l'enclos, mais les éléments de datation ne sont présents que dans les fossés caractérisant le premier. Son utilisation s'interrompt au cours du III^e s. Le second état correspond à un enclos quadrangulaire plus étendu vers l'est, avec un passage situé au même endroit que le premier et est clos, lui aussi, par un portail. Le creusement de ses fossés est bien plus modeste que celui des fossés du premier état. Les indices sont insuffisants pour assurer que le second état de l'enclos se rattache strictement à cette phase du développement du site et si des aménagements internes existent. Sa création a aussi provoqué un nouveau développement du parcellaire environnant, avec la mise en place d'une parcelle agricole immédiatement à l'est, limitée au sud par un chemin qui permet de rejoindre l'établissement. Cette exploitation rurale, découverte par prospection aérienne, est installée dans la zone d'influence d'une agglomération secondaire centrée à Missiriac, en limite du territoire coriosolite et à proximité de la voie Angers-Corseul (*Juliomagus-Fanum Martis*). Même si les données actuelles ne permettent pas de déterminer précisément son statut, son étude contribue à développer nos connaissances sur les occupations de ce secteur de la Bretagne où le boisement, aujourd'hui important, limite le recensement des sites.

La nécropole, qui caractérise la deuxième grande occupation identifiée entre la seconde moitié du IV^e s. à la fin du V^e s., voire le début du siècle suivant, correspond au point fort du site. Son étude apporte, en effet, pour une période méconnue,

des données et des éléments de réflexion nouveaux pour la région et qui peuvent être replacés dans une perspective historique.

Étudiée dans toute son étendue, elle est installée aussi en haut de versant et partiellement close de fossés. Elle s'insère dans l'angle ouest de la dernière parcelle créée au cours de la phase précédente. La proximité de l'entrée du champ et du chemin qui le limite au sud a dû aussi jouer un rôle dans le choix de cette implantation. Aucun élément d'habitat contemporain n'est avéré dans les environs immédiats.

La nécropole totalise 44 tombes en fosse et une structure quadrangulaire, l'ensemble étant orienté nord-ouest/sud-est. Les tombes présentent des caractéristiques communes à ce qui a pu être observé dans d'autres nécropoles contemporaines du monde romain : organisation en rangées, présence de cercueils, de coffrages ou encore simplement de couvercles en bois, pratiques des dépôts funéraires, défunts inhumés avec leurs vêtements et accompagnés d'objets personnels et du quotidien. Des nuances apparaissent cependant : la vaisselle déposée se compose surtout de verreries, les récipients en céramique et en bronze sont minoritaires ; le numéraire est représenté par une seule monnaie. D'autres éléments plus rares, mais pas inédits, sont aussi recensés : le geste funéraire du « feu dans la tombe », des marqueurs visuels pour la nécropole (lanterne) ou la tombe, tels qu'une stèle en pierre, des poteaux en bois, et peut-être des petites clôtures enserrant deux tombes, voire même des constructions au-dessus de ces deux tombes. Ces aménagements aériens servent à signaler et à garder en mémoire les sépultures. Tous ces éléments attestent de l'acculturation, de l'interpénétration des usages funéraires des mondes romain et germanique.

Le petit enclos fossoyé quadrangulaire est particulier, en raison de son caractère unique, de sa position « centrale » et essentielle dans l'organisation et le développement de la nécropole. Il s'agit très probablement de la base d'un édifice auquel on accède par le nord-ouest, et dont la fonction, incertaine, est évidemment en relation avec le funéraire. Ce type de structure, pratiquement absent de la bibliographie pour la période considérée, est le premier élément original dans la nécropole de Saint-Marcel.

Certaines pièces de mobilier portés par le défunt ou appartenant au dépôt funéraire constituent certainement la découverte majeure dans cet espace funéraire. Mises au jour dans cinq sépultures de personnes parmi les mieux dotées matériellement, leur nombre et leur cohérence stylistique témoignent d'un véritable sentiment communautaire. Les particularités

liées au style de ces objets (*Quoit Brooch Style*) permettent d'établir un lien, que l'on ne peut restituer qu'imparfaitement, avec les populations de Bretagne insulaire du v^e s. et issues du monde germanique. En outre, la présence d'armes en fer dans l'une d'entre elles, et de couteaux ayant pu avoir un usage guerrier dans deux autres tombes, alimente richement le débat sur la venue de petits groupes d'origine saxonne en Bretagne continentale, recrutés par les Romains pour défendre le littoral et les voies navigables contre les multiples attaques

des pirates barbares. Cependant, cela ne signifie pas que toutes les personnes inhumées dans la nécropole de Saint-Marcel, et plus particulièrement les premiers occupants, appartiennent à ce groupe.

La fouille de cet espace funéraire apporte des données nouvelles et originales, bien que de nombreuses questions restent en suspens, du fait notamment des limites inhérentes à l'étude, avec la disparition de différents types d'indices qui, ailleurs, apportent généralement des informations éclairantes.

ANNEXE

HYPOTHÈSES DE RESTITUTIONS VIRTUELLES DE SAINT-MARCEL

OBJECTIF

Un travail de reconstitution en 3D a été entrepris dans le cadre de l'étude des vestiges découverts à Saint-Marcel. Une approche de l'environnement était effectivement possible avec toutes les réserves qu'une fenêtre aussi réduite dans le paysage imposait. L'objectif n'était évidemment pas de proposer des restitutions réalistes du site – par ailleurs très arasé – mais d'apporter des supports de réflexion complémentaires pour une meilleure analyse de son organisation.

À cela s'ajoutait l'étude du bâtiment dont le plan était le plus évident et, de fait, le plus complet. Là encore, la conception d'une hypothèse aboutie n'était pas recherchée, même si le résultat final peut donner cette impression. Il s'agissait avant tout de comprendre la cohérence architecturale de cet ensemble en vérifiant certaines idées que pouvait donner le plan. À ce stade, une modélisation permet de faire émerger des problèmes de perception et de proposer des solutions pour une conception crédible.

La nécropole a également fait l'objet d'une étude spécifique pour comprendre son implantation dans le paysage. Ce travail s'est principalement fondé sur l'évocation, parfois très simplifiée, des marqueurs qui la caractérisent et signalent sa présence.

MÉTHODE

Les deux phases principales du site ont été modélisées dans un premier temps, offrant une représentation plus compréhensible des lieux, notamment grâce à la restitution des talus. De même, la disparition partielle de certains fossés a pu être corrigée selon les recommandations de la responsable du chantier qui en devinait l'existence par son analyse du site. Le rendu qui a été choisi reste néanmoins schématique pour rappeler le caractère ténu des données de terrain et rendre compte d'une hypothèse qui reste très générale. Pour des raisons similaires, les constructions sont également figurées de manière évasive, le but étant d'évoquer leur présence qui est souvent la seule information avérée à leur sujet.

Les ensembles 2 et 3, constructions accolées à un stade de leur développement, sont plus détaillées car les données les concernant permettaient une approche développée. Celle-ci a

été menée comme un travail spécifique avant que le résultat retenu ne soit intégré aux paysages modélisés.

L'approche de la nécropole reste, quant à elle, très succincte pour éviter toute interprétation excessive de son mode de fonctionnement (ornements ?, végétation ?, couleurs ?, etc.).

RÉSULTATS

Le parcellaire

Si la modélisation du site de Saint-Marcel renvoie l'image d'un site qui est très peu modifié, elle pose néanmoins des questions sur l'évolution des accès et des cheminements possibles autour de l'enclos primitif (fig. 36). En effet, les fossés qui délimitent le chemin supposé à l'est du site sont visiblement liés à l'extension de l'enclos vers l'est, puisqu'ils se rattachent au fossé matérialisant sa façade orientale. Dans l'hypothèse où ils délimitent un petit espace de circulation, la création de ce dernier implique forcément l'existence d'une interruption dans le talus du fossé en question. À cet endroit, l'absence de trous de poteau suppose que le passage restait ouvert, contrairement à l'accès situé du côté sud. Il se peut toutefois qu'une modeste barrière n'ait pas laissé de traces aussi profondes que celles de la fermeture, sans doute plus importante, de l'accès principal.

En déterminant l'emplacement logique des talus grâce aux observations de terrain, d'autres passages ont été mis en évidence vers les parcelles périphériques. Dans l'épisode A, l'angle extérieur sud-ouest de l'enclos se révèle ainsi comme un véritable petit carrefour, alors que dans l'épisode B, les modifications du parcellaire semblent établir une ligne est-ouest qui divise le paysage : au nord se trouvent l'enclos et des espaces annexes auxquels ils sont associés par un chemin qui file à l'est ; au sud, s'étend une grande surface quadrangulaire dont l'angle nord-est est occupé par les ensembles 2 et 3. Dans ce cadre, l'accès à l'enclos devient une zone de transition d'autant plus évidente, et le fait qu'elle soit soulignée par un portail accentue ce rôle.

Les ensembles 2 et 3

L'analyse de ces constructions permet de proposer une interprétation qui modifie l'idée que peut donner, à première vue, l'observation de leur plan (fig. 30). On distingue plusieurs alignements de trous de poteau, ce qui permet de déterminer avant tout, un simple plan. Dans cet ensemble, un grand corps

de bâtiment orienté nord-ouest/sud-est est nettement appuyé sur une file de poteaux médians destinés à soutenir le faitage. Les plus gros trous se placent à chacune des extrémités, alors que la périphérie se dessine à travers une multitude de creusements. D'une longueur totale de 30 m pour une largeur de 9 m, ce bâtiment présente une division interne matérialisée par une petite tranchée transversale. Les deux espaces ainsi déterminés mesurent globalement 70 m² et 200 m². Deux autres surfaces sont délimitées par de fines tranchées côté sud, alors que les empreintes de poteau sont beaucoup plus rares et dispersées.

Un volume général peut être facilement proposé pour l'édifice, en restituant une toiture en chaume à deux pans appuyée sur des pignons triangulaires. En revanche, il paraît difficile d'étendre le bâtiment sur les espaces accolés au sud, sans créer un problème d'écoulement des eaux de pluie. Un doublement latéral de la toiture engendrerait, en effet, une stagnation entre les deux plans internes et provoquerait des infiltrations à l'intérieur du bâtiment. De plus, l'absence totale de témoignage des supports nécessaires est un argument supplémentaire pour rejeter cette éventualité. L'irrégularité des tranchées qui circonscrivent les deux pièces et l'utilisation de poteaux porteurs pour le reste de la construction ne plaident effectivement pas pour la mise en œuvre d'une charpente auto-portante.

Face à ces observations, il faut s'interroger sur l'interprétation à donner à ces deux espaces quadrangulaires annexes. Une interruption visible à l'ouest permet d'y reconnaître une ouverture, mais l'hypothèse d'espaces non couverts doit sérieusement se poser. Dans ce cadre, les tranchées pourraient correspondre à l'enfouissement partiel d'une clôture protégeant, par exemple, un potager ou un poulailler. Quelques poteaux témoignent d'une modeste structure porteuse, mais de simples piquets peu enfoncés dans le sol pouvaient alors suffire à maintenir un tel dispositif. Dans ce cas, ils n'ont pas pu laisser de traces.

La détermination des accès au bâtiment est un autre point qui mérite réflexion. L'implantation même de l'édifice interdit

de les concevoir au nord et à l'est, puisque des talus ou des fossés bordent ces deux côtés. Une entrée dans l'extrémité ouest est possible, mais la présence de poteaux oblige à la concevoir dans l'angle nord-ouest, ce qui est pour le moins inhabituel dans ce type de construction. Une ouverture principale au milieu d'une façade longitudinale est plus courante, c'est pourquoi une porte axiale a été restituée côté sud. À cet endroit, deux trous de poteau plus importants ont d'ailleurs été mis au jour, offrant un intervalle possible de 3 m. Une telle largeur pouvait convenir pour des bêtes, dans la mesure où cette partie de bâtiment correspondrait à une étable. Par contre, aucun indice archéologique ne permet d'attribuer un usage d'habitation à l'espace carré qui est séparé à l'ouest.

La nécropole

Les sépultures qui ont été fouillées sont implantées dans une parcelle qui est définie au cours de la première grande phase de développement du site (fig. 86). À l'ouest, une interruption des fossés suppose l'existence d'un accès préexistant. L'évocation virtuelle de cet ensemble montre qu'un visiteur arrivant de ce côté rencontrait une première tombe au milieu du passage. Elle était mise en valeur par une structure hors sol qui se détachait du reste de la nécropole. Le visiteur devait alors la contourner pour accéder à un aménagement rectangulaire, dessiné par quatre petites tranchées, qui fait clairement face à l'entrée et devant lequel se trouve un dégagement d'environ 5 m² de surface. La fouille a aussi montré l'existence d'un passage au milieu du côté nord-ouest de cette structure. En fonction de ces données, une construction recouverte d'un petit toit a donc été restituée ici. Les tombes s'organisent autour, selon des rangées plus ou moins alignées. L'ensemble a la même orientation qu'une partie du parcellaire, nord-ouest/sud-est. Une fosse retrouvée près de l'angle sud-est de la construction a été interprétée comme l'empreinte d'un poteau signalant la zone d'inhumation aux individus qui empruntaient le chemin envisagé au sud.

G. LE CLOIREC

REMERCIEMENTS

Les auteurs tiennent à remercier tous ceux qui ont pu les aider dans leur recherche, institutions, collègues, chercheurs et autres, plus spécialement : pour leur participation à la réflexion et à la rédaction de passages de cet article : MM. Barry Ager (conservateur, British Museum, Londres, Grande-Bretagne), Paul-André Besombes (conservateur, Service régional de l'archéologie de Bretagne, Rennes), Stéphane Blanchet (chargé d'opération et de recherche, Inrap Grand-Ouest, Centre archéologique de Cesson-Sévigné), Gaétan Le Cloirec (ingénieur de recherche, Inrap Grand-Ouest, Centre archéologique de Cesson-Sévigné) et Patrick Naas (chargé de cours à l'université Bretagne-Sud, responsable de prospection-inventaire et inventeur du site).

La réalisation des notices touchant aux objets métalliques ornés de la nécropole doit beaucoup à la contribu-

tion de collègues d'horizons divers, qui ont généreusement adressé leurs avis, conseils ou transmis de la documentation : M^{me} Françoise Vallet (Musée d'archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye), MM. Patrick Périn (Musée d'archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye) et Laurent Verslype (Université Louvain-la-Neuve, Belgique).

Les auteurs sont très reconnaissants envers H. W. Böhme (Université de Marburg, Allemagne) pour son éclairage sur certains des objets de la sépulture A.

Merci aussi à Yvan Barat (Service archéologique départemental des Yvelines, Montigny-le-Bretonneux), Vincent Hincker (Service départemental d'archéologie du Calvados, Caen), Cathy Schucany (site de Vindonissa, Suisse), Marianne Thauré (Musée de Tessé, Le Mans), Marie-Hélène Santrot

(Musée Dobrée, Nantes), Éliane Paysant (Musée de Cherbourg-Octeville), Loïc Langouët (CNRS, Rennes), Christian Pilet (CNRS, Caen), Michael Batt (Service régional de l'archéologie, Rennes), Vincent Carpentier, Richard Delage, Gérard Guillier, Gaétan Le Cloirec et Maxime Mortreau (Inrap), Jean Soulat (doctorant, Université Paris-I) pour les échanges d'informations et de documentation.

Pour l'Inrap, durant l'intervention archéologique: un grand merci aux membres permanents de l'équipe dont le professionnalisme et la ténacité ont permis l'étude fine de ce site: François Briand, Véronique Chaigne, Olivier Ezanno, Eric Gaumé, Stéphanie Hurtin et Olivier Morin.

N'oublions pas les renforts ponctuels mais indispensables de Laurent Aubry, Xavier Hénaff, Philip Miller, Eric Nicolas, André Nové-Josserand, Jean-Marc Richard, Cécile Talbo et Christine Yon.

Merci également à Marina Biron et Valérie Matilla, de la Cellule conservation, pour leur disponibilité, leurs précieux conseils et la qualité de leur intervention sur les objets en métal et en verre découverts dans les tombes au cours de la fouille.

Merci aussi à Stéphane Jean, dessinateur, à Hervé Paitier, photographe, et à Pierrick Leblanc, Frédéric Mélec et Vincent Pommier, topographes: sans la qualité de leur travail, les figures présentées dans cet ouvrage auraient été bien peu satisfaisantes.

Merci enfin à Michel-Alain Baillieu, adjoint scientifique et technique pour la Bretagne, qui a suivi attentivement ces travaux et les a soutenus quand le temps ou les moyens risquaient d'être insuffisants.

Un très grand merci, également, aux membres du personnel technique municipal et à M. Henri Briand, maire de la commune de Saint-Marcel, pour les multiples services qu'ils nous ont proposés.

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

AE	<i>L'Année épigraphique.</i>
AFAM	Association française d'archéologie mérovingienne.
AFAV	Association française pour l'archéologie du verre.
ARALO	Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental.
BAR	British Archaeological Reports.
CeRAA	Centre régional d'archéologie d'Alet.
CIL	<i>Corpus Inscriptionum Latinarum.</i>
CRADC	Centre de recherches archéologiques et de diffusion culturelle.
CRAHM	Centre de recherches archéologiques et historiques médiévales.
CTHS	Comité des travaux historiques et scientifiques.
DRAC	Direction des affaires culturelles.
DAF	Document d'archéologie française.
EPHE	<i>École pratique des hautes études.</i>
FERACF	Fédération de la Revue archéologique du Centre de la France.
MSH	Maison des sciences de l'homme.
RACF	<i>Revue archéologique du Centre de la France.</i>
SFECAG	Société française d'étude de la céramique antique en Gaule.
SRA	Service régional de l'archéologie.

ABGRALL J.-M.

1911: «Sépulture gallo-romaine à Pont-de-Buis», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, XXXVIII, p. 188-192.

AGER B. M.

1985: «The Smaller Variants of the Anglo-Saxon Quoit Brooch», *Anglo-Saxon Studies in Archaeology & History*, 4, p. 1-58.

1991: «The Alternative Quoit Brooch: an Update», in SOUTHWORTH E. (DIR.), *Anglo-Saxon Cemeteries: a Reappraisal*, Stroud, Alan Sutton, p. 153-161.

1996: «A Late Roman Buckle or Belt-Plate in the British Museum, Said to Be From Northern France», *Medieval Archaeology*, 40, p. 206-211.

1997: «Recent Re-Discoveries in the Continental Early Medieval Collections of the British Museum», in BOE G. DE, VERHAEGHE F. (DIR.), *Method and Theory in Historical Archaeology: Papers of the "Medieval Europe Brugge 1997" Conference*, Zellik, Instituut voor het Archeologisch Patrimonium (coll. Papers of the Medieval Europe Brugge 1997, Conference, 10), p. 139-144.

2001: «Review» (Suzuki, 2000), *Medieval Archaeology*, 45, p. 387-389.

AJOT J.

1985: *La Nécropole mérovingienne de la Croix de Munot à Curtil-sous-Burnand (Saône-et-Loire): fouilles du Docteur Lafond*, Saint-Germain-en-Laye, AFAM, vol. 1, 115 p., 122 fig., 2 tabl.

À L'AUBE DE LA FRANCE...

1981: *À l'aube de la France: la Gaule de Constantin à Childéric*, Catalogue d'exposition, Musée du Luxembourg, Paris, 26 fév.-3 mai 1981, Paris, Réunion des musées nationaux, 255 p.

ANDRÉ P.

1978: «Le milliaire de Caro (Morbihan): une dédicace à Tétricus le Jeune», *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 83, 3, p. 349-360.

2003: «Le trésor monétaire de Mané-Vechen en Plouhinec (Morbihan), 22 000 monnaies du III^e s.», *Les Dossiers du CeRAA*, 31, p. 11-22.

ARVEILLER-DULONG V.

2006: «Le mobilier en verre de la nécropole de Maule (Yvelines)», *Bulletin archéo-*

logique du Vexin français et du Val-d'Oise, 38, p. 143-163.

ARVEILLER-DULONG V., GUILLOT D., ROUMEGOUX Y.

1994: «Les fouilles de la cour de l'archevêché de Sens: la verrerie», *Revue archéologique de l'Est*, 45, 1, p. 169-191.

ARVEILLER-DULONG V., LEGOUX R., SCHULER R.

1996: *Les Verres antiques*, Beauvais, Musée départemental de l'Oise, 110 p.

BAILLIEU M., CABEZUELO U.

1989: «La nécropole de Bruère-Allichamps (Cher) (IV^e-XVII^e siècle)», *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, 98, p. 23-35.

BARAT Y.

2003: «Un établissement agricole en mutation: les transformations de la villa gallo-romaine de Richebourg (Yvelines) dans la seconde moitié du III^e siècle», in OUZOULIAS P., VAN OSSEL P. (DIR.), *L'Époque romaine tardive en Île-de-France*, Nanterre, Action collective de recherche «Organisation et occupation du territoire dans le nord de la Gaule lyonnaise» (coll. *Dioecesis Galliarum*, Document de travail, 6), p. 7-29.

BARDEL J.-P., GALLIOU P., GIOT P.-R., PICOT S.

1977: «Une tombe à sépultures multiples du Bas-Empire romain découverte aux Sables-d'Or-les Pins en Pléhérel (C.-du-N.)», *Archéologie en Bretagne*, 13, p. 13-36.

BAYARD D.

1990: «L'ensemble du grand amphithéâtre de Metz et la sigillée d'Argonne au V^e siècle», *Gallia*, 47, p. 271-319.

BERTRAND I.

2003: *Objets de parure et de soins du corps d'époque romaine dans l'est picton (Deux-Sèvres, Vienne)*, Chauvigny, Association des publications chauvinoises (coll. Mémoire, XXIII), 223 p.

BLAIZOT F.

2002: «La nécropole tardo-antique du Patis 1 à Montboucher-sur-Jabron (Drôme): fiche 79», in *Archéologie du TGV Méditerranée -3- Antiquité, Moyen Âge, Époque moderne*, Lattes, ARALO (coll. Monographies d'archéologie méditerranéenne, 10), p. 745-754.

BLAIZOT F., BONNET C., CASTEX D., DUDAY H.

2001: «Trois cimetières ruraux de l'Antiquité tardive dans la moyenne vallée du Rhône: les sites du Pillon à Marennes (Rhône), du Trillet à Meyzieu (Rhône) et des Girardes à Lapalud (Vaucluse)», *Gallia*, 58, p. 271-361.

BLANCHARD P., GOMBAU V.

1996: «Une nécropole du Bas-Empire et du haut Moyen Âge à Noyant-de-Touraine (Indre et Loire)», *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, XLIV, p. 753-776.

BLIN O.

1994: *La Villa gallo-romaine de la Démar-dais à Porcaro (Morbihan), Rapport de fouille de sauvetage programmé du 1^{er} juill. 1992-5 mars 1994*, SRA de Bretagne (inédit).

BÖHME H. W.

1974: *Germanische Grabfunde des 4. Bis 5. Jahrhunderts zwischen unterer Elbe und Loire: Studien zur Chronologie und Bevölkerungsgeschichte*, München, Heimeran, 2 vol.

1978: «Tombs germaniques des IV^e et V^e s. en Gaule du Nord: chronologie-distribution-interprétation», in FLEURY M., PÉRIN P. (DIR.), *Problèmes de chronologie relative et absolue concernant les cimetières mérovingiens d'entre Loire et Rhin, Actes du II^e colloque archéologique de la IV^e section de l'EPHE*, Paris, EPHE, p. 23-38.

1985: «Les découvertes du Bas-Empire à Vireux-Molhain (Ardennes), considérations générales», in LÉMANT J.-P. (DIR.), *Le Cimetière et la fortification du Bas-Empire de Vireux-Molhain (Ardennes)*, Mainz, Römisch-Germanischen Zentralmuseums (coll. Monographien, 7), p. 76-88.

2007: «Observations sur les fibules germaniques du IV^e et du V^e siècle découvertes à Vron (Somme)», *Revue archéologique de Picardie*, 1/2, p. 5-30.

BRULET R.

1990: *La Gaule septentrionale au Bas-Empire: occupation du sol et défense du territoire dans l'arrière-pays du Limes aux IV^e et V^e siècles*, Trier, Selbstverlag des Rheinischen Landesmuseums (coll. Trierer Zeitschrift für Geschichte und Kunst des Trierer Landes und seiner Nachbargebiete, Beiheft, 11), 431 p.

BRUNS D.

2003: *Germanic Equal Arm Brooches of the Migration Period*, Oxford, Archaeopress (coll. BAR International Series, 1113), 134 p.

BULLINGER H.

1969: *Spätantike Gürtelbeschläge: Typen, Herstellung, Trageweise und Datierung*, Brugge, De Tempel (coll. *Dissertationes Archaeologicae Gandenses*, 12), 2 vol.

CABART H.

2006: «Les verres de trois tombes mérovingiennes exceptionnelles à Saint-Dizier (Haute-Marne)», *Bulletin de l'AFAV*, p. 33-37, pl. 83-120.

CABART H., FEYEU J.-Y.

1995: *Verres de Champagne: le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne*, Reims, Société archéologique champenoise (coll. *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 88, 4), 180 p.

CANNY D.

2006: «Bracelets en bronze et lampes en fer dans la nécropole du IV^e s. du Boullay-Mivoye (Eure-et-Loir, France)», *Instrumentum*, 24, p. 32-35.

CAVASSA L.

2008: «À la recherche du bleu égyptien», *Instrumentum*, 28, p. 7-8.

CHADWICK HAWKES S.

1961: «The Jutish Style A: a Study of Germanic Animal Art in Southern Britain in the Fifth Century AD», *Archaeologia*, 98, p. 29-74.

CHAZELLES-GAZZAL C.-A DE

1997: *Les Maisons en terre de la Gaule méridionale*, Montagnac, Monique Mergoïl (coll. Monographies *Instrumentum*, 2), 231 p.

CHENET G.

1941: *La Céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^e siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon, Protat Frères, 194 p.

COLLINA-GIRARD J.

1998: *Le Feu avant les allumettes*, Paris, éd. de la MSH, 146 p.

COTTEN J.-Y.

1985: *Les Fibules d'Armorique aux âges du Fer et à l'époque romaine*, Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art et d'archéologie, Rennes, Université de Haute-Bretagne (inédit).

CUNLIFFE B., GALLIOU P.

2007: *Les Fouilles du Yaudet en Ploulec'h (Côtes-d'Armor)-3- Du quatrième siècle après J.-C. à aujourd'hui*, Oxford, Oxford University School of Archaeology (coll. Monograph, 65), 207 p.

DARÉ S.

2008: «L'établissement antique de la pointe de la Garenne au Hézo (Morbihan)», *Aremorica: études sur l'ouest de la Gaule romaine*, 2, p. 119-146.

DECAENS J. ET AL.

1971: «Un nouveau cimetière du haut Moyen Âge en Normandie: Hérouvillette», *Archéologie médiévale*, I, p. 1-187.

DEMOLON P. (DIR.)

2006: *La Nécropole mérovingienne de Hordain (Nord): VI^e-IX^e siècles après J.-C.*, Douai, Communauté d'agglomération du Douaisis, Direction de l'archéologie (coll. *Archaeologia Duacensis*, 20), 269 p.

- DESMAREST M.**
2007: «Le mobilier métallique découvert sur le site antique de Sées “Le Grand Herbage” (Orne)», *Revue archéologique de l'Ouest*, 24, p. 169-189.
- DILLY G.**
2006: «Les verreries», in *Sept nécropoles du Bas-Empire dans le Pas-de-Calais*, Berck-sur-Mer, CRADC (coll. *Nord-Ouest Archéologie*, 14), p. 19-23.
- ECK T.**
1891: *Les Deux cimetières gallo-romains de Vermand et de Saint-Quentin (Aisne): récit complet des fouilles faites durant les années 1885, 1886 et 1887*, Paris, Saint-Quentin, E. Leroux, 311 p.
- EGGERS H. J.**
1951: *Der römische Import im freien Germanien*, Hamburg, Hamburgisches Museum für Völkerkunde und Vorgeschichte (coll. *Atlas der Urgeschichte*, 1), 2 vol.
- ÉNEAU T.**
2002: *Les Objets en fer du sanctuaire gallo-romain du Gué-de-Sciaux (Antigny, Vienne)*, Chauvigny, Association des Publications chauvinoises, 114 p.
- EVISON V. I.**
1965: *The Fifth-Century Invasions South of the Thames*, London, Athlone Press, 142 p.
1968: «Quoit Brooch Style Buckles», *Antiquaries Journal*, 48, p. 231-246.
1981: «Distribution Maps and England in the First Two Phases», in EVISON V. I. (DIR.), *Angles, Saxons and Jutes: Essays Presented to J. N. L. Myres*, Oxford, Clarendon Press, p. 126-167.
2008: *Catalogue of Anglo-Saxon Glass in the British Museum*, Londres, British Museum (coll. The British Museum Research Publication, 167), 142 p.
- FAUDET I.**
1992: *Musée d'Évreux, Collections archéologiques: bronzes gallo-romains: instrumentum*, Argenton-sur-Creuse, Imprimerie le Trépan, 171 p.
- FERDIÈRE A.**
1988: *Les Campagnes en Gaule romaine*, Paris, Errance, 2 vol., 585 p.
2005: *Les Gaules (provinces des Gaules et Germanies, provinces alpines): 1^{er} siècle av.-v^e siècle apr. J.-C.*, Paris, Armand Colin, 446 p.
- FEYEUX J.-Y.**
2003: *Le Verre mérovingien du quart nord-est de la France*, Paris, De Boccard (coll. Études d'archéologie et d'histoire ancienne), 283 p., 79 pl.
- FOLLMAN-SCHULZ A.-B.**
1995: «À propos des précurseurs romains du Rüsselbecher», in FOY D. (DIR.), *Le Verre de l'Antiquité tardive et du haut*
- Moyen Âge: typologie, chronologie, diffusion*, Guiry-en-Vexin, Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, p. 85-92.
- FOUET G.**
1958: «Puits funéraires d'Aquitaine: Vieille-Toulouse, Montmaurin», *Gallia*, XVI, p. 115-196.
1983: *La Villa gallo-romaine de Montmaurin, Haute-Garonne*, Paris, CNRS Éditions (coll. Suppl. à *Gallia*, XX), 398 p.
- FOY D.**
1995: «Le verre de la fin du IV^e au VIII^e siècle en France méditerranéenne: premier essai de typo-chronologie», in FOY D. (DIR.), *Le Verre de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge: typologie, chronologie, diffusion*, Guiry-en-Vexin, Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, p. 187-242.
- FREMERSDORF F.**
1959: *Römische Gläser mit Fadenaufgabe in Köln*, Köln, Verlag der Löwe (coll. *Die Denkmäler des Römischen Köln*, V), 83 p., 272 pl.
1962: *Die Römischen Gläser mit Aufgelegten Nuppen in Köln*, Köln, Verlag der Löwe (coll. *Die Denkmäler des Römischen Köln*, VII), 58 p., 119 pl.
- GALLIOU P.**
1974a: «Deux mobiliers funéraires d'époque romaine anciennement découverts dans le Finistère», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, CII, p. 35-46.
1974b: «Les fibules de La Tène et gallo-romaines de la collection Taburet», *Archéologie en Bretagne*, 2, p. 5-13.
1989: *Les Tombes romaines d'Armorique: essai de sociologie et d'économie de la mort*, Paris, éd. de la MSH (coll. DAF, 17), 204 p.
- GANDINI C.**
2008: «Des campagnes gauloises aux campagnes de l'Antiquité tardive: la dynamique de l'habitat rural dans la cité des Bituriges (II^e s. av. J.-C./VII^e s. apr. J.-C.)», Tours, FERACF (coll. Suppl. à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 33), 512 p.
- GIOT P.-R., QUERRÉ G.**
1986: «Les poteries armoricaines à spicules», *Les Dossiers du Centre régional archéologique d'Alet*, 14, p. 1-12.
- GIOT P.-R., GUIGON P., MERDRIGNAC B.**
2003: *Les Premiers Bretons d'Armorique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. Archéologie et Culture), 246 p.
- GONÇALVES-BUISSART C., LAWRENCE-DUBOVAC P., LE FORESTIER C.**
2008: «Présentation de deux nécropoles à inhumations du Bas-Empire fouillées récemment», *Revue archéologique d'Île-de-France*, 1, p. 227-254.
- GONZALEZ V., OUZOULIAS P., VAN OSSEL P.**
1999: «Saint-Ouen-du-Breuil: un habitat germanique du IV^e siècle apr. J.-C. en Haute-Normandie», *Revue archéologique*, 1, p. 203-210.
2006: «La céramique de l'habitat germanique de Saint-Ouen-du-Breuil (Haute-Normandie): quelques ensembles significatifs du milieu du IV^e s. au début du V^e s.», in VAN OSSEL P. (DIR.), *Les Céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien -I- Ensembles régionaux*, Nanterre, Action collective de recherche «Organisation et occupation du territoire dans le nord de la Gaule lyonnaise» (coll. *Dioecesis Galliarum*, Document de travail, 7), p. 291-315.
- GREEN B., ROGERSON A., WHITE S. G.**
1987: *The Anglo-Saxon Cemetery at Morning Thorpe, Norfolk*, Gressenhall, Norfolk Archaeological Unit (coll. East Anglian Archaeology Report, 36), vol. II, 172 p.
- GUÉRIT M.**
2010: «La nécropole du Bas-Empire du site de “la Callotière” au Boullay-Mivoye (Eure-et-Loir)», in «24^e Rencontres de Fréjus, 2010», *Bulletin de l'AFAV*, 18, p. 106-113.
- GRIERSON P., BLACKBURN M.**
1986: *Medieval European Coinage -I- the Early Middle Ages (5th-10th centuries), with a Catalogue of the Coins in the Fitzwilliam Museum, Cambridge*, Cambridge, Cambridge University Press (coll. Cambridge University Press, 788), 674 p.
- GUIGON P.**
1994: *Les Sépultures du haut Moyen Âge en Bretagne*, Rennes, Institut culturel de Bretagne, 113 p.
- GUILIER G.**
2002: «Un établissement rural augustéen et tibérien à La Gaubretière (Vendée)», *Revue archéologique de l'Ouest*, 19, p. 117-128.
- GUILIER G. ET AL.**
2005: «Une nécropole de l'Antiquité tardive le long de la voie Le Mans-Lisieux: Pontome à Saint-Jean-d'Assé (Sarthe)», *Bulletin de la Société d'agriculture, des sciences et des arts de la Sarthe*, 793, p. 19-36.
- GUIRAUD H.**
1989: «Bagues et anneaux à l'époque romaine en Gaule», *Gallia*, 46, p. 173-211.

- HADJADJ R.**
2008: *Bagues mérovingiennes, Gaule du Nord*, Paris, éd. les Chevaliers-légers, 447 p.
- HAITH C.**
2006: «Démêler l'écheveau: les influences culturelles dans le Kent des premiers Anglo-Saxons», in DELESTRE X., KAZANSKI M., PÉRIN P. (DIR.), *De l'âge du Fer au haut Moyen Âge: archéologie funéraire, princes et élites guerrières, Actes des tables rondes Longroy I (1998) et Longroy II (1999)*, Saint-Germain-en-Laye, AFAM (coll. Mémoires de l'AFAM, XV), p. 79-85.
- HALBOUT P., LE MAHO J. (DIR.)**
1984: *Aspects de la construction de bois en Normandie du I^{er} siècle au XIV^e siècle*, Caen, Centre archéologique de Normandie (coll. Cahiers des Annales de Normandie), 106 p.
- HALBOUT P., PILET C., VAUDOUR C.**
1987: *Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie, du I^{er} au XV^e siècle*, Caen, Centre archéologique de Normandie, 255 p.
- HARDEN D. ET AL.**
1987: *Glass of the Caesars*, Milan, Olivetti, 313 p.
- HASELHOFF G.**
1981: *Die germanische Tierornamentik der Völkerwanderungszeit: Studien zu Salin's Stil I*, Berlin-New York, W. de Gruyter, 776 p.
- HENRION F., HUNOT J.-Y.**
2009: «Techniques de mise en œuvre: entre la logique menuisère et la réalité archéologique», in *Le Bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe: quelles approches ?*, Pré-actes de la table ronde d'Auxerre organisée par le Centre d'études médiévales d'Auxerre et la Drac de Haute-Normandie, 15-17 oct. 2009, Auxerre, Centre d'études médiévales, p. 12.
- HENTON A.**
2006: «La nécropole du Bas-Empire du "Marais de Dourges" à Dourges (Pas-de-Calais)», in DILLY G. (DIR.), *Sept nécropoles du Bas-Empire dans le Pas-de-Calais*, Berck-sur-Mer, CRADC (coll. Nord-Ouest Archéologie, 14), p. 203-253.
- HINGUANT S.**
2008: *Pratiques funéraires de l'âge du Bronze et de l'Antiquité tardive à Gouesnac'h (Finistère): le tumulus et la nécropole du site de Ty Korn*, Rapport final d'opération, 2008, Rennes, Inrap, SRA Bretagne, 135 p. (inédit).
- HIRST S., CLARK D.**
2009: *Excavations at Mucking -3- The Anglo-Saxon Cemeteries*, London, Museum of London Archaeology, 2 parts, 836 p.
- HÜBENER W.**
1968: «Eine Studie zur spätromischen Rädchensigillata (Argonnen sigillata)», *Bonner Jahrbücher*, 168, p. 241-298.
- INKER P.**
2000: «Technology as Active Material Culture: the Quoit-Brooch Style», *Medieval Archaeology*, 44, p. 25-52.
- ISINGS C.**
1957: *Roman Glass from Dated Finds*, Groningen-Djakarta, J. B. Wolters, 185 p.
- JACQUES A., HILARION C.**
2006: «Saint-Laurent-de-Blagny: villa "les Fontaines"», in DILLY G. (DIR.), *Sept nécropoles du Bas-Empire dans le Pas-de-Calais*, Berck-sur-Mer, CRADC (coll. Nord-Ouest Archéologie, 14), p. 109-120.
- JOHNSON S.**
1976: «Channel Commands in the Notitia», in GOODBURN R., BARTHOLOMEW P. (DIR.), *Aspects of the Notitia Dignitatum*, Oxford, Archaeopress (coll. BAR Supplementary Series, 15), p. 81-102.
- JONES B., MATTINGLY D.**
1990 (réimpr. 2007): *An Atlas of Roman Britain*, Cambridge, Oxford, Blackwell Reference, 341 p.
- KASPRZYK M.**
2003: «L'occupation des plateaux calcaires bourguignons durant l'Antiquité tardive: premiers résultats pour la région de Noyers-sur-Serein (Yonne)», in OUZOULIAS P., VAN OSSEL P. (DIR.), Nanterre, Action collective de recherche «Organisation et occupation du territoire dans le nord de la Gaule lyonnaise» (coll. Dioecesis Galliarum, Document de travail, 6), p. 179-195.
- KAZANSKI M.**
1995: «L'équipement et le matériel militaires au Bas-Empire en Gaule du Nord et de l'Est», *Revue du Nord-Archéologie*, LXXVII, 313, p. 37-54.
1997: «Les auxiliaires francs dans l'armée romaine au Bas-Empire», in *Les Francs, précurseurs de l'Europe*, Catalogue d'exposition, Musée du Petit Palais, Paris, 23 avril-22 juin 1997, Paris, Paris-Musées, p. 40-49.
2002: *La Nécropole gallo-romaine et mérovingienne de Breny (Aisne), d'après les collections et les archives du Musée des Antiquités nationales*, Montagnac, Monique Mergoïl, 269 p.
- KIDD D., AGER B. M.**
1992: «Herpes, commune de Courbillac (Charente): collections du British Museum, Londres», in MARIN J.-Y. (DIR.), *Les Barbares et la mer*, Caen, Musée de Normandie, p. 83-96.
- KLEIN M. J.**
1999: «Spätromische Gläser mit bunten Nuppen- und Fadenaufgaben», in KLEIN M. J. (DIR.), *Römische Glaskunst und Wandmalerei*, Mainz, Philipp von Zabern, p. 129-142.
- KNIGHT J. K.**
1999: *The End of Antiquity. Archaeology, Society and Religion AD 235-700*, Stroud, Tempus, 224 p.
- LA CIVILISATION ROMAINE...**
1983: *La Civilisation romaine de la Moselle à la Sarre*, Catalogue d'exposition, Paris, Musée du Luxembourg, 6-31 oct. 1983, Paris, Musée du Luxembourg, 359 p.
- LÁNYI V.**
1972: «Die spätantiken Gräberfelder von Pannonien», *Acta Archaeologica Academiae scientiarum hungaricae*, 24, p. 53-213.
- LASFARGUES J. (DIR.)**
1985: «Architectures de terre et de bois. L'habitat privé des provinces occidentales du monde romain. Antécédents et prolongements: Protohistoire, Moyen Âge et quelques expériences contemporaines», *Actes du 2^e congrès archéologique de Gaule méridionale*, Lyon, 2-6 nov. 1983, Paris, éd. de la MSH (coll. DAF, 2), 191 p.
- LE BOHEC Y.**
2006: *L'Armée romaine sous le Bas-Empire*, Paris, Picard (coll. Antiquité, synthèses, 11), 256 p.
- LE BOULANGER F., SIMON L.**
2009: «La nécropole tardo-antique de Saint-Marcel (Morbihan)», *Aremorica: études sur l'ouest de la Gaule romaine*, 3, p. 65-78.
- LE CORNEC J.**
1998: «La voie romaine de Vannes à Nantes par Noy: un milliaire inédit», *Bulletin et Mémoires de la Société polymathique du Morbihan*, CXXIV, p. 51-58.
- LEGOUX R.**
1993: «De la typologie à la chronologie», in *Verre et Merveilles: mille ans de verre dans le nord-ouest de la Gaule*, Catalogue d'exposition, Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, 17 oct. 1993-31 janv. 1994, Guiry-en-Vexin, Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, p. 103-108, 2 pl. couleur.
2005: *La Nécropole mérovingienne de Cutry (Meurthe-et-Moselle)*, Saint-Germain-en-Laye, AFAM (coll. Mémoires de l'AFAM, XIV), 543 p.

- LEGOUX R., LEGOUX Y.**
1974 : «Le cimetière mérovingien de Saine-Fontaine à Bulles (Oise)», *Cahiers archéologiques de Picardie*, 1, p. 123-180.
- LEGOUX R., PÉRIN P., VALLET F.**
2006 (2^e éd.) : *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine*, Saint-Germain-en-Laye, AFAM (coll. *Bulletin de liaison de l'AFAM*, n° hors série), 65 p.
- LÉMANT J.-P., BÖHME H. W., BAYARD D., DOYEN J.-M.**
1985 : *Le Cimetière et la fortification du Bas-Empire de Vireux-Molhain départ. Ardennes*, Mainz, Römisch-Germanischen Zentralmuseums (coll. *Monographien*, 7), 133 p.
- LES FRANCS, PRÉCURSEURS DE L'EUROPE**
1997 : *Les Francs, précurseurs de l'Europe*, Catalogue d'exposition, Musée du Petit Palais, Paris, 23 avril-22 juin 1997, Paris, Paris-Musées, 142 p.
- L'HOSTIS I.**
2001 : *Le Paysage domestique, funéraire et cultuel en Angleterre à l'époque anglo-saxonne (400-1066) : un tableau en trois dimensions*, Mémoire de maîtrise d'histoire et d'archéologie, Univ. Paris-I-Sorbonne, vol. 1, texte : 135 p., vol. 2, ill. et bibliographie : 80 p. (inédit).
- LISIEUX AVANT L'AN MIL**
1994 : *Lisieux avant l'an mil : essai de reconstitution*, Catalogue d'exposition, Musées de la ville de Lisieux, 25 juin-29 août 1994, Alençon, Musées de la ville de Lisieux, 136 p.
- LORANS E.**
2007 : «Le monde des morts de l'Antiquité tardive à l'époque moderne (IV^e-XIX^e s.)», in CRUBÉZY E., MASSET C., LORANS E., PÉRIN F., TRANOY L. (DIR.), *Archéologie funéraire*, Paris, Errance, p. 155-197.
- LORREN C.**
1980 : «Des Saxons en Basse-Normandie au VI^e siècle : à propos de quelques découvertes archéologiques funéraires faites récemment dans la basse vallée de l'Orne», *Studien zur Sachsenforschung*, 2, p. 231-259.
2001 : *Fibules et plaques-boucles à l'époque mérovingienne en Normandie*, Saint-Germain-en-Laye, AFAM (coll. *Mémoires de l'AFAM*, VIII), 450 p., 66 pl.
- MACGREGOR A.**
1997 : *A Summary Catalogue of the Continental Archaeological Collections (Roman Iron Age, Migration Period, Early Medieval)*, Oxford, Archaeopress (coll. *BAR International Series*, 674), 288 p.
- MANNING W. H.**
1985 : *Catalogue of the Romano-British Iron Tools, Fittings and Weapons in the British Museum*, London, British Museum Publications, 197 p.
- MANTEL E., DEVILLERS S.**
2006 : «Présentation du cimetière mérovingien de Longroy "La Tête Dionne" (Seine-Maritime)», in DELESTRE X., KAZANSKI M., PÉRIN P. (DIR.), *De l'âge du Fer au haut Moyen Âge : archéologie funéraire, princes et élites guerrières*, Actes des tables rondes Longroy I (1998) et Longroy II (1999), Saint-Germain-en-Laye, AFAM (coll. *Mémoires de l'AFAM* XV), p. 114-121.
- MARE E.**
2005 : *Diagnostic archéologique du projet de lotissement «la Sente Verte» à Saint-Marcel (Morbihan) : site gallo-romain et sépultures de l'Antiquité tardive*, Rapport de diagnostic, Inrap, SRA Bretagne, 28 p. (inédit).
- MARGUERIE D., LANGOUËT L.**
1993 : «Le déclin des activités agricoles au Bas-Empire en Armorique : corrélation des données palynologiques et archéologiques», *Les Dossiers du CeRAA*, 21, p. 109-113.
- MARSILLE L.**
1972 : *Répertoire archéologique du Morbihan gallo-romain*, édité et complété par P. André, Vannes, Société polymathique, 52 p.
- MAXFIELD V. A. (DIR.)**
1989 : *The Saxon Shore : a Handbook*, Exeter, University of Exeter, 186 p.
- MIRON V.-B., MIRON M.**
2008 : *Le Trésor des Barbares : un butin englouti dans le Rhin*, Sarreguemines, Conseil général de la Moselle, 44 p.
- MORIN-JEAN (PSEUD.)**
1913 : *La Verrerie en Gaule sous l'Empire romain : essai de morphologie et de chronologie*, Paris, Henri Laurens, 306 p.
- MORRIS J.**
1973 : *The Age of Arthur : a History of the British Isles from 350 to 750*, London, Phoenix, 665 p.
- MORZADEC H.**
2009 : *RN 154, déviation du Boullay-Mivoye, communes du Boullay-Mivoye et du Boullay-Thierry (28) : les silos de la Callotière ; l'occupation proto-historique et la nécropole de La Noé*, Orléans-Pantin, SRA Centre, Afan/Inrap (inédit).
- MOTTEAU J.**
2007 : «Quelques accessoires de vêtement militaire des 4^e et 5^e siècles», in GALLINIÉ H. (DIR.), *Tours antique et médiéval : lieux de vie, temps de la ville*, Tours, FERACF (coll. *Suppl. à la RACF*, 30), p. 67.
- NAAS P.**
1999 : *Histoire rurale des Vénètes armoricains (v^e s. av. J.-C.-III^e s. apr. J.-C.)*, Saint-Malo, éd. Centre régional archéologique d'Alet, 238 p.
2004 : *Rapport de prospection-inventaire entre l'Oust et le Blavet (2004)*, SRA de Bretagne (inédit).
2008 : «Les enclos d'époque romaine en Armorique péninsulaire et dans les régions limitrophes», *Aremorica : études sur l'ouest de la Gaule romaine*, 2, p. 67-85.
- NAVEAU J.**
1998 : *Le Chasseur, l'agriculteur et l'artisan : guide du musée archéologique départemental de Jublains*, Laval, Conseil général de la Mayenne, Service départemental de l'archéologie et des musées, 174 p.
- NISSEN-JAUBERT A.**
2007 : «Migrations et invasions de l'Antiquité tardive à la fin du premier millénaire : affichages identitaires, intégration et transformations sociales», *Archéopages*, 18, p. 26-30.
- NUBER H. U.**
1988 : *Antike Bronzen aus Baden-Württemberg*, Aalen, Limesmuseum, 129 p.
- OUZOULIAS P.**
1997 : «La déprise agricole du Bas-Empire : un mythe historiographique ?», in OUZOULIAS P., VAN OSSEL P. (DIR.), *Les Campagnes de l'Île-de-France de Constantin à Clovis*, Actes du colloque de Paris, 14-15 mars 1996, Nanterre, Action collective de recherche «Organisation et occupation du territoire dans le nord de la Gaule lyonnaise» (coll. *Dioecesis Galliarum*, Document de travail, 3), p. 10-20.
2007 : «Faut-il déromaniser l'archéologie des campagnes gallo-romaines», *Archéopages*, 18, p. 22-25.
- PAPE L.**
1995 : *La Bretagne romaine*, Rennes, éd. Ouest-France Université, 309 p.
- PAPIN P.**
2008 : «Un petit ensemble funéraire du haut Moyen Âge à Neuillé-Pont-Pierre (Indre-et-Loire) : nouveau regard sur le statut de ces lieux d'inhumation», *Revue archéologique du Centre de la France*, 47, mis en ligne le 18 mai 2009. URL : <http://racf.revues.org/index1229.html>.
- PARÉSYS C., TRUC M.-C.**
2009 : «Les tombes privilégiées de "La Tuilerie" à Saint-Dizier (Haute-Marne)», in ALDUC-LE BAGOUSSE A.

(DIR.), *Inhumations de prestige ou prestige de l'inhumation ?*, Actes de la table ronde du CRAHM, 23-24 mars 2007, Caen, Publications du CRAHM (coll. Tables rondes du CRAHM, 4), p. 69-98.

PÉRIN P.

1993: «Les grandes invasions», in *Rome face aux Barbares: 1000 ans pour un Empire*, Catalogue d'exposition, Abbaye de Daoulas, 19 juin-26 sept. 1993, Daoulas, Centre culturel Abbaye de Daoulas, p. 158-161.

PÉRIN P., FEFFER L.-C.

1987: *Les Francs*, Paris, Armand Colin, 2 vol.

PETIT M.

1970: «Sépultures du Bas-Empire à Guer (Morbihan)», *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, LXXVII, 1, p. 273-278.

1978: «Les sépultures du Bas-Empire de Guer (France, Morbihan)», in FLEURY M., PÉRIN P. (DIR.), *Problèmes de chronologie relative et absolue concernant les cimetières mérovingiens d'entre Loire et Rhin*, Actes du II^e colloque archéologique de la IV^e section de l'EPHE, Paris, 1973, Paris, EPHE (coll. Bibliothèque de l'EPHE IV^e section, 326), p. 45-48.

PHILIPPE J.

1997: «Les fibules du Bas-Empire de Seine-et-Marne», in OUZOULIAS P., VAN OSSEL P. (DIR.), *L'Époque romaine tardive en Île-de-France*, Nanterre, Action collective de recherche «Organisation et occupation du territoire dans le nord de la Gaule lyonnaise» (coll. *Dioecesis Galliarum*, Document de travail, 4), p. 7-11.

PILET C.

1980: *La Nécropole de Frénouville: étude d'une population de la fin du III^e s. à la fin du VII^e s.* Livre I: essai de synthèse, 225 p.; livre II: inventaire des sépultures et catalogue des monnaies, 339 p.; livre III: planches, 217 pl., Oxford, Archaeopress (coll. BAR International Series, 83).

PILET C. ET AL.

1990: «Les nécropoles de Giberville (Calvados), fin du V^e siècle-fin du VII^e siècle après J.-C.», *Archéologie médiévale*, XX, p. 3-140.

2006: «Des élites guerrières dans la partie occidentale de la Lyonnaise Seconde, IV^e-V^e siècles ?», in DELESTRE X., KAZANSKI M., PÉRIN P. (DIR.), *De l'âge du Fer au haut Moyen Âge: archéologie funéraire, princes et élites guerrières*, Actes des tables rondes Longroy I (1998) et Longroy II (1999), Saint-Germain-en-Laye, AFAM (coll. Mémoires de l'AFAM, XV), p. 135-147.

PILLOY J.

1886: *Études sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne*, Saint-Quentin, Triqueneaux-Devienne, vol. 1.

PIRLING R.

1966: *Das römisch-fränkische Gräberfeld von Krefeld-Gellep*, Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit, Berlin, vol. 1: 238 p., 19 pl., 2 dépliants; vol. 2: 157 p., 133 pl.

1978: «Chronologie du cimetière de Krefeld-Gellep (RFA, NordRheinland-Westfalen)», in FLEURY M., PÉRIN P. (DIR.), *Problèmes de chronologie relative et absolue concernant les cimetières mérovingiens d'entre Loire et Rhin*, Actes du 2^e colloque archéologique de la IV^e section de l'EPHE, Paris, 1973, Paris, EPHE (coll. Bibliothèque de l'EPHE IV^e section, 326), p. 59-68.

PIRLING R., SIEPEN M.

2006: *Die Funde aus den römischen Gräbern von Krefeld-Gellep*, Katalog der Gräber 6348-6361, Stuttgart, F. Steiner, 618 p.

PITON D.

1985: *La Nécropole de Nouvion-en-Ponthieu*, Berck-sur-Mer, Les Amis du Musée, du Passé et de la Bibliothèque de Berck (coll. *Dossiers archéologiques, historiques et culturels du Nord et du Pas-de-Calais*, 20), 372 p.

PITON D. ET AL.

2006: «Une nécropole du Bas-Empire à Marenla (le But de Marles)», in DILLY G. (DIR.), *Sept nécropoles du Bas-Empire dans le Pas-de-Calais*, Berck-sur-Mer, CRADC (coll. *Nord-Ouest Archéologie*, 14), p. 7-58.

PONS F.

1997-1998: «Une nécropole de l'Antiquité tardive: Saint-Laurens, Castres (Tarn)», *Aquitania*, 15, p. 245-269.

PROU M.

1896: *Catalogue des monnaies carolingiennes de la Bibliothèque nationale*, Paris, Rollin et Fenardent, 23 pl.

PROVOST A.

2003: *Plouhinec (Morbihan), Mané-Véchen, villa maritime gallo-romaine*, Rapport de 2001-2003, SRA de Bretagne (inédit).

QUAND VANNES...

1993: *Quand Vannes s'appelait Darioritum*, Catalogue d'exposition, Musée de la Cohue, juin 1992-déc. 1993, Vannes, La Cohue-Musées de Vannes, 109 p.

QUAST D.

2009: *Wanderer zwischen den Welten: die germanischen Prunkgräber von Strážé und Zakrów*, Mainz, Römisch-Germanischen Zentralmuseums, 64 p.

RICHARDSON A.

2005: *The Anglo-Saxon Cemeteries of Kent*, Oxford, John and Erica Hedges (coll. BAR, 391), 2 vol., 257 p. et 402 p.

2008: «Dartford, Kent: Three Anglo-Saxon Grave Assemblages (2006 T376a, b and c)», *Treasure Annual Report 2005/6*, London, The British Museum, p. 79-81.

RIHA E.

1990: *Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst*, Augst, Römermuseum Augst (coll. *Forschungen in Augst*, 10), 243 p.

ROY E.

2010: *Le Petit cimetière du IV^e siècle après J.-C. de Châteauneuf-du-Faou dans le Finistère: diagnostic archéologique lié à l'implantation de la future zone d'aménagement concerté au lieu-dit Kroas Lesneven*, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap, SRA Bretagne (inédit).

RUTTI B.

1991: *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst*, Augst, Römermuseum Augst (coll. *Forschungen in Augst*, 13), 2 vol.

SANTROT M.-H., SANTROT J.

1979: *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, éd. du CNRS, 262 p.

SANTROT M.-H., SANTROT J.,

POLITZER M.

2007: *Traces humaines: des premiers hommes à la menace viking*, Paris, Somogy, Nantes, Conseil général de Loire-Atlantique, Musée Dobrée, 79 p.

SCHÖN M. D.

1999: *Feddersen Wierde, Fallward, Flögeln, Archäologie im Museum Burg Bederkesa, Landkreis Cuxhaven*, Cuxhaven, Museum Burg Bederkesa, 192 p.

SCUVÉE F.

1973: *Le Cimetière barbare de Réville (Manche) (V^e et VI^e siècles): fouilles 1959-1966*, Caen, Caron, 214 p.

SEILLIER C.

1989: «Les tombes de transition du cimetière germanique de Vron (Somme)», *Jahrbuch des römisch-germanischen Zentralmuseums Mainz*, 36, 2, p. 599-634.

1995: «La présence germanique en Gaule du Nord au Bas-Empire», *Revue du Nord-Archéologie*, LXXVII, 313, p. 71-78.

2006: «Le cimetière germanique de Vron (Somme): essai de reconstitution historique et sociale», in DELESTRE X., KAZANSKI M., PÉRIN P. (DIR.), *De l'âge du Fer au haut Moyen Âge: archéologie funéraire, princes et élites*

- guerrières, *Actes des tables rondes Longroy I (1998) et Longroy II (1999)*, Saint-Germain-en-Laye, AFAM (coll. Mémoires de l'AFAM, XV), p. 158-168.
- SELLÈS H. avec la collab. de JOLY D., MORZADEC H.**
2005: «Céramiques du Bas-Empire en Eure-et-Loir: l'apport des nécropoles de Chartres et du Boullay-Thierry», in *Actes du congrès de la SFECAG, Blois, 5-8 mai 2005*, Marseille, SFECAG, p. 305-322.
- SIMON L.**
2005a: «Mobiliers d'un sanctuaire du Bas-Empire à Vannes (Morbihan, France)», *Rei Cretariae Romanae Fautorum Acta*, 39, p. 141-146.
2005b: «Le mobilier céramique» et «Annexe IV: Catalogue du mobilier», in MARE E. (DIR.), *Diagnostic archéologique du projet de lotissement «la Sente Verte» à Saint-Marcel (Morbihan)*, Rapport final de diagnostic, Rennes, SRA Bretagne, Inrap, p. 15-16 et p. 27-28 (inédit).
2008: «De nouvelles productions dans le Quoit Brooch Style mises au jour en Bretagne: les découvertes de Saint-Marcel (Morbihan)», *Instrumentum*, 28, p. 28-29.
- SIMON L., BÉRARD F.**
2007: «Conteneurs et contenus: à propos d'un "vase à bière" et du mobilier amphorique du site de Bilaire à Vannes (Morbihan)», *Actes du congrès de la SFECAG, Langres, 17-20 mai 2007*, Marseille, SFECAG, p. 595-600.
- SIMPSON C. J.**
1976: «Belt-Buckles and Strap-Ends of the Later Roman Empire: a Preliminary Survey of Several New Groups», *Britannia*, VII, p. 192-223.
- SOMMER M.**
1984: *Die Gürtel und Gürtelbeschläge des 4. und 5. Jahrhunderts im römischen Reich*, Bonn, Verein der Förderer des Instituts für Vor- und Frühgeschichte der Rheinischen Friedrich-Wilhelms-Universität (coll. Bonner Hefte zur Vorgeschichte, 22), 165 p.
- SOULAT J.**
2009: *Le Matériel archéologique de type saxon et anglo-saxon en Gaule mérovingienne*, Saint-Germain-en-Laye, AFAM (coll. Mémoires de l'AFAM, XX), 221 p.
- STENTON F. M.**
1971 (3^e éd.): *Anglo-Saxon England*, Oxford, Oxford University Press, 766 p.
- SUTHERLAND C. H. V.**
1984: *The Roman Imperial Coinage, from 31 BC to AD 69*, Londres, Spink, vol. 1, 305 p.
- SUZUKI S.**
2000: *The Quoit Brooch Style and Anglo-Saxon Settlement: a Casting and Recasting of Cultural Identity Symbols*, Woodbridge, Boydell Press, 218 p.
- SWIFT E.**
2000: *Regionality in Dress Accessories in the Late Roman West*, Montagnac, Monique Mergoïl, 320 p.
- SZANTO C.**
2009: «Les sépultures en bois dans les cimetières de Hongrie et de Transylvanie: une tradition toujours vivante», in *Le Bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe: quelles approches ?*, Pré-actes de la table ronde d'Auxerre organisée par le Centre d'études médiévales d'Auxerre et la Drac de Haute-Normandie, 15-17 oct. 2009, Auxerre, Centre d'études médiévales, p. 53-54.
- TASSINARI S.**
1975: *La vaisselle de bronze romaine et provinciale au musée des Antiquités nationales*, Paris, éd. du CNRS (coll. Suppl. à Gallia, XXIX), 128 p.
1995: *Vaisselle antique de bronze: collections du Musée départemental des Antiquités de Rouen*, Rouen, Conseil général, Amis des musées départementaux de la Seine-Maritime, 129 p.
- TRISTE A.**
2002: *L'Atelier de potiers gallo-romains de Liscorno en Surzur (Morbihan)*, DFS de sondage d'évaluation, Rennes, SRA Bretagne (inédit).
- TRISTE A., DARÉ S.**
2008: «L'atelier de potiers gallo-romains de Liscorno à Surzur (Morbihan)», *Bulletin et Mémoires de la Société polymathique du Morbihan*, CXXXIV, p. 7-44.
- VALLET F.**
1977: «Le mobilier de la nécropole mérovingienne de Jaulzy (Oise)», *Revue archéologique de l'Oise*, 10, p. 35-41.
2008: *Collections mérovingiennes de Napoléon III provenant de la région de Compiègne*, Paris, éd. du CTHS, 384 p.
- VAN LITH S. M. E.**
1987: «Late Roman and Early Merovingian Glass from a Settlement Site at Maastricht (Dutch South Limburg), Part I», *Journal of Glass Studies*, 29, p. 47-59.
- VANMECHELEN R., VRIELYNCK O.**
2009: «Bossut-Gottechain et Haillot (Belgique): deux cimetières mérovingiens, deux expressions de la sépulture privilégiée», in ALDUC-LE BAGOUSSE A. (DIR.), *Inhumations de prestige ou prestige de l'inhumation ? : expressions du pouvoir dans l'au-delà (IV^e-XV^e siècle)*, Actes de la table ronde du CRAHM, 23-24 mars 2007, Caen, Publications du CRAHM (coll. Tables rondes du CRAHM, 4), p. 23-67.
- VAN OSSEL P.**
1992: *Établissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule*, Paris, éd. du CNRS (coll. Suppl. à Gallia, 52), 491 p.
- VANPEENE N.**
1993: *Verrerie de la nécropole d'Épiais-Rhus (Val-d'Oise)*, Guiry-en-Vexin, Centre de recherche archéologique du Vexin français (coll. Cahier archéologique, 8), 101 p.
- VARÉON C. (DIR.)**
2008: *Nos ancêtres les Barbares: voyage autour de trois tombes de chefs francs*, Saint-Dizier, Somogy, 110 p.
- VERRE ET MERVEILLES...**
1993: *Verre et Merveilles: mille ans de verre dans le nord-ouest de la Gaule*, Catalogue d'exposition, Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, 17 oct. 1993-31 janv. 1994, Guiry-en-Vexin, Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, 124 p.
- WELCH M. G.**
1992: *Anglo-Saxon England*, Londres, Batsford Ltd/English Heritage, 144 p.
1993: «The Archaeological Evidence for Federate Settlement in Britain within the Fifth Century», in VALLET F., KAZANSKI M. (DIR.), *L'Armée romaine et les Barbares du III^e au VI^e siècle*, Rouen, AFAM, p. 269-277.
2006: «Cross-Channel Contacts between Anglo-Saxon England and Merovingian Francia: an Anglo-French Research Project», in DELESTRE X., KAZANSKI M., PÉRIN P. (DIR.), *De l'âge du Fer au haut Moyen Âge: archéologie funéraire, princes et élites guerrières*, Actes des tables rondes Longroy I (1998) et Longroy II (1999), Saint-Germain-en-Laye, AFAM (coll. Mémoires de l'AFAM, XV), p. 103-111.
2007: «Anglo-Saxon Kent», in WILLIAMS J. H. (DIR.), *The Archaeology of Kent to AD 800*, Woodbridge, Boydell, p. 187-248.
- WILLEMS J.**
2004: «Le cimetière franc de la rue des Gânon à Ampsin (Amay)», *Vie archéologique*, 61, p. 39-63.
- WÜHRER B.**
2000: *Merowingerzeitlicher Armschmuck aus Metall*, Montagnac, Monique Mergoïl, 197 p.
- YOUNG B.**
1977: «Paganisme, christianisation et rites funéraires mérovingiens», *Archéologie médiévale*, VII, p. 5-81.